

MUSÉON

En couverture : détail d'un gobelet dédicatoire, 1868, collection Charly Herscovici

MUSÉON



Revue d'art et d'histoire du Musée Juif de Belgique

N° 6 / 2014





Sommaire

- page 6** *MuséOn, Revue d'art et d'histoire du Musée Juif de Belgique*
 { Philippe Pierret, rédacteur en chef}
- page 8** **Discours du Président à l'occasion de la réouverture du Musée le 14 septembre**
 { Philippe Blondin, président du Musée Juif de Belgique}
- page 11** **Discours de M. Laurent Busine à l'occasion de la réouverture du Musée Juif de Belgique**
 { Laurent Busine, directeur du Musée des Arts Contemporains (Grand-Hornu)}
- page 14** **Bilan résumé du Musée Juif de Belgique**
 { RSM IneterAudit SCRL, Déborah Fisher, réviseur d'entreprises Associée}
- page 17** **Les acquisitions du Musée Juif de Belgique pour l'année 2013**
 { Zahava Seewald, conservatrice et Souad Lepoivre, stagiaire}
- page 31** **Fragments biographiques au cœur de la Grande Guerre. L'apport des archives administratives à l'histoire familiale de Gershon Enoch Treger (1891-1944/1945)**
 { Anne Cherton, conseillère scientifique}
- page 43** **Le « colporteur, le profiteur et le bolchévique ». Trois visions du juif étranger en Belgique marquées par la Première Guerre mondiale et la Révolution russe**
 { Yasmina Zian, historienne}
- page 51** **La vie et l'œuvre de l'artiste peintre Marta Pollakova (1902 – 1965)**
 { Jitka Mlsová Chmelíková, historienne}
- page 63** **« Le n°21, rue des Minimes : une demeure historique »**
 { Philippe Pierret, conservateur}
- page 79** **« Merksplas : camp d'internement pour réfugiés Juifs du Reich »**
 { Olivier Hottois, conseiller scientifique}
- page 103** **« (...) Emmaillotez-le dans de la soie précieuse... ». La collection de mantelets de Torah du Musée Juif de Belgique : inventaire épigraphique »**
 { Philippe Pierret, conservateur}
- page 121** **« Réflexions généalogiques sur une famille Jones de Londres venue s'installer à Bruxelles au début du XIX^e siècle »**
 { Etienne Jones}
- page 133** **« Le cimetière de la communauté juive de Vantoux au XVIII^e siècle : inventaire d'une nécropole israélite après restauration »**
 { Pascal Faustini, historien et Philippe Pierret, conservateur}
- page 193** **« Les sépharades et la nationalité espagnole »**
 { Marthe Bilmans, juriste}

Litterata

- page 200** **« Salonique, ville juive, ville ottomane, ville grecque - Esther benbassa (dir.) »**
 { Marthe Bilmans, juriste}
- page 203** **« Les Juifs dans la tragédie de l'Europe - préface de 1914 -1918 *Les Juifs dans la tourmente à travers la carte postale* de Gérard Sylvain »**
 { Guy Konopnicki,}
- page 219** **« Traces et reflets de la Shoah dans quelques fictions de langue allemande (1960/1990) »**
 { Pr Albert Mingelgrün, président du comité scientifique du MJB}
- page 222** **Collaborations scientifiques**

MUSÉON

Revue d'art et d'histoire du Musée Juif de Belgique

L'équipe du Musée Juif de Belgique est heureuse de vous présenter le sixième numéro de sa revue d'art et d'histoire. Au sommaire de ce volume, on découvrira dix-sept contributions dont neuf issues de collaborateurs extérieurs. Mmes Marthe Bilmans et Jitka Chmelikova, Mlle Yasmina, Zian, le Pr Albert Mingelgrün, MM. Laurent Busine, Guy Konopnicki, Pascal Faustini et Etienne Jones nous font l'honneur de collaborer à ce nouveau numéro.

Après notre sommaire, le président, **M. Philippe Blondin**, et **M. Laurent Busine**, directeur Musée des Arts Contemporains (Grand-Hornu) nous livrent leur discours de réouverture du musée en rappelant les tragiques événements survenus le 24 mai dernier au Musée Juif de Belgique qui ont coûté la vie à M. et Mme Emmanuel Riva, touristes en visite à Bruxelles, et à deux employés de notre institution, Mme Dominique Sabrier et M. Alexandre Strens.

Le bilan annuel de l'institution est suivi du rapport de **Madame Déborah Fisher**, réviseur au conseil d'administration de l'ASBL Musée Juif de Belgique, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Zahava Seewald, secondée par **Mlle Souad Lepoivre**, stagiaire universitaire, passent en revue les acquisitions et dépôts à long termes du Musée pour l'année 2013 parmi lesquels des textiles, des photographies, des médailles, des archives anciennes, des affiches et des livres.

Anne Cherton traite des archives du caporal Gerson Treger (Isbitza, 1891- Auschwitz, 1944), engagé volontaire de la Première Guerre mondiale offertes par deux membres de sa famille.

Yasmina Zian, doctorante en histoire (Berlin), nous présente la situation des étrangers en Belgique par une étude comparative éclairant dans *Le « colporteur », le « profiteur » et le « bolchevique ». Trois visions du juif étranger en Belgique marquées par la Première Guerre mondiale.*

C'est ensuite la consultation d'un fonds du séquestre de la Première guerre mondiale aux Archives générales du Royaume qui a permis, grâce à la sagacité de Claude Umflat, de découvrir des photographies anciennes et de reconstituer un peu plus précisément l'histoire de la *Deutsche schule*.



Jitka Chmelikova nous fait découvrir quelques aspects de la vie et l'œuvre de la peintre Marta Pollakova (1902-1965).

Olivier Hottois exhume le fonds photographique des réfugiés juifs du Reich au centre de détention de Merkplas confié au musée par Monsieur Joseph Epstein, auteur d'un ouvrage détaillé sur son arrivée en Belgique et son internement.

Avec « Emmaillotez-le dans de la soie précieuse... », nous poursuivons l'inventaire de la collection textile et en particulier les mantelets des rouleaux de la Torah.

Etienne Jones se livre à l'exercice difficile mais combien passionnant de la consignation de la mémoire familiale des Jones d'Angleterre et de Belgique.

Le chantier de restauration de l'*Aktion Sühnezeichen Friedensdienste* et du Musée Juif de Belgique, en Moselle à l'été 2007, nous permet de présenter, de concert avec **Pascal Faustini**, l'inventaire épigraphique et numérique de la partie XVIII^e siècle du cimetière israélite de Vantoux, rehaussé des commentaires historiques et généalogiques de ce dernier.

Marthe Bilmans, commente d'une part l'étonnant décret du gouvernement espagnol à propos des populations sépharades désireuses d'acquérir la nationalité espagnole, et d'autre part, nous donne la recension de l'ouvrage collectif *Salonique, ville juive, ville ottomane, ville grecque*, actes du colloque qui s'est tenu à Paris en 2013.

Litterata accueille la contribution d'**Albert Mingelgrün** « Traces et reflets de la Shoah dans quelques fictions de langue allemande (1960-1990) » [qui dresse](#)

Guy Konopnicki présente le dernier ouvrage de Gérard Silvain « 1914-1918. Les Juifs dans la tourmente à travers la carte postale, un panorama mondial du conflit d'où sortiront

Nous dédions ce numéro de MuséOn à la mémoire des époux Riva, de Mme Dominique Sabrier et de M. Alexandre Strens.

Philippe Pierret
Rédacteur en chef



Enregistrement notarial du testament de la baronne de Hirsch née Clara Bischoffsheim d'Erchhorn.
Don du baron et de la baronne Philippson

Discours prononcé par Philippe Blondin, Président du MJB, à l'occasion de la réouverture du Musée, Bruxelles, le 14 septembre 2014

Il fait nuit,

Un brouillard dense enveloppe toute chose. Le silence est pesant.

Là-bas, au loin, la faible lumière d'un fanal,

Une masse sans bruit s'approche du quai, c'est un bateau qui court sur son erre. Il accoste, l'équipage sur le pont lance les amarres, bruit sourd, cordage qui crissent en se tendant.

Le bâtiment est dévasté, voile déchirée, mas abattus, bastingage défoncé.

Pensez donc, une vague venue du fond des âges, une vague monstrueuse, enflée par un vent sinistre a pris le bateau par le flanc, arrachant tout sur son passage. Quatre membres de l'équipage ont été enlevés : Dominique, Myriam, Alexandre, Emmanuel.

L'équipage, de retour au foyer, a le cœur déchiré, habité par une sourde anxiété,

Après cinq mois de dérive que sont devenus les Amis ?

Et puis le brouillard se déchire, un jour pâle se lève et là-bas, sur le quai, les Amis sont là. Ils sont tous là.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités, Très Chers Amis, je vous remercie, au nom de notre équipe, de notre Conseil d'Administration, de marquer, par votre présence, le retour à la lumière de notre Institution muséale.

Avant toute autre considération, je tiens à remercier toutes les Autorités qui nous ont soutenus durant notre traversée du désert. A tout moment, elles ont été à notre écoute avec bienveillance et nous ont entourés par leurs conseils et leurs aides.

Nous avons reçu des centaines de lettres, des courriers d'élèves, des poèmes, tous marquant leur horreur devant cet acte barbare. Il nous a été impossible d'y répondre. Trouvez ici, l'expression de nos remerciements.

Et puis, il y a ces fleurs, déposées d'un geste tendre et pensif devant notre bâtiment.

Et puis, il y a, depuis des semaines, cette petite fleur fanée que je ramasse le lundi matin devant notre porte. Témoignage de compassion anonyme, attachant, sensible, émouvant.

Que toutes ces personnes sachent que par leur empathie, elles nous déterminent plus que jamais à reprendre notre mission.

Les événements que nous avons vécus m'amènent aux réflexions suivantes :

1/ Dès l'origine, notre musée a été conçu pour être un lieu convivial, espace ouvert sur le monde, carrefour des cultures et civilisations, sans contrainte pesante de contrôle. Cette vision humaniste et ce rêve sont malheureusement à revoir. Avec l'aide des Autorités, pour faire face à la bêtise et la barbarie,



nous prenons les mesures de sécurisation qui s'imposent.

2/ Les musées.

Comme tous les musées, notre institution peut-être plus que toutes les autres, met un point d'honneur à appliquer le conseil donné par Montherlant dans son admirable lettre d'un père à son fils : je cite « les vertus que vous cultiverez par-dessus tout seront le courage, le civisme, la fierté, la droiture, le désintéressement, la politesse, la reconnaissance et d'une façon générale, tout ce que l'on entend par le mot générosité ».

Voilà notre crâneau, l'esprit dans lequel nous développons notre mission muséale.

3/ Pour illustrer mon propos, faisons, si vous le voulez bien, un appel à la mécanique. Le Grand Archimède a dit : « Donnez-moi un point d'appui et un levier, je soulèverai le monde ».

Quel est notre point d'appui ?

Notre culture, notre civilisation, tout ce que nous avons accumulé et mis en œuvre depuis des siècles pour mieux vivre ensemble. Bien sûr avec des retours en arrière. Mais qu'importe, nous, Hommes de bonne volonté, fixons la ligne d'horizon.

Quel est notre levier ?

L'éducation : l'éducation par la famille, les écoles, les universités, les institutions culturelles. Les musées sont le prolongement naturel de notre éducation, les musées sont les miroirs de notre société, de notre passé, de notre histoire, de notre présent. Ils sont l'endroit où se réjouissent les muses. C'est le lieu de l'excitation du regard où se concentre nos émotions, notre ravissement, la délectation à découvrir les artistes qui par leur sensibilité nous projettent dans le futur.

Alors, ceux qui s'attaquent lâchement à un musée, ceux qui représentent la version la plus rétrograde de l'Islam, ceux qui voudraient voir notre musée fermé, ceux qui tentent de tracer la voie à la victoire de l'obscurantisme, ceux qui prêchent la bêtise, la brutalité, l'horreur indicible, qu'ils sachent que nous sommes plus que jamais debout. Nous, hommes et femmes de bonne volonté, utilisons notre point d'appui : notre civilisation, utilisons notre levier : l'éducation et ainsi, ensemble, soulevons le monde !

Discours prononcé par M. Laurent Busine, directeur du Musée des Arts Contemporains (Grand-Hornu) et past-président de l'Association Francophone des Musées de Belgique à l'occasion de la réouverture du Musée Juif de Bruxelles

Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme.

Monsieur le Président, Chers Collègues, Chers amis, Mesdames, Messieurs,

Combien aujourd'hui, et tout autour de nous dans le monde, combien résonne violemment cette phrase magnifique et terrible prononcée voici bientôt cinq siècles par Sébastien Castellion quand Michel Servet, qui s'opposait à Jean Calvin, fut brûlé vif, à Genève, en 1553.

Combien résonne dououreusement aussi cette phrase aujourd'hui, précisément, quand nous nous trouvons réunis pour célébrer la réouverture du musée juif de Belgique.

Dois-je le dire ? Il ne me fut donné dans toute ma carrière de connaître un honneur tel que celui que vous me faites aujourd'hui, en m'invitant à prononcer devant vous un discours à l'occasion de cette réouverture. Je vous en suis profondément reconnaissant.

Et cependant, je ne peux m'empêcher de penser que cet honneur, que je partage avec vous, trouve son origine dans un acte abominable, une infamie, à savoir, le drame atroce qui se déroula ici-même en ce tragique 24 mai dernier.

Ceci me trouble particulièrement, situé que je suis entre l'honneur et l'infamie, entre le désir de parler de ce que je connais : les musées et les œuvres des artistes, et l'exigence de me taire devant l'épouvante : l'acte de l'assassin.

Car la pensée de l'assassin est non seulement inconcevable mais inexprimable ; pas seulement parce que nos pleurs nous empêche de la formuler mais parce que notre cœur, notre raison nous empêchent de la concevoir et parce que la violence de la méchanceté nous laisse sans voix.

Simon Leys, lors d'un entretien qu'il accorda, il y a quelques années à la radio de la RTBF déclarait que l'existence se situe entre la beauté du monde et le mystère du mal. Voilà bien le paradoxe et la difficulté de l'existence : être en devoir de concilier la beauté du monde et le mystère du mal. Voilà bien la raison pour laquelle nous sommes aujourd'hui réunis ! Parce que, à la fois, le mystère du mal et la beauté du monde sont la raison de notre présence.

Deux artistes exposent leurs œuvres dans ce musée, deux artistes que je connais bien et de longue date, longue en ce qui concerne Marianne Berenhaut et depuis un peu moins longtemps pour Christian Israel mais l'âge en est la cause – je veux dire, son jeune âge – deux artistes que je respecte pour leur travail et leur détermination, deux artistes dont le Musée des Arts Contemporains au Grand-Hornu que je dirige a, soit présenté les œuvres dans une exposition personnelle en ce qui concerne Marianne Berenhaut, soit acquise une pièce pour sa collection – qui est d'ailleurs montrée dans ces lieux – pour Christian Israel.

Ils éveillent par leurs travaux une parcelle du monde et leurs œuvres renvoient à la splendide multiplicité de sentiments aussi variés et divers qu'il est possible à l'homme de connaître.

Mais, vous le savez, Mesdames, Messieurs, si une œuvre rend visible un certain nombre de sensations, de pensées et d'émotions ; elle les contient pas ; elle les révèle et les fortifie, parfois.

Les œuvres des artistes, qu'elles soient de notre siècle ou d'un siècle passé, parlent pour nous en présentant dans des formes variées la condition de l'homme dans son éprouvante solitude. Mais, au-delà de la forme se dessine l'humanité.

Le paradoxe et la richesse de toutes ces pièces se situe là : d'être à même de nous rassembler quand le sentiment que j'éprouve, que vous éprouvez, est chose unique et singulière.

Car il s'agit bien de cela : comment accepter notre condition de solitaire et, dans le même temps, nous ouvrir au reste du monde, y compris à l'inacceptable, comme, par exemple, dans le même temps, à l'amour et à la mort.

Le musée qui rassemble et présente les œuvres est le lieu où la pensée s'éveille et grandit, où la pensée s'assied parfois et se repose des brutalités du monde, ce lieu où la nourriture de l'esprit engendre par de mystérieuses arcanes, les méandres de la mémoire.

Plût au ciel que cette mémoire ne fût souillée d'une telle manière et fassent les hommes que cette mémoire se retrouve plus forte, plus droite, plus fière et plus sûre d'elle-même ; en révolte contre l'imbécilité et l'infamie.

C'est, pensons le bien, une des raisons de l'existence des musées, une de ses noblesses, de présenter et de conserver, de commenter et d'étudier, etc. la trace de toutes les activités humaines, y compris la trace de son activité créatrice et, parfois, la trace de sa révolte.

En ce jour tout à la fois heureux et malheureux, restons dans notre sphère de fierté sans désirer empiéter sur d'autres sphères de la pensée qui ne sont ni meilleures ni plus nobles que celle-là : l'humaine condition que présentent les artistes tout d'abord et que rassemblent les musées ensuite.

Nous avons appris qu'une chose – mais je dois être plus précis à présent – qu'une œuvre d'art, par exemple une image, un objet, représentative d'une société, d'un groupe ou d'une forme culturelle peut signifier ceci ou son contraire suivant les personnes qui l'observent et aussi, ceci ou son contraire suivant les heures et la lumière du jour qui changent, les nuages, les vents et les zéphyrs qui passent. C'est tout à la fois le mystère et le bonheur du mystère qui fait que nous sommes incapables de dire précisément pourquoi on ressent particulièrement le contenu d'une œuvre d'art ou encore pourquoi on aime celui ou celle qu'on aime.

Enfin, comme l'a écrit Stephan Zweig, nous savons bien « qu'on ne fait des livres – qu'on ne fait des œuvres – que pour unir les hommes par-delà la mort et nous défendre ainsi contre les adversaires les plus implacables de toute vie : l'évanescence et l'oubli. » Les œuvres sauvent de l'oubli.

Mesdames, Messieurs,

En ce jour de renouveau, puissent mes pauvres mots avoir servi à apaiser un peu de notre douleur ; puissent-ils aussi servir à nous inciter à observer les œuvres d'art – celles qui sont ici présentées et celles que vous verrez ailleurs – et à vous en émerveiller comme le témoignage de la parole d'un homme ; car si la grandeur d'un peuple se mesure à sa capacité à conserver une mémoire, l'honneur d'un individu se mesure à sa capacité à formuler avec force et vigueur sa dignité pour lui-même et pour ceux qui, plus tard, l'observeront.

C'est le vœu que je forme en vous invitant à parcourir les salles du musée juif de Belgique qui, jamais, au grand jamais n'auraient dû être fermées.

Car, jamais, ce n'est en la brutalisant qu'on tue la pensée.



WILHELMUS VAN DER
WAL

ANSWER

BILAN RÉSUMÉ DU MJB

BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF	2012	2011	PASSIF	2012	2011
	€	€		€	€
Actif immobilier	197.285	176.231	Fonds social	2.511.696	5.887
Actif circulant			Provisions pour risques et charges		
Créances	2.374.973	12.113		35.000	25.000
Subsides à recevoir	35.456	114.702	Dettes à 1 an et +	63.900	73.875
			Dettes à moins d'un an :		
			- Etablissement crédit	84.975	91.022
			- Fournisseurs	23.164	54.312
			- Dettes Fiscales & Sociales	101.881	55.337
			- Cpte régularisation	1.475	403
Liquidités	214.368	2.790			
Total actif	2.822.091	305.836	Total passif	2.822.091	305.836

COMPTE DE RESULTAT

	2012	2011		2012	2011
	€	€		€	€
Ventes et prestations			Charges		
Cotisations	19.194	55.623	Salaires	458.796	422.889
Entrées musée	18.994	24.012	Coût des expos	42.864	84.224
Subsides	205.000	205.000	Amortissements	36.871	31.640
Remboursement					
Salaires Actiris	399.142	369.828	Frais généraux	153.756	223.519
Divers	41.990	47.014	Divers	70.290	70.531
Dons affectés	93.600	136.570	Acquisition	9.534	
			Total	772.111	832.803
			Bénéfice exercice	5.809	5.244
Total ventes	777.920	838.047	Total	777.920	838.047

**RAPPORT DU RÉVISEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ASBL MUSÉE JUIF DE BELGIQUE
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31
DÉCEMBRE 2013**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique aux grandes associations et fondations, dont le total du bilan s'élève à € 2.670.696,53 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 49.215,32.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

L'association a enregistré une perte au cours de l'exercice 2013 générant une perte reportée au niveau des fonds propres. Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention des membres sur la perte reportée et la situation de trésorerie ne permettant pas d'honorer l'ensemble des dettes. Les comptes ont été établis en supposant la poursuite des activités. Cette supposition n'est justifiée que dans la mesure où l'Association continue à recevoir le soutien financier de ses membres ou accède à d'autres sources de financement.

Il convient également de relever que la situation des fonds propres s'explique notamment par le mode de comptabilisation des œuvres artistiques. En raison de diverses positions nationales et internationales, ces œuvres, bien qu'inventoriées, ne sont pas reprises à l'actif du bilan du musée et ce puisqu'elles ne peuvent être aliénées. Ceci conduit à une sous-évaluation du patrimoine de l'Association.

Bruxelles, le 26 mars 2014
RSM IneterAudit SCRL
Représentée par Déborah Fisher
Réviseur d'entreprises
Associée

Les acquisitions du Musée Juif de Belgique pour l'année 2013

Souad Lepoivre
Stagiaire

Zahava Seewald
Conservatrice

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2013, le Musée Juif de Belgique a acquis un total de deux cents vingt pièces. Elles procèdent de vingt-sept achats, de trois dépôts et de cent nonante dons¹. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont confié leurs biens. C'est grâce à la générosité des donateurs que nous pouvons renouveler et accroître nos collections, qui représentent en ordre principal les judaïsmes belge, européen et israélien.

Nous présenterons brièvement dans les pages suivantes les acquisitions les plus notables de cette année. L'article se clôturera par une liste exhaustive des donateurs.



TEXTILES

Dans le département des textiles, une casaque de déporté est la première du genre à entrer dans nos collections. C'est Szmul (dit Sam) Topor qui l'a portée lors de sa détention au camp d'Auschwitz. Son numéro de matricule (62021) est cousu sur le côté gauche de la veste. Y figure également une étoile composée d'un triangle jaune et d'un triangle rouge, le tout marqué de la lettre B indiquant que le détenu est également un prisonnier politique de Belgique².

Lors de l'inventorisation de la veste, nous avons découvert dans l'une de ses poches un autre objet qui semble avoir appartenu à Sam Topor. Il s'agit d'un bracelet

de déporté en cuir et en fer provenant du camp de Mauthausen, où Topor a abouti après son évacuation d'Auschwitz³. Ce type d'objet est caractéristique des camps de concentration de Mauthausen et d'Ebensse. Il porte le matricule 120405. Il est d'autant plus précieux qu'il n'en existe à notre connaissance que peu d'exemplaires intacts, si l'on excepte ceux conservés au United States Holocaust Memorial Museum de Washington.

Trois vêtements ont également intégrés le département textiles. Il s'agit d'une chemise courte, d'une chemise longue en coton et dentelles, ainsi que d'un manchon en dentelle. Ces vêtements ont appartenu à la mère et à la grand-mère de Monique

¹ Les ouvrages en yiddish, les livres de la bibliothèque d'art, les photos historiques et les archives, à l'exception de certains documents isolés non intégrés à un fonds.

² Don de Levy – Inv. n°14331.

³ Inv. n° 14407. Nous remercions Laurence Schram de Kazerne Dossin pour ces informations.

Pazolis, la donatrice de cet ensemble. Sa grand-mère, Zimboul Angel, a vécu à Istanbul jusqu'à la naissance de sa fille, Sarah Benzonana. La famille s'installe alors à Bruxelles, rue Ernest Allard⁴. La donatrice a découvert une annonce publicitaire de la société d'importation de tapis d'Orient *Benzonana* de ses grands-parents en visitant l'exposition permanente de notre musée. Très émue par cette découverte, elle est revenue deux fois au musée pour revoir cette annonce et a fait un don à notre institution !

Suite à l'exposition *La Maison des vivants*, nous avons introduit dans nos collections une tenue mortuaire appelée *sarguenes*⁵, longue robe à larges manches portée aussi pendant la fête de *Yom Kipour* dans certaines communautés.

PHOTOGRAPHIES

Le très beau portrait du grand rabbin **Elie-Aristide Astruc** tiré par le photographe Luigi Fiorillo et restauré par nos soins a été mis en dépôt à long terme par le Consistoire Central Israélite de Belgique⁶. Élie-Aristide Astruc (1831-1905) est originaire de Bordeaux en France. D'abord assistant du grand rabbin de Paris en 1857 avant d'être nommé grand rabbin de Bruxelles en 1866, il exerça ses fonctions jusqu'en 1879, date à laquelle il regagna la France. Avant son départ, Léopold II le fit chevalier de l'Ordre de Léopold. Le rabbin Astruc compta parmi les six fondateurs de l'Alliance Israélite Universelle, fondée à Paris en 1860. Il est célèbre pour ses nombreux écrits, tels que *Histoire abrégée des Juifs et de leurs croyances* ou encore *Origines et causes historiques de l'antisémitisme*⁷. Le photographe Luigi Fiorello est quant à lui d'origine italienne. Il est essentiellement connu pour ses photographies de Jérusalem et d'Alexandrie. Le musée d'Israël a acquis en 2012 des travaux de ce même photographe prises en Afrique du Nord⁸.

Une autre photographie remarquable est celle du baron Maurice de Hirsch, dont nous présentons plus bas le testament de la veuve. Ce portrait a été pris à

Bruxelles dans les années 1860⁹. On le doit à Jules Géruzet, né à Braine en France en 1817 et décédé à Bruxelles en 1874. Nous possédons d'ailleurs, de ce spécialiste du portrait photographique, divers clichés de personnalités juives belges.

ARTS PLASTIQUES

Le musée s'est enrichi de vingt-et-une œuvres de l'artiste **Klaus Grünwald** grâce aux dons de ses amis Manfred et Marga Grünwald et d'Els Anstadt (Pays-Bas). Ces dons comprennent treize dessins¹⁰, une huile sur toile¹¹, une aquarelle¹², deux couvertures de livre¹³, un ex-libris¹⁴, un collage¹⁵, une carte de Nouvel An peinte¹⁶, du papier à lettre¹⁷ et vingt-neuf photographies¹⁸.

Klaus Grünwald est né le 12 juin 1921 à Wuppertal-Barmen en Allemagne. Il passa l'essentiel de son enfance à Düsseldorf. En 1936, sa famille quitte l'Allemagne et envoie Klaus étudier à Amsterdam les beaux-arts et les arts graphiques. C'est là qu'une profonde amitié le lie à Manfred Grünberg. Après s'être réfugiés aux Pays-Bas en 1936, la famille souhaite s'établir à Bruxelles et y redévelopper sa société d'exportation spécialisée dans l'édition de livres pour enfants. En raison de la guerre, Klaus rejoint sa famille à Bruxelles en 1941. Il s'installe alors dans un appartement qui lui sert également d'atelier rue Auguste Danse à Uccle. En juillet 1942, Klaus et ses sœurs, Lore et Margot, se cachent sous des noms d'emprunt au Château de Bassines, à l'École Nouvelle des Ardennes. Klaus y donne des cours de dessins aux enfants qui y vivent. Là, il réalise plusieurs dessins représentant la vie quotidienne au château. Suite à une dénonciation, la *Feldgendarmerie* fait une descente dans le château en 1943 et arrête tous les suspects. Parmi les Juifs arrêtés se trouvent Klaus et sa sœur Lore. Tous les deux sont livrés à la caserne Dossin le 16 ou le 17 novembre 1943.

9 Achat chez Delcampe – Inv. n° 14291.

10 Don de Marga Grünberg – Inv. n° 14327, et Don de Manfred Grünberg – Inv. n° 14344 et de 14354 à 14364.

11 Don de Marga Grünberg – Inv. n° 14323.

12 Don de Manfred Grünberg – Inv. n° 14329.

13 Don de Manfred Grünberg – Inv. n° 14365 et 14367.

14 Don d'Els Anstadt – Inv. n° 14366.

15 Don de Marga Grünberg – Inv. n° 14326.

16 Don de Marga Grünberg – Inv. n° 14325.

17 Don de Marga Grünberg – Inv. n° 14324.

18 Don de Manfred Grünberg – Inv. n° 14368.

Sa sœur et lui sont libérés le 6 janvier 1944, pour intégrer le personnel de l'Hospice auxiliaire de Scheut, à Anderlecht qui fonctionne dans le cadre de l'A.J.B. Klaus et sa sœur y sont placés en résidence forcée du 6 au 28 janvier 1944. Le 25 février 1944, ils regagnent leur domicile ucclois. Ils échappent tous les deux à la déportation, ainsi que leur sœur Margot.¹⁹

Après la guerre, Klaus réalisa plusieurs maquettes de livres, crée des images publicitaires et continua à peindre et dessiner. Il déménagea à de nombreuses reprises entre 1950 et 1972, avant de s'installer à Milan, où il travailla à l'*Institute for the Management of Technology*. Il se fixa enfin en 1977 à Paris, où il vécut jusque sa mort en 1981²⁰.

Ces dons permettent de d'appréhender les divers aspects du travail de Klaus Grünwald. Il a dessiné entre autres son autoportrait, ainsi que des portraits de sa sœur Marga et de son ami Manfred Grünberg. Ses dessins représentent également des animaux, tant réels qu'imaginaires. Parmi les commandes qu'il a reçues : des couvertures de livres, un ex-libris et un dessin pour un en-tête de papier à lettre.

Neuf peintures d'artistes différents sont entrées en 2013 dans les collections. L'œuvre de **Shaul Shatz**²¹ représentant une femme dans un jardin est la première de cet artiste à rejoindre notre collection d'art israélien offerte par le couple Lammel en 2012. Né en 1944, Shaul Shatz vit et travaille à Jérusalem. C'est un peintre, graveur et illustrateur formé à l'école Bezalel ainsi qu'à la Rietveld Academy à Amsterdam et à la Vrije Akademie à La Haye. Il enseigna aussi à l'école Bezalel et s'est vu attribuer de nombreux prix. Ses sujets de prédilection sont le paysage et les environs de Jérusalem. Il affectionne les couleurs très vives et son style le rapproche des impressionnistes.

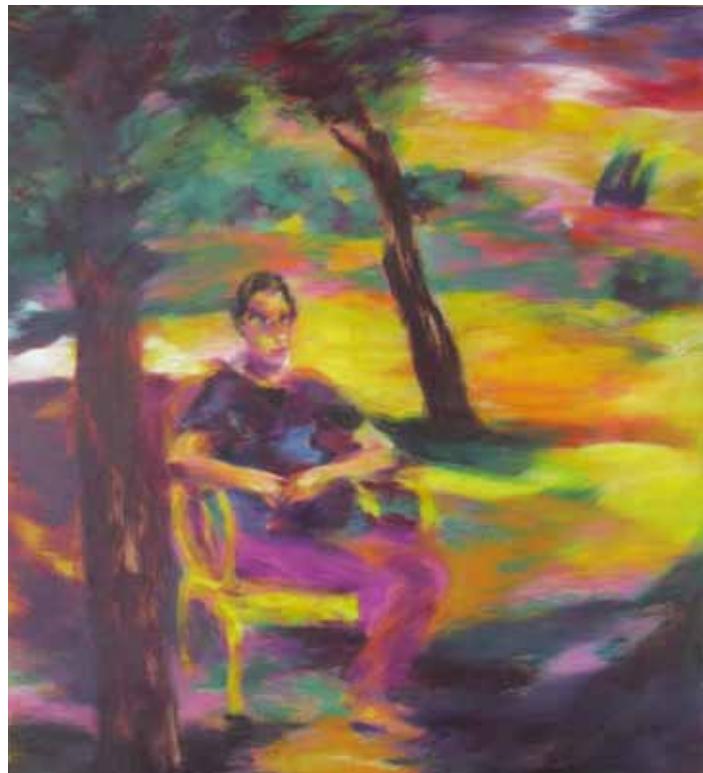
Une seule sculpture est entrée dans les collections en 2013. Il s'agit d'un bronze de **Yigal Tumarkin**, signé, sans date (remontant probablement aux années 60) et offerte par Fredy Goldberg en souvenir de Monsieur et Madame Jacques Grimberg²². Ce bronze complète les deux sculptures du même artiste de la collection Lammel. En 1998, nous avions exhibé deux œuvres de cet artiste – une peinture et une lithographie – appartenant à des collectionneurs

19 Je remercie Laurence Schram, chercheuse attachée à la Kazerne Dossin de Malines, pour le complément d'information sur cet artiste.

20 Lettre de Margot Massey, sœur de Klaus Grünwald, à Daniel Dratwa, le 16 mars 1994.

21 Inv. n° 14472.

22 Inv. n° 14103.

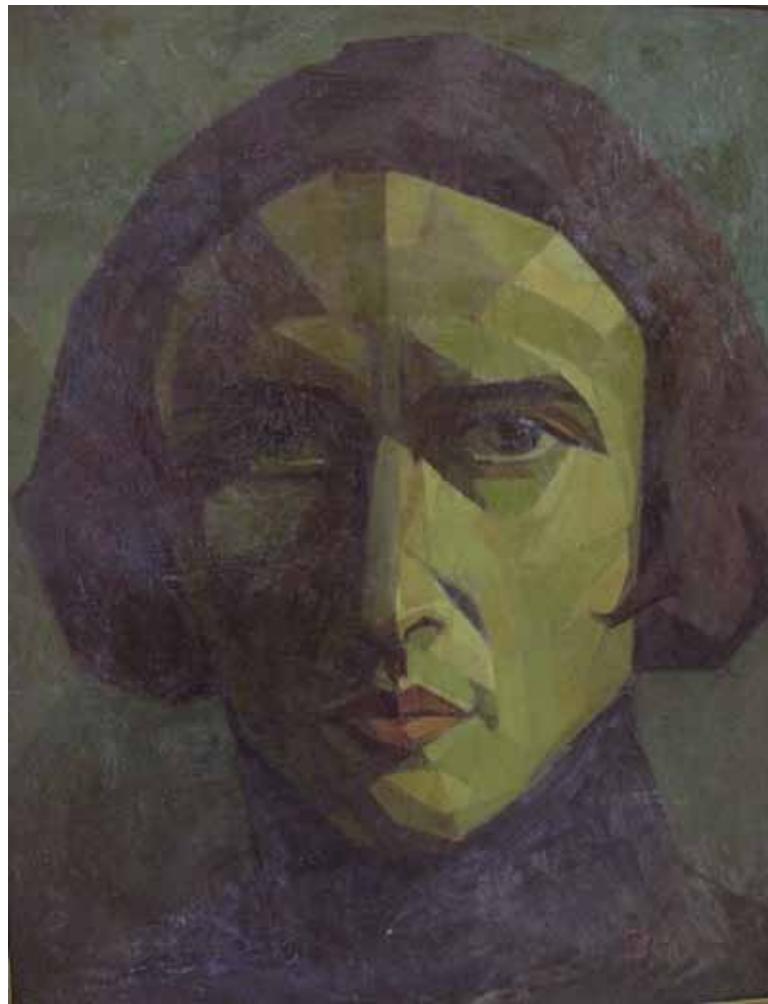


SHAUL SHATZ, *Lbae*, Bruxelles, 12, terr

belges à l'occasion de notre exposition *Israël, 50 ans de création artistique entre rêve et réalité*²³.

Sculpteur et peintre, Tumarkin a aussi travaillé sur les décors de scène. Né à Dresde (Allemagne) en 1933, il a émigré en Israël en 1935. Dans les années 50, il voyage à Berlin-Est, Amsterdam et Paris. À son retour en Israël, il devint une figure importante en rupture avec le monopole reconnu à l'abstraction lyrique. Inspiré par l'expressionisme, Tumarkin crée des assemblages d'objets trouvés. Sa détermination à « être différent » a influencé une génération d'Israéliens. Au travers de son œuvre, cet artiste tente de mettre en exergue la contradiction que vit l'homme israélien entre sa volonté d'intégration dans son lieu de vie et une origine clairement située dans la culture occidentale.

23 Au MJB dans son premier emplacement, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles, du 14 mai au 13 septembre 1998.



FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

L'autoportrait d'Arno Stern, qui a probablement été peint entre 1924 et 1927, est un dépôt de la Communauté flamande²⁴. Cette œuvre fut achetée par l'État belge en 1927 à l'artiste, qui résidait alors à Bruxelles. Elle fut empruntée pour l'exposition *Arno Stern*²⁵ au Musée Juif de Belgique et se trouvait à ce moment-là en dépôt dans un bureau de police de la ville d'Anvers, qui nous proposa d'introduire une demande de dépôt auprès des autorités régionales. Ce portrait non daté est quasi une copie d'un autoportrait de cet artiste daté de 1924 qui se trouve dans nos collections²⁶. Cette œuvre à la palette sombre s'inscrit dans le style cubiste fort pratiqué par Stern dans ces années-là.

La peinture à l'huile d'Alfred Lakos²⁷, datée

²⁴ Inv. n° 14448.

²⁵ Du 13 novembre 2009 au 21 février 2010.

²⁶ Don Myriam Stern et Marius Graczyk en mémoire de leur père et grand-père Billy Stern - Inv. n° 10367.

²⁷ Inv. n° 14072. Cet artiste est repris dans le *Jüdisches*



FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

de 1926, qui représente une scène religieuse dans une synagogue, est une acquisition. Alfred Lakos (Szekesfehérvár [Hongrie] 1870 – Budapest 1961) était un peintre hongrois formé à Budapest, à Munich et à Paris. Il a travaillé principalement comme caricaturiste de l'antisémitisme, avant de se consacrer entièrement à des sujets religieux juifs. Cette toile de facture assez libre pourrait représenter la fête de la Torah (*Simhat Torah*), étant donné la présence de deux rouleaux de la Loi portés par des hommes. Ses œuvres sont conservées au Musée juif de Budapest, ainsi qu'à la Galerie nationale de cette même ville.

Une peinture abstraite de grand format de l'artiste

Lexikon, Bd. III, p. 958, ainsi que dans Gilya Gerda Schmidt, *The Art and Artists of the Fifth Zionist Congress, 1901 : Heralds of a New Age*, Syracuse University Press, 2003, pp. 235-238.



FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

belge contemporain **Paul Trajman**²⁸ a aussi intégré ce département. Il s'agit de la troisième œuvre de cet artiste belge que nous possédons. C'est la première en couleurs, qui représente une partie importante de la production de cet artiste ces dix dernières années.

MÉDAILLES

Le musée a reçu une médaille créée par Rothschild et Lippmann, datée de 1958, commémorant le dixième anniversaire de la guerre d'Indépendance d'Israël. Notre collection comporte plusieurs médailles éditées à l'occasion des 10^e, 20^e, 25^e et 30^e anniversaires de l'État d'Israël. À l'avers de la médaille figurent une épée et une branche d'olivier entrelacées, symbole de l'armée israélienne. On peut y lire en anglais et en hébreu la phrase « Peace be within thy walls », extraite du psaume 122. Au revers est représenté un lion rugissant sur un socle. Ce lion correspond au monument dédié à la mémoire d'un des premiers activistes sionistes et d'un des fondateurs de la Légion juive, Joseph Trumpeldor (1880-1920), tué à Tel Haï. On peut lire au revers la mention « For the builders everyone had his sword girded by his side », provenant du Livre de Néhémie²⁹.

PIERRE TOMBALE

Une pierre tombale présentée dans le cadre de l'exposition *La Maison des vivants* au Musée Juif de Belgique et restaurée grâce au chantier de restauration du patrimoine funéraire juif mené en partenariat entre le MJB l'*Aktion Sühnezeichen Friendensdienste* (ASF) a été mise en dépôt au musée par un descendant de la famille du défunt, Gérard Silvain. C'est la plus ancienne pierre tombale de nos collections. Cette stèle exceptionnelle a été sculptée dans de la pierre de Jaumont et se trouvait à l'origine sur l'île Chambière à Metz et transférée au XIX^e siècle dans le nouveau cimetière³⁰. La pierre tombale est celle de Salomon Abraham, dit Trenel, fils de Samuel, décédé et inhumé le 5 février 1669.



FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

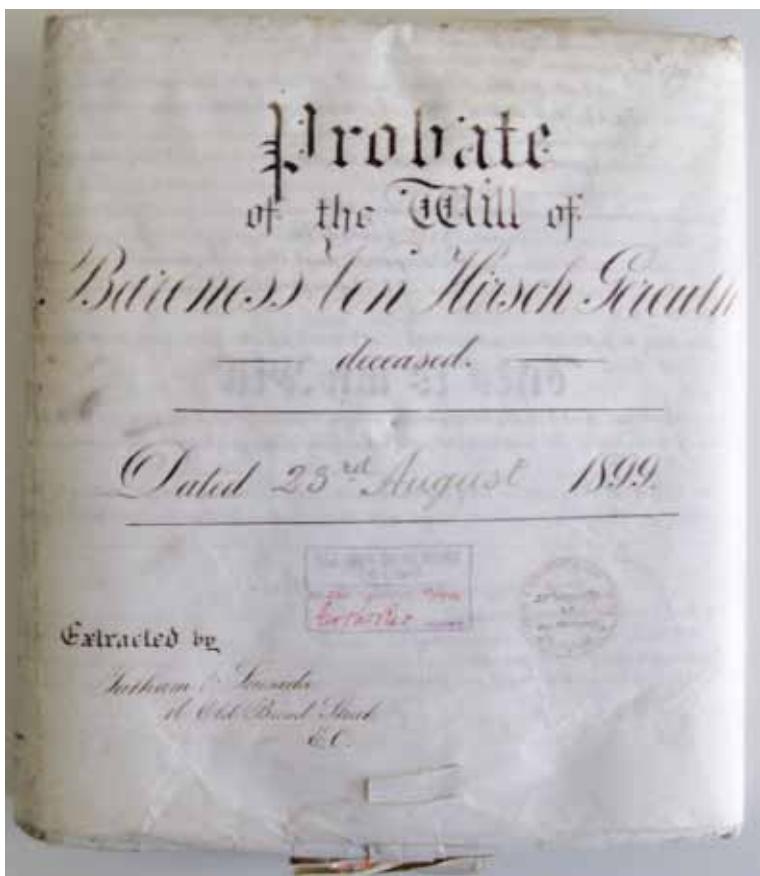


FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

28 Inv. n° 13987.

29 Livre de Néhémie, 4,18.

30 Dépôt de Gérard Silvain – Inv. n° 13277.

FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

DOCUMENTS

Parmi les documents précieux montrés dans le cadre de l'exposition *La Maison des vivants* au Musée Juif de Belgique du 25 janvier au 30 septembre 2013 figurent trois enregistrements notariaux de testaments concernant les familles Hirsch et Goldschmidt, familles importantes du gotha belge au XIX^e siècle.

Le premier enregistrement notarial est celui de la baronne **Clara de Hirsch**, née **Bischoffsheim**, née à Anvers le 13 juin 1833 et décédée à Paris le 1^{er} avril 1899. C'est la fille de Jonathan Bischoffsheim, banquier, sénateur et membre du Consistoire central israélite de Belgique. Clara épouse en 1855 le baron Maurice de Hirsch, un financier philanthrope allemand. Réputée pour ses œuvres philanthropiques, elle a aidé de nombreux indigents, fondé des écoles et subventionné diverses associations et hôpitaux³¹.

Ce document notarial daté du 23 août 1899 est

³¹ Catane Moshé, « Hirsch, Baron Maurice de et Clara », dans *Encyclopaedia Judaica*, Jérusalem, 1972, p. 505.

une traduction effectuée à Londres de l'allemand vers l'anglais. L'état du testament ne nous permet pas de l'étudier tant qu'une restauration n'aura pas été réalisée³².

Le second enregistrement notarial, daté du 14 juin 1904, est celui de **Léopold Benedict Hayem Goldschmidt**, décédé le 4 février 1904, époux de Régina Goldschmidt, sœur de la baronne Clara de Hirsch. Le couple a convolé à Bruxelles le 11 novembre 1855. Il apparaît dans cette traduction de testament du français vers l'anglais que, si son épouse lui survit, elle héritera de tous ses biens. Dans le cas contraire, l'héritage reviendra aux quatre petits-enfants du couple : les enfants de leurs filles décédées, Madame Villeroy et Madame Louise de Sarligues, et les deux enfants de leur fille Madame André Paster³³.

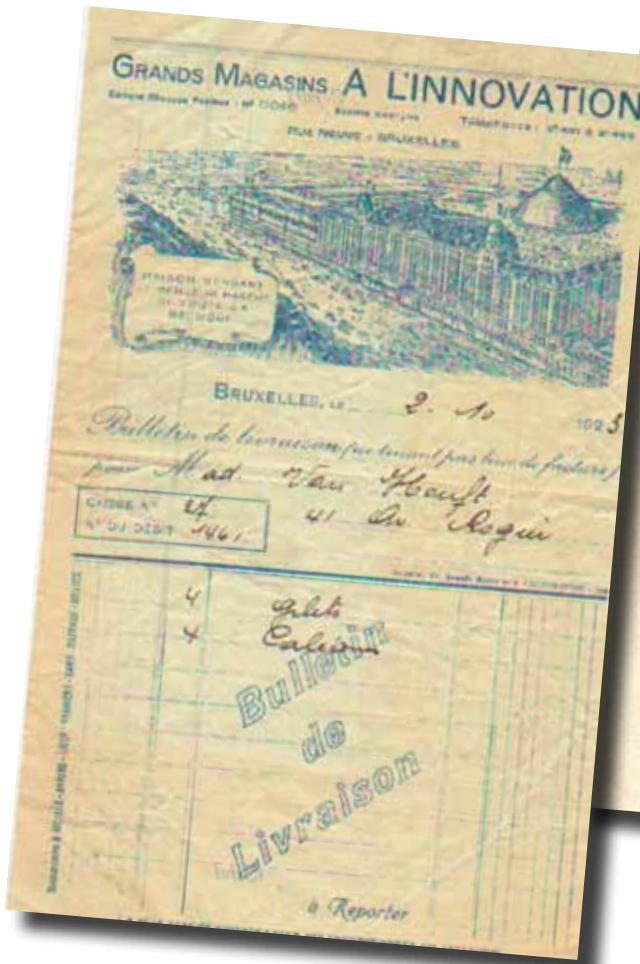
Enfin, le dernier enregistrement notarial, daté du 2 août 1905, est celui de Régina Goldschmidt, décédée le 19 mai 1905. Le testament reprend plusieurs dispositions prises par son époux dans le cas où Régina décéderait avant lui. Ainsi, l'héritage est essentiellement partagé entre les quatre petits-enfants du couple. Plusieurs montants sont également légués à différentes personnes de l'entourage de Régina Goldschmidt, telles que des concierges de ses différentes propriétés ou encore des amis. Elle lègue également une somme d'argent à la Société philanthropique en mémoire de sa sœur Clara. Il est intéressant de noter qu'à la fin du document se trouve une liste de différents biens qu'elle lègue. S'y trouvent des bijoux, des œuvres d'art, des photographies...

Ce département du musée s'est aussi enrichi de plusieurs documents concernant la vie commerciale en Belgique à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Parmi eux, notons-le, celui concernant les grands magasins **À l'innovation**, daté d'octobre 1923³⁴, et qui complète les photographies, les cartes postales et une affiche que possède le musée sur ces magasins. *L'Innovation* fut fondé en 1897 par Julien Bernheim et son beau-frère Mathieu Meyer. Le premier magasin s'installa rue Neuve à Bruxelles. Il faut noter que 1923, date du document, correspond également à celle à laquelle Émile Bernheim, fils de Julien, devint directeur-général des magasins³⁵.

Le musée a également reçu deux documents

³² Don du baron et de la baronne Philippson – Inv. n° 14373.
³³ Information provenant du document lui-même – Inv. n° 14374.

³⁴ Don de Claude Umflat – Inv. n° 13245.
³⁵ Schreiber, J.-Ph., et Wulliger É., « Bernheim, Julien », dans Schreiber, J.-Ph. (dir.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique, Figures du judaïsme belge, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, 2002, pp. 51-52.

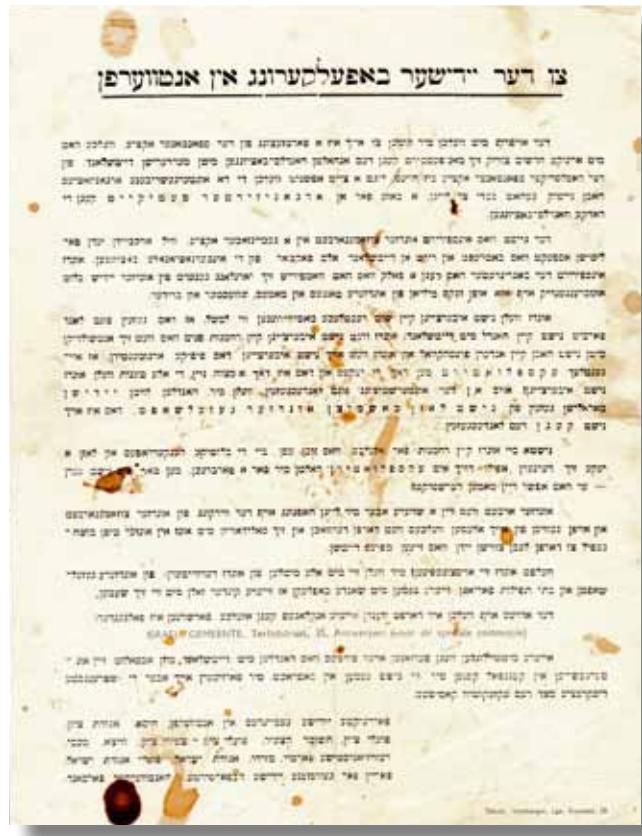
FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terrFERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

concernant **Hirsch & Co.** Cette maison de couture a été fondée en 1869 à Bruxelles, rue Neuve, par Lévi Hirsch (dit Léo) et son épouse Johanna Freudenberg, des Juifs d'origine allemande installés à Bruxelles. Les magasins Hirsch & Co vendirent dans un premier temps des tissus et des nouveautés avant de s'imposer dans le vêtement de luxe pour femmes et enfants. Ils s'implantèrent également en Allemagne et aux Pays-Bas. Le magasin cessa ses activités en 1962³⁶. Ces deux documents – une invitation et un catalogue de vêtements – semblent dater des années 1920. L'invitation informe les clients que la « collection de modèles en robes, manteaux, tailleur est prête ». L'accent y est également mis sur le fait

que la collection reprend les dernières nouveautés de la mode parisienne. Le catalogue présente quant à lui la collection et montre les robes, les manteaux, les déshabillés, les trousseaux et les linge de table. Le dessin est identique sur la couverture et sur l'invitation. Il a été réalisé par un artiste appelé Storanouites. Il s'inscrit bien dans la veine des dessins publicitaires des années 20³⁷.

³⁶ Pouillard, V., *Hirsch & Cie, Bruxelles, 1869-1962*, Bruxelles, 1962, p. 9.

³⁷ Don de M.-L. Bernard – Inv. n°. 13253 et 13254.



FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

Nous avons acheté un pamphlet en yiddish datant de la fin des années 1940 appelant au boycott du commerce avec l'Allemagne. Ce document édité par la communauté juive d'Anvers a pour titre *Tsu der yiddisher bafkelung in Antwerp* (À la population juive d'Anvers). De nombreuses organisations l'ont signé, appelant à couper les relations commerciales avec l'« Allemagne meurtrière ». La proclamation explique également que ceux qui fourniraient les Allemands ou commerçaient autrement avec eux seraient éjectés de la communauté juive et des synagogues, que leur nom tomberait en disgrâce et que leurs enfants auraient à subir la honte d'appartenir à leur famille³⁸.

Messieurs Léon Bialek et Georges Rojtma ont donné au musée un cahier d'écolier de 1942 provenant de Charleroi. Ce cahier contient les résultats par trimestre des élèves de l'école Corbaux à Charleroi pour l'année scolaire 1941-1942, au terme de laquelle 29 enfants

juifs furent exclus « légalement » de l'établissement³⁹. Dix d'entre eux mourront au camp de concentration d'Auschwitz. Ce cahier est à rapprocher de plusieurs documents provenant de nos collections et notamment d'une lettre envoyée par le bourgmestre de Charleroi de la part de la *Kreiskommandantur* aux directeurs et directrices des écoles de sa ville. On peut y lire que les élèves juifs échappant à l'obligation scolaire ne pourront plus fréquenter les écoles non juives à moins d'autorisation du chef de l'administration militaire. Si des élèves juifs venaient à être trouvés dans ces écoles, ils seraient punis, de même que les directeurs des établissements les ayant accueillis⁴⁰. Ce cahier est actuellement intégré à l'exposition permanente du MJB, où on le trouve dans la salle consacrée à la Shoah.

MANUSCRITS

Le musée a acquis plusieurs documents concernant Émile Ouverleaux. Né en 1846 et décédé en 1929, ce dernier, orientaliste réputé, était conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique. Il publia en 1885 l'une des toutes premières études scientifiques sur la présence juive en Belgique. Bien que n'étant pas juif, il étudia également les stèles funéraires qui constituent l'un des témoignages importants de la présence juive en Belgique. Ses travaux font preuve d'un esprit scientifique rigoureux dépourvus de préjugés sur les Juifs⁴¹.

Deux cahiers manuscrits d'Émile Ouverleaux sont entrés dans les collections. Le premier, titré *Juifs de Belgique*, date de 1882. Il y est question des familles juives des villes de Gand, Liège, Maastricht, Luxembourg et Anvers.

Dans la première partie de ce cahier se trouvent des extraits, copiés et annotés par Ouverleaux, du registre intitulé *Familles juives, 1808-1827* de l'état civil de la Ville de Gand. Comme d'autres, ce registre a été créé en application du décret impérial de Napoléon I^{er} du 20 juillet 1808 imposant aux Juifs d'adopter un nom de famille et un prénom fixes et « d'en faire la déclaration par-devant l'officier de l'état civil de la commune où ils sont domiciliés »⁴². L'article 3 du décret précise que les noms de ville et les noms issus de

39 Don de Léon Bialek et Georges Rojtma - inv. n°14074.

40 Inv. n° 03300.

41 Schreiber, J.-Ph., et Pierret, Ph., *Orientalisme et études juives à la fin du XIX^e siècle : Le manuscrit d'Émile Ouverleaux*, Bruxelles, 2004.

42 *Bulletin des lois 1808*. Décret impérial du 20 juillet 1808 concernant les juifs qui n'ont pas de nom de famille et de prénom fixe.

38 Achat à la maison de vente Kedem – Inv. n°13986.

Nom de famille	Nom de prénom	Noms anciens des juifs	Profession ou qualité	Lieu de naissance	Pays, département ou canton	Âge à date de mariage	Nom adopté	Prénom adopté	Indication de origine, de noms d'ancêtres juifs, le cas échéant un prénom comme prénom d'épouse
1. ^e	Leidde	Juda Saul	rabbin	Grand-Schœn	Silésie	68 ans	Kornitz	Juda	Leide
1. ^e		Jean Abraham Levy	magasinier	Horsen	Bruxelles	39 ans	Schlesberg	Anne	
2. ^e		Philippe Isaac Levy	id.	Horsen	id	35 ans	id	Philippe	
1. ^e		Alexandre Levy	id.	id.	id	28 ans	id	Alexandre	
3. ^e		Daniel Levy	marchand, coiffeur	Bergen	Bruxelles	44 ans	Rosenboom	Simeon	
1. ^e		Hertogs Jacobs	marchand	Amsterdam	Bruxelles & Halle	68 ans	Hertogs	Jacques	
1. ^e		Samuel Hertogs	marchand	id.	id.	55 ans	Hertogs	Solomon	
1. ^e		Isaac Hertogs	id.	Eyden	Canton de Hasselt	37 ans	id	Isidore	
3. ^e		Elman Hertogs	id.	id.	id.	25 ans	id	Elton	
1. ^e		Samson Hertogs	id.	Amsterdam	Bruxelles & Halle	49 ans	Mosca	Samson	
6. ^e		Ferdinand Hertogs	fil ouvrier de fond de magasin	Hertogenbosch	Bruxelles	6 oct. 1888	Hertogs	Ferdinand	Wolfgang
1. ^e		Sara Hertogs	id.	Empernont	id	26 juin 1790	id	Sara	
7. ^e		Simon Hertogs	fil ouvrier de fond de magasin	id	id	26 juin 1793	id	Simon	
1. ^e		Ferdéric Hertogs	id.	Eyden	Canton de Hasselt	8 juin 1796	id	Ferdéric	
8. ^e		Isaac Nida	fil ouvrier de fond de magasin	Empernont	Bruxelles	14 juin 1796	Mosca	Isaac	
1. ^e		Henriette Nida	fil ouvrier de fond de magasin	Eyden	Canton de Hasselt	19 juin 1796	id	Henriette	

FERDINAND SCHIRREN, *Le balayeur de neige*, Bruxelles, 1902, terr

l'Ancien Testament ne seront pas autorisés. En ce qui concerne les prénoms, les Juifs doivent également se soumettre à la loi du XI Germinal obligeant les parents à donner à leurs enfants des prénoms en usage dans les différents calendriers ou des noms de personnages connus de l'histoire ancienne. Ces extraits fournissent de nombreuses informations sur les membres de la communauté juive de Gand. Les anciens noms des Juifs côtoient les nouveaux qu'ils ont dû adopter pour se conformer au décret mais également leurs dates de naissance, les compositions familiales, les origines géographiques des membres, leur âge et le nombre d'années pendant lesquelles ils ont vécu à Gand. On trouve également une liste des métiers des chefs de famille juives de Gand, ainsi qu'une description de la répartition géographique des Juifs dans les différents quartiers de la ville.

Le reste du carnet propose des tableaux récapitulant les informations que l'on trouvait pour la ville de Gand. Les villes concernées sont les villes de Liège, de Maastricht, de Luxembourg et d'Anvers⁴³.

Le deuxième carnet est également composé de notes et de documents sur les Juifs de Belgique. Cet ouvrage a été acquis par hasard par Itzhak Sperling lors d'une vente publique en 1964 et a été mis en dépôt par son épouse au Musée Juif de Belgique en 2012⁴⁴.

Il comprend deux parties. La première est formée de notes prises par Ouerleaux aux archives de la Ville de Bruxelles. Elle témoigne d'une enquête démographique menée sur base des registres des décès. L'historien s'intéresse aussi aux textes législatifs s'appliquant aux Juifs. Ces notes permettent d'appréhender l'histoire des Juifs de Belgique de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle. Dans la seconde partie du carnet se trouvent des reproductions de stèles funéraires et des relevés des épitaphes. Elles contiennent par exemple la transcription de dix-neuf tombes établies entre 1804 et 1828 au cimetière de la Porte de Louvain, dont les édifices furent détruits en 1889 afin d'utiliser la

43 Don de Robert Hertog – Inv. n°14174.

44 Don d'Eliane Sperling-Lewin – Inv. n° 14175.

pierre pour faire des pavés⁴⁵. Ce cahier a été étudié en profondeur dans l'ouvrage de Jean-Philippe Schreiber et Philippe Pierret *Orientalisme et études juives à la fin du XIX^e siècle, le manuscrit d'Émile Ouverleaux*.

Ces deux cahiers ont également été présentés dans le cadre de l'exposition temporaire *La Maison des vivants*. Enfin, les derniers documents acquis concernant Émile Ouverleaux sont des lettres autographes du grand rabbin Israël Levi qui lui sont adressées. Au nombre de 8, elles datent d'entre 1884 et 1897⁴⁶. Dans plusieurs de ces lettres, Israël Levi parle des honoraires perçus par Ouverleaux pour des articles dans la *Revue des Études Juives* ainsi que de la quittance de la cotisation⁴⁷ pour la *Société des Etudes Juives*. Dans une autre lettre, Lévi s'inquiète des problèmes de santé d'Ouverleaux et vante ses talents scientifiques⁴⁸.

FAIRE-PART

Le musée a acquis plusieurs faire-part, dont celui annonçant le décès de **Léon Errera**, le 2 août 1905 à Uccle⁴⁹. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique et chevalier de l'Ordre de Léopold, l'intéressé appartenait à la grande famille juive de banquiers Errera. Grand esprit de son temps, il a connu Victor Hugo et correspondu avec Charles Darwin. Il prit également la défense des Juifs de Russie et de Roumanie et rédigea un pamphlet intitulé *Les Juifs en Russie ? Extermination ou Émancipation*⁵⁰. Notre musée possède entre autres son certificat d'initiation religieuse⁵¹ daté de 1871 et délivré par le rabbin E.A. Astruc ainsi que plusieurs autres écrits dont le livre intitulé *Les massacres de Kichinev* qui fut publié à Bruxelles en 1903⁵².

Le musée a également acheté le faire-part de décès de **Mary Paine**, épouse de Fernand Bischoffsheim⁵³.

⁴⁵ Schreiber, J.-Ph., et Bourla-Errera, M., « Errera Léo », dans Schreiber, J.-Ph.(dir.), *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique, Figures du judaïsme belge, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, 2002, pp. 96-97.

⁴⁶ Achat maison de Vente Morel de Westgaver – Inv. n° 14312-14317, 14408-14409.

⁴⁷ Achat maison de vente Morel de Westgaver – Inv. n° 14315,14316.

⁴⁸ Achat maison de vente Morel de Westgaver – Inv. n° 14317.

⁴⁹ Achat chez Delcampe – Inv. n° 13988.

⁵⁰ Schreiber, J.-Ph., et Bourla-Errera, M., « Errera, Léop-Abram », 2002, pp. 51-52.

⁵¹ Don Milantia Errera. Inv. n° 03553.

⁵² Don Madame R. Glorie. Inv. n° 00553.

⁵³ Achat chez Delcampe – Inv. n°14287.

Ce dernier fonda avec son beau-frère Maurice de Hirsch la banque F. Bischoffsheim et de Hirsch⁵⁴.

Dans un autre registre, le musée a fait l'acquisition du faire-part de mariage **d'Isabelle Goldschmidt avec Paul Errera**⁵⁵. Isabelle Errera dont notre musée possède un portrait photographique fut une grande collectionneuse d'art, une mécène, mais également une scientifique, puisqu'on lui doit plusieurs ouvrages sur l'art et sur les textiles.

AFFICHES

Cinq affiches sont venues compléter le département affiches du musée. Parmi elles, l'une d'elles annonce une conférence **d'Abba Kovner** à Montevideo en Uruguay en 1955 à l'initiative du Hachomer Hatsair. Abba Kovner (1918-1987) est un poète, écrivain et partisan juif né à Sébastopol en Ukraine. Il immigrâ avec sa famille à Vilnius en Lituanie, où il y étudia à l'école hébraïque ainsi qu'à l'École des Arts. C'est durant ses études qu'il devint membre actif du mouvement Hachomer Hatsair. L'affiche insiste sur le fait qu'il est un des héros du ghetto⁵⁶. En effet, Kovner réussit à s'échapper avec plusieurs amis du ghetto de Vilnius et y retourna au début de l'année 1942. Kovner est également l'un des fondateurs, avec Yitzhak Wittenberg, de la *Fareynikte Partizaner Organizatsye*, un des premiers groupes armés à prendre forme dans un ghetto sous l'occupation allemande.

VARIA

Le musée a également reçu deux belles boîtes à cigares de Benedictus⁵⁷. Elles sont à mettre en relation avec la remarquable affiche des marchands et fabricants de cigares Benedictus & Pinkhof qui est présentée dans notre exposition permanente⁵⁸. Cette entreprise de cigares fut fondée par Isaac Benedictus vers 1847. À ses débuts, Benedictus établit un magasin de papier, de fournitures de bureau et une fabrique de cigarette. Son fils, Hartog, développa fortement l'entreprise familiale. D'autres enfants d'Isaac s'associeront à la famille Pinkhof, ce qui permit la formation de la firme Benedictus & Pinkhof⁵⁹.

⁵⁴ Schreiber, J.-Ph., « Ferdinand-Raphaël Bischoffsheim, dans Schreiber, J.-Ph. (dir.), 2002, p. 57.

⁵⁵ Achat chez Delcampe – Inv. n° 14290.

⁵⁶ Don de Claude Umflat – Inv. n°13934.

⁵⁷ Don de Fernande Frankson – Inv. n°13271-13272.

⁵⁸ Inv. n° 03071.

⁵⁹ Schreiber, J.-Ph., « Benedictus, Isaac», dans Schreiber, J.-Ph. (dir.), 2002, p. 47.

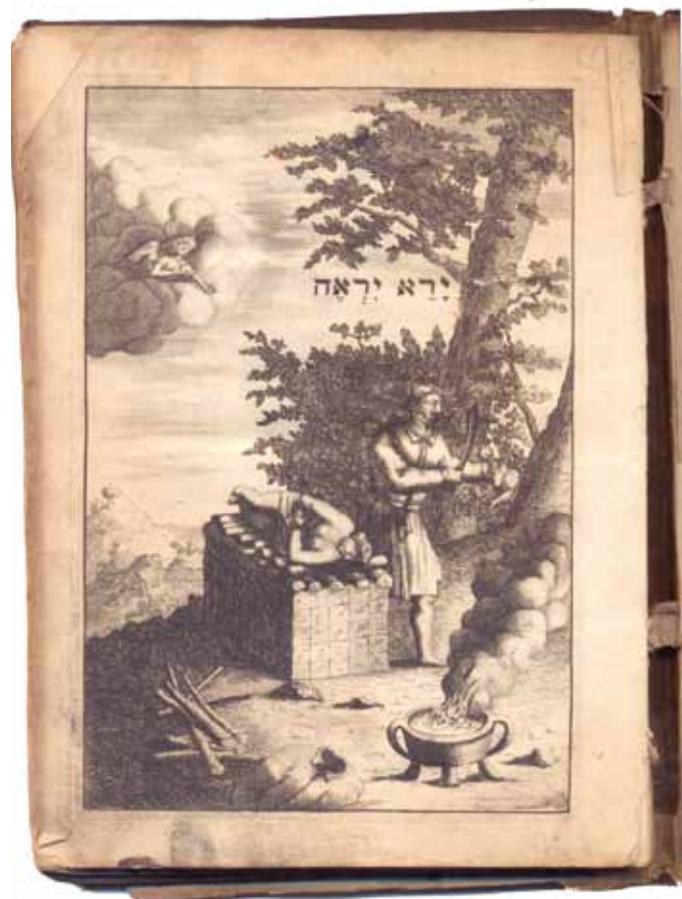
LIVRES

Douze livres sont entrées dans notre réserve précieuse. Le plus ancien et le plus important est intitulé *Et Kets* (La fin des temps)⁶⁰. Imprimé à Amsterdam en 1710 par Shlomo Props, il est dû à la plume du poète, écrivain, médecin, le rabbin Isaacs Viva, alias Isaac Hayim Cantarini (1622-1723) de Padoue. Il comporte une belle gravure représentant le sacrifice d'Isaak.

LISTE DES DONATEURS

(Les donateurs sont pour la plupart belges. Nous comptons aussi des donateurs français et néerlandais.)

Els Anstadt (Amsterdam)
 Marcel Apsel
 Archives de la Ville de Bruxelles
 ASF Berlin
 Sylvain Berkowitch
 Marie-Laurence Bernard
 Léon Bialek
 Georges Blau-Turner
 Consistoire Central Israélite de Bruxelles
 Jacob Cohn
 Nelly Couronné
 Sarah Deutsch-Schnek
 Cercle Ben Gourion
 Madame Errera – Fink
 Luc Fischer
 Fernande Frankson
 Timm Fritjof
 Fredy Goldberg en souvenir de Monsieur et Madame Jacques Grimberg
 Marga Grünberg (Amsterdam)
 Manfred Grünberg (Amsterdam)
 Robert Hertog
 Vve Pinkas Kahlenberg
 Richard Kenigsman
 Julien Klener
 Christel & Manfred Lammel
 Liliane Legley-Wulfowicz
 Éditions Letzalem
 SD Levy
 Robin Lissak
 Teddy Magnus
 Manchester Jewish Museum
 Maurice Melviez



Monique Pazolis (France)
 baron et baronne Alain Philippson
 Adam Richard
 Georges Rojtman (2013)
 Gérard Silvain
 Roland Smit
 Roland Smits
 Zahava Seewald
 Philippe Shulman
 Eliane Sperling-Lewin
 Claude Umflat
 Willy Wolsztajn
 Thea Zucker



DÉPÔTS

Dépôt Consistoire Central Israélite de Belgique
 Dépôt Vlaamse Overheid/Kunsten en Erfgoed Brussel

⁶⁰ Don Communauté Israélite Orthodoxe, Bruxelles. Inv. n° 13631.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

Fragments biographiques au cœur de la Grande Guerre.

L'apport des archives administratives à l'histoire familiale de Gershon Enoch Treger (1891-1944/1945)

Anne Cherton

Conseillère scientifique

Introduction

« Notre époque redécouvre avec effroi et stupeur l'horreur de la Grande Guerre, que d'autres horreurs avaient presque fait oublier¹ »

En cette année commémorative du début de la Grande Guerre, nous nous proposons de présenter un fonds de famille reçu le 8 mars 2005 de Madame Charlotte Jeger-Treger et de Monsieur Bernard Treger² contenant des archives, des photographies et des médailles de Gershon Enoch Treger, volontaire de la Première Guerre. L'objectif est de retracer la trajectoire de cette personne et de sa famille à partir des traces écrites et des objets donnés au Musée Juif de Belgique, complétés par les fragments dispersés dans les archives administratives : aux Archives Générales du Royaume Service de la Police des Etrangers, aux Archives du Musée de l'Armée à Evere, aux Archives du Service aux Victimes de la Guerre.

Gershon Enoch Treger est né le 2 octobre 1891 à Isbitza (sic), à l'époque en Russie, actuellement en

Pologne³. Fils d'Israël Treger (né en 1841) et de Mirla Pinkel (née en 1846) tous deux d'Isbitza, il arrive en Belgique en 1910, d'après le « Registre des Juifs», le 13 décembre 1912 dans son dossier de la Police des Etrangers aux Archives Générales du Royaume⁴. Il s'installe à Anvers rue Van Immerseelstz, n°10. En 1913, il obtient un passeport belge pour l'intérieur, remplaçant celui délivré à Isbitza le 2 février 1910, suivant les renseignements transmis par le vice-consul de Russie à Anvers⁵.

Les documents de son dossier personnel conservés aux archives du Musée de l'Armée à Evere⁶ permettent de suivre de façon détaillée toutes les étapes de la vie militaire du caporal Treger. Il s'engage volontairement dans l'armée à Anvers le 6 août 1914 « s'y conduisit vaillamment » et « a servi avec honneur »⁷. Il est affecté au 3^e Régiment des Volontaires avant d'être intégré au 6^e

³ Izbica, Pologne, voïvodie de Lublin, Powiat Krasnystaw. Un *shtetl*- bourgade juive y existait au XVII^e siècle et en 1827, on y dénombre 407 habitants. La population juive s'élève à 3019 personnes en 1897. Isbitza devient un centre hassidique réputé à la fin du XIX^e siècle. La localité passe sous domination russe en 1863 avant de redevenir polonaise après la Première Guerre mondiale. Sh. SPECTOR, *The Encyclopedia of Jewish Life Before and during the Holocaust*, New York, 2001, p. 554.

⁴ AGR, Administration de la sécurité publique, Service de la police des étrangers, dossier individuel 1020695, doc 56 et 72-74.

⁵ *Idem*, doc 70 et 72-74.

⁶ Archives du Musée de l'Armée, *Human General Ressource* (HGR), Caserne d'Evere, bloc 6c, dossier matricule n° 59036.

⁷ AGR, *Idem*, doc 13 et 59.

¹ E. JÜNGER, « Introduction », in J. HERVIER, *Journaux de Guerre*, I, 1914-18, Paris, 2008, p. X, Bibliothèque de La Pléiade, n° 540.

² Voir *Dernières acquisitions*, dans *Bulletin trimestriel du Musée Juif de Belgique*, vol. 16, n° 2, avril-juin 2005, p. 7.

de Ligne le 15 octobre 1914⁸. En août 1914, pendant la bataille de la Marne, l'armée belge sort de son camp retranché pour attaquer les positions allemandes. Après avoir franchi la Dyle, le 6^e de Ligne ayant comme axe de mouvement la route de Haecht à Bruxelles, se porte à l'attaque. Les régiments opèrent sous des feux très meurtriers et s'élancent vers les positions ennemis. Malgré tous les efforts, ils ne parviennent pas à déboucher sur la rive sud du canal de Malines. Le 26 août, au soir, la retraite générale est ordonnée et les régiments vont occuper le secteur du fort de Broechem. Le 6^e de Ligne occupe le secteur de Ramscappelle en 1914 et le 18 août, il livre combats à Aarschot et à Werchter avant de se replier sur le réduit national à Anvers. Le régiment participe à la sortie des 25 et 26 août et combat dans les environs de Boortmeerbeek et Over-de-Vaart. Du 9 au 12 septembre, une seconde sortie est effectuée et le régiment parvient d'abord à refouler l'ennemi de Wesemael, Rotselaar et de Putkapel, et à reprendre le 10 septembre Wijgmaal. Il progresse encore le 11, mais subit une contre-attaque l'obligeant à reculer et à perdre Wesemael. Durant la dernière semaine de septembre et la première semaine d'octobre 1914, le régiment participe à la défense du réduit national où il est placé en première position. Le 8 octobre, le régiment quitte Anvers et se retire derrière l'Yser. Le 14 octobre il défend Nieuport.

Le 1^{er} octobre 1914, Gershon Treger est nommé caporal⁹. En octobre 1914, la situation est désespérée et le 28, sur ordre du roi Albert 1^{er}, les vannes du vieil Yser sont ouvertes afin de permettre à la marée haute de se répandre au nord-est de l'Yser canalisé, noyant la rive gauche de l'Yser et transformant ainsi Dixmude en presqu'île. Le 26 octobre 1914, Gershon y est grièvement blessé. Soigné en Angleterre à l'hôpital militaire de Manchester du 28 octobre au 9 novembre 1914, il est ensuite transféré le lendemain au Blackpool Hospital (Lancashire) d'où il sort le 5 mars 1915 avant d'être dirigé via Folkestone vers Calais où il arrive le lendemain. Il retourne en France à Pihen (-lès-Guînes) au dépôt de la 5^e DA où il est versé au 3^e Chasseur à pied. A partir du 23 mars 1915, il obtient un congé sans solde qu'il passe à Londres¹⁰ et où il rejoint Mathilde Eisenberg. Ils s'y marient le 3 juin 1915. Le 8 mai 1916, il est déclaré inapte à tout service militaire.

Après-guerre, il est décoré de plusieurs médailles détaillées ci-après et acquiert le 15 décembre 1924 la grande naturalisation « avec dispensation de tous frais pour le récompenser de ses services rendus à la

Belgique » ; les diverses attestations sont présentes dans le dossier des Archives Générales du Royaume¹¹. Le 8 avril 1915, il est proposé pour la réforme et déclaré par la commission de révision n° 2 le 24 janvier 1916 « *inapte de tout service militaire* ». Il est à nouveau dirigé vers Calais, au camp de Ruchard, puis à Venon. La décision est entérinée par la Commission de révision de Paris où il est envoyé en congé sans solde ; le 3 août 1916, il est déclaré « *impropres à toutes les armes et à tous les services* ». Le 10 septembre 1916, il rentre à Londres en congé sans solde. Enfin, il est licencié pour réforme le 1^{er} septembre 1918. L'arrêté 11940 du 1^{er} novembre 1921 annonce le licenciement définitif du caporal Treger à partir du 1^{er} septembre 1918 avec indemnité annuelle de 630 francs, portée à 1170 francs le 1 mars 1919, fixée à 1701 francs à dater du 1^{er} janvier 1920 pour « infirmités contractées pendant sa présence sous les armes »¹².

Le dossier de la Police des étrangers conservé aux Archives Générales du Royaume¹³ contient essentiellement la demande de naturalisation de Mathilde, mais également de nombreux détails très précis sur la famille. La demande officielle de naturalisation ordinaire est introduite le 23 décembre 1927. Mathilde fournit alors différents documents officiels auxquels sont joints les rapports de la Sûreté Publique, du Parquet de la Cour d'appel de Bruxelles, d'instances officielles....

Une note du 3 mars 1927 répond à la question du statut des Russes hors de Russie à l'époque : « *La loi soviétique ne permet pas aux citoyens russes soviétiques de conserver aucun lien d'allégeance avec leur ancienne patrie dans le cas où ils acquièrent un autre statut... Sont privées du droit de cité russe les personnes ayant séjourné à l'étranger plus de cinq années sans interruption* »¹⁴. Mathilde a donc perdu sa nationalité russe, mais « comme elle s'engage à payer les droits d'enregistrement en matière de naturalisation »¹⁵ et qu'elle est de bonne conduite, cette demande est affichée en bonne et due forme aux portes de l'hôtel de ville d'Anvers du 26 février au 12 mars 1927¹⁶.

Grâce à ces documents, notamment à une lettre manuscrite et un formulaire de 25 questions émanant du commissariat de police d'Anvers, on peut retracer

11 AGR, *Idem*, doc 22.

12 Ankylose à peu près complète de l'index droit avec atrophie de l'avant-bras droit, anévrisme artérioso-veineux du creux poplité gauche, bronchite chronique simple. Archives du Musée de l'Armée, *Idem*.

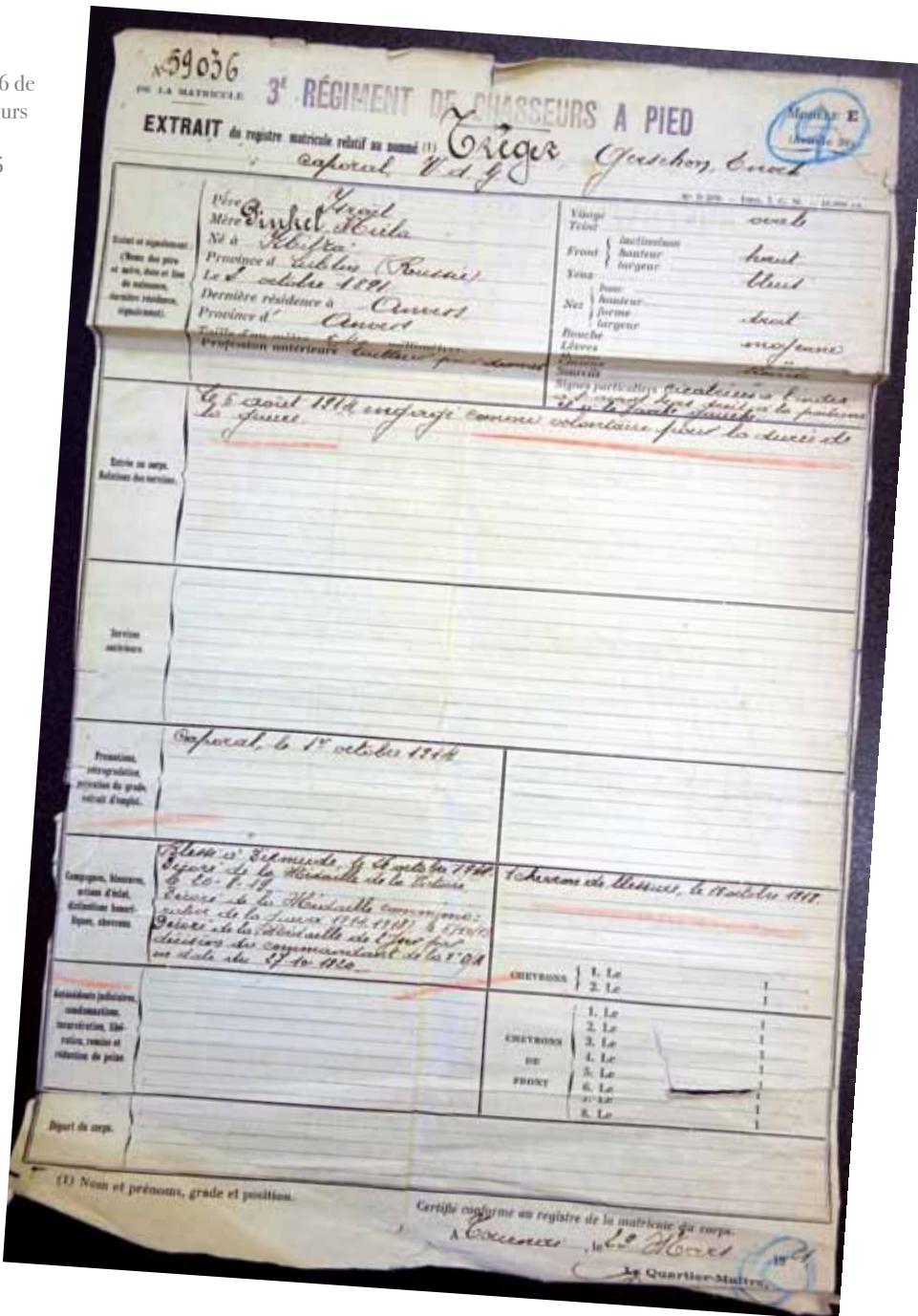
13 AGR, Administration de la sécurité publique, Service de la police des étrangers, dossier individuel 1020695.

14 AGR, *Idem*, doc 11.

15 AGR, *Idem*, doc 14.

16 AGR, *Idem*, doc 11.

Extrait du registre matricule relatif au nommé Treger Gerhon Enoch n° 59036 de la matricule du 3^{ème} Régiment de Chasseurs à pied, Tournai, le 29 mars 1921.
MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215



son parcours : Mathilde Eisenberg est née en Russie le 14 février 1891¹⁷, fille de Miloch et de Tauba Herman, tous deux décédés, originaires d'Isbitza et Lublin¹⁸.

Mathilde arrive en Belgique dans le courant du mois de mai 1914 pour « rejoindre son fiancé M. Treger et procéder à son mariage ». Malheureusement la guerre éclate et Gershon se porte volontaire. « La guerre éclata et je suis heureuse et fière de pouvoir dire que j'ai poussée et donnée (sic) mon plein consentiment (sic) à mon futur mari, de s'engager comme volontaire

de guerre à l'armée belge ; lui étant russe à cet instant et n'étant pas à même de rejoindre sa patrie pour porter les armes et défendre son sol natal. Pendant le sinistre, je me suis réfugiée à Londres »¹⁹. Leur mariage y est célébré le 3 juin 1915. « *Après un rappel d'environ 6 mois, mon mari fut définitivement déclaré inapte le 8 mai 1916, et nous avons résidé à Londres jusqu'au 1^{er} mai 1919, date de notre retour en Belgique* »²⁰. Dans la capitale anglaise, « elle était favorablement notée », sans

17 D'après elle « Pologne russe » AGR, *Idem*, doc 17.
18 AGR, *Idem*, doc 37-38.

19 AGR, *Idem.*, doc 17.
20 AGR, *Ibidem*.



Carte de feu-Vuurkaart 1914-1918 délivrée au Caporal Gershon Treger avec photographie, sans date.
MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

casier judiciaire²¹. Une demande de l'Administration de la Sûreté Publique à New Scotland Yard précise le 2 mai 1927 « que rien n'est connu au préjudice de cette personne »²². Ils vivent alors à Anvers (Laast Provintiestraat, n°147, puis rue Mercator, n°6) et elle exerce la profession de négociante. « L'invalidité de mon mari ne lui permettant plus de continuer sa profession antérieure de tailleur (*d'habits*), ..., au moyen d'un petit négoce et de sa pension, il pourvoit dans les besoins (*sic*) de moi et de nos quatre enfants »²³. Un premier enfant, Régine, naît le 11 avril 1915 à Londres et trois autres à Anvers : Mariette, le 16 août 1920, Max, le 26 juin 1922 et Marcelle, le 25 juillet 1923. Des extraits d'actes de naissance de Max et de Marcelle sont joints au dossier²⁴.

Gershon obtient la grande naturalisation en décembre 1924 et ses enfants deviennent citoyens belges par voie de conséquence. Mathilde espère donc que la grande naturalisation lui sera octroyée « sans frais, pour services rendus au pays par son mari », mais elle doit bientôt déchanter et opter pour la naturalisation ordinaire²⁵ vu le coût de la grande

naturalisation. Les lenteurs administratives et les multiples enquêtes retardent la décision d'accéder à cette demande. Le 11 mai 1929, Gershon adresse alors une requête au Roi dans laquelle il se présente « comme grand invalide avec la croix de Chevalier de Léopold II »²⁶.

Le fonds conservé au Musée Juif de Belgique²⁷ se compose de huit médailles, d'une photographie de Gershon avec quatre de ses médailles réalisée par Photo Joseph Rue Mercator à Anvers, et d'une enveloppe contenant des documents: son extrait du registre matricule de l'armée où il était caporal, sa carte de feu-Vuurkaart 1914-1918 du Royaume de Belgique, avec photographie, délivrée à Gershon Treger²⁸, un formulaire pour reconnaissance d'invalidité adressé à l'Organisation Nationale des Invalides de Guerre précisant que G. Treger a 70% d'invalidité, la photocopie de son laissez-passer de grand invalide de guerre daté de septembre 1940, la notification d'octroi

26 AGR, *Idem*, doc 30.

27 MJB, Archives, Fonds Gershon Treger, boîte 215.

28 Comme caporal, il a servi durant la campagne 1914-1918 du 6-8-1914 au 9-10-1914 au 3^e régiment de chasseurs à pied et du 10-10-1914 au 25-10-1914 au 6^e régiment de ligne. 2 chevrons de front + 6, 1 blessure et 6 distinctions honorifiques de guerre : Officier de l'Ordre de Léopold avec palme, Croix de Guerre avec palme, Croix de l'Yser, Médaille du Combattant volontaire, Médaille commémorative de la Guerre 1914-1918, Médaille de la Victoire.

21 AGR, *Idem*, doc 8.

22 AGR, *Idem*, doc 45.

23 AGR, *Idem*, doc 17.

24 AGR, *Idem*, doc 54 et 55.

25 AGR, *Idem*, doc 19.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

de la médaille de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme du 28 juillet 1937, sa carte d'identité belge avec photographie et avec cachet rouge Jood-Juif délivrée à Anvers le 5 juin 1936²⁹, la photocopie de l'autorisation délivrée par l'occupant de son exemption du port de l'étoile et la photocopie de son inscription au Registre des Juifs d'Anvers.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

Description des médailles présentes dans le fonds³⁰ :

MÉDAILLE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

Médaille ruban bleu et noir avec macaron noir et bleu et une palme argentée ; une couronne puis la devise » l'Union fait la force » avec le lion belge au centre d'une croix. Au verso, le monogramme « A ».

CROIX DE GUERRE 1914-1918 AVEC PALME EN BRONZE

Croix en bronze créée en octobre 1915 et remise aux militaires pour acte de courage devant l'ennemi. Avec une palme en bronze avec la lettre « A » pour une citation à l'ordre du jour de l'Armée.

²⁹ Avec un cachet supplémentaire : « A satisfait à ses obligations de milice ».

³⁰ *Les décorations belges officielles de la Première Guerre Mondiale*, textes d'H. MEERSCHAERT, <http://www.medals.be>.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

LA MÉDAILLE DE L'YSER 1914-1918

Médaille décernée aux membres des Forces armées belges qui faisaient partie de l'armée combattant le long de l'Yser entre le 17 et le 31 octobre 1914. Elle a été aussi être attribuée à des ressortissants étrangers, aux membres de forces militaires alliées. Elle est circulaire en bronze, surmontée d'un petit médaillon émaillé en vert. L'avant porte un homme nu casqué tenant une lance et en relief « 17 au 31 octobre 1914 ». Sur le médaillon émaillé, l'inscription en relief « YSER ». Le revers s'orne d'un lion blessé et de l'inscription en relief « YSER » ; dans le médaillon supérieur, la couronne royale belge au-dessus du monogramme du roi Albert 1^{er}.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

LA CROIX DU FEU 1914-1918

Croix de bronze aux branches courtes créée en février 1934. Un rectangle central sur l'avant porte une guirlande de lauriers, l'image en relief d'un champ de bataille désert avec au premier plan un casque sur une baïonnette ; au second plan vers la gauche, une petite colline avec un canon ; en haut à droite, le soleil perçant des nuages. Au revers, une branche de laurier qui s'étend en diagonale du coin inférieur gauche jusqu'au coin supérieur droit et scindée horizontalement par l'inscription en relief sur deux lignes en latin « SALUS PATRIAEE SUPREMA LEX » (Le salut de la Nation est notre ultime devoir). Dans le coin supérieur gauche, une couronne royale à partir de laquelle sept rayons s'étendent vers le bas, dans le coin inférieur droit, les millésimes superposés « 1914 » et « 1918 », en bas à gauche juste sous la tige de la branche de laurier, le nom de l'artiste « A. Rombaut ». Une palme argentée avec le monogramme « A », du roi Albert 1^{er}.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

MÉDAILLE DU COMBATTANT VOLONTAIRE 1914-1918

Médaille décernée pour l'engagement volontaire et le service dans une unité combattante en zone dangereuse pour une période d'au minimum six mois. Cette médaille en bronze fut créée en juin 1930 et est surmontée d'une excroissance en forme de croissant lui donnant une forme à peu près ovale. L'avers montre les profils de deux volontaires, l'un de 1830, l'autre avec le casque de 1914-18. Au revers : «VOLUNTARIIS PATRIA MEMOR» et au centre, les millésimes 1914-1918.

MÉDAILLE INTERALLIÉE DE LA VICTOIRE 1914-1948

La version belge de la médaille interalliée de la Victoire est une médaille circulaire de bronze doré. Son avers porte la Victoire ailée se tenant debout sur le sommet d'un globe terrestre partiellement visible, bras ouverts et ailes déployées, regardant vers le bas et tenant en sa main droite une épée, dans sa main gauche, une couronne de lauriers. Sur le revers, se trouvent, superposées sur une couronne de lauriers, les armoiries des Alliés représentées dans le sens horaire, la Troisième République française, les États-Unis, l'Empire du Japon, les royaumes de Grèce, du Brésil, de Serbie, du Portugal, d'Italie et du Royaume-Uni ; au centre se situent les petites armoiries royales de la Belgique. Le long du rebord de la médaille, le texte circulaire bilingue en relief, en français et en néerlandais « LA GRANDE GUERRE POUR LA CIVILISATION » / « DE GROOTE OORLOG TOT DE BESCHAVING ».



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

**MÉDAILLE BELGE COMMÉMORATIVE DE LA GUERRE
1914-1918**

Médaille de forme triangulaire arrondie en bronze. Sur l'avers, au centre d'un cercle le profil gauche de la tête casquée d'un soldat ornée de lauriers. De part et d'autre du cercle central, en bas, les millésimes «1914» et «1918». Dans la pointe supérieure, l'image en relief d'un lion rampant, une branche de laurier à sa droite, une branche de chêne à sa gauche. Le revers porte, sous une couronne flanquée des mêmes branches que le lion de l'avers, l'inscription bilingue « MEDAILLE COMMEMORATIVE / DE LA CAMPAGNE / 1914-1918 / HERDENKINGS MEDAILLE / VAN DEN VELDTOCHT ». Auteur : E. J .D.e B R e m a e c k e r.



MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

DÉCORATION DU TRAVAIL DE 2^E CLASSE

Médaille suspendue à un ruban aux couleurs de la Belgique ; une couronne, Union professionnelle. *Beroepsvereniging* dans une mandorle au centre d'une croix émaillée bleue.



Portrait en uniforme de Gershon Enoch Treger avec médailles réalisé par Photojoseph, rue Mercator 4 à Anvers, sans date.
MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

Dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale

Le 19 décembre 1940, la famille Treger se déclare au Registre des Juifs de la commune d'Anvers. Les fiches de Gershon et de Mathilde sont signées par Régina. Ils résident Mercator 6 à Anvers et Gershon est signalé sans profession. Sur sa fiche la mention « Oorlog Invalided » est biffée³¹. Par son dossier conservé au Service des Victimes de la Guerre, on apprend qu'il exerce le métier de coiffeur, que Max travaille comme ouvrier diamantaire et Mariette comme sténotypiste. Régina, la sœur aînée a épousé Jacob Kornitzer. Un document du 15 décembre 1948 décrit le parcours de Max de 1942 à 1944 : après avoir été arrêté le 14 août 1942, il est interné pour motif racial et contraint au travail obligatoire pour la construction du Mur de l'Atlantique, d'abord à Boulogne et ensuite à Dannes; il figure dans les listes de salaires établies par quinzaine de la firme Julius Berger durant la période du 1^{er} août 1942 au 20 avril 1944³², date à laquelle il est libéré par les Américains³³. Une attestation du Ministère de la Santé Publique et de la Famille du 2 juin 1964 déclare que le mobilier de la famille a été vidé par l'autorité occupante dans le cadre de la « Möbelaktion » le 23 juin 1944³⁴.

Le 3 septembre 1943, Mathilda Eisenberg, Régina et son mari, Mariette et Marcelle Treger sont arrêtés à Anvers et internés à Malines du 4 septembre 1943 au 30 septembre 1943³⁵. Gershon, lui, est arrêté par la Gestapo à Anvers, le 31 juillet 1944 et est interné au camp de rassemblement de Malines du 31 juillet au 31 octobre 1944 avant d'être déporté. Un courrier daté du 6 mars 1964 de L. Nagel, avocat allemand, précise que « Monsieur Treger était un sujet belge, ancien combattant de la Guerre 1914-1918 et il est seulement déporté en 1944, vu que les Belges n'ont pas été déportés avant 1944 »³⁶.

Mathilde Eisenberg, Régine et son mari, Marcelle, et Mariette ont été déportés par le XXII^e convoi, B du 20 septembre 1943. Gershon Treger est parti avec le XXVI^e et dernier convoi du 31 juillet 1944. À l'exception de Max, tous les membres de la famille ont été assassinés à Auschwitz. Dès sa libération, il entame les recherches pour connaître le sort des autres membres de sa famille et obtenir pour eux et lui-même, le statut de prisonniers politiques³⁷.

Gershon Treger illustre bien une « vie classique d'israélite », fier de sa nationalité belge. « *La Grande Guerre est celle du temps d'une cristallisation symbolique très forte du don de soi à la nation dans l'union sacrée dont il ne faut pas prendre les aspects rhétoriques pour des métaphores* »³⁸. Malgré son engagement pour la Belgique dans la certitude de la primauté de son identité nationale durant la Première Guerre mondiale, il perd la vie, victime du statut de juif, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous espérons que ces fragments biographiques extraits des archives familiales et administratives offriront certaines clés supplémentaires à une meilleure lecture de la trajectoire d'une famille et par là à l'histoire de notre temps.

31 MJB, Archives, Registre des Juifs.

32 La construction du Mur de l'Atlantique attira la plupart des grosses firmes allemandes de travaux publics, dont la société berlinoise Julius Berger. D. BARJOT, *L'industrie française des travaux publics (1940-1945)*, dans *Histoire, économie et société*, 1992, 11^e année, n° 3, *Stratégie industrielles sous l'Occupation*, p. 423.

33 Service des Victimes de la Guerre, Dossiers personnels « SDR », SVG-d022273 et SVG-PP125356/7657 de Max Treger.

34 Idem, SVG-d089576 de Gershon Treger.

35 Idem, dossiers personnels « SDR » de ces personnes.

36 Idem, dossier personnel « SDR » SVG-d089576 de Gershon Treger.

37 Dossiers conservés au Service d'aide aux Victimes de la Guerre. Les dossiers SDR ont été établis par le Service de Documentation et de Recherches. Les dossiers PPAD concernent la reconnaissance nationale au statut de prisonnier politique.

38 A. BECKER et E. BLOCH, Marc Bloch. L'Histoire, la Guerre, la Résistance, Paris Gallimard, 2006, p. XLVII.



Carte d'identité belge délivrée à Anvers à Gershon Treger avec photographie et avec cachet rouge Jood-Juif délivrée à Anvers le 5 juin 1936. Avec un cachet supplémentaire : « A satisfait à ses obligations de milice ».

MJB, Archives, Fonds Treger, boîte 215

SOURCES CONSULTÉES

AGR, Administration de la sécurité publique, Service de la police des étrangers, dossier individuel 1020695

Archives du Musée de l'Armée (Human General Ressource (HGR), Caserne d'Evere, bloc 6c, dossier matricule n° 59036

Service des Victimes de la Guerre :

Dossiers personnels « SDR »

SVG-d089576 de Gershon Treger, SVG-d085221 de Mathilda Eisenberg,

SVG-d089577 de Marcelle Treger,

SVG-d089578 de Mariette Treger,

SVG-d089579 de Régina Treger,

SVG-d022273 de Max Treger

Dossiers « statut d'ayant droit de Prisonnier Politique »

SVG-PPAD55626/8242 de Gershon Treger,

SVG-PPAD55630/11400 de Mathilda Eisenberg,

SVG-PPAD55627/9513 de Marcelle Treger,

SVG-PPAD55628/9512 de Mariette Treger,

SVG-PPAD55631/11399 de Régina Treger,

SVG-PP125356/7657 de Max Treger

MJB, Archives, carton 215

MJB, Archives, Registre des Juifs

Pas de notice biographique dans J.-Ph. SCHREIBER et alii,

Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge. XIX^e-XX^e siècles, Bruxelles, 2002.



Voyageurs de la Russie et de la Pologne, visitant l'Hotel Canada à Anvers, Détail.
Publication de l'Ocean Ferry, Collection des Amis de la Red Star Line, Anvers.

Le « colporteur, le profiteur et le bolchévique »

Trois visions du juif étranger en Belgique marquées par la Première Guerre mondiale et la Révolution russe.

Yasmina Zian

Historienne

Depuis sa création, la Belgique connaît différentes vagues d'immigration juive. À partir des années 1880, des étrangers venant de Russie¹ s'ajoutent à ceux de France, de Hollande, d'Allemagne, du Luxembourg et d'Angleterre.²

Qu'ont fait ces étrangers³ en Belgique ? Ont-ils été bien accueillis ? Quelle était l'attitude des fonctionnaires de la Police des Étrangers ? Comment les percevaient-ils ? Est-ce que la Première Guerre mondiale marque une rupture dans la perception du « Juif étranger » ?

Cet article tentera de répondre à ces interrogations à l'aide de trois parcours qui illustrent l'évolution de la figure du « juif immigré » dans les dossiers de la Police des Étrangers.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, la Police des Étrangers ainsi que ses archives seront présentées.

1 L'immigration russe est notamment anti-tsariste: Ph. DESTATTE, « L'émigration russe antitsariste en Belgique », dans les Actes du Colloque Victor Serge, n° spécial de *Socialisme*, n°226-227, juillet-octobre 1991, pp. 273-279.

2 F. CAESTECKER et F. TORSTEN, « East European Jewish migrants and settlers in Belgium, 1880-1914 : a transatlantic perspective », *East European Jewish Affairs*, 40 : 3, 2010, pp. 261-284.

3 Par « étranger », nous comprenons toutes les personnes habitant en Belgique et n'ayant pas la nationalité belge.

La Police des Étrangers (PE) ou comment la Belgique contrôle-t-elle ses étrangers

La Police des Étrangers a pour but de surveiller tous les étrangers se trouvant en Belgique afin d'évaluer leur potentielle dangerosité et de les expulser si nécessaire.⁴

Cette dangerosité peut s'exprimer de plusieurs façons : cela peut être un danger économique (par ex. : les colporteurs travaillant sans autorisation) ou politique (par ex. : les potentiels terroristes). Cependant, ce ne sont pas les seules raisons qui amènent la PE à suspecter un étranger : sa moralité est également prise en compte.

4 La Police des Etrangers est un organe de la Sureté Publique. Ses archives sont consultables dans les bâtiments des Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Sur la Police des Etrangers : F. CAESTECKER, F. STRUBBE et P.-A. TALLIER, *Les dossiers individuels des étrangers produits par la Sûreté publique (Police des étrangers) 1835-1943, Jalons de recherche*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, s.d. J.-Ph. SCHREIBER et J.-L. SLACHMUYLDER, « L'immigration des Juifs en Belgique, 1840-1890 : analyse des données issues des dossiers de la Police des Etrangers », *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 108-1997, pp. 43-54. F. NEZER, La Sûreté publique belge face aux Tsiganes étrangers (1858-1914), Presses Universitaires de Louvain, 2011. Sur les expulsions : N. COUPAIN, « L'expulsion des étrangers en Belgique (1830-1914) », *BTNG-RBHC*, t. XXXIII, Bruxelles, 2003, p. 5-48.

C'est pourquoi la PE cherche à avoir accès aux casiers judiciaires et à savoir si les étrangers ont rempli leurs obligations militaires. Deux éléments qui attestent, selon la PE, la moralité de l'étranger.

C'est donc lors de son inscription à la commune que l'étranger est enregistré pour la première fois. Il doit se rendre ensuite au commissariat de police afin de remplir une *fiche de renseignements*. Cette dernière contient une série d'informations telle que l'arrivée en Belgique, la date et le lieu de naissance, le nom, le nom des parents de l'étranger... Dans chaque dossier d'étranger, il y a donc au minimum cette pièce. Au fur et à mesure de la présence de l'étranger en Belgique, s'ajoutent d'autres pièces : des actes de naissances, de mariages et de décès. Mais les pièces les plus intéressantes sont les procès-verbaux de la police, la correspondance entre les fonctionnaires de l'État à propos de l'étranger dans laquelle leur zèle plus ou moins prononcé pour la surveillance de l'étranger se manifeste. Il arrive également que l'étranger produise lui-même des pièces. C'est le cas lors d'une demande de naturalisation. Pour la période qui nous intéresse et qui recouvre les trente premières années du 20^{ème} siècle, nous avons par exemple retrouvé une série de lettres d'étrangers accusés d'avoir collaboré avec l'occupant allemand et témoignant par écrit de leur patriotisme belge pendant le conflit.

La Police des Étrangers surveille donc les étrangers, enregistre leurs activités et déplacements et les expulse quand elle les juge dangereux. Grâce à ces archives, il est possible de suivre la vie de ces étrangers, mais aussi d'interpréter le comportement de cet organe de la Sureté Publique vis-à-vis des étrangers d'origine juive.⁵

« Négociant en cigarettes, juif, ayant quitté la Russie à la suite des persécutions »⁶

Suger⁷ arrive en Belgique en 1904. Sa femme et ses quatre enfants le rejoindront un an et demi plus tard. D'après le rapport de la police de Rotterdam, Suger a quitté Odessa à la suite de persécutions. En effet, le pogrom de Kichinev, perpétré en 1903, a dû influer sur sa fuite. Déjà depuis le début des années 1880, la situation

5 L'utilissons de la formule « d'origine juive » est justifiée par le fait que nous intégrons dans ce groupe des personnes qui peut-être ne se considéraient pas comme étant juives.

6 Lettre envoyée par le bureau central de la Police de Rotterdam à la PE. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 763 663.

7 Dans cet article, afin de respecter l'anonymat des étrangers, nous n'utiliserons que leur prénom.

des juifs dans ces régions était de plus en plus critique. Il y avait déjà eu des pogroms en Russie et Ukraine dans les années 1881-1882 suivies de lois discriminatoires et finalement des expulsions de Moscou en 1891.⁸

En 1906, la famille de Suger est au complet et s'installe à Anvers. Le cinquième enfant y naîtra alors que Suger occupe la profession de marchand et que sa femme est sans emploi. Ensemble, la famille arrive à Bruxelles en 1908 après avoir habité à Borgerhout⁹. À Bruxelles, ils choisissent de vivre à Anderlecht dans le quartier de Cureghem où logeaient déjà beaucoup d'étrangers d'origine juive. Ce quartier comportait un orphelinat israélite pour fille¹⁰ et était le lieu de rencontre et d'organisation juive d'Europe de l'Est. C'est dans ce contexte qu'en 1911, un oratoire est installé provisoirement rue Gevaert par des dissidents de la jeune¹¹ Communauté Aschkenaz-Polen dite Orthodoxe.¹² Afin de faire reconnaître leur nouvelle synagogue qui porte le nom de *Maschzika-Thora*, ils envoient une pétition au ministre de la Justice.¹³

En 1914 alors que la guerre n'a pas encore éclaté, Chaïm, le fils ainé de Suger décède. Peu de temps après, la famille s'exile en Hollande afin de fuir l'occupation. Ils reviendront en Belgique en 1920 et Suger travaillera à l'Hôtel Canada à Anvers au service des émigrants et pour le compte de la *Red Star Line*.

À travers les pièces de ce dossier, il apparaît que cette famille n'a pas eu de difficultés à s'installer en Belgique. Pour cet aspect, ce dossier est représentatif de la politique de la PE avant le conflit mondial. Cependant pour beaucoup de colporteurs, la vie n'a pas été si facile. C'est par exemple le cas de Bernard, un colporteur hollandais arrivé à Anvers en 1892.¹⁴

8 J.-Ph. SCHREIBER, *L'immigration juive en Belgique du moyen âge à la Première Guerre mondiale*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1996, p. 105.

9 De plus en plus de juifs orthodoxes s'installeront à Borgerhout comme l'atteste la reconnaissance d'une communauté orthodoxe dans cette ville en 1913. J.-Ph. SCHREIBER, *L'immigration juive en Belgique...* Op. Cit., p. 148.

10 Situé au n° 15 rue Auguste Gevaert.

11 La Communauté Aschkénaz-Polen avait été reconnue par arrêté royal en juin 1910.

12 Copie d'une lettre du CCIB au Ministère de la Justice, 1^{er} mai 1911. AGR, SPF Justice, Service des Cultes et de la Laïcité. Dossiers du Culte Israélite, farde 114.

13 Lettre de l'Oratoire de la Machzika-Thora au Ministère de la Justice, 12 octobre 1911. Ibid.

14 AGR, Police des Étrangers, dossier individuel, n° 540 684. 15 Rapport de la Police de Bruxelles, le 9 janvier 1893. Ibid.



Archives générales du Royaume. Ministère de la Justice.
Police des Etrangers. Dossier individuel d'étranger no. 922 600.

D'après l'enquête de la PE, Bernard « gagne peu de chose, il se trouve dans une situation de fortune voisine à la misère »¹⁵. Les fonctionnaires de la commune lui remettent alors une feuille de route « valable pour huit jours à l'effet de quitter le pays par la frontière de son choix. »¹⁶ Bernard vient alors accompagné d'un ami dans les bureaux de la PE pour protester contre son expulsion. Cet ami veut se porter garant. Le fonctionnaire écrit un compte rendu favorable de l'entrevue avec Bernard mais, le chef de la PE réaffirme son premier choix : « Le rapport d'Anderlecht du 26 janvier confirme celui qui nous engage à renvoyer cet étranger. Il appartient à une catégorie de gens qui nous a déjà causé bien des ennuis. »¹⁷

Bernard quitte donc la Belgique, mais il semble que les décisions de la PE ne l'empêchent pas de revenir s'installer deux ans plus tard à Cureghem. Malgré la rupture de ban, il se permet d'envoyer une lettre à la PE pour se plaindre du comportement du commissaire d'Anderlecht : ce dernier, explique Bernard, aurait menacé sa femme d'expulsion alors qu'elle lui demandait son appui dans un

¹⁶ Lettre de l'Administration de la Sûreté Publique adressée au Commissaire de police d'Anderlecht, le 21 janvier 1893. AGR, Police des Étrangers, dossier d'étranger n°540 684.

¹⁷ Correspondance entre fonctionnaires de la PE. AGR, Police des Étrangers, dossier d'étranger n°540 684.

conflit de voisinage. Après s'être indigné, Bernard termine avec ces mots : « Je demande à votre excellence aide et protection. »¹⁸ Ce témoignage est assez percutant parce qu'il montre que l'étranger, bien qu'il n'ait pas respecté la loi, se sent suffisamment en confiance et même légitime pour se plaindre du comportement d'un agent de l'ordre.

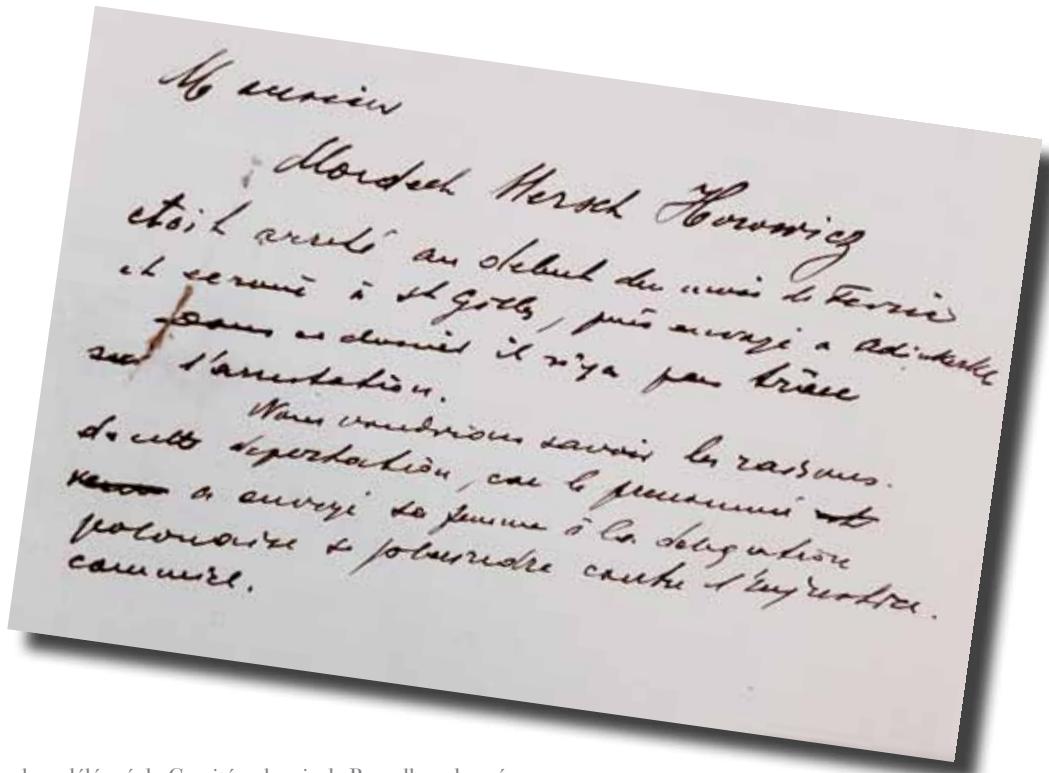
« J'ai installé, en 1915, un magasin rue des plantes n°18 à Saint-Josse-ten-Noode¹⁹, où je vendais des cigarettes, des cigarettes et du savon »²⁰

Pendant la guerre, la PE produit très peu de documents. Son secteur travaille au ralenti. Parfois, on retrouve des pièces dans les dossiers d'étrangers signalant des échanges d'informations avec l'occupant : « Réquisitoire sous officier allemand. Disposition des autorités

¹⁸ Lettre écrite en néerlandais : « Nu vraag ik u Eedele Minister om van u Eedele Hulp daar in te mogen hebben ». Traduction en français faite par le bureau de la Police des Etrangers. Lettre de Bernard adressée au Ministre (sans préciser lequel) le 24 septembre 1900, AGR, Police des Étrangers, dossier d'étranger n°540 684.

¹⁹ Il s'agit d'une commune bruxelloise.

²⁰ Pro Justitia du 24 janvier 1919. AGR, Police des Étrangers, dossier d'étranger n° 927 744.



Lettre de Kascher, délégué du Comité polonais de Bruxelles adressée à la PE le 15 février 1919. Archives générales du Royaume. Ministère de la Justice. Police des Etrangers. Dossier individuel d'étranger no. 927 744.

allemandes »²¹, ou encore « Satisfait verbalement à une demande de la Kommandatur rue de Louvain »²². Aucune archive n'indique cependant les raisons de ces demandes de renseignements. Pourquoi les Allemands avaient-ils besoin de ces informations ? Quelles ont été les conséquences pour les étrangers concernés ? Soit autant de questions qui restent jusqu'aujourd'hui sans réponses.

Cependant si la PE a produit peu de documents pendant la guerre, ses fonctionnaires seront très productifs lors des premières années d'après-guerre : beaucoup d'enquêtes sont menées afin d'identifier les étrangers ayant collaboré avec l'occupant. Généralement, l'étranger suspect est arrêtée et reste en prison quelques mois le temps que le jugement soit prononcé. Durant cette période de doute et de crainte, la version de l'étranger est entendue par le biais, soit de lettres destinées au chef de la PE, soit d'interviews menées par la police.

C'est ainsi que Mordeck, originaire de Kowal (Pologne), se retrouve en février 1919 à la prison de

Saint-Gilles.²³ Dans les procès-verbaux de la police, il explique qu'il habite en Belgique depuis dix ans et qu'il est relieur de métier. Pendant la guerre, pour pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il a loué une chambre à un Allemand et ouvert un petit commerce. L'Allemand a logé durant sept mois chez lui, mais « il est parti parce que nous avions des discussions de temps en temps et que je lui disais que l'Allemand serait vaincu ». ²⁴ En 1916, alors qu'il vend des savons non autorisés, l'occupant décide de fermer son magasin. Il écrit alors à la Kommandatur et reçoit la permission de rouvrir son commerce. Dans son interview, il explique qu'en 1918 la maison dans laquelle se trouvait son magasin a été vendue. Il a donc déménagé et finalement fermé son magasin de peur de pillage lors de l'évacuation. Son récit ne lui a pas été d'une grande aide, mais il sera cependant relâché en mars, grâce à la délégation polonaise. Cette dernière a effectivement

²³ Il sera ensuite transféré à Adinkerke. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 927 744.

²⁴ Pro Justitia, 24 janvier 1919. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 927 744.

²⁵ Lettre de M. Kascher, délégué du Comité polonais de Bruxelles à la Sûreté Publique, s.d. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 927 744.

21 AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 875 507.
 22 AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 906 742.



Photographies de la famille de Suger jointes à un *Bulletin de Renseignements pour l'obtention d'un visa de passeport permettant au requérant de se fixer définitivement en Belgique*, fait le 3 février 1922. Archives générales du Royaume. Ministère de la Justice. Police des Etrangers. Dossier individuel d'étranger no. 763 663.

demandé à la Sûreté Publique les raisons de l'arrestation de Mordeck qui « a envoyé sa femme à la délégation polonaise se plaindre contre l'injustice commise »²⁵. Les délégués affirment que Mordeck a fait du commerce parce qu'il était dans la détresse et qu'il ne s'est point enrichi pendant cette période. Bien qu'un rapport de police ait dit le contraire, Mordeck va être jugé non coupable. Ici, la question n'est pas tellement de savoir s'il était coupable, d'ailleurs les archives ne suffisent pas à établir un jugement définitif. Ce qui est à relever dans ce cas-ci, c'est la crédibilité donnée aux délégués polonais par la PE. Est-ce que la PE donne autant de crédit aux délégués de chaque pays ? Est-ce que d'autres Polonais ont eu le soutien du consulat ?

Beaucoup d'étranger vont connaître le même sort que Mordeck : internement et relâchement suite au jugement. Parfois, les affaires débutent avec des dénonciations anonymes, mais généralement elles se terminent par un non-lieu. S'il ne semble pas que les jugements aient été plus durs envers les étrangers que les Belges, il est difficile de savoir si les étrangers (d'origine juive ou non) ont été plus souvent suspectés de collaboration pendant la période 1918-1921.

En tout cas, dès 1919, les inciviques belges d'origine étrangère payeront cher le coût de la méfiance inspirée par « l'étranger » : en juillet, une loi déposée par Émile Vandervelde²⁶ stipule qu'« est déchu de la qualité de Belge, le Belge par option ou par naturalisation qui a manqué grièvement à ses devoirs envers la Belgique ou ses Alliés pendant la guerre. »²⁷

Cette méfiance envers « les étrangers » ne fera qu'en s'accentuant pendant l'entre-deux-guerres avec la peur du communisme.

²⁶ Emile Vandervelde (1866-1938) homme politique socialiste et ministre de la Justice entre 1918-1921.

²⁷ Cité dans X. ROUSSEAU, L. VAN YPERSELE (dir.), *La patrie crie vengeance! La répression des inciviques belges au sortir de la guerre 1914-1918*, Édition Le Cri, coll. histoire, 2008, p. 200.

« L'individu retrouvé serait bien l'agent bolchéviste signalé au service de renseignement américain »²⁸

La peur du communisme bien présente en Belgique²⁹, transparaît dans les dossiers de la Police des Étrangers. Elle se manifeste par des enquêtes discrètes, mais répétées de la Brigade d'information de la Gendarmerie nationale et par une série de correspondance entre les fonctionnaires de la PE. L'histoire d'Adolphe en donne un bel exemple.

En 1920, les renseignements américains transmettent à la PE le signalement de quatre « agents bolchévistes » en possession de faux billets fabriqués en Russie et devant se rendre aux États-Unis d'Amérique afin d'y faire de la propagande. D'après un rapport de la Brigade d'information, Adolphe, arrivée en Belgique avant la guerre et venant de Lodz (Pologne), « pourrait bien être l'agent bolchéviste signalé »³⁰. Il sera emprisonné mais sera finalement libéré : le signalement correspond à son frère toujours domicilié en Allemagne.³¹

Malgré son relâchement, il continue régulièrement à être surveillé par la police et sera d'ailleurs expulsé en 1923 à cause de nombreuses disputes avec sa maîtresse, une prostituée qui l'entretient. Cette raison justifiant son expulsion a l'air d'être un prétexte. Dans cette recherche, c'est en effet, la première fois qu'une telle justification constitue un motif d'expulsion.

Trois temps, trois suspects : le colporteur, le profiteur et le communiste

À la lecture des archives de la PE, trois types de « juif étranger » dérangeant émergent. Avant la Première Guerre mondiale, le juif étranger est celui du « colporteur juif ». Cette figure, si elle reflète une part de réalité – il y a en effet depuis le XIX^e siècle beaucoup d'immigrants d'origine juive en Belgique qui pratiquent le colportage – elle renforce également « l'image du juif » qui est

28 Correspondance entre fonctionnaires de la PE. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 922 600.

29 M. SWENNEN, « Les mouvements anticomunistes dans les années 1920 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2059, n° 14 2010, pp. 5-51. Pour la période antérieure à la guerre: L. KEUNINGS, « Ordre Public et peur du rouge au XIX^e siècle. La police, les socialistes et les anarchistes à Bruxelles (1886-1914) », *BTNG-RBHC*, XXV, 1994-1995, 3-4, pp. 329-396.

30 Correspondance entre fonctionnaires de la PE. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 922 600.

31 AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 922 600.

véhiculée à cette époque : le juif roublard, arnaqueur, vendant des produits de mauvaise qualité... Cette idée a été par exemple retrouvée dans le dossier de Moïse, un colporteur hollandais. Dans une correspondance, un fonctionnaire de la PE écrit à propos d'une affaire d'engras chimique concernant Moïse :

« Tromper le monde sur la qualité ou la quantité de leur marchandise, c'est le délit que les colporteurs juifs commettent généralement et très couramment. (...) Une note du 9 mai dit que l'administration doit se montrer sévère à l'égard des trompeurs de la catégorie dont il s'agit parce qu'ils sont habiles. On peut ajouter sans crainte qu'ils récidiveront toujours. Du moment qu'un étranger de cette catégorie a encouru même conditionnellement une condamnation (...), il doit être considéré comme dangereux pour l'ordre. »³²

Ce type de citation n'apparaît pas souvent dans les dossiers lus pour notre recherche, mais le ton est donné. Si le fonctionnaire se permet de parler de cette façon alors que la constitution belge interdit la mention de l'appartenance religieuse dans des documents provenant de l'État, on peut s'imaginer que ces idées étaient répandues. Cependant, ce discours qu'on pourrait qualifier d'antisémite n'apparaît que pour les colporteurs. Il n'y a absolument aucune mesure discriminatoire prise envers tous les juifs. Cela illustre bien l'hostilité envers les juifs présente en Belgique à cette époque : c'est un sentiment latent et peut-être aussi auto-censuré, l'agent ne se permettant de faire de telle réflexion que lorsque l'étranger est déjà stigmatisé pour une autre raison que son appartenance religieuse.

La deuxième figure du « juif étranger » retrouvé dans les sources concernant la guerre, est liée au fait que l'étranger de manière générale, mais surtout le « Juif allemand » a collaboré avec l'occupant. Il faut dire que l'affaire Norden³³ n'aide pas à nuancer le discours traditionnel catholique du « Juif déicide et traître ». Certains Belges se jettent d'ailleurs sur cette affaire pour répandre des idées antisémites.³⁴

Comme déjà mentionné plus haut, les archives de la PE sont relativement muettes pour cette période, il faut attendre la libération pour que les dénonciations et les

32 Correspondance entre fonctionnaires de la PE. AGR, Police des Étrangers, dossier individuel n° 497 028.

33 Fritz Norden est un avocat allemand d'origine juive qui justifiera l'occupation allemande dans son ouvrage *La Belgique neutre et l'Allemagne*.

34 Suite à la parution du livre de Fritz Norden, *La Libre Belgique* diffusée en Belgique clandestinement écrit un article antisémite à propos de Norden. « Une saleté », *La Libre Belgique*, n° 49, octobre 1915.



Happy Jewish travelers from Russia and Poland, guests of the Red Star Line at the Canada^a Hotel, Antwerp

Publication de l’Ocean Ferry, Collection des Amis de la Red Star Line, Anvers.

enquêtes attestent de la peur de l’étranger collaborateur. Cependant durant la guerre, des articles de journaux font l’association entre le « juif » et le collaborateur/profiteur de guerre. Citons un passage publié dans *L’Indépendance Belge* à propos des contributions belges que le pays doit payer en Mark : « c’est là une ‘bédide³⁵ opération’ qui rapportera aux juifs qui nous oppriment une jolie somme chaque mois »³⁶.

Finalement dans les années 1920, il ressort des archives étudiées, l’image du « judéo-bolchévique ». La Révolution russe, même si elle n’a pas eu le soutien des socialistes belges qui s’en sont clairement dissociés, fait énormément peur. La nouvelle vague migratoire

en provenance de Pologne dans les années 1920³⁷ alimentera cette peur de l’invasion communiste (et juive). Cette peur de l’étranger ne se manifestera pas seulement à l’intérieur de la PE : le durcissement des lois de naturalisations témoigne pareillement de la volonté de différencier le Belge de l’étranger. Est-ce une répercussion normale après une expérience nationale douloureuse qu’était l’occupation ? Ils restent encore beaucoup de travail à l’historien pour trancher cette question. Mais ce qui est sûr, c’est que la définition du Belge a été accompagnée d’une distanciation avec l’étranger, et c’est l’étranger en a payé les frais.

³⁵ Très courant dans la presse antiallemande, l’imitation de l’accent germanique en français apparaît pour se moquer des Allemands. Par ‘bédide’ il faut alors comprendre ‘petite’.

³⁶ « Nouvelle contribution belge », *L’Indépendance Belge*, 10 décembre 1915, n° 292, Londres.

³⁷ À ce sujet, lire R. VAN DOORSLAER, *Enfants du ghetto : Juifs révolutionnaires en Belgique (1925-1940)*, Labor, 1997. A propos des étudiants juifs en Belgique pendant l’entre-deux-guerres: P. FALEK, « Une relation douce-amère », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 22 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2011.



Autopartrait. Huile sur toile, Marta Pollakova, Prague, 1925. Photo d'archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

La vie et l'œuvre de l'artiste peintre Marta Pollakova (1902 – 1965)

Jitka Mlsová Chmelíková

Historienne

L'émigration de la Tchécoslovaquie vers la Belgique au XX^e siècle n'a suscité aucune recherche historique majeure. Les Tchécoslovaques résidant en Belgique à cette époque ne représentaient qu'un groupe marginal. Néanmoins, nous trouvons parmi eux des personnalités extraordinaires qui ont enrichi la culture de ces deux pays. Leur vie et leurs réalisations reflètent les événements historiques survécus au cours de cette période en Europe. L'une d'entre elles est sans aucun doute l'artiste peintre Marta Pollakova.

Marta est née le 31 mai 1902 à Prague au sein d'une famille de la bourgeoisie juive tchèque. Un cadre de vie dont la culture lui a permis, dès son enfance, de faire la connaissance d'amis de la famille tels que l'éminent compositeur Gustave Mahler (1860-1911) et son épouse Alma Schindler (1879-1964) ou le célèbre peintre Alfons Mucha (1860-1939). Marta lui doit son intérêt pour l'art pictural. De 1919 à 1925, elle étudie à l'Académie des Arts de Prague.

De cette période, nous sommes parvenus principalement des pastels et des peintures à l'huile, des portraits de membres de la famille et d'amis. On trouve aussi une série de dessins illustrant des événements familiaux ainsi que ses premiers sujets juifs tels que la cérémonie de *bar-mitsva* ou des représentations de juifs Falashas d'Ethiopie.

Après avoir obtenu son diplôme en 1925, elle aspire à une carrière artistique berlinoise. Mais, au lieu de poursuivre, elle quitte Berlin, un an plus tard, pour rejoindre sa sœur Emma à Bruxelles et l'aider dans sa



Danseuse Tzigane. Huile sur toile endommagée, Marta Pollakova, Prague, 1922. Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Falachas discutant. Fusain, Marta Pollakova, Prague, 1928. Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Exemplaires des bijoux créés par Marta Pollakova.
Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

nouvelle entreprise « Paris Bijoux » afin d'y créer des bijoux de luxe dans le style « Haute couture ». (Annexe No. 4) Son talent en tant que créatrice de bijoux l'emporte vers des sommets qui lui permettront de faire de son activité son principal moyen de subsistance. Les nombreux magasins « Paris Bijoux » sont devenus, grâce à Marta, un endroit incontournable des égéries du monde artistique telles que les vedettes françaises de l'Opéra et des scènes parisiennes.

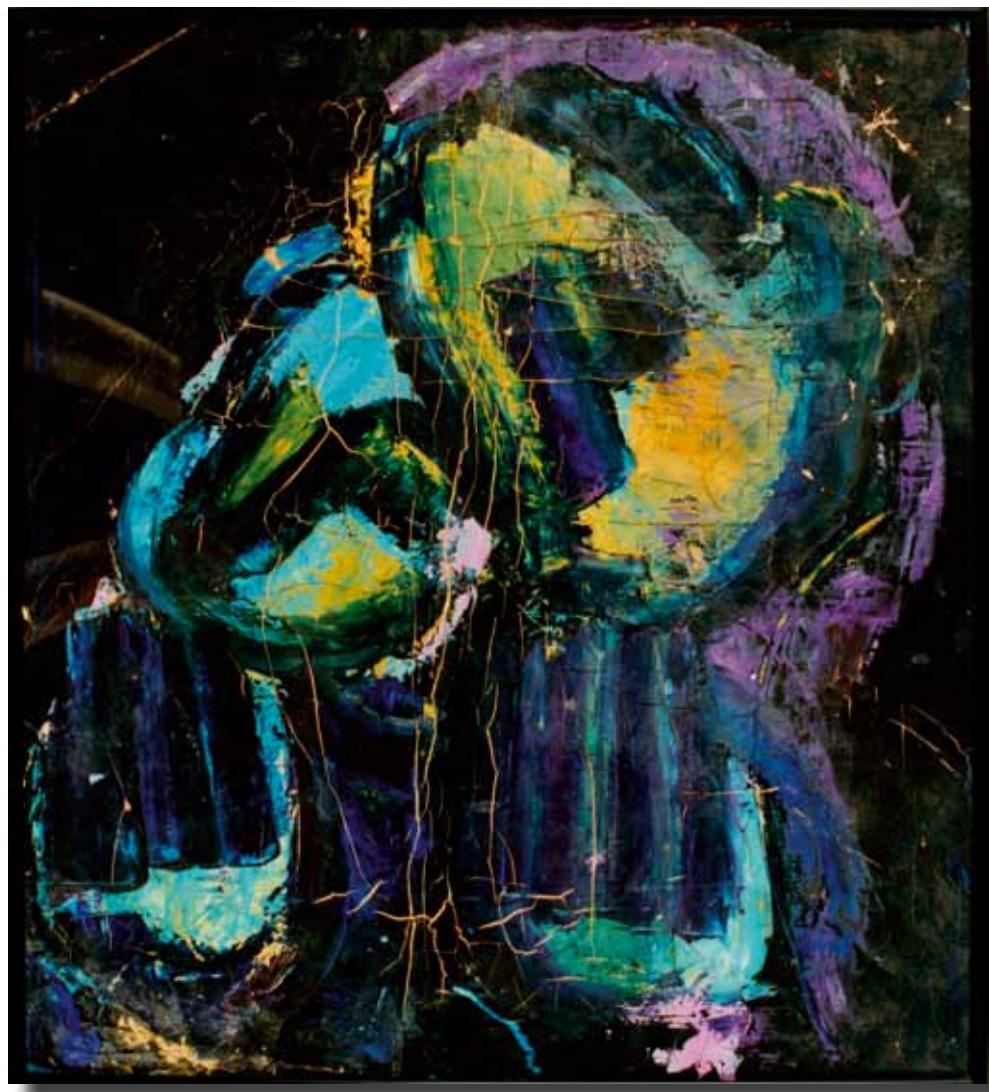
Sa passion pour les arts plastiques ne l'a jamais quittée ; elle n'a jamais abandonné la peinture même s'elle ne pouvait plus lui consacrer que peu de temps. Elle s'est entichée des rivages de la côte Belge où elle a trouvé de nouvelles inspirations. L'amitié qu'elle entretenait avec James Ensor et Edgard Tytgat n'y était pas étrangère.

Publicité pour l'entreprise « Paris Bijoux » à Bruxelles. Deuxième moitié des années 1920. Archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



C'est à travers la quête de la lumière divine et la recherche de moyens pour la capter que Marta et Ensor se sont rapprochés. Ils se sont rencontrés à Ostende en 1928 et leur amitié persistera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La nièce de Marta, Jana, raconte : « *Lorsque ma tante se rendait à Ostende où Emma avait aussi des magasins, elle disparaissait pour rejoindre James Ensor qui était un des peintres les plus réputés de Belgique. En quelque sorte il devint son père spirituel. Tous deux cherchaient la lumière, tous deux étaient des mystiques; ma tante était juive, il était chrétien. C'était une rencontre merveilleuse car Ensor était un ours mal léché. Il y avait entre Marta, Ensor et Mucha, un rapport unique.* »¹

¹ Aunt Marta and me, Tante Marta et moi. Film documentaire de Jiří Guryča, Bruxelles (2001). (<http://www.youtube.com/watch?v=Fj3CWeqnJm4>)



Deux enfants en prière. Huile sur toile, Marta Pollakova, Prague, 1928. Projet pour vitraux inspiré par la collaboration avec J. Ensor.
Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

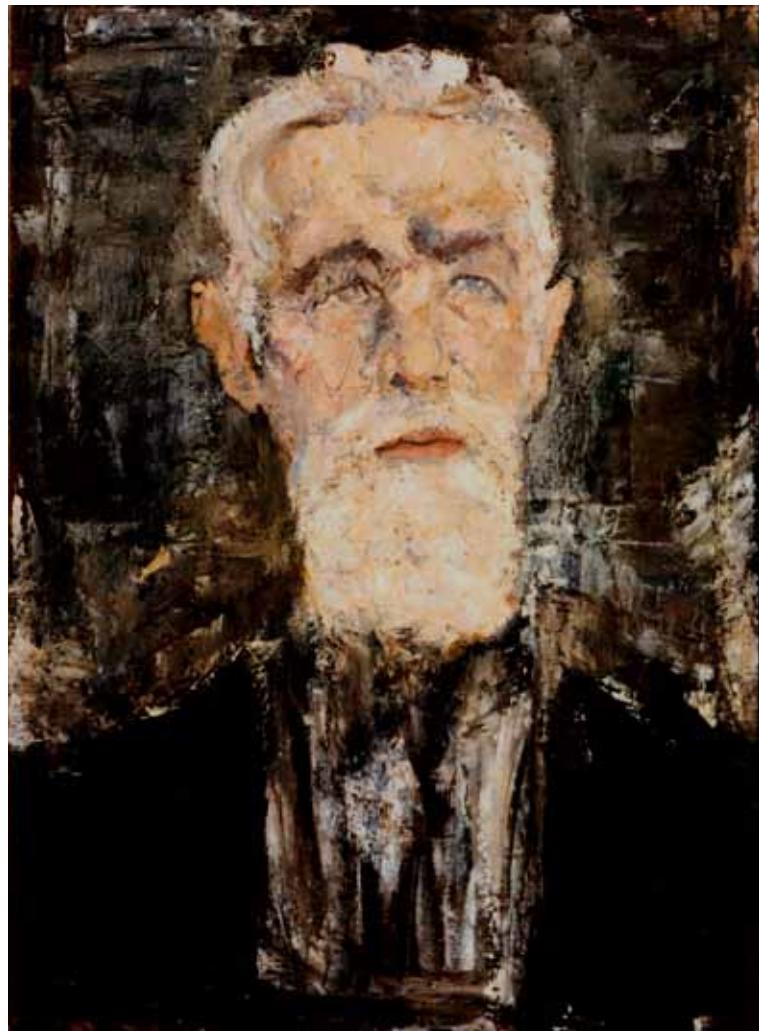
La vie privée de Marta fut marquée par la rupture d'avec son fiancé. De plus, dans les années 1930, à la mort du père de Marta, sa mère quitta Prague pour Bruxelles, laissant deux de ses trois filles et leur frère au pays. La faillite du ménage d'Emma, en 1937, a fortement rapproché Marta de sa petite nièce Jana, la fille d'Emma. Encore aujourd'hui Jana dit de sa tante « *Marta s'occupa de moi comme si elle avait été ma mère* »².

Marta était le lien qui rapprochait les membres de sa famille et ses amis, dispersés entre la Belgique et la Tchécoslovaquie. En 1938, elle s'est rendue pour la dernière fois à Prague. Là, le climat de peur

² Entretien avec Mme Jana Vanneste Pollakova, le 9 octobre 2012 à Bruxelles, archives de l'auteur de l'article.



Diaspora. Fusain, Marta Pollakova, Prague, 1938. Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Léon Meysmans. Huile sur toile, Marta Pollakova, Bruxelles, 1941.
Photo d'archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

et de désespoir précédent l'occupation allemande nazie l'a fortement perturbée. Son anxiété se reflète dans des dessins qu'elle intitulera plus tard « *Le chemin vers la mort* », « *Vers où allons-nous?* », « *Reviens Papa !* » ou « *Diaspora* ».

Après l'invasion de la Belgique en mai 1940, Marta s'enfuit avec sa famille, comme la plupart des Belges, vers la France. Après cinq semaines d'exode, tous reviendront à Bruxelles. Les nazis commencent à mettre en application les lois antiraciales et planifient la liquidation des Juifs. Marta n'a pas échappé au port humiliant de l'étoile jaune. Emma, avec la complicité d'une connaissance travaillant à la Légation Suisse, a pu, moyennant une énorme somme d'argent, offrir un mariage blanc à sa mère et à sa soeur en 1942. Grâce à ce subterfuge, elles ont pu trouver asile d'abord en Suisse et ce jusqu'en 1945. Peu avant sa fuite au

printemps 1942, Marta réalisait à sa propre demande, le portrait de l'ancien Vice-Président de la Chambre Nationale Belge : Léon Meysmans³.

Bien que Marta ait échappé au destin tragique de millions de Juifs européens, elle perdra 38 membres de sa famille. Le sort des autres victimes ne la laissa point indifférente. Elle utilisa la peinture et le dessin comme moyens d'expression pour faire face à sa douleur et son chagrin. La première série de pastels datant de 1945 - 1946, est assez sombre et terne. Elle représente des portraits anonymes et assez flous, souvent transpercés de traits obliques. On retrouve des tableaux similaires composés par Marta dans les années 1960.

³ Marta Pollakova. Curriculum Vitae. Archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Six enfants devant la mort. Huile sur toile, Marta Pollakova, Bruxelles, 1959. Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Marta Pollakova à Bruxelles, circa 1960.
Photo d'archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova,
Bruxelles.

Au total, plus ou moins 75 peintures à l'huile ont été sauvées. Certaines ont été irrémédiablement endommagées car durant la Seconde Guerre mondiale elles ont été enroulées et enterrées dans des cantines métalliques, au fond de vergers par des domestiques qui avaient été au service de la famille, soit en Tchécoslovaquie soit à Bruxelles.

Au début des années 1960, Marta Pollakova composa un certain nombre d'esquisses et de petites huiles sur carton en étalant la peinture en à-plats, puis en l'affinant avec une lame Gilette. A la lumière de ces images très colorées et lumineuses apparaissent de plus petits motifs naturels, des paysages, les reflets d'états d'âme de personnages oniriques faisant partie de ses souvenirs de jeunesse ou de prime enfance, souvent proches de l'abstraction⁴.

Marta Pollaková est issue d'une famille juive et assimilée. Pourtant, pendant la guerre, elle puise sa force dans sa foi qu'elle suit avec la plus fervente observance: n'omettant aucune fête religieuse juive, elle mange cachère. Elle consacre la quasi-totalité de son argent à l'achat d'arbres en Israël ou pour faire des dons aux œuvres caritatives, recherches médicales ou études Talmudiques. Emma, sa sœur, n'appréciait guère sa manière de gérer ses économies. Marta travaillera jusqu'à la fin de sa vie pour « Paris Bijoux », l'affaire commerciale d'Emma. La nièce de Marta nous dit à ce sujet : « *En contrepartie d'avoir sauvé les vies de leur mère et celle de ma tante Marta, maman a fixé le prix fort : elle devra dorénavant dédier tout son travail à la pérennité de « Paris Bijoux », avec un horaire tel qu'il ne lui restait plus un instant pour se consacrer à son art. De plus Marta partageait le peu de temps qu'il lui restait à soigner une mère atteinte d'une angine de poitrine qu'elle contracta alors qu'elle était encore à Prague.* »⁵

Marta était discrète et vivait modestement. De cette vie sacrifiée, elle n'aura qu'une agréable surprise : l'année 1961 avec une exposition à la Galerie Isy Brachot. La même année, Marta parle à l'émission « *Neufs millions* » à l'INR (ancêtre de la RTBF). En primeur, elle dénonce ce que personne n'osait dire publiquement : l holocauste et la souffrance des Juifs pendant la guerre 1939 - 1945. Ce documentaire et la réussite de l'exposition ont réveillé simultanément

⁴ I. Goldscheiderová, *Marta Pollakova. Peintures – Bijoux (1902 – 1965)*. Hôtel de ville de Bruxelles (28.10. - 21.11.1999) et Centre culturel tchèque de Belgique (28.10. – 5.12.1999). Archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

⁵ Aunt Marta and me, Tante Marta et moi. Film documentaire de Jiří Guryča, 2001. (<http://www.youtube.com/watch?v=Fj3CWeqnJm4>)



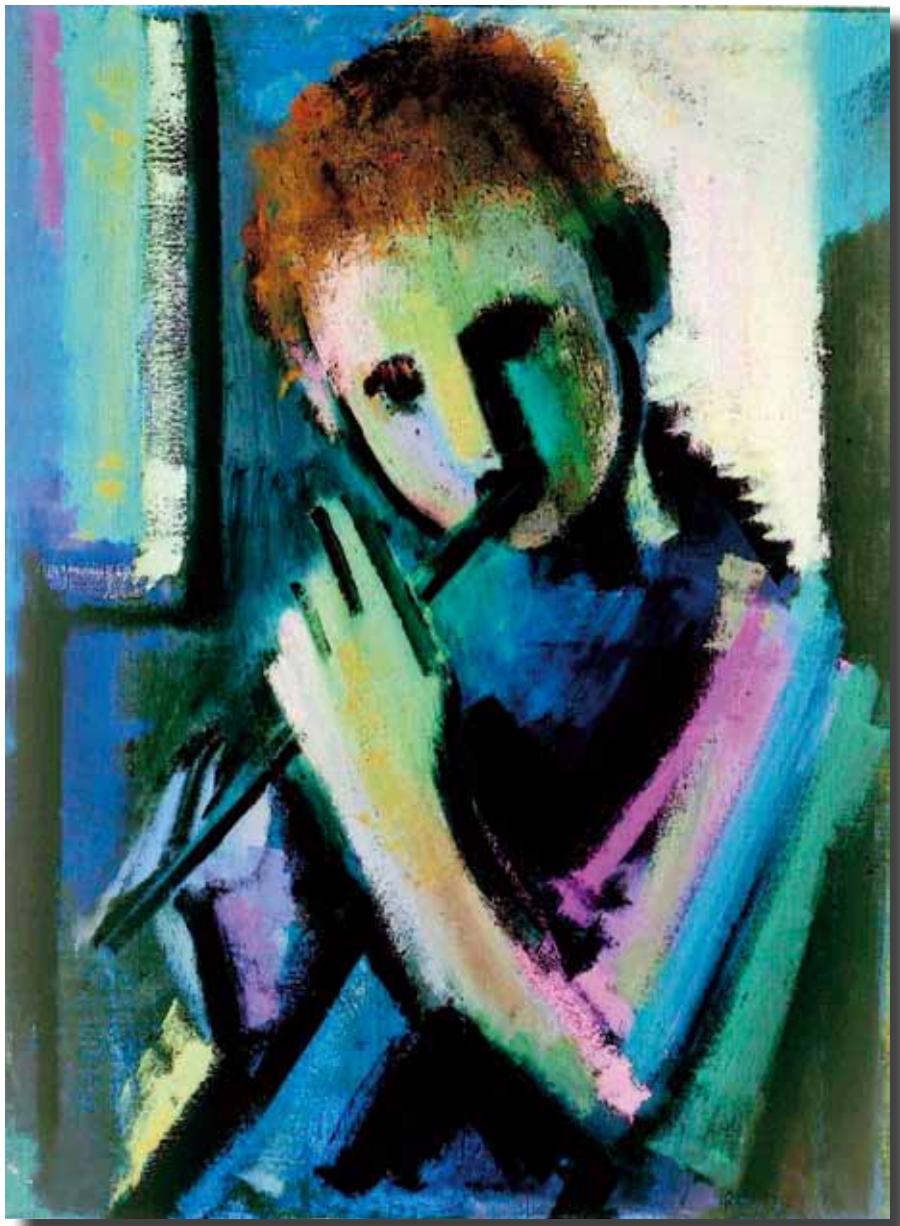
Portrait de sa nièce Jana pour ses 18 ans. Huile sur toile, Marta Pollakova, Bruxelles, 1953. Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Le Guitariste Jaune. Huile sur carton, Marta Pollakova, Bruxelles, 1964.
Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Le Baiser. Huile sur carton, Marta Pollakova, Bruxelles, 1964.
Collection artistique de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



Le petit Mozart jouant de la flûte. Huile, Marta Pollakova, Bruxelles, 1959.
Photo d'archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.

l'attention sur le génocide juif et le talent de Marta. Il en résulte la sollicitation d'expositions à Paris, Londres et New-York. Elle ne vécut pas jusqu'à cette consécration, un cancer l'emporta le 27 janvier 1965. Elle repose au cimetière israélite de Bruxelles, à Crainhem. Sur son chevalet, trônait une oeuvre inachevée : un Pierrot et ses pigeons.

La plupart des tableaux, dessins et prototypes de bijoux appartiennent à Jana Vanneste Pollakova. Ces derniers sont conservés en lieu sûr. Pour la première fois depuis plus de 30 ans après la mort de Marta, à l'automne 1999, le superbe Hôtel de Ville de

Bruxelles, situé sur la Grand Place, et simultanément le Centre Culturel Tchèque de Belgique ont proposé à Jana d'accueillir deux grandes expositions. Depuis, le grand public n'a malheureusement plus accès au travail de Marta Pollakova. La partie artistique et la valeur testimoniale d'une époque échappe à l'intérêt de musées et de galeries tant en République Tchèque qu'en Belgique. En tant qu'artiste, Marta a su exprimer non pas uniquement son propre témoignage sur la souffrance des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, mais elle exprime une mise en garde contre les conséquences de l'antisémitisme et du racisme actuels.

Exposition

Tentoonstelling

MARTA POLLAKOVA

peintures•bijoux 28/10 - 21/11/1999 schilderijen•juwelen

Hôtel de Ville de Bruxelles
Ma-Di 11-18h

Stadhuis Brussel
Di-Zo 11-18u

Centre Tchèque
150, Av. A. Buyl, 1050 Bruxelles
Lu-Ve 9-17h
info : tel. 02/644 95 27

Tsjechisch Centrum
150, A. Buyllaan, 1050 Brussel
Ma-Vr 9-17u
info : tel. 02/644 95 27



Invitation au vernissage de l'exposition « *Marta Pollakova. Peintures - Bijoux (1902 - 1965)* » à Bruxelles le 27 octobre 1999.
Archives personnelles de Jana Vanneste-Pollakova, Bruxelles.



« Le n° 21, rue des Minimes : une demeure historique¹ »

Philippe Pierret
Conservateur

Objet de la recherche

L'établissement de l'association sans but lucratif *Pro Museo Judaico* (1983-1992), devenue *Musée Juif de Belgique*² et installé en 2004 au n° 21 de la rue des Minimes, a donné lieu dans le cadre d'une rénovation des bâtiments à une recherche approfondie sur le complexe immobilier de la rue des Minimes et de la rue de la Samaritaine. Celle-ci a débouché sur une description du bâtiment principal de la rue des Minimes, n°21 et du bâtiment annexe situé dans le fond de la cour, donnant anciennement accès sur la rue de la Samaritaine³, n° 8-14.

Les archives cadastrales et communales nous ont permis de découvrir la présence de locataires divers et multiples : des époux Verhaegen, parents du fondateur de l'Université Nouvelle, aux services de la *Feldschaltabteilung* des armées allemandes durant la Seconde Guerre mondiale, en passant par l'équipe du Musée Juif de Belgique, locataire depuis 2002 des lieux pour une emphytéose de quatre-vingt dix neuf ans, cette contribution propose de présenter au public l'histoire singulière de ce complexe immobilier érigé au cœur du prestigieux quartier du Sablon.

1 Cet article est basé sur une communication faite au VIII^e Congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, LV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, Namur, 2008.

2 Installé ensuite au n° 74 de l'avenue de Stalingrad à Bruxelles dans un hôtel de maître de style éclectique, érigé en 1875 par l'architecte H. Rieck. Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, vol.1 / t.C. Liège, 1994, pp. 378-379.

3 En effet, la *Deutsche Schule*, ouverte en 1902, possédait deux entrées, une rue des Minimes et l'autre rue de la Samaritaine.



Les bâtiments actuels de la rue des Minimes s'inscrivent dans un cadre historique très ancien. Le quartier et la rue des Minimes — jadis « Blaerstraat » ou rue des Feuilles —, existait déjà au XIV^e siècle, reliant le Sablon au Pré aux Créquillons. La rue de la Samaritaine, située parallèlement à la rue des Minimes fait partie d'un ensemble de rues et bâtiments de la première moitié du XVII^e siècle dont quelques uns de ces immeubles ont persisté jusqu'à nos jours.



La famille Verhaegen

De la demeure bourgeoise du XIX^e siècle, il ne nous est parvenu que le nom des célèbres propriétaires s'agissant des familles Verhaegen et consorts. Le plus connu, Pierre Théodore, est le fondateur de l'Université libre de Belgique, ancêtre de l'Université Libre de Bruxelles, et grand-maître illustre de la franc-maçonnerie belge. Pierre Théodore est né le 19 Fructidor de l'an IV (21/08/1796), fils de Pierre Verhaegen, avocat et de Jeanne Françoise Schuermans, tous deux catholiques pratiquants. Le jeune étudiant évolue rapidement vers un libéralisme spiritualiste. Il épouse à Bruxelles, en 1819, Jeanne Philippine Françoise Joseph Barbanson, fille de Jean-Baptiste Barbanson, président de la seconde chambre du tribunal civil et de Marie Thérèse Françoise Schwarts. Le couple aura trois enfants : Eugène (1820-1878), avocat, conseiller communal de la commune de Boitsfort, époux de Marie Nève ; Thérèse (1821-1838) décédée à l'âge de 17 ans ; Marie Anne (1824-1907), qui épousera le baron Adolphe Le Hardy de Beaulieu.

Les archives de l'administration du cadastre mentionnent qu'en 1881 survient une vente par adjudication d'une maison avec cour - l'ancienne propriété de Pierre Théodore Verhaegen (1796-1862) -, au profit de son fils Eugène et son petit-fils Théodore

Arthur (1847-1917), le bouillonnant et talentueux ingénieur-architecte, devenu avocat, historien et archéologue, tous deux usufruitiers.

Une succursale de l'Université Nouvelle ?

En 1897, l'avocat et homme politique libéral ixellois Fernand Cocq (1861-1940) tente, en vain, d'acquérir et de modifier le bâtiment qui avait accueilli au n°19 de la rue des Minimes les facultés d'une école libre d'enseignement supérieur, dénommée *Université Nouvelle*, avec, au rez-de-chaussée, « une salle de réunion pouvant contenir une centaine de personnes, pour y installer au premier étage une salle de fête qui puisse contenir deux à trois cents personnes ». En réalité, Fernand Cocq, alors membre du Grand Orient de Belgique (élu Grand Maître de 1902 à 1904 et de 1911 à 1913) cherchait un bâtiment pour les réunions de ses adeptes.

L'Université Nouvelle est née du conflit survenu après l'affaire Elisée Reclus, le réputé géographe français qui avait soutenu en 1893, avec fruit, l'agrégation de l'enseignement supérieur de l'Université de Bruxelles. De ce fait, il avait été appelé à dispenser, dès 1894, un enseignement de géographie comparée. Mais ses écrits considérés comme anarchistes poussèrent le conseil d'administration de l'université à supprimer *ipso facto* le cours de géographie ce qui provoqua des protestations et des heurts. Il en résulta une véritable scission au sein de l'université aboutissant à la création de l'Université Nouvelle et de l'Institut des Hautes Études⁴.

Rappelons que la soeur cadette de Lénine, Maria Illinitchna Oulianova est inscrite à l'Université Nouvelle (rue des Minimes, n° 19) en candidature en Sciences naturelles en 1898 (faculté déménagée rue de Ruysbroeck depuis 1895)⁵, et que parmi les professeurs on retrouve à côté de Fernand Cocq et d'Elisée Reclus, Louis de Brouckère, Jules Destrée, Georges Eekhoud, Paul Janson, Emile Vandervelde. Après avoir habité à Ixelles, la jeune étudiante se rapproche de son alma mater et réside dans la même rue au n°40. En 1899, ce sont toutes les facultés qui se regroupent dans le bâtiment de la rue de Ruysbroeck,

⁴ Le paragraphe sur Elisée Reclus s'inspire de l'article qui figure sur le site de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique (http://www.ulb.ac.be/enseignements/iheb/index_2.html).

⁵ DESPY-MEYER, Andrée, Inventaire des archives de l'Université nouvelle de Bruxelles (1894-1919), Bruxelles, 1973, p. 7.



La *Deutsche schule* déménage

Le nouvel acquéreur, le consul d'Allemagne Meyer Fritz Guillaume Frederic Müser⁶, né à Dortmund en 1839, débarqué de Weehawken (New Jersey) en Belgique en 1875 où il pratique le négoce en dentelles, avec son épouse Thérèse Meyer, née à Brême en 1846⁷. Actionnaire de la *Deutsche Bank*, il fait entièrement démolir en 1901 la maison du n°21 rue des Minimes et du n° 8 à 14 de la rue de la Samaritaine pour y ériger un bâtiment à usage scolaire qui portera le nom de *Neue Deutsche Schule*.

La façade du bâtiment donnant sur la rue des Minimes, due à l'architecte Octave Flanneau (1860-1937) connu pour avoir rénové le Palais d'Egmont à Bruxelles⁸, est de

⁶ Frédéric Müser et Thérèse Meyer eurent 6 enfants : Thérèse (1867), Fritz (1869), Clara (1872), Hugo (1874), Curt (1876), Olga (1879). Cf. Police des Etrangers ; AGR, dossier n°206340.

⁷ Domicilié à Berlin, résidant à Saint-Gilles, Müser fera donation du bâtiment en 1904. Cr. Archives du cadastre. art. 2567.

⁸ P. DE ZUTTERE, *Contribution à l'œuvre des peintres Antoine et Ignace Brice (XVIII^e et XIX^e siècles)* et généalogie succincte

style éclectique et d'esprit néo-classique. En clef de voûte des trois fenêtres du premier étage figurent de gauche à droite en faisant face au bâtiment le lion national belge, l'aigle impérial de la mère patrie allemande, et Saint-Michel terrassant le dragon, saint patron de la ville de Bruxelles. Un dernier motif sculpté se trouvait à l'origine au second étage à gauche représentant deux chérubins assis flanquant un globe surmonté d'un compas. Ces motifs sculptés feront l'objet d'un martèlement et ne sont donc plus visibles aujourd'hui.

L'ensemble du bâtiment a connu pas mal de transformations dès l'époque de la *Deutsche schule*. Au rez de chaussée, après avoir franchi la double porte d'entrée, le porche desservait une salle d'attente munie d'un escalier de descente vers les caves à compteurs, un vestiaire-parloir et un vestibule en forme de « L » et de grande taille. Ce vestibule menant sur la droite au grand escalier possédait aussi une sortie sur la cour de récréation qui était scindée par un mur. En réalité le

de la famille alliée Flanneau, dans *l'Intermédiaire des Généalogistes*, Bruxelles, 1903, n°345, pp.113-133.





porche se prolongeait à l'origine jusque dans le milieu de la cour, séparant peut-être les garçons des filles. Le vestibule donnait aussi accès au bureau de la direction à gauche du grand escalier. Deux magasins (antiquaires) avec vitrines de tailles égales, d'une superficie de 35 m² chacun, possédaient chacun un water-closet et un escalier en colimaçon menant à l'entresol.

La cour de récréation disposait de latrines : trois toilettes fermées pour filles, cinq urinoirs pour les garçons. Une citerne d'eau de pluie avait été prévue sous le niveau de la cour. Trois portes d'entrée donnaient accès au bâtiment du fond, donnant sur la rue de la Samaritaine⁹. La porte de gauche ouvrait sur l'escalier du sous-sol où se trouvait une salle de gymnastique équipée d'agrès. La porte centrale ouvrait sur un couloir horizontal au fond duquel, du côté droit en entrant, se trouvait une pièce fermée (latrines) contenant 5 urinoirs. Derrière le mur du couloir, trois salles carrées, de tailles égales, accessibles par trois portes donnant sur la rue de la Samaritaine servaient d'atelier ou de magasins¹⁰.

⁹ Le bâtiment de la rue de la Samaritaine dispose de trois niveaux. Dans les sous-sols, côté gauche, se trouvaient une salle de gymnastique, des sanitaires et un second niveau de cave.

¹⁰ Archives de la ville de Bruxelles, Travaux Publics dossier n°17227. Plan des bâtiments.

Le bâtiment principal disposait au premier étage de plusieurs salles de classes réparties sur quatre niveaux, desservies par un grand escalier de chêne et d'acier, dont les contremarches se trouvaient ajourées par des motifs en mouscharabieh.

Au premier étage, les bureaux de la direction et de l'administration étaient assortis de cheminées monumentales, la première en plâtre flanquée d'un atlante, Adam et d'une caryatide, Eve. Une taque de cheminée ancienne en fonte (XVIII^e siècle) décorée d'une allégorie (trois personnages) se trouve dans l'âtre. La seconde cheminée de la pièce adjacente, en bois sculpté, comporte en sa partie sommitale un blason peint.

Au deuxième étage, on trouve une salle de fête aux dimensions imposantes, entièrement parquetée de bois de chêne, avec des plafonds à caisson et des corniches stuquées. Les murs de la salle sont flanqués de pilastres de style dorique, rehaussés de motifs en reliefs tels que de monumentaux cartouches ovoïdes. L'ensemble est éclairé par trois lustres monumentaux de bronze et de verre. Deux portes à double battant, garnies de miroir du côté intérieur, facilitent la circulation du public. Une scène de théâtre, aujourd'hui murée, mais encore visible



par son arche surmontée d'un cartouche au lion belge, servit dans les années 1920 d'emplacement pour le siège de la cour du tribunal militaire¹¹.

Notons que l'enseignement germanophone existe en Belgique depuis 1803. Création de la paroisse protestante de Bruxelles sous le nom de *Deutscher Schulverein* - Cercle scolaire allemand, celui-ci stipule dans ses statuts que l'école, anciennement sise dans l'Impasse du Parc, « (...) a pour but de donner aux enfants des deux sexes, surtout à ceux d'origine allemande, sans distinction de religion, une instruction étendue et une éducation parfaite. Les enfants belges et d'autres nationalités sont également admis, mais en nombre limité (...) »¹².

Les membres du Cercle étaient d'avis qu'il était indispensable en Belgique à tous ceux qui souhaitaient élargir leur horizon intellectuel de connaître non

seulement le français mais aussi la langue allemande de manière approfondie étant donné la richesse de la littérature allemande et l'avancement du pays d'origine dans toutes sortes de matières modernes. Tout en s'élevant dans sa pédagogie au niveau des écoles supérieures allemandes, la direction tient compte des exigences locales et des intérêts de l'enfant d'origine allemande pour son pays d'accueil. La langue véhiculaire est l'allemand mais dès les classes inférieures le français est enseigné de manière égale. La langue flamande, linguistiquement classée d'origine germanique, est enseignée sur demande mais ne fait alors pas encore partie du programme. Elle est considérée par la direction de l'établissement comme « secondaire » étant donné sa proximité avec l'allemand.

Dix ans après son ouverture, le corps professoral compte dix-huit professeurs, instituteurs et institutrices munis d'un diplôme de l'enseignement officiel allemand ou belge. Le personnage le plus marquant des seize années de fonctionnement de l'établissement est sans conteste le directeur Dr Charles Frédéric Lohmeyer, né à Falkenhagen en 1868, époux de Wilhelmine Rohde, née à Brême en 1874.

¹¹ Les juridictions militaires étaient en premier ressort, le Conseil de Guerre (en « campagne » ou « permanent » selon l'état de guerre ou de paix du pays) et la Cour militaire, pour les procédures d'appel.

¹² *Deutscher Schulverein in Brüssel, 1901-1902*, « Ecole allemande à Bruxelles. 21, rue des Minimes. Jardin d'enfants ; Section préparatoire ; Cours supérieur pour garçons ; Cours supérieurs pour jeunes filles »

L'école comprend un Jardin d'enfants (2 années) ; une Section préparatoire pour garçons et filles de jusqu'à l'âge de 10 à 11 ans (3 années) ; une Section supérieure pour garçons - le *Real-Progymnasium*, jusqu'à l'âge de 16 à 18 ans (6 années), une Section supérieure pour jeunes filles jusqu'à l'âge de 16 à 18 ans (7 années). En règle générale les classes ne dépassent pas les 30 élèves. Des cours de religion sont donnés au sein de l'établissement.

Le programme du Jardin d'enfant est assuré par l'institutrice qui occupe les enfants selon la méthode du « maître de l'éducation de la petite enfance », le pédagogue allemand Friedrich Fröbel (1782-1852). Celui-ci a mis au point, quelque cent ans avant le Dr Maria Montessori (1870-1952), la plus efficace et la plus complète méthode d'éveil par le jeu des enfants de 3 à 6 ans. D'une manière attrayante et divertissante l'institutrice dirige les premiers essais de conversation en allemand et en français.

Le programme de la section préparatoire comprend l'enseignement des branches élémentaires et celui de la langue française. Le programme de la section supérieure pour garçons correspond à celui du *Real Progymnasium* et le diplôme est valable pour entamer un volontariat d'un an dans l'armée allemande.

Outre l'allemand et le français, on enseigne le latin à partir de la deuxième année d'étude de la section supérieure « *afin de développer les facultés intellectuelles et approfondir les racines de la langue française* ». A cela s'ajoute l'enseignement de l'anglais à partir de troisième, les mathématiques, l'histoire universelle et la géographie, les sciences naturelles, la calligraphie, le dessin, le chant et la gymnastique. Enfin ceux qui se destinent aux « études humanistes » peuvent obtenir une série de cours particuliers de la langue grecque. Tout ceci concourt à faciliter le passage éventuel en Athénée belge, au niveau de correspondance.

Le programme supérieur pour jeunes filles tient compte de la « nature et des aptitudes féminines » et s'il est similaire à celui des garçons, il est toutefois amputé du latin et des mathématiques. On remplace ces cours par l'enseignement de l'italien et l'histoire de la littérature et des arts. Sans oublier les traditionnels travaux de couture, d'ouvrage à l'aiguille.

Un cours facultatif de sténographie, à l'attention des garçons et filles, se pratique en dehors des horaires de cours réguliers, et est facturé à part aux parents des élèves.



À Bruxelles, lors de l'ouverture de la nouvelle école, son directeur le Dr Jahnke, recense cent quatre-vingt-six élèves inscrits, dont soixante-huit pour le *Realprogymnasium*, le niveau du baccalauréat allemand¹³. Nombre d'enfants de familles juives, d'expression germanophone, ont fréquenté ces établissements au XIX^e et XX^e siècles¹⁴. Parmi celles-ci, citons les membres de la famille du célèbre historien et linguiste Hartog Somerhausen (1781-1853)¹⁵ : son petit-fils Eugène Simon (1827-1895) et son arrière-arrière-petit-fils Marc (1899-1987) qui furent des juristes de premier plan. Le premier fit une brillante carrière au sein du ministère de l'Intérieur et est l'auteur du Code politique de la Belgique (1871), le second accèdera à la fonction de premier président du Conseil d'Etat¹⁶. Le rabbin Isaac Schwartz (1870-1918), adjoint du Grand Rabbin de

13 Cf. H. AMRHEIN, *Die Deutsche schule im Auslande. Monatsschrift*, 1901-1902, Anvers, 1902, pp. 132-134.

14 Cf. *Deutscher Schulverein in Brüssel, 1901-1902* ; *Deutsche Schule Brüssel Ecole Allemande Bruxelles, Duitse School Brussel*, Francfort-sur-le Main, sd., pp. 4-5.

15 La famille Somerhausen, présente à Bruxelles depuis 1817, habitait dans les années 1900 au n°20 de la rue des Minimes.

16 G. FISCHER, « Marc Somerhausen. Premier président émérite du Conseil d'Etat », *Mémoires d'Ixelles. Bulletin du Cercle d'Histoire locale d'Ixelles*, Septembre 1987, pp. 17-22.



Belgique Armand Bloch à Bruxelles y dispensa un cours de judaïsme aux élèves de confession israélite, de 1912 à 1914.

En octobre 1910, Albert Hasselkus (Lennep, 1849 – ?), président du Cercle scolaire allemand à Bruxelles, et les trois cent élèves accueillent chaleureusement le couple impérial Guillaume II, son épouse Augusta Viktoria et leur fille la princesse Victoria Louise, venus aussi pour l'exposition universelle de Bruxelles¹⁷. Après une visite officielle à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, où la famille impériale a pu voir depuis le balcon défilier les représentants des guildes, sociétés, clubs et fraternités bruxellois, celle-ci s'est rendue à l'école de la rue des Minimes où une foule d'élèves et de professeurs les attendaient sur le trottoir. La cour de l'école était spécialement fleurie et décorée de couronnes venant

rehausser les uniformes des élèves habillés aux couleurs de l'Allemagne.

Parmi les invités présents dans la grande salle de fête de l'école « *on pouvait voir, entourant les hôtes de marques, la comtesse Brockdorff, le chambellan baron Mirbach, le consul Frederik Müser et le vice-consul Bobrik Föster, parmi d'autres* ». La salle retentissait de chants de la chorale et de musique pour violons et orchestres se fit silencieuse pour céder la parole aux enfants âgés de 6 à 8 ans invités à déclamer quelques vers. L'impératrice ne cachant pas son émotion prit sur ses genoux le plus jeune des élèves qui n'était autre que la petite-fille du consul Müser, l'embrassa en toute simplicité et très chaleureusement avant de quitter les lieux sous les vivats « Vive l'impératrice !

Propriété de l'État belge

Propriété de l'État belge depuis 1920 - l'école gardienne et primaire ayant fermé ses portes dès la déclaration d'armistice de la Première Guerre mondiale - on y construit dans la cour une annexe

¹⁷ Nous remercions Mme Heidi Pletinck, bibliothécaire de la *Deutsche Schule* (Wezembeek-Oppem) qui nous a procuré un complément de documentation. Cette grande manifestation, qui accueillit à Tervueren et sur le plateau du Solbosch (Ixelles) 13 millions de visiteurs du 23 avril au 1er novembre 1910, fut perturbée par un effroyable incendie.



pour la conciergerie de la Cour militaire et du Conseil de guerre (1924). La présence de ces organes militaires explique l'existence de six cellules de détentions dans les caves situées sous le bâtiment de la rue de la Samaritaine et de neuf cellules au dernier étage sous les toits du bâtiment de la rue des Minimes¹⁸. La présence de cellules d'enfermement provisoire¹⁹, à l'usage de la Cour militaire et du Conseil de Guerre, situées tant dans les greniers du bâtiment de la rue des Minimes que sous la cour intérieure, et uniquement accessibles par les bâtiments annexes donnant sur la rue de la Samaritaine, ne figurent sur aucun document officiel²⁰. Pourtant la



18 Nous remercions l'amiral Herteleer de l'Etat major de la Défense, et le major Cambrelin du Service général du renseignement et de la sécurité, pour leurs précieux conseils.

19 La date de construction de ces cellules d'enfermement, dont on peut aisément préjuger de l'importance des moyens financiers et techniques requis, reste indéterminée. De surcroît, aucune mention ne figure sur les différents plans, aucune demande de permis de bâti n'a été retrouvée, aucun travaux ne sont repris dans les archives civiles.

20 Des derniers courriers du 30/05 et du 15/06/2001 de l'auditeur général il appert que les services des archives de l'auditotat militaire ne sont pas au courant de la présence du Conseil de Guerre et d'une Cour Militaire, pourtant attestés par

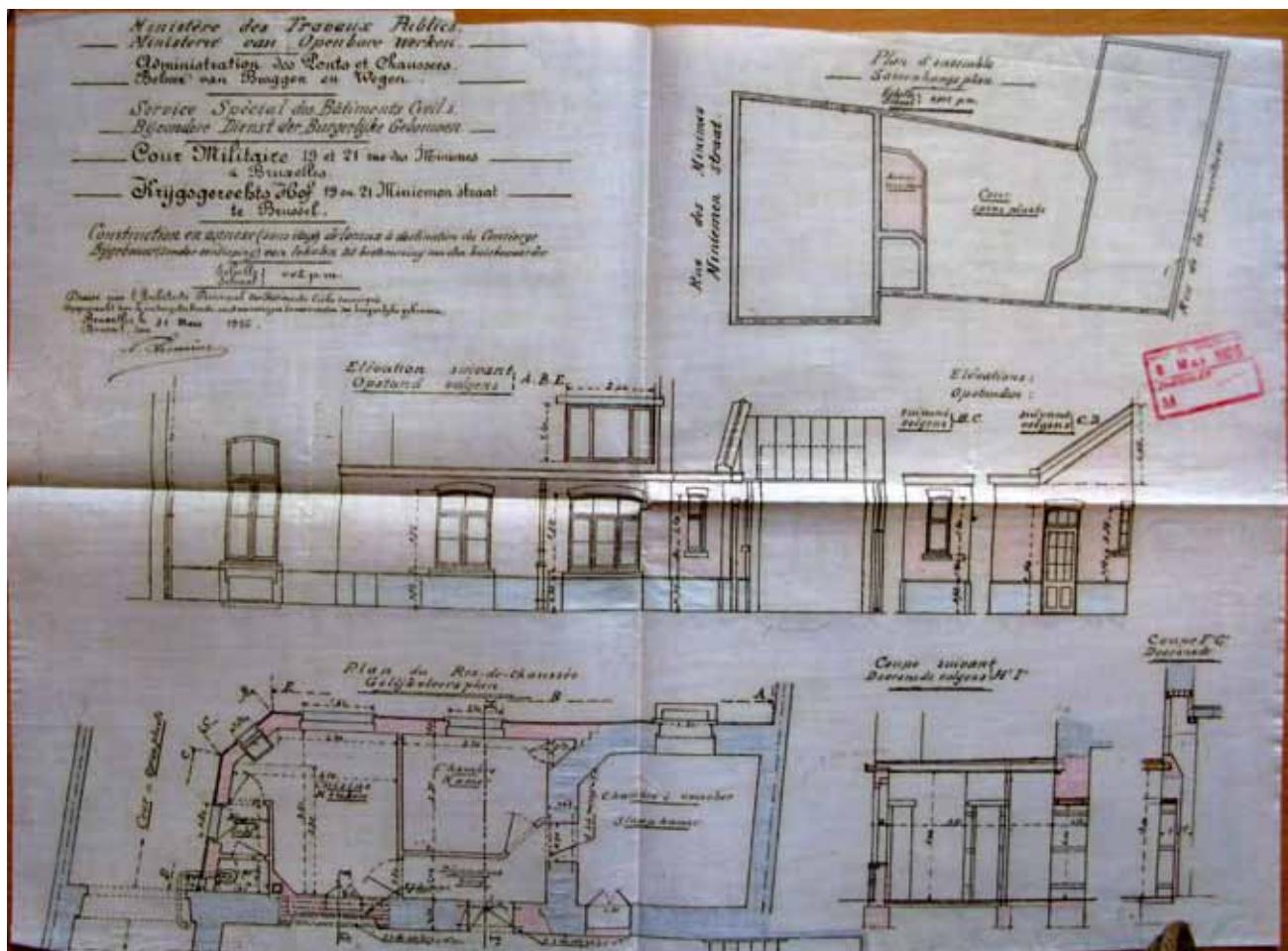
modification de 1926 pour la loge du concierge figure bien au dossier des Travaux Publics n°31887.

Durant la Seconde Guerre mondiale l'armée allemande installera les services de la *Feldschaltabteilung*, sous le commandement du Major Dr Nissen, officier allemand chargé de juger les délits commis par les soldats, sous-officiers et officiers sur le territoire belge. La présence de graffitis sur les murs des cellules tels que « Vive le roi » doit être comprise dans le contexte de la répression des manifestations patriotiques survenues le 11 novembre 1940 devant le monument du soldat inconnu de la part d'étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, comme nous l'ont aimablement rappelé le professeur Ballace (ULG) et le commandant Marcel Vandenrul du Centre de documentation historique de l'Armée Belge à Evere.

Notons que plusieurs familles juives habitaient rue des Minimes durant la guerre comme l'indique le registre d'inscription imposé par les nazis dès 1940. Parmi ces familles on trouve Jean Fayerstern et son épouse Paula Albert au n°5, exerçant la profession d'hôtelier ; Nadina Bolotine, danseuse, épouse de Léon Katchourowsky, au n°14 ; Isidore Faiertag, graveur sur métaux, au n°59 ; Leyser Rozentraub, époux de Brainscha Fajngold, maroquiniers, et leurs enfants Germaine et Sara, mais aussi les parents de ce couple, originaires de Pologne ; Moïse Fajngold et Liba Zitrin, marchands de fruits, habitent au n°25 ; David Berkowitsch, né à Minsk en 1918, mécanicien, réside au n°27 ; Nouchim Boubis, ingénieur architecte et son épouse Godda Isgour, originaires de Bessarabie, habitent au n°28 ; Mordkow Faiertag, son épouse Ester Orländer Auster et leurs enfants Jacob et Isidore, venant de Pologne, résident au n°59 ; Sofja Ginsburgs, venant de Shangaï, épouse de Shiméon Adler, nés tous deux à Jérusalem, négociant en diamants, résident au n°28 ; la casquettière Chawa Barszczewski, son époux Froim Borkowski, leur fille Elisa, ainsi que Fajga Cukierman épouse de Samuel Czupper, tailleur de diamants, habitent au n°32 ; Izraël Rundberg, son épouse Lise Sigal, marchands d'articles de voyage, et leur fille Monique habitent au n°52 ; Henoch Szor, maroquinier et Marie Vander Spinnen habitent au n°82 ; Léon Valariola, voyageur de commerce, originaire de Constantinople, réside au n°103.



STÄBE				Küche			
Numm.	Art.	Stamm.	Wohn.	Numm.	Art.	Stamm.	Wohn.
5.1.42		254	11	5.2.32	254	26	24
5.2.43		255	11	5.1.33	255	22	23
5.3.43		256	11	5.2.34	256	22	24
5.4.43		257	11	5.3.35	257	21	25
5.5.43		258	11	5.4.36	258	21	25
5.6.43		259	11	5.5.37	259	21	25
5.7.43		260	11	5.6.38	260	21	25
5.8.43		261	11	5.7.39	261	21	25
5.9.43		262	11	5.8.40	262	21	25
5.10.43		263	11	5.9.41	263	21	25
5.11.43		264	11	5.10.42	264	21	25
5.12.43		265	11	5.11.43	265	21	25
5.13.43		266	11	5.12.44	266	21	25
5.14.43		267	11	5.13.45	267	21	25
5.15.43		268	11	5.14.46	268	21	25
5.16.43		269	11	5.15.47	269	21	25
5.17.43		270	11	5.16.48	270	21	25
5.18.43		271	11	5.17.49	271	21	25
5.19.43		272	11	5.18.50	272	21	25
5.20.43		273	11	5.19.51	273	21	25
5.21.43		274	11	5.20.52	274	21	25
5.22.43		275	11	5.21.53	275	21	25
5.23.43		276	11	5.22.54	276	21	25
5.24.43		277	11	5.23.55	277	21	25
5.25.43		278	11	5.24.56	278	21	25
5.26.43		279	11	5.25.57	279	21	25
5.27.43		280	11	5.26.58	280	21	25
5.28.43		281	11	5.27.59	281	21	25
5.29.43		282	11	5.28.60	282	21	25
5.30.43		283	11	5.29.61	283	21	25
5.31.43		284	11	5.30.62	284	21	25
5.32.43		285	11	5.31.63	285	21	25
5.33.43		286	11	5.32.64	286	21	25
5.34.43		287	11	5.33.65	287	21	25
5.35.43		288	11	5.34.66	288	21	25
5.36.43		289	11	5.35.67	289	21	25
5.37.43		290	11	5.36.68	290	21	25
5.38.43		291	11	5.37.69	291	21	25
5.39.43		292	11	5.38.70	292	21	25
5.40.43		293	11	5.39.71	293	21	25
5.41.43		294	11	5.40.72	294	21	25
5.42.43		295	11	5.41.73	295	21	25
5.43.43		296	11	5.42.74	296	21	25
5.44.43		297	11	5.43.75	297	21	25
5.45.43		298	11	5.44.76	298	21	25
5.46.43		299	11	5.45.77	299	21	25
5.47.43		300	11	5.46.78	300	21	25
5.48.43		301	11	5.47.79	301	21	25
5.49.43		302	11	5.48.80	302	21	25
5.50.43		303	11	5.49.81	303	21	25
5.51.43		304	11	5.50.82	304	21	25
5.52.43		305	11	5.51.83	305	21	25
5.53.43		306	11	5.52.84	306	21	25
5.54.43		307	11	5.53.85	307	21	25
5.55.43		308	11	5.54.86	308	21	25
5.56.43		309	11	5.55.87	309	21	25
5.57.43		310	11	5.56.88	310	21	25
5.58.43		311	11	5.57.89	311	21	25
5.59.43		312	11	5.58.90	312	21	25
5.60.43		313	11	5.59.91	313	21	25
5.61.43		314	11	5.60.92	314	21	25
5.62.43		315	11	5.61.93	315	21	25
5.63.43		316	11	5.62.94	316	21	25
5.64.43		317	11	5.63.95	317	21	25
5.65.43		318	11	5.64.96	318	21	25
5.66.43		319	11	5.65.97	319	21	25
5.67.43		320	11	5.66.98	320	21	25
5.68.43		321	11	5.67.99	321	21	25
5.69.43		322	11	5.68.100	322	21	25
5.70.43		323	11	5.69.101	323	21	25
5.71.43		324	11	5.70.102	324	21	25
5.72.43		325	11	5.71.103	325	21	25
5.73.43		326	11	5.72.104	326	21	25
5.74.43		327	11	5.73.105	327	21	25
5.75.43		328	11	5.74.106	328	21	25
5.76.43		329	11	5.75.107	329	21	25
5.77.43		330	11	5.76.108	330	21	25
5.78.43		331	11	5.77.109	331	21	25
5.79.43		332	11	5.78.110	332	21	25
5.80.43		333	11	5.79.111	333	21	25
5.81.43		334	11	5.80.112	334	21	25
5.82.43		335	11	5.81.113	335	21	25
5.83.43		336	11	5.82.114	336	21	25
5.84.43		337	11	5.83.115	337	21	25
5.85.43		338	11	5.84.116	338	21	25
5.86.43		339	11	5.85.117	339	21	25
5.87.43		340	11	5.86.118	340	21	25
5.88.43		341	11	5.87.119	341	21	25
5.89.43		342	11	5.88.120	342	21	25
5.90.43		343	11	5.89.121	343	21	25
5.91.43		344	11	5.90.122	344	21	25
5.92.43		345	11	5.91.123	345	21	25
5.93.43		346	11	5.92.124	346	21	25
5.94.43		347	11	5.93.125	347	21	25
5.95.43		348	11	5.94.126	348	21	25
5.96.43		349	11	5.95.127	349	21	25
5.97.43		350	11	5.96.128	350	21	25
5.98.43		351	11	5.97.129	351	21	25
5.99.43		352	11	5.98.130	352	21	25
5.100.43		353	11	5.99.131	353	21	25
5.101.43		354	11	5.100.132	354	21	25
5.102.43		355	11	5.101.133	355	21	25
5.103.43		356	11	5.102.134	356	21	25
5.104.43		357	11	5.103.135	357	21	25
5.105.43		358	11	5.104.136	358	21	25
5.106.43		359	11	5.105.137	359	21	25
5.107.43		360	11	5.106.138	360	21	25
5.108.43		361	11	5.107.139	361	21	25
5.109.43		362	11	5.110.140	362	21	25
5.110.43		363	11	5.111.141	363	21	25
5.111.43		364	11	5.112.142	364	21	25
5.112.43		365	11	5.113.143	365	21	25
5.113.43		366	11	5.114.144	366	21	25
5.114.43		367	11	5.115.145	367	21	25
5.115.43		368	11	5.116.146	368	21	25
5.116.43		369	11	5.117.147	369	21	25
5.117.43		370	11	5.118.148	370	21	25
5.118.43		371	11	5.119.149	371	21	25
5.119.43		372	11	5.120.150	372	21	25
5.120.43		373	11	5.121.151	373	21	25
5.121.43		374	11	5.122.152	374	21	25
5.122.43		375	11	5.123.153	375	21	25
5.123.43		376	11	5.124.154	376	21	25
5.124.43		377	11	5.125.155	377	21	25
5.125.43		378	11	5.126.156	378	21	25
5.126.43		379	11	5.127.157	379	21	25
5.127.43		380	11	5.128.158	380	21	25
5.128.43		381	11	5.129.159	381	21	25
5.129.43		382	11	5.130.160	382	21	25
5.130.43		383	11	5.131.161	383	21	25
5.131.43		384	11	5.132.162	384	21	25
5.132.43		385	11	5.133.163	385	21	25
5.133.43		386	11	5.134.164	386	21	25
5.134.43		387	11	5.135.165	387	21	25
5.135.43		388	11	5.136.166	388	21	25
5.136.43		389	11	5.137.167	389	21	25
5.137.43		390	11	5.138.168	390	21	25
5.138.43		391	11	5.139.169	391	21	25
5.139.43		392	11	5.140.170	392	21	25
5.140.43		393	11	5.141.171	393		



Après la guerre, l’Institut national d’éducation physique et des sports y sera établi jusqu’en 1968. Viennent ensuite les services administratifs du Ministère de la Santé Publique. C’est l’époque des divers travaux d’aménagement des locaux, avec création de cloisons qui défigurent les intérieurs, notamment pour rapetisser et rentabiliser l’espace de travail et aussi pour répondre aux normes d’électricité, de sécurité et d’hygiène, devenues obsolètes. Les étages supérieurs du bâtiment de la rue de la Samaritaine ont successivement servi d’annexes aux Archives Générales du Royaume ainsi que de supplément de réserves pour le Musée des Instruments de Musique.

Notre recherche s’arrête ici, même si le complexe architectural Minimes-Samaritaine contient encore quelques « secrets ». Parmi ceux-ci, je pense à des événements survenus lors de la période de l’entre deux-guerres et à ceux du tout début de la Seconde





guerre mondiale. En effet, lors d'une visite effectuée le 3 mai 2002, nous avons pu noter plusieurs graffitis et emblèmes présents sur les murs intérieurs des cellules d'isolement. Dans la première cellule située à gauche de l'escalier, sur le mur de gauche, on peut distinguer trois swastikas, ainsi que les mentions « Libre », « Vive La Qui... », « ANDRE BETTES », « WE », « MADO », « DOPE », « 15 ans de trav. forcés ». Sur le mur de droite deux emblèmes du marteau et de la faucille communiste avec la mention « Bid God ». Il conviendrait de réaliser une étude plus approfondie des cellules et d'encourager d'autres chercheurs et étudiants à poursuivre la recherche sur le bâtiment et ses différents « locataires ».

Enfin, depuis 1991 les bâtiments du rez-de-chaussée de la rue des Minimes ont accueilli le siège de la *Deutschsprachige Gemeinschaft* de Belgique²¹. Les salons du rez-de-chaussée, après avoir subi une rénovation complète, accueillent les bureaux et l'appartement de fonction du ministre-président de communauté germanophone de Belgique. Une cohabitation harmonieuse de près de deux années avec la direction du Musée Juif de Belgique permettra à cette dernière d'organiser dans les mêmes bureaux le conseil scientifique de l'institution lors d'une journée d'étude à laquelle participeront les directeurs des musées du judaïsme de Francfort, de Paris et d'Amsterdam.

²¹ Nous remercions vivement M. Carl Hellebrandt, secrétaire général du *Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft* pour les renseignements qu'il nous a communiqués.

En 2002, c'est le Musée Juif de Belgique qui, officiellement, devient le locataire des lieux pour une durée de quatre-vingt dix neuf ans. Une emphytéose concédée par la Régie des bâtiments au Consistoire central israélite de Belgique, personnalité juridique de l'association Musée Juif de Belgique. Cette dernière organise sa première exposition « Déballage » avec le concours de l'artiste contemporain Jacques Charlier. C'est l'occasion de présenter les objectifs du musée, à savoir :

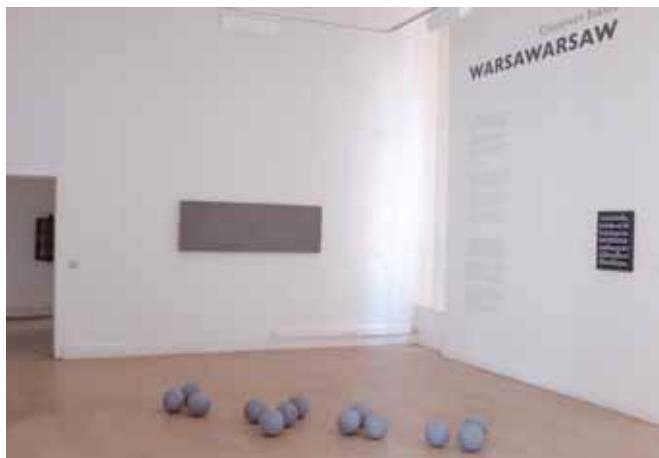
- Promouvoir la connaissance et la compréhension de l'histoire, de la religion et de la culture juive à travers le temps et l'espace, et en souligner la richesse spirituelle et matérielle.

- Inciter les visiteurs, juifs et non-juifs, à s'interroger sur les spécificités, les correspondances et les emprunts réciproques de leurs héritages culturels respectifs.

- Développer et présenter la recherche sur l'inscription des communautés juives dans l'histoire de nos régions.

- Combattre toutes les formes d'intolérance : en particulier le racisme et l'antisémitisme, en prônant notamment des valeurs démocratiques et humanistes.

Depuis son ouverture, le musée a présenté plusieurs expositions majeures parmi lesquelles: « Un objet, deux cultures. Juifs du Maroc », dont le commissariat a été assumé M. Paul Dahan et Mme Zahava Seewald. « 175 ans de vie juive en Belgique » fut le projet de



M. Daniel Dratwa. Philippe Pierret et Olivier Hottois ont assumé le commissariat de « Trajectoires et espaces juifs. La schoule de Molenbeek. Facettes d'un judaïsme contemporain ». Cette dernière répondant à la mission pédagogique du musée étant donné ses thématiques et sa scénographie particulières n'a pas été démontée et constitue jusqu'à ce jour l'exposition semi-permanente, moyennant quelques aménagements au rez de chaussée et au troisième étage, en attendant la rénovation du bâtiment de la rue des Minimes. Sous l'impulsion de M. Philippe Blondin, président du MJB, près de 25 expositions temporaires ont eu lieu dans le Nouvel Espace Contemporain (NEC), ouvert depuis 2006 dans le bâtiment de la rue de la Samaritaine.

La Communauté française de Belgique et la Région de Bruxelles-Capitale, principal partenaire financier de l'association a décidé de financer d'importants travaux de rénovation des bâtiments pour que le Musée Juif de Belgique puisse enfin offrir aux visiteurs de plus en plus nombreux un parcours muséal permanent.

SOURCES CONSULTÉES²²

A) Documents :

1. Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale

Deux fiches recto verso avec mention *Geheim*, provenant du *Feldschaltabteilung*, transmis par le Pr José Gotovitch.

2. Archives de la Ville de Bruxelles

Bibliographie : article intitulé « Ancienne Deutsche Schule », Patrimoine monumental de la Belgique, vol.1. t. B, Bruxelles, 1993, pp. 497-498. Très incomplet.

En consultation, avec autorisation délivrée par l'échevin de l'urbanisme de la Ville de Bruxelles : dossiers : Travaux Publics n°17226. Dossier intitulé « Modifications dans la maison rue des Minimes, n° 21 / « Université Nouvelle », daté de 1897, Fernand Cock, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, introduit une demande de modification dans la maison

Plan de la Salle de Fêtes, Ier étage: Ville de Bruxelles. Projet de local pour société, en date du 17/06/1897, signé Fernand Cock .

Dossiers des Travaux Publics.

TP n° 17227.

Intitulé « Maisons rue des Minimes, 21 et rue de la Samaritaine, 8 à 14. »

a) Mr. Müser, propriétaire de l'Ecole allemande, 28/11/1900. 1 plan de façade sur la rue des Minimes intitulé « Ecole Allemande », non daté, signé O. Flanneau; 1 plan de la façade du bâtiment situé dans la cour et dont l'arrière donne sur la rue de la Samaritaine, intitulé « Ecole Allemande », non daté, non signé; 1 plan intitulé « Ecole Allemande coupe », vue des deux bâtiments en coupe. La partie en sous-sol du bâtiment de la rue de la Samaritaine est appelée Rez-de-chaussée, non daté, non signé.

b) Dossier de l'administration communale de Bruxelles 28/07/1902

Joseph De Knoop, Entreprises Générales de Construction O. Flanneau, Architecte, rue de la Loi, 151.

c) Plan. « Modification à l'intérieur », signé par Mr. Albert Hasselkus, Président du Cercle Scolaire Allemand à Bruxelles, 1905 ; « Abaissement d'un gîtage d'entresol, coupe suivant A...B »

TP n°31887.

« L'État belge construit une annexe », courrier du 14 juillet 1926 de N. Lemoine, Architecte principal des Bâtiments Civils. Palais de Justice. Bruxelles, (...) relatif à la construction d'une petite annexe de la cour du bâtiment abritant les services de la Cour Militaire et du Conseil de Guerre, rue des Minimes, 19-21, et appartenant à l'Etat.

Plan de l'annexe pour concierge, 1926.

Titré : Ministère des Travaux Publics. Administration des Ponts et Chaussées. Service Spécial des Bâtiments Civils. Cour Militaire, *Krijgsgerecht hof*, 19-21 rue des Minimes
3. Auditorat Militaire

Section pénale, Palais de Justice, Bruxelles.

4. Service des victimes de la guerre (Ministère Affaires sociales, Santé publique et Environnement), M. Claire Barette, conseiller. Recherches en cours ...

5. Ville de Bruxelles. Services de la Population, renseignements aimablement transmis par M. Jan Fraussen, Ville de Bruxelles, services de l'Etat civil. Le concierge M. Jean-Baptiste BRUNO (né le 27/03/1897) est resté en fonction de 1930 à 1949 dans le bâtiment. Ses enfants : Jacques né en 1919, Pierre, né en 1923 et Hélène née en 1931. Jacques et Hélène, âgés de 23 et 19 ans en 1942, sont donc susceptibles d'avoir conservé la mémoire de cette période. Une recherche par le fichier national permettrait de procéder *in fine* à une interview, moyennant une autorisation du Président du Tribunal de première instance relative à la protection de la vie privée.

6. Recherches faites en Allemagne

- Institut für Zeitgeschichte, Munich , Dr Meringer.
- Bundesarchiv/Militärarchiv, Fribourg.

22 Nous tenons à remercier à des titres biens divers, tant pour leur consultation que pour leur commentaire enrichissants, Messieurs Jacques Aron, le Général Robert Close, le commandant médecin-chef Victor Daneels, Lode De Clercq, le Dr Marcel Frankson, le Dr Josef Rothschild, le Pr José Gotovitch, Maxime Steinberg, Georges Te Kolsté.





Merxplas, 1938 - 1939, photographie d'une peinture de Kurt Goldner caricaturant des réfugiés de Merxplas, don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000619.

Merksplas : camp d'internement pour réfugiés Juifs du Reich

Olivier Hottois

Conseiller scientifique

Introduction

Lors de la mise en place de l'exposition temporaire *175 ans de vie juive en Belgique*, Daniel Dratwa qui en était le commissaire m'avait demandé de réaliser un montage vidéo des photographies de réfugiés juifs du Reich au camp d'internement de Merksplas. Il s'agit de 68 photographies noir et blanc d'époque ou reproduites après-guerre, confiées au musée en mars 1993 par Joseph Epstein, transformé en Joseph Fabry par la suite. Écrivain juif autrichien, Epstein/Fabry était arrêté par la police belge le 12 octobre 1938 parce que son visa de séjour avait expiré. Emprisonné à Forest, il était parmi les tous premiers à être envoyé à Merksplas.

Pour cette même exposition, j'avais également supervisé la réalisation d'un film documentaire sur l'immigration des Juifs en Belgique. À cette occasion, j'avais interviewé Jean Philippe Schreiber. Durant l'interview, je lui avais demandé d'expliquer ce qu'était ce camp de Merksplas. Ce qu'il a fait comme suit :

Aujourd'hui, dans la Campine, non loin d'Anvers, il y a ce que beaucoup appellent un centre fermé mais que d'aucuns vont appeler un centre d'internement pour des étrangers que l'on dit « sans-papiers » (...). Le même camp de Merksplas servait avant la guerre de camp d'internement pour les réfugiés juifs venus du Reich. (...) À l'origine, il s'agissait d'un système pénitentiaire pour mendians, pour vagabonds, puisque les pays démocratiques libéraux comme la Belgique étaient tout de même des pays où l'on enfermait les subversifs, certaines catégories de personnes qui présentaient prétendument un danger et notamment les pauvres, ceux qui n'avaient pas d'attaches, ceux qui étaient nomades. ... Face à l'afflux de réfugiés juifs du Reich à la veille de la guerre, Merksplas a été choisi à l'instar d'autres centres du même type

répartis dans le pays. Dans des localités comme Marneffe, Marchin, Wortel, aussi bien en région flamande qu'en région wallonne, on a constitué des camps d'internement pour les réfugiés juifs. Ce qui est peut-être singulier (dans la mesure où cela diffère totalement de la situation que l'on connaît aujourd'hui) c'est que, à l'époque les organisations juives, créées afin de venir en aide à ces réfugiés, craignaient que la venue massive de ces réfugiés juifs du Reich mette en péril l'équilibre précaire dans lequel se trouvait la communauté juive déjà établie (surtout en période de crise économique intense et de xénophobie anti-juive très intense aussi). Ces organisations juives d'aide aux réfugiés ont en quelque sorte collaboré avec les autorités pour apporter une aide spécifique dans ces camps et fournir le ravitaillement- elles étaient censées prendre elles-mêmes en charge sur le plan matériel, la vie des Juifs dans ces camps d'internement, l'Etat ne faisant que mettre les locaux à disposition.

Elles y organisaient la future ré-émigration de ces réfugiés. A leurs yeux, il n'était pas question que ces immigrés, ces réfugiés plutôt, restent sur le territoire de la Belgique. Il fallait les accueillir provisoirement, leur faire subir un apprentissage professionnel leur permettant d'exercer des métiers artisanaux ou agricoles, de façon à les expédier Outre-Atlantique. On pensait à l'Argentine, à la Bolivie, au Brésil, au Mexique etc., sans trop se soucier du fait que ces pays, à un certain moment, ont fermé leurs portes, ne souhaitant plus accueillir les réfugiés juifs du Reich puisqu'ils connaissaient également une crise économique très forte¹.

¹ Cf. notre interview de Jean-Philippe Schreiber, filmé par Pierre Michel Zaleski, fin 2005. Qu'il nous soit permis de remercier ici le professeur Jean-Philippe Schreiber (Université Libre de Bruxelles) pour sa collaboration.



Colonie Merxplas, entrée principale : <http://www.zita.be/foto/wagemanspeeters/allerlei/merksplas-kolonie>.

Plus récemment, la réalisation du film documentaire (concernant l'exposition : *Une passion allemande pour l'art juif- La collection Lammel*) m'a permis de prendre connaissance du parcours de l'artiste autrichien Osias Hofstatter. En 1938, après l'Anschluss, la Gestapo arrête ses parents. Les enfants réussissent à s'échapper, le frère et la sœur partent vers des destinations distinctes, Osias se réfugie en Belgique. En novembre 1938, il est envoyé au camp de Marneffe. Lors de la capitulation de la Belgique, il est arrêté et envoyé en France au camp de Saint-Cyprien et ensuite au camp de Gurs. Hofstatter finalement s'évade de ce dernier camp et part se réfugier en Suisse où se trouvent son frère et sa sœur².

Kurt Goldner est un autre témoin de cette période et du camp de Merskplas où, en 1938, il est détenu en même temps que Joseph Epstein. Grand dessinateur et caricaturiste, Goldner peut quitter le camp pour se former à l'Académie d'Anvers. Après des péripéties assez invraisemblables, et pour éviter la déportation, il finit par travailler pour les Allemands dans le cadre de l'art et des spoliations³. Epstein et lui se retrouvent dans les années 1990, malgré leur changement de nom,

et Goldner/Carvin confie à Epstein une quinzaine de caricatures originales dessinées à Merskplas pour qu'il les donne au musée.

L'histoire de ces différentes personnalités et de leur internement dans des camps pour vagabonds et sans-papiers, sous l'égide des autorités belges, avant que le second conflit mondial n'éclate, m'a encouragé à écrire un article expliquant le contexte des photographies de Merksplas dans nos collections.

Merksplas « dépôt de mendicité »

Les dépôts de mendicité servaient à l'internement d'individus condamnés pour mendicité ou vagabondage, mais permettaient également aux sans-abris de trouver, toit et pitance. Ces dépôts avaient donc un caractère mixte, à la fois établissement pénitentiaire et institution de bienfaisance. Les volontaires pouvaient en sortir à leur demande, après un séjour d'un mois. Les condamnés après 6 mois, sauf exception.

Les dépôts de mendicité, institués en France pour suppléer l'hôpital général par un arrêt du Conseil d'État du roi en 1767, sont confirmés par Napoléon

² http://www.yadvashem.org/yv/en/exhibitions/last_portrait/hofstatter.asp

³ M. CARVIN, *The magic pencil. How a jewish art restorer survived the Holocaust*, Englewood Cliffs, 2012.

Ier en 1808. Il en impose un dans chaque département français⁴. Au sortir de la période française en 1814, il y a trois de ces centres en Belgique, à Bruxelles (abbaye de la Cambre), Mons et Namur. Sous la période hollandaise, on enverra également mendiants et vagabonds à Merksplas (près d'Anvers) et à Wortel. En 1828, ces établissements sont limités à six : Bruges, Hoogstraeten-Merxplas, Reckheim (à la frontière des Pays-Bas près de Maastricht), la Cambre, Mons et Namur. De 1837 à 1872, les dépôts de Namur, la Cambre et Mons ferment successivement. Après 1870, Hoogstraeten-Merxplas devient une colonie agricole, Bruges accueille exclusivement les femmes et Reckheim, les invalides des provinces de Liège, du Limbourg et du Luxembourg.

Contexte en Allemagne

Adolphe Hitler, en prenant la tête du parti ouvrier national socialiste allemand en 1921, va très vite rendre les Juifs responsables des problèmes économiques et sociaux du pays⁵. En 1933, il devient chancelier et dès le 1^{er} avril de cette année, il va promouvoir le boycott des activités commerciales juives. A partir de la loi du 7 avril, l'antisémitisme nazi est institutionnalisé. Non seulement on y retrouve les critères permettant de séparer les aryens des Juifs, mais on y promulgue la révocation de tout fonctionnaire non-aryen. Dès lors, de nombreux autres articles viseront à exclure les Juifs de la société allemande⁶. Malgré les multiples interdictions professionnelles dont les juifs sont victimes, les actes de violence à leur égard ne cessent pas. En 1935, Munich, Berlin connaissent des explosions de haine, de brutalité et de violence ; bientôt ce déchaînement incontrôlé va nuire à l'image extérieure de l'Allemagne dont les produits commerciaux finissent par être boycottés à l'étranger. Pour mettre fin à ce désordre, l'Etat nazi va reprendre en main la politique antisémite.

À Nuremberg, au cours du congrès du parti nazi, sont promulguées les premières lois antisémites qui vont démarrer l'engrenage d'une exclusion implacable. Des mesures répressives de plus en plus radicales visent à faire partir tous les juifs du pays. Le 15 septembre 1935, la loi civile du Reich et la loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemand » interdisent les unions mixtes et toutes relations sexuelles « génératrices

⁴ P. PINON in A. MONTANDON (dir.), "Dépôts de mendicité" in *Lieux d'hospitalité. Hospices, hôpital, hostellerie*, Clermont Ferrand, 2001, pp. 363-369.

⁵ I. KERSHAW, *Hitler, 1989-1936*, Paris, 2001, p. 672.

⁶ R. HILBERG, *La destruction des Juifs d'Europe*, T1, Paris, 2006, pp. 115-117.



Colonie Merxplas, vue générale :
<http://www.zita.be/foto/wagemanspeeters/allerlei/merksplas-kolonie>.

de souillures » entre Juifs et non Juifs. Les Juifs sont privés de leur citoyenneté et deviennent des sujets de statut inférieur. Le décret d'application donne la définition de qui est juif : « Est juif celui qui est issu d'au moins trois grands-parents juifs. Est juif celui qui appartient à la communauté religieuse juive. » Toute infraction à la loi est punie d'emprisonnement, suivi d'un internement en camp de concentration.

En 1938, les chefs nazis constatent que trois quarts de la population juive vit toujours en Allemagne. Les mesures antisémites s'accélèrent alors pour atteindre le « judenrein », la suppression de toute présence juive sur le territoire allemand. Entre avril et novembre de cette année, l'Etat confisque un tiers des biens juifs déclarés et oblige les boutiquiers et artisans juifs de cesser toute activité avant le 1^{er} janvier 1939. Des rafles sont organisées et 1500 juifs sont internés dans des camps de concentration. Les synagogues de Munich et de Nuremberg sont détruites à l'aide d'explosifs et à partir d'octobre 1938 toutes les pièces d'identité sont marquées de la lettre « J »⁷.

Cette montée de violence aboutit à un gigantesque pogrom organisé dans toute l'Allemagne et l'Autriche dans la nuit du 9 novembre 1938, nommée « nuit de cristal » en raison des tonnes de verres brisé provenant des boutiques saccagées. Une centaine de juifs sont assassinés, plusieurs centaines gravement blessés, des femmes sont violées, près de 300 synagogues sont

⁷ La persécution des Juifs allemands, Enseigner l'histoire de la shoah, site du Mémorial de la Shoah :
<http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/fiches-thematiques/la-montee-du-nazisme-et-les-persecutions-antisemites-en-allemagne-1933-1939/la-persecution-des-juifs-allemands.html>

pillées, saccagées, incendiées, près de 300.000 hommes sont arrêtés et deux tiers sont envoyés dans les camps de concentration de Dachau et Buchenwald⁸.

Le contexte en Belgique

Au sortir de la Première Guerre mondiale, l'industrie belge, en plein déficit de main d'œuvre, surtout dans le domaine minier, fait appel aux travailleurs étrangers italiens et juifs de Pologne et de Bessarabie. De fait, en 1930, le quart des travailleurs du secteur est constitué d'étrangers, soit trente mille personnes. Mais au milieu des années 1920, le secteur minier amorce un déclin et des stocks commencent à s'accumuler. En 1925, une commission interministérielle organise la réglementation de la main d'œuvre étrangère. En 1930, un arrêté royal impose aux étrangers désirant travailler en Belgique d'obtenir préalablement un contrat de travail, en passant par un contrôle strict du ministère compétent⁹.

À partir de 1933, le flux des Juifs fuyant l'Allemagne suit de près le rythme de leur persécution, lui-même calqué sur celui de la dégradation de la situation internationale en raison de la crise financière.

Dès le printemps 1933, les consulats belges sont assaillis de demandes de visas, mais étant donné le climat de crise économique, la plupart sont refusées. Dès lors, les réfugiés, de plus en plus nombreux passent la frontière dans l'illégalité. L'arrêté royal du 14 août 1933 oblige tout étranger, désirant passer plus de huit jours sur le territoire belge, à introduire dans la commune où il réside, une demande de certificat d'inscription au registre des étrangers¹⁰. Ce dernier lui tiendra lieu de pièce d'identité valable durant six mois.

Dès ce moment, les réfugiés illégaux deviennent indésirables et la réglementation permet d'expulser la plupart d'entre eux. Mais cela ne s'applique pas de façon systématique, il y a une marge de tolérance dont la limite se situe arbitrairement à une quinzaine de kilomètres au-delà de la frontière. Attrapés à proximité de cette dernière, ils sont expulsés ; au-delà, ils peuvent être pris en charge par le comité d'assistance aux Juifs¹¹.

⁸ G. BENSOUSSAN, *Histoire de la Shoah*, Que sais-je, Paris, 2010, pp. 10-12.

⁹ J.-Ph. SCHREIBER, « L'accueil des réfugiés juifs du Reich en Belgique. Mars 1933-septembre 1939 : le comité d'Aide et d'Assistance aux Victimes de l'Antisémitisme en Allemagne », in *Les Cahiers de la mémoire contemporaine*, n°3, Bruxelles, 2001, pp. 23-24.

¹⁰ H. BEKAERT, *Le statut des étrangers en Belgique*, t. 1 : *Le statut administratif des étrangers*, 2 vol., Bruxelles, 1940, 703 p.

¹¹ E. DEBRUYN, in R. VAN DOORSELAER (dir.), « De la politique de tolérance et de ses variations. La Belgique et l'exil des juifs (janvier 1933- septembre 1939) » in *La Belgique docile 1933-1945*, Ceges, Gand, 2007, p. 56.

Vu le nombre de réfugiés environ cinq mille en 1933- le gouvernement leur refuse l'asile systématique, mais accepte leur résidence à titre provisoire. Au printemps de cette année, deux comités d'aide aux réfugiés juifs voient le jour en Belgique, le Comité de Défense des Droits des Juifs, à Anvers, et le Comité d'Aide et d'Assistance aux Victimes de l'Antisémitisme en Allemagne, à Bruxelles. Le CAAVAA avait pour tâche d'apporter aux réfugiés, un secours d'ordre matériel (logement, aide alimentaire, assistance médicale et sociale) ainsi qu'une assistance juridique et économique¹².

Les accords entre le Comité et les pouvoirs publics permettent aux « illégaux » qu'il prend en charge de recevoir un laissez-passer valable trois mois. Au-delà de cette période, ils doivent émigrer vers un autre pays. Seuls les réfugiés politiques bénéficiant du droit d'asile en vertu des conventions internationales, ceux dont les activités apportent une vraie contribution à l'économie belge et ceux qui disposent de ressources personnelles telles qu'ils peuvent vivre sans travailler, échappent à ces arrangements.

En 1934, pour des raisons économiques, les nazis freinent l'expulsion des juifs ; malgré les spoliations, cet exode aurait gêné l'économie allemande. Mais après la promulgation des lois de Nuremberg en septembre 1935, l'émigration reprend. Le Comité qui pensait en avoir terminé avec sa mission en avril 1934, en raison de la diminution du flux des réfugiés, doit reprendre ses activités en novembre 1935¹³.

À partir du mois de mars 1935, une réglementation prise en Allemagne vise à interdire tout retour aux réfugiés, en les internant immédiatement dans un camp de concentration¹⁴.

L'évolution politique de la Belgique ne se différencie alors pas des autres démocraties libérales. Les problèmes économiques de plus en plus aigus provoquent une grande instabilité politique, avec des crises et des gouvernements qui se succèdent de plus en plus vite. La façon dont la Belgique s'occupe des réfugiés est bien sûr tributaire de la tension et des flux migratoires extérieurs, mais évolue également selon les couleurs politiques des ministres qui occupent le poste de la Justice.

Dans ce cadre, une commission interministérielle voit le jour le 20 janvier 1936. Elle a pour mission de distinguer d'une part les étrangers qui quittent leur pays par obligation, sous la pression des événements et d'autre part ceux qui le quittent librement, pour trouver

¹² J.-Ph. SCHREIBER, *ibidem*, p. 27.

¹³ J.-Ph. SCHREIBER, *op. cit.*, p. 37.

¹⁴ L. POLIAKOV, *Bréviaire de la haine. Le III^e Reich et les Juifs*, Paris, 1951, p. 14.

mieux ailleurs. Un accord intergouvernemental, conclu à Genève en juillet 1936, fixait la définition juridique des réfugiés allemands : « Toute personne établie dans ce pays, n'ayant pas d'autre nationalité qu'allemande et ne jouissant plus de la protection du Reich ». Malgré la convention signée le 10 février 1938, la Belgique continue à établir une distinction entre personnes entrées « sous la contrainte » et celles qui sont venues volontairement, ce qui lui permet de continuer à légitimer leur expulsion. Pour les autorités belges, les persécutions raciales n'entrent pas dans le cadre juridique¹⁵.

À partir de mars 1938, la plus grande vague de réfugiés juifs suit les persécutions qui accompagnent l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne (Anschluss). Les Juifs du Reich et d'Autriche sont forcés de partir. Le nombre exact de réfugiés qui réussissent à franchir les frontières de la Belgique, entre 1938 et 1939, est difficile à établir. Mais on cite généralement le chiffre de 25.000 personnes. En six semaines, les Juifs de Vienne connaissent le sort subi par les Juifs allemands depuis cinq ans. Fuir semble pour beaucoup la seule solution. À cette fin, l'utilisation des réseaux de relations déjà établies à l'étranger était l'une des meilleures stratégies¹⁶.

En Belgique, dès le mois de mai 1938, le ministre de la Justice nouvellement nommé, Joseph Pholien, décide de renforcer les contrôles frontaliers, en envoyant quelques 300 gendarmes chargés de refouler tout étranger n'ayant pas de papier l'autorisant à immigrer. Les mesures de refoulement ne lui suffisent pas, il organise des rafles à Bruxelles et Anvers et expulse les personnes par train vers l'Allemagne. Durant le mois d'octobre, 251 personnes sont enfermées à la prison de Forest. Plus de la moitié sera rapatriée de force par les gendarmes¹⁷.

Suite au suicide d'un des refoulés, la presse remet en question cette politique. L'opinion publique est touchée et de nombreux socialistes abondent dans le même sens et contestent souvent cette politique. Voici ce qu'écrivit, Emile Vandervelde, le « patron » du parti ouvrier belge, le 16 novembre 1938, avant les élections : « *Cinq millions d'électeurs et d'électrices, citoyens d'un pays libre, iront, tout à l'heure, aux urnes. Ces électeurs et électrices, dont les rexistes et autres philofascistes sollicitent les suffrages, ont-ils suffisamment réfléchi à la valeur insigne des libertés démocratiques dont-ils disposent, et qui sont refusées à des millions d'êtres humains, dans les pays où le Chef de Rex dispose de la radio, et où ses lieutenants*

15 E. DEBRUYN, in R. VAN DOORSELAER (dir.), *op. cit.*, pp. 61-65.

16 D. DWORK, R – J. VAN PELT, *Fuir le Reich. Les réfugiés juifs de 1933 à 1946*. Paris, 2012, p. 132.

17 E. DEBRUYN, in R. VAN DOORSELAER (dir.), *op. cit.* p. 78.

fraternisent avec les foules, saoules de nationalisme exaspéré, du Congrès de Nuremberg ? (...) (...) L'opinion s'est violemment émue ces jours derniers, en apprenant que des ci-devant Autrichiens, dont plusieurs Juifs, qui s'étaient infiltrés dans notre pays sans avoir les papiers nécessaires, avaient été pris par les gendarmes, écroués provisoirement à la prison de Saint-Gilles et, sitôt après, « refoulés », conduits à la frontière d'où ils venaient, c'est-à-dire, la frontière allemande, et, malgré leurs supplications déchirantes, livrés à la police des nazis. L'un deux, on l'a vu, plutôt que de retomber sous la tyrannie préférera se pendre ! C'est, on en conviendra, une chose qui fait frémir d'épouvante, que cette multiplicité de suicides, partout où s'étend la sinistre emprise du fascisme et du racisme ! (...)

(...) Le Comité d'assistance aux victimes de l'antisémitisme allemand, depuis 1933, a assisté près de cinq mille personnes dont l'assistance lui coûte approximativement 900.000 francs par mois ! Il a suggéré au gouvernement de mettre à la disposition des locaux situés à Merxplas, qui sont vacants, et où seraient recueillis, pour 3 francs par jour et par tête, environ neuf cents réfugiés, non admis à séjourner chez nous, en attendant qu'ils puissent émigrer ou trouver un autre asile¹⁸.

Les centres d'internement pour réfugiés

En tout, les organismes d'aide aux réfugiés juifs n'ont réussi à faire ré-émigrer que quelques milliers de personnes. En 1938, le nombre de réfugiés s'accroît de façon exponentielle. Au même moment les frontières se ferment un peu partout dans le monde, ainsi que les possibilités d'émigration. Cette augmentation dramatique des réfugiés fait germer l'idée- comme nous l'avons vu dans l'article précédent d'Emile Vandervelde- de créer ou remettre en état des camps pour les héberger. L'un des buts consiste à rassurer l'opinion publique et à montrer que les comités d'aide ont la situation bien en main. La Suisse applique déjà cette solution pour regrouper les réfugiés du Reich. L'appellation « camp d'internement » ou « camp de concentration » ne renvoie pas directement à ce qui se pratique en Allemagne nazie, mais il s'agit néanmoins, comme nous le verrons avec le témoignage de Joseph Epstein, de camps fermés. Les réfugiés ne peuvent sortir que pour de brèves permissions, ou dans le cas de départ pour une ré-émigration.

18 E. VANDERVELDE, *La grande pitié des réfugiés allemands et l'antisémitisme rexiste*, in *Le Peuple* du 16/10/1938 . Emile Vandervelde. Lettres, articles et discours sur la question juive et le sionisme, Ecrits rassemblés et commentés par Daniel Dratwa, Bruxelles, Ed. MJB, 1987, pp. 186-190.

Les comités d'aide aux réfugiés finissent par obtenir de Pholien des permis de séjour pour un millier de personnes entrées en Belgique clandestinement depuis l'annexion de l'Autriche. En contrepartie les comités doivent préparer activement la ré-émigration. A cette fin, il est décidé d'aménager le centre d'internement de Merksplas pour qu'il puisse accueillir 600 réfugiés Juifs et leur apprendre les compétences utiles à leur ré-émigration. Le centre dont une partie des détenus sont des sans-papiers- qui ne seront pas mélangés aux réfugiés du Reich- continuera à appartenir à l'Etat. Les frais d'internement des réfugiés juifs incomberont aux comités d'aide¹⁹.

C'est ainsi qu'arrive à Merskplas, le 21 octobre 1938, un premier contingent de 550 réfugiés masculins dont l'âge varie entre 18 et 45 ans. D'autres centres ouvriront ensuite leurs portes aux réfugiés, comme Marneffe dans la province de Liège, Eksaarde (Lokeren) en Flandre-Orientale et Hal dans le Brabant²⁰.

Immigration de Joseph Epstein en Belgique

Joseph Fabry est né Joseph Epstein en novembre 1909, à Vienne. Il y est diplômé en droit mais travaille comme auteur de nouvelles pour un magazine, jusqu'à ce que les lois antisémites l'obligent à fuir. Dans *The next to final solution...*, Epstein alias Fabry décrit son expérience à Merksplas immédiatement à la suite de sa libération du camp en 1939. C'est de cet ouvrage que nous traduisons et annotons de nombreux extraits pour étayer notre propos²¹.

Pour l'aider à obtenir un visa afin de s'enfuir de Vienne, son père lui achète un brevet commercial destiné à limiter l'utilisation d'eau dans les réservoirs de WC. Il fait alors la tournée des ambassades muni de son brevet, essayant échec sur échec jusqu'à la rencontre avec l'ambassadeur de Belgique qui lui accorde un visa provisoire. Il arrive à Bruxelles en septembre 1938 et se rend au Comité d'aide aux réfugiés juifs. L'un des responsables, ancien procureur d'Aachen, lui remet des formulaires à remplir ainsi que des instructions par rapport à son comportement: ne pas parler trop fort en allemand, ne pas former des grands groupes, ne pas attirer l'attention sur « les réfugiés Juifs ». Le plus important était de ne pas rechercher d'emploi. Parmi

le groupe des 27 réfugiés du jour, il est le seul à avoir un visa, les autres ont traversé la frontière illégalement. Il est également privilégié par rapport aux autres sur le plan financier. La plupart ont dû quitter l'Allemagne sans argent et d'autres qui ont payé les passeurs pour franchir la frontière se retrouvent dans la même situation. Lui, peut vivre à Bruxelles avec un budget de survie pendant au moins un mois, grâce à la vente au Daily Herald de certaines de ses nouvelles traduites en anglais par son ami et collaborateur Max Kühnel. Ce dernier a fui bien avant lui en Angleterre.

Son visa expire le 9 octobre et trois jours plus tard, il est arrêté par un jeune policier lors d'un contrôle d'identité. Le policier après avoir entendu ses explications au sujet du brevet, lui remet un formulaire à remplir et à rapporter le lendemain au commissariat. Possesseur d'un visa (même expiré) et optimiste de nature, il préfère ne pas entrer dans la clandestinité (comme le lui ont conseillé d'autres réfugiés ayant entendu dire que ceux qui vont à la police ne reviennent plus et ; qu'on les envoie en Allemagne, où les attendent les camps de concentration).

Il se rend au commissariat et on y examine son visa, ses papiers ; on lui donne des explications trop rapides en français, - qu'il ne comprend pas - et on l'emmène jusqu'à la prison de Forest. Là, on commence par lui « vider les poches », prendre ses empreintes digitales ainsi que son portrait photographique et on l'emmène jusqu'à une cellule où on l'enferme²². Après une dizaine de jours passés dans l'inconfort de la prison de Forest, le directeur lui annonce que, grâce à l'intervention de l'évêque de Liège, une solution humanitaire a été trouvée pour que lui et les autres réfugiés puissent sortir de prison. Le Comité d'aide aux réfugiés allait organiser et prendre en charge leur transfert vers le camp de « Merxplas²³ ».

Joseph Epstein/Fabry ainsi que ses codétenus de la prison de Forest, devaient donc choisir, soit sortir de prison et se débrouiller dans l'illégalité avec le risque, de se voir «expulsé » en Allemagne où les attendaient les camps de concentration, soit aller à Merxplas, endroit qu'on leur avait décrit comme une « expérience fabuleuse en réinsertion sociale, que des experts du monde entier étaient venus étudier » (...) « Les gens sans compétence y reçoivent une chance de devenir des citoyens autonomes. Ils cultivent pour produire leur

19 E. DEBRUYN, in R. VAN DOORSELAER (dir.), *op. cit.*, p.88.

20 L. SAERENS, *Etrangers dans la cité. Anvers et ses Juifs (1880-1944)*, Bruxelles, 2005, p. 244.

21 J. FABRY, *The next to final solution. A Belgian detention camp for Hitler refugees*, New York, 1991, pp. 5-9.

22 J. FABRY, *The next to final solution. A Belgian detention camp for Hitler refugees*, New York, 1991, pp. 5-9.

23 Merksplas était autrefois orthographié Merxplas, dans les années 1930, l'orthographe néerlandaise n'était pas encore d'application pour la Flandre. Dans les différents documents consultés et cités, l'orthographe varie donc selon ces deux graphies.

nourriture, cuisinent leurs repas, y apprennent de nouvelles aptitudes. Quand ils sont jugés réhabilités, ils peuvent retourner à la société²⁴ ». Le gouvernement belge était dans une situation difficile. Le chômage était élevé, la nourriture et le logement ne suffisait plus pour la population, et des centaines de réfugiés sans le sous traversaient la frontière. Les Belges se souvenaient encore des atrocités commises par les Allemands lors de la dernière guerre. La plupart des Belges ne faisaient pas la distinction entre les Allemands et les réfugiés de langue allemande.

Arrivée à Merxplas

Dans le train qui le conduit jusqu'à Turnhout, il fit la connaissance de plusieurs des codétenus avec lesquels il allait passer plusieurs mois de détention. A la gare, un fourgon cellulaire du centre et deux gardiens en uniformes les attendaient pour la suite du voyage. Le paysage était constitué d'une succession de bois, de clairières, de prairies, de bruyères et de landes, toujours plus de landes.

« Puis des bâtiments de brique rouge, des petites constructions, de gros bâtiments, tous dans le même style, qui parsemaient le paysage. Même une église en briques avec un clocher de brique. » ... « Le bus stoppa devant l'une des deux constructions géantes en brique, forteresses avec des barreaux aux fenêtres, le tout était très propre et bien entretenu. Entre les deux bâtiments s'étendait un espace de gazon. Derrière les premiers bâtiments, il y avait un terrain de football. Au bout des deux constructions et du terrain de football courrait une route qui allait de l'église de briques à un bâtiment relativement large. Pas de murs ou de grillages en fil de fer barbelé²⁵ ».

Le directeur du centre vint les accueillir, leur donner une brève explication de l'endroit ainsi que des règles les plus importantes. L'un des deux grands bâtiments en brique, le pavillon A, pouvant abriter 160 personnes, leur était réservé. Le bâtiment situé en face, le pavillon B, abriterait les 160 réfugiés suivants. Une construction plus longue et étirée dont l'entrée était surmontée d'une hampe et du drapeau belge, accueillait l'administration dont l'accès leur était interdit.

Le camp était divisé en deux zones, au-delà de l'église, c'était la partie abritant les vagabonds



Colonie Merxplas, drève principale :

<http://www.zita.be/foto/wagemanspeeters/allerlei/merksplas-kolonie>.



Photographie du pavillon A, abritant les réfugiés du Reich, Merxplas, 1938-1939.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000565.

24 J. FABRY, *op. cit.*, pp. 14-15.

25 J. FABRY, *op. cit.*, p. 21.



Colonie Merxplas, 1938-1939, réfectoire :
<http://www.zita.be/foto/wagemanspeeters/allerlei/merksplas-kolonie>.



Colonie Merxplas, 1938-1939, dortoir :
<http://www.zita.be/foto/wagemanspeeters/allerlei/merksplas-kolonie>.

(dépôt de mendicité ou colonie de bienfaisance). La zone réservée aux réfugiés était bien distincte.

Dans le réfectoire, le directeur fit l'appel; ils furent ensuite conduits par les gardes à l'étage qui était divisé en quatre dortoirs de quarante lits. Des maximes « édifiantes » en flamand étaient peintes sur les murs : «La vertu a ses propres récompenses», «Rendez justice, et justice vous sera rendue». Les lits étaient métalliques avec des matelas et des oreillers de paille

et des couvertures de barmée pliées soigneusement. Un garde leur montra comment les plier et les placer au bon endroit chaque matin.

La nourriture était préparée par les vagabonds. Le premier jour, on allait la leur apporter, mais ensuite ils devaient mettre sur pied une équipe pour la transporter eux même depuis la cuisine centrale du camp. La soupe provenait de grands bidons métalliques installés sur une cantine roulante qui permettait de transporter la nourriture à travers le camp, les locaux et également à l'extérieur, et équipé d'un foyer qui gardait la soupe chaude.

Les réfugiés s'organisèrent entre eux pour créer des classes d'apprentissage de langues et de métiers plus manuels de façon à augmenter les chances de pouvoir émigrer dans des pays en recherche de main d'œuvre. Ceux qui avaient un métier ou un hobby se muèrent en professeurs : cours de langues, de mécanique, de menuiserie, de couture, de cordonnerie²⁶...

Les réfugiés s'organisèrent entre eux pour mettre au point leurs propres règles de fonctionnement démocratique, et Joseph Epstein/Fabry fut chargé de la rédaction d'un bulletin d'information périodique. Le directeur leur fit part des règles de l'établissement. Même si la zone dévolue aux réfugiés n'avait rien à voir avec celle des vagabonds, ils étaient soumis au même règlement.

« Lever, 6 heures. Faire les lits. Se rendre aux toilettes dans le pavillon B. Petit déjeuner, 07h15. Temps libre entre les repas. Nous devions garder le plancher et les tables propres, laver la vaisselle, faire chauffer les poêles. Il fallait une permission pour aller au-delà des zones désignées. Déjeuner à 12h, dîner à 6 h. Coucher 08h30, extinction des feux à 9 h, après 9h30 silence absolu. En tout temps, suivre les ordres des chefs²⁷ ». Les réfugiés décidèrent de créer leur propre constitution avec élection de représentants vis-à-vis du directeur et vis-à-vis du Comité d'Aide aux Réfugiés.

²⁶ J. FABRY, *op. cit.*, pp. 23-24.

²⁷ J. FABRY, *op. cit.*, p. 25.

Chaudron de soupe servie et cantine mobile à l'extérieur, Merxplas, 1938-1939.
Don J. Epstein/Fabry,
MJB inventaire n° p000572.



Merxplas, 1938-1939, cantine mobile à l'extérieur.
Don J. Epstein/Fabry,
MJB inventaire n° p000569.

Peu après, l'arrivée d'autres contingents finit par remplir les autres dortoirs du pavillon A. Les nouveaux arrivants recevaient la « tenue » spécifique de Merxplas, une veste bleue sombre en toile grossière, une paire de pantalons de toile et un béret. Les uniformes étaient les mêmes que ceux des vagabonds, mais les réfugiés juifs devaient porter une étoile de David de couleur argentée, et pour les délégués, l'étoile était dorée.

Dès le début, il fut évident qu'il manquait pas mal de choses. L'alimentation était pauvre en calories. Un local qui pourrait servir d'infirmerie avec des lits et des fournitures médicales adéquates faisait défaut. Pour l'organisation des cours, il aurait fallu des outils,

des livres ainsi que des fournitures de bureau, papier, stylos, encre, crayons, etc.

Après quelques remous au niveau des responsables du Comité d'Aide aux Réfugiés, les demandes furent prises en charge par la création d'un groupe d'aide féminin. Une liste de tout ce qui était nécessaire devait être dressée de manière à ce que ce groupe puisse rassembler le matériel demandé. « La nourriture supplémentaire, le charbon, les manuels, les fournitures de bureau, le matériel pour nos cours. Des clous, des marteaux, des aiguilles et du fil, le câblage électrique, des ciseaux, des rasoirs²⁸. »

28 J. FABRY, *op. cit.*, p. 32.

De leur côté, les enseignants devaient s'organiser pour lister le matériel nécessaire à leurs cours, comme par exemple, une vieille voiture pour le cours de mécanique automobile.

Quelques jours plus tard la demande faite au groupe d'aide féminin portait ses fruits : « *une fourgonnette apportait tout un bric-à-brac d'outils usagés, de laxatifs, de bandages, des lames de rasoir, des cigarettes, du papier à lettres, des timbres, et des pastilles contre la toux²⁹* ». Une vieille voiture pour les mécaniciens automobiles était en route, leur dit-on, mais elle était tombée en panne à trente kilomètres de Bruxelles.

L'article le plus populaire de toute la livraison était un baril de harengs séchés, un complément bienvenu au menu quotidien fait de pain, de soupe et de café.

La vie quotidienne à Merksplas

Une série de tâches quotidiennes nécessitaient la formation d'équipes pour les réaliser, comme l'allumage du four avant l'aube; le transport du chaudron de soupe de la cuisine du camp à la salle à manger, le nettoyage. Après trois semaines, la constitution autonome qui édictait les règles des réfugiés du Reich à Merxplas fut complétée. Chaque chambrée de quarante lits devait élire deux administrateurs qui feraient partie d'un conseil décisionnel. Puisque 15 dortoirs étaient prévus, les 30 administrateurs éliraient à partir de leurs membres, un conseil exécutif de cinq personnes. En outre, il y aurait deux groupes fonctionnels: les contremaîtres nommés des équipes de service, tel le nettoyage, le chauffage, le stockage et la police; et les enseignants des cours de recyclage tels que les charpentiers, cordonniers, tailleurs, électriciens, agriculteurs et ceux des cours de langue³⁰.

Le 14 novembre, ils apprirent de très mauvaises nouvelles lors de l'arrivée d'un nouveau convoi de réfugiés. Suite à un attentat perpétré à Paris par un étudiant juif de dix-sept ans sur la personne d'un secrétaire de l'ambassade allemande, un pogrom national avait été organisé en Allemagne et en Autriche, dans la nuit du 9 au 10 novembre. Cet événement fut repris plus tard sous le nom de « Reichskristallnacht ». Quelques jours plus tard, les occupants de Merxplas reçurent de nombreuses lettres des « survivants », expliquant les mesures prises par les nazis et de façon



Merxplas, 1938-1939, chambrée.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000568.



Merxplas, 1938-1939, réfugié se lavant dans la salle de bain commune.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000567.

29 J. FABRY, *ibidem*, p. 32

30 J. FABRY, *ibidem*, p. 32

plus déguisée, demandant de l'aide. A ce moment les conditions d'émigration de par le monde, étaient épouvantables : tout était verrouillé. Pour les Etats-Unis, il fallait l'« *affidavit of support* »³¹ d'un sponsor, les quotas étaient très restreints et il fallait un délai d'attente d'au moins un an. L'Angleterre n'admettait que des femmes pour des postes domestiques, mais uniquement si elles fournissaient les preuves d'une embauche effective. La plupart des autres pays n'ouvriraient leurs frontières qu'aux candidats fortunés (à un moment ou les Juifs ne pouvaient quitter l'Allemagne qu'en possession d'une somme maximale de 10 marks)³².

Un mois après leur arrivée, les réfugiés étaient déjà habitués à la routine quotidienne : sonnerie du matin à six heures. Le délégué au réveil, se promenait de lit en lit en secouant les épaules des dormeurs, réticents à se réveiller et à revenir à la réalité. Le premier ordre du jour était de border les lits conformément à la réglementation. Les réfugiés du Reich, frissonnant se bousculaient dans l'obscurité, marchant depuis le terrain de jeu brumeux jusqu'à la salle de bain du pavillon B. Ils faisaient ensuite la file devant les rangées de robinets d'eau froide placés à un mètre cinquante du sol.

La salle de bain était en « zone interdite », pendant la journée, pour empêcher que notre saleté humide n'atteigne le plancher des toilettes dans les bâtiments. « *Après vingt minutes de mise en condition physique, une sonnerie martiale retentissait d'un haut-parleur. Contrairement à ce qui se passait dans la prison de Forest, les réfugiés ne devaient pas seulement marcher, mais, selon les ordres du délégué au sport et à la gymnastique, ils devaient sauter, se plier, s'étirer, se tordre, et faire des pompes. A sept heures et quart une sonnerie annonçait le petit déjeuner. Cent soixante personnes, mal habillées, grognantes, affamées, s'entassaient dans le réfectoire, huit par banc de chaque côté des longues tables. Deux grands chaudrons de café noir étaient acheminés par l'équipe de cuisine qui poussait la cantine mobile. Après une récente amélioration : le café était maintenant préparé, comme tous les repas, par le chef cuisinier, ex-restaurateur de Vienne, et ses aides volontaires très dévoués. Ils avaient réalisés que le fait de travailler en cuisine leurs apportait certains avantages culinaires*³³ ».

31 L'*Affidavit of support* est le document qui prouve aux autorités américaines, que l'on connaît bien quelqu'un qui aide sur place, et que l'on ne deviendra pas une personne « à charge » pour le gouvernement. Et surtout, en cas de défaillance de la part du migrant, s'il demande une aide à l'Etat, celui-ci peut se retourner en demandant le remboursement au sponsor, engagé à le soutenir. Cet engagement reste valable jusqu'à ce que l'immigrant quitte les Etats-Unis ou soit naturalisé. Même en cas de divorce, le conjoint du sponsor reste responsable de l'immigrant.

32 J. FABRY, *op. cit.*, p. 42.

33 J. FABRY, *op. cit.*, p. 32.



Merxplas, 1938-1939, réfugié délégué portant une étoile de David dorée, attablé dans le réfectoire devant un poêle.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000576.



Merxplas, 1938-1939, moisson de champ de blé,
apprentissage de l'agriculture par les réfugiés.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000615.



Merxplas, 1938-1939, réfugiés se rendant aux travaux d'agriculture.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000582.



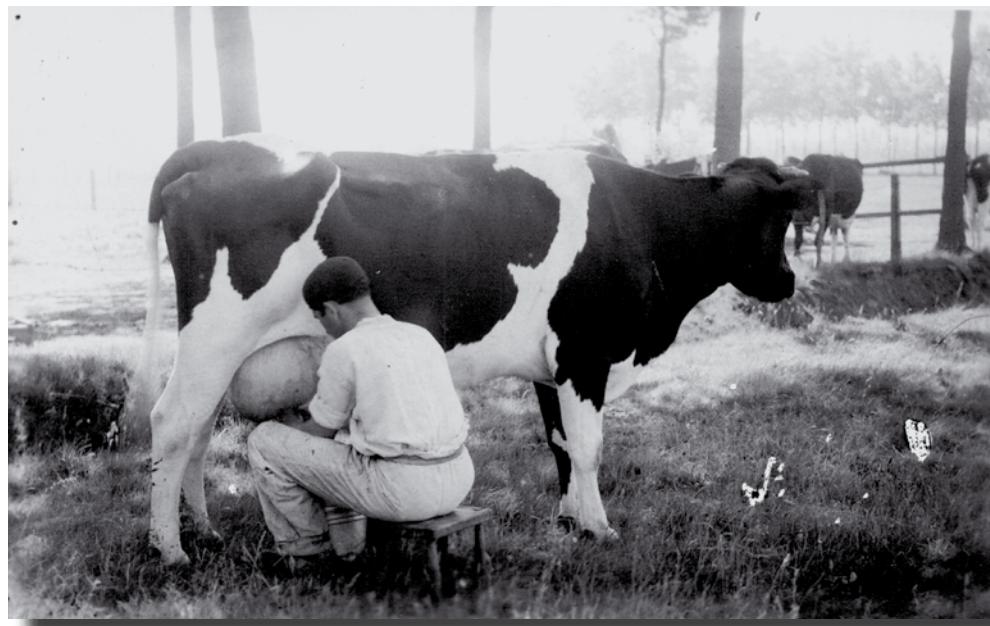
Merxplas, 1938-1939, réfugiés encadré par un gardien/
instructeur, se rendant aux travaux d'agriculture.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000587.

Il y avait, malgré tout, des inconvénients pour ces derniers: il fallait se lever plus tôt que les autres. Comme avantage, ils avaient accès à l'eau trois fois par jour. En effet le médecin parmi les réfugiés, mettait à contribution les aides de cuisine lorsqu'il fallait nettoyer les plaies des patients en utilisant l'évier de la cuisine. La sonnerie suivante leur ordonnait d'aller dans la salle commune, où, pour se réchauffer, ils se massaient autour des deux poèles en fonte.

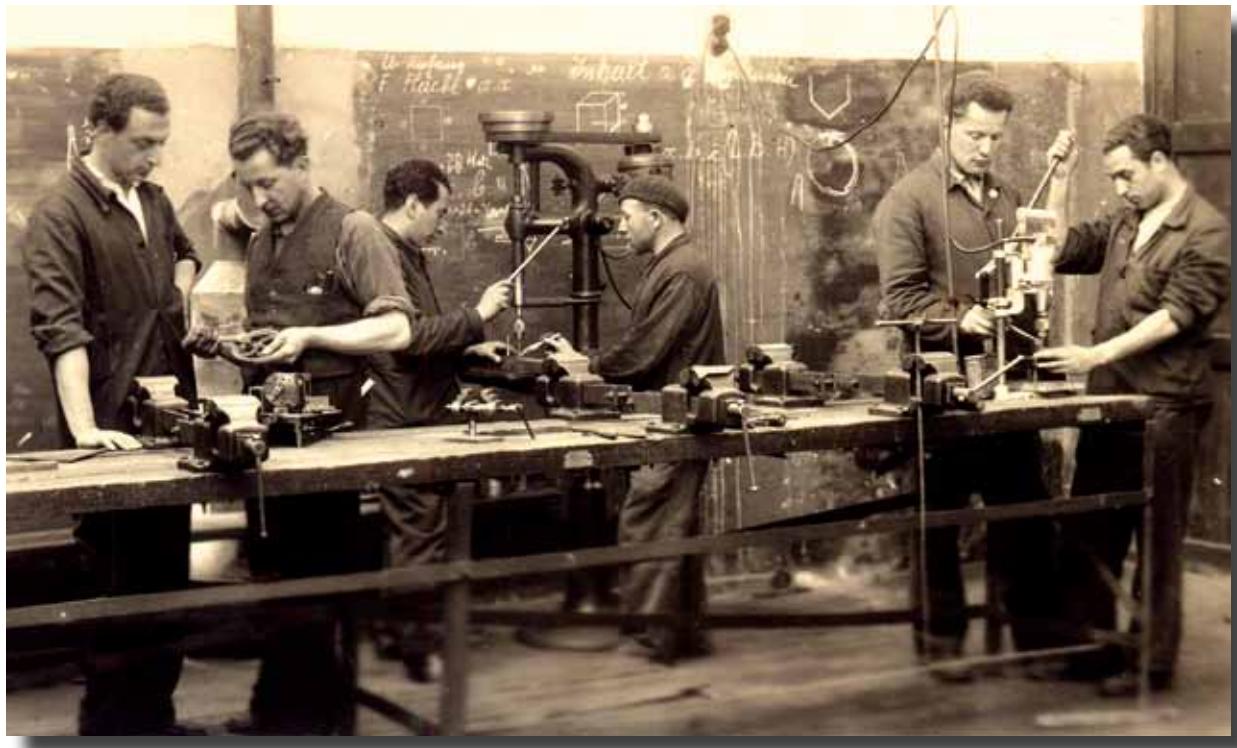
Les cours du matin, annoncés par une autre sonnerie, commençaient à huit heure et trente. Pour les cours de recyclage, le représentant du Comité d'Aide aux Réfugiés avait obtenu un bâtiment supplémentaire un peu éloigné des autres, ainsi qu'une parcelle de terrain cultivable pour les apprentis agriculteurs. Bêches et pelles portées à l'épaule, un groupe d'hommes se mettait alors en marche dans la matinée humide. Comme aucun d'entre eux ne connaissait quoi que ce soit au sujet de la culture des légumes et de



Merxplas, 1938-1939, plantation par des réfugiés.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000609.



Merxplas, 1938-1939, traite d'une vache par un réfugié.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000612.



Merxplas, 1938-1939, apprentissage de plomberie et mécanique.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000598.



Merxplas, 1938-1939, réfugiés dans la classe de couture.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000594.

l'élevage des poulets, un gardien leur servait d'instructeur.

Grâce aux instructeurs faisant partie des nouveaux convois de réfugiés, plusieurs cours de recyclage pouvaient être organisés: cours de plomberie, de couture, de travaux d'électricité, de graphisme (réalisation d'affiches), de cordonnerie, de menuiserie, de ferblanterie et de mécanique automobile. L'instructeur chargé du cours de mécanique avait été chimiste en Autriche. Il s'était porté volontaire parce que la vieille voiture de marque Steyr était enfin arrivée à Merxplas. En Autriche, il avait eu l'occasion de conduire



Merxplas, 1938-1939, instructeur donnant des explications au tableau pendant le cours d'électricité.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000591.



Merxplas, 1938-1939, réfugiés apprenant les saignées dans le mur et les raccordements dans le câblage électrique.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000589.



Merxplas, 1938-1939, classe de graphisme.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000606.



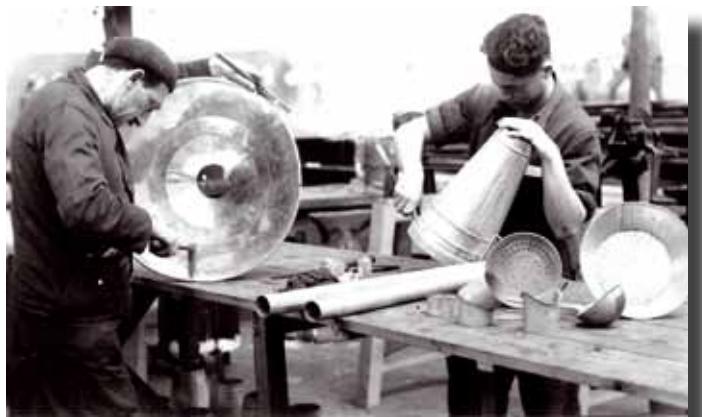
Merxplas, 1938-1939, cours de cordonnerie.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000605.



Merxplas, 1938-1939, classe de menuiserie.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000603.



Merxplas, 1938-1939, réfugiés rassemblés autour d'une voiture en grande partie démontée, classe de mécanique automobile.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000596.



Merxplas, 1938-1939, réfugiés en train d'apprendre la ferblanterie.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000593.

la même voiture, savait lire un manuel et était plutôt débrouillard pour tout ce qui concernait l'entretien et les réparations.

Des cours de langues, en anglais et espagnol pouvaient être suivis dans la salle de la bibliothèque du pavillon A. Les cours du matin se terminaient à onze heures, et les réfugiés avaient alors une heure libre avant le déjeuner. Des matchs de football pouvaient se dérouler pendant cette période. Un tournoi entre les différents dortoirs avait même été organisé.

À midi, une sonnerie annonçait le déjeuner. Le réfectoire non chauffé, était bondé, bruyant et chargé de toute la nervosité née de l'irritabilité ambiante. Les chaudrons de soupe sur leur cantine mobile étaient poussés dans la pièce. Le menu habituel était composé de soupe aux pommes de terre et chou, additionné de ce que le chef cuisinier avait pu concocter avec l'aide de ses «extras», comme par exemple, des harengs ou des tranches de saucisson. Certains réfugiés avaient tendance à s'asseoir ensemble. Mais le plus souvent, il fallait attraper la chaise que l'on pouvait, le plus vite possible, la plus proche du chaudron chaud, était la meilleure. Dès que les gardes ouvraient les portes, une marée humaine s'y engouffrait en luttant pour obtenir des places sur les bancs. Le brouhaha de cent-soixante voix mettait des centaines de milliards de nerfs à vif.

Un jeu populaire, rappelant ceux organisés durant les études primaires et secondaires, consistait à ce que les personnes assises sur un banc se poussaient soudainement toutes d'un côté de façon à ce que le dernier à l'autre extrémité se retrouve au sol. Si elle était suffisamment rapide, la personne-cible se levait au dernier moment et tous les autres tombaient.

Le repas se clôturait par la distribution du courrier. L'heure de temps libre, entre la fin du repas et la reprise des cours, était généralement dédiée à l'écriture du courrier et passait rapidement. Les cours reprenaient entre quatorze heures et dix-sept heures.

À dix-huit heures, le repas du soir reprenait dans les grandes lignes, la pagaille de celui du midi. Après le repas, le tumulte désordonné se déplaçait jusqu'à la salle commune dont



Merxplas, 1938-1939, réfugiés en train de jouer au football.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000577.

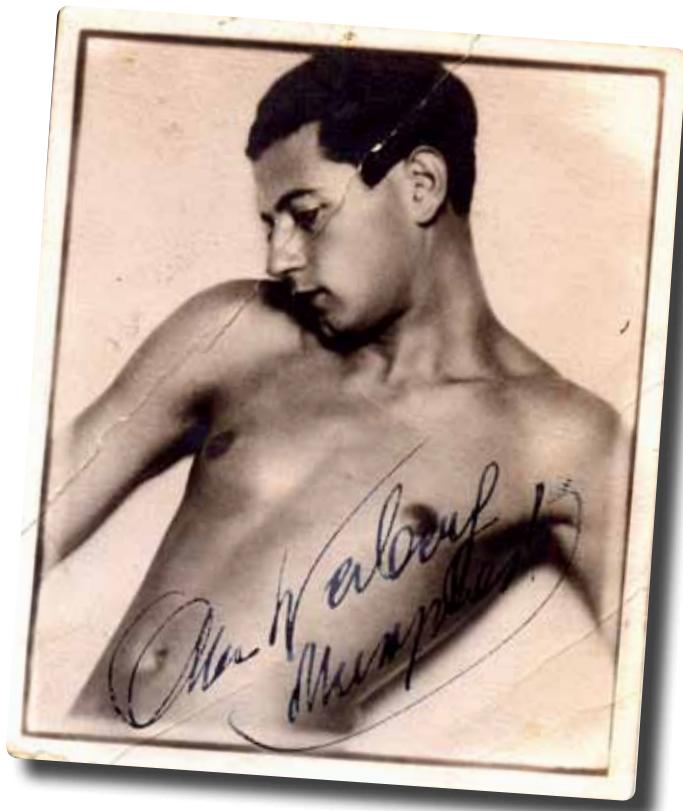


Merxplas, janvier 1939, photographie d'un groupe de réfugiés footballeurs.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000585.



Merxplas, 1938-1939, réfugié servant la soupe.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000571.

31. Photographie du danseur Otto Werberg.
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000610.



l'équipe chargée du feu avait gardé le poêle allumé. La personne en charge du divertissement, remettait à ceux qui le désiraient, des paquets de cartes à jouer et des échiquiers. En plus des jeux, les gens lisaient, écrivaient des lettres, et se lançaient dans des conversations, malgré le brouhaha ambiant qui se répercutait sur les plafonds, les murs et les planchers de ciment, en créant un écho³⁴.

Selon les règles instituées par les réfugiés eux-mêmes, chaque personne était tenue de suivre un cours de recyclage, aucune exception ne pouvait être acceptée. C'était problématique pour Joseph Epstein. Il considérait qu'il lui était inutile d'acquérir un nouveau métier, puisqu'il écrivait déjà des nouvelles qui trouvaient publication dans un journal tel que le « Daily Herald », il ne pouvait en aucun cas envisager une reconversion comme mécanicien automobile, ou cordonnier, et dès lors considérait ce genre d'apprentissage comme une perte de temps. Il avait bien essayé de contourner le règlement en proposant de donner lui-même un cours d'écriture de nouvelles, mais il n'y avait eu aucun amateur et il avait fini par s'enrôler dans un cours nouvellement

créé de fabrication de fleurs artificielles. Le professeur était Kurt Berber/ Otto Werberg, qui avait été un danseur de ballet à l'Opéra de Vienne³⁵. Il joua un rôle important, avec Fritz Berger et Sascha Leontjew dans la mise sur pied de la danse Moderne dans les milieux artistiques de l'entre-deux Guerres à Vienne³⁶. Il partit en Argentine pour y poursuivre une carrière de danseur, de chorégraphe et d'enseignant, en 1939³⁷. En 1944, il y créa la compagnie « Teatro de Ballet » en introduisant la Danse Moderne selon la ligne mise au point par Mary Wigman, Kurt Joos et Rudolf von Laban³⁸.

³⁵ Par recouplement, on peut retrouver le vrai nom de Kurt Berber (pour des raisons de sécurité, Joseph Epstein a remplacé tous noms des personnes décrites dans son récit), puisque l'une des photographies donnée au musée est une photo d'artiste de ce danseur : Otto Werberg. On peut également retrouver son nom dans le programme dessiné par Kurt Goldner, pour la soirée festive de représentation à Merxplas.

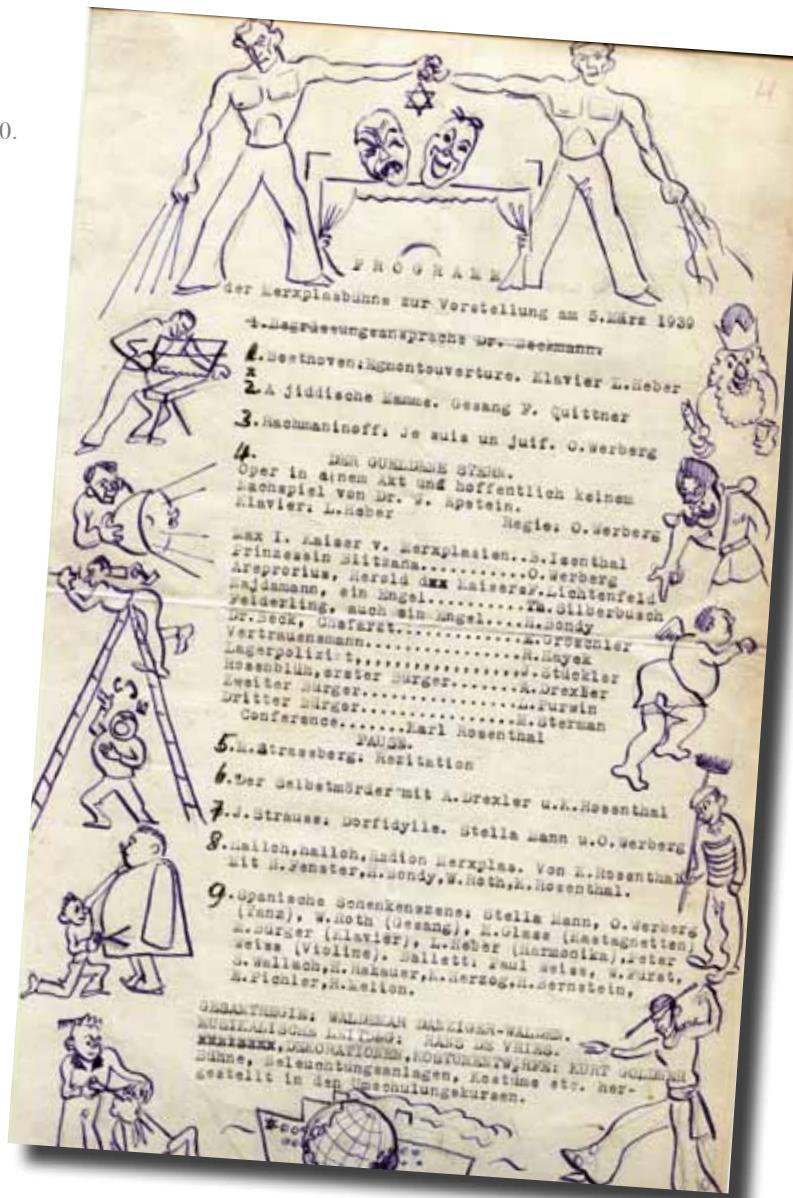
³⁶ A. AMORT, *Free dance in interwar Vienna* in A. AMORT and L. SILVERMAN, *Interwar Vienna. Culture between tradition and modernity*. New York, 2009, p. 118

³⁷ A. EPELBAUM-WEINSTEIN, E. GOVER DE NASATSKY, R. B. NASATSKY, *Trayectorias musicales Judeo-Argentinas*, Buenos Aires, 1998, pp. 248-249.

³⁸ A. GURQUEL, *Tratado de danza clásica por metodología de elongación*, Buenos Aires, 2011, p. 390.

34 J. FABRY, *op. cit.*, pp. 46-47.

32. Programme de la soirée du cinq mars 1939
avec dessins de Kurt Goldner
Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n°00520.



Visite et Spectacle à Merksplas

En guise de présent pour la fête de Hanoucca, le représentant pour le Comité d'aide aux Réfugiés vint leur annoncer qu'il avait obtenu du « Bureau de Sécurité » du Gouvernement belge, le droit de visite de temps à autre des épouses de réfugiés. La première visite allait être organisée le dimanche dix-huit décembre.

Pour cette soirée, à la différence des autres jours, ils avaient troqué leurs tenues de détention de grosse toile contre leurs costumes civils. Tout le monde était rasé de près, même ceux qui n'attendaient, comme Epstein, aucun visiteur. Toutes les chaussures avaient été cirées. La soirée était l'occasion pour ceux qui étaient mariés de retrouver leurs épouses qu'ils n'avaient plus vus depuis plusieurs semaines. Après une visite des lieux, le programme comprenait un repas, et en soirée un petit spectacle avec des chanteurs, des lecteurs de poésie, un

joueur d'accordéon et même un magicien³⁹.

Une semaine avant Noël, Joseph Epstein reçut une lettre provenant du consulat américain à Anvers. Elle expliquait en trois lignes, que son *affidavit of support* était arrivé, venant de Mme Sophie Beck, South Orange, New Jersey et qu'il devait en conséquence se rendre au consulat le 20 décembre à 10 heures. Sophie Beck était la veuve d'un parent, perdu de vue depuis longtemps, que son père avait découvert et contacté. Il avait pu obtenir un laissez-passer du directeur du centre et même son transport par la fourgonnette du centre, jusqu'à Turnhout, où il pouvait prendre le train jusqu'à Anvers. Mais une fois au consulat, après avoir répondu aux questions liées à ses liens de parentés avec Sophie Beck et avoir appris que son numéro de quota était à quelques mois de son terme, il déchanta en apprenant que le consul américain, en poste à Anvers,

39 J. FABRY, *op. cit.*, p. 70.

exigeait une somme de trois milles dollars, bloquée sur un compte au États-Unis. Pour lui, comme pour les autres réfugiés dans la même situation, la somme était astronomique. En 1938, vous pouviez acheter une maison en Amérique pour cinq mille dollars. Comment pouvait-il demander une somme pareille, à un membre de sa famille aussi éloigné ?

Le samedi 29 Janvier, il y eut une autre soirée de visite pour les épouses et autres personnes extérieures au centre. Peu de temps après, on annonça aux réfugiés que le gouvernement belge leur avait accordé deux jours de permission toutes les quatre semaines, par groupe de quarante hommes à la fois. La fourgonnette de transport de Merxplas assurerait le premier convoi pour Bruxelles, et les ramènerait deux jours plus tard et prendrait en charge le groupe suivant⁴⁰. Un problème de financement survint pour les transports suivants. Pour la première venue des réfugiés à Merxplas, le Gouvernement les avait transportés gratuitement, mais pour ces navettes-ci, il fallait payer le prix du transport. Le Comité d'Aide aux Réfugiés avait loué la camionnette pour les deux visites des femmes, mais n'avait pas l'argent suffisant pour ces nouveaux transports. Le prix à payer, était de 15 francs pour chaque passager, ce qui représentait près d'un tiers de l'indemnité hebdomadaire que le Comité accordait à ceux qui vivaient à Bruxelles.

Cela souleva tout un tas de problèmes, liés notamment à l'injustice des réfugiés qui avaient pu rester à Bruxelles et qui avaient été pris en charge financièrement par le Comité. Ce dernier, en fin de compte, ne tenait pas spécialement à voir arriver dans la capitale, un tas de réfugiés « parlant allemands ». Il désirait maintenir le taux des réfugiés à Bruxelles, le plus bas possible.

Il n'était pas non plus équitable, de ne laisser partir que les réfugiés aisés, ayant seuls les moyens de payer le prix du transport. Finalement ils trouvèrent une solution pour le premier voyage en prenant les fonds de la cagnotte qu'ils avaient pu amasser à Merxplas, mais pour le voyage suivant, il n'y avait plus d'argent. Joseph Epstein, faisait partie du premier convoi vers Bruxelles. Pour ceux, comme lui, qui n'avaient pas d'amis ou de parents à Bruxelles, le Comité avait organisé la prise en charge dans des familles sympathisantes.

De retour à Merxplas, il apprit que le Comité n'allait pas les aider financièrement pour la question du prix des transports. La femme du responsable du comité, avait eu une bonne idée. Elle proposait d'organiser une fête au centre, dont l'entrée serait payante, et permettrait d'accumuler les fonds nécessaires. Il y

aurait des prestations, de la musique, des spectacles et les personnes bien introduites pourraient même inviter la presse. Epstein se proposa pour écrire une pièce de théâtre pour le spectacle. Le scénario reprenait sous forme de satire ou de pastiche, la manière dont les réfugiés vivaient à Merxplas. Ce serait la pièce centrale du spectacle. Puisque le but était de récolter le plus d'argent possible, ils décidèrent de prendre eux-mêmes en charge, la réalisation de la scène, des décors, de l'éclairage, des costumes etc. Chaque cours de recyclage apporterait sa collaboration en fabriquant ce qui était nécessaire au spectacle.

Après quelques discussions animées avec le professionnel du monde théâtral faisant partie de leur groupe, ils se mirent d'accord sur les grandes lignes du programme. Otto Werberg/Kurt Berber s'occuperaient de tout ce qui concernait la danse, Karl Rosenthal/Franz Jager⁴¹ était chargé des sketches humoristiques et Kurt Goldner/Hermi Schaub réaliseraient les décors, les dessins, le programme, les modèles des costumes etc. La date du spectacle était fixée au dimanche 15 mars, et ils obtinrent de la direction du centre de pouvoir modifier les règles concernant les horaires pour travailler en soirée. Ils reçurent du Comité d'Aide des femmes, le matériel électrique demandé, ainsi que de la gouache et des pinceaux, des matériaux pour les costumes. Il y avait également des lambeaux de fourrure qu'Oskar Pitman, l'instructeur de la classe de maroquinerie, déclara suffisamment bons pour confectionner des étoiles à la mode, qui constituaient de très bons lots pour la tombola organisée durant la soirée. Dans les objets récoltés, il y avait même un piano droit. Ce qui permettrait au pianiste du groupe L. Heber/Berthold Stein de jouer en début de spectacle, « l'ouverture d'Egmont » de Beethoven.

La pièce d'Epstein s'appelait : « Les Étoiles d'or ». Elle montrait une caricature de Merxplas. Des dizaines d'années plus tard, les citoyens devenus vieux, étaient gouvernés par le pompeux roi Ernest le Magnifique (caricature du président des réfugiés) et son étrange cabinet de porteurs d'étoiles dorées (les délégués), dont l'un des membres était une caricature du représentant s'occupant de leur propre police. Le royaume était protégé par une fée, marraine bienfaisante, comme imitation de l'organisatrice du Comité d'aide des femmes.

L'opéra présentait des scènes de convoitise pour les jungles de l'Amazonie (l'une des destinations possibles

⁴¹ Dans son livre, Joseph Epstein/Fabry change systématiquement tous les noms de personnes réfugiées, mais par recoupement avec le programme de la soirée décoré par Kurt Goldner, qui fait partie de nos collections, nous avons pu retrouver les noms réels. Voir note n°34.



35. Merxplas, 1938-1939, photographie de la pièce de théâtre « Der gueldene stern » réalisée par J. Epstein avec deux acteurs jouant le rôle des anges porteur de corne d'abondance.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000624.



33. Merxplas, 1938-1939, photographie de la pièce de théâtre « Der gueldene stern » réalisée par J. Epstein avec un acteur jouant le rôle du roi de Merxplas.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000623.



36. Merxplas, 1938-1939, photographie de la pièce de théâtre « Der gueldene stern » réalisée par J. Epstein, tous les acteurs sont debout pour le final et les applaudissements.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000625.



34. Merxplas, 1938-1939, photographie de la pièce de théâtre « Der gueldene stern » réalisée par J. Epstein avec un acteur jouant le rôle de la princesse Blitzana, représentante du comité qui promettait les visas.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000622.



37. Merxplas, 1938-1939, photographie des visiteurs se présentant à l'entrée principale pour la soirée du 5 mars 1939.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000566.



38. Merxplas, 1938-1939, photographie d'une peinture de Kurt Goldner caricaturant des réfugiés de Merxplas.

Don J. Epstein/Fabry, MJB inventaire n° p000618.

pour la ré-émigration), un duo nostalgique du « bon vieux temps » de 1939, et un sextuor de laveurs de plancher, tous les musiciens étant d'anciens avocats, professeurs d'université et directeurs de banque. À la fin, qui finissait bien, deux anges apparaissaient, épargnant des visas pour les destinations d'outre-mer parmi les « Merxplassiens » reconnaissants⁴².

Le 5 mars 1939 : arrivée des voitures des visiteurs et des spectateurs. Les visiteurs formaient une file jusqu'au bâtiment administratif. Dans le centre, tout avait été récuré pour l'occasion, les chambres étincelaient de propreté, Kurt Goldner avait décoré les murs de peintures représentant des scènes de la vie quotidienne.

Dans la bibliothèque, ils avaient exposés les meilleurs exemples de leur « artisanat » produit durant les cours de recyclage : pour celui de cordonnerie, il y avait une paire de bottes ; pour la couture, un pardessus etc.

Fin d'une détention

Peu après cette soirée, Joseph Epstein qui ne pensait plus pouvoir ré-émigrer, étant donné la somme exigée par l'ambassadeur des États-Unis à Anvers, reçut des nouvelles d'Angleterre, de son ami Max. Les Britanniques permettaient à présent, aux candidats potentiels à la ré-émigration aux Etats-Unis ayant un « affidavit of support » et la somme de cent livres sterling, d'entrer en Angleterre pour y attendre le moment du départ en Amérique. La vente de plusieurs nouvelles avait rapporté une somme suffisante pour cela. Max avait joint à la lettre un formulaire de demande pour un visa d'entrée en Angleterre à compléter et à renvoyer à Londres, au Comité d'Aide aux Réfugiés Allemands.

Il reçut en retour, un formulaire à faire remplir par le consul américain à Anvers. Finalement, il put partir de Merksplas. À Bruxelles, il prit l'avion pour l'Angleterre. À Londres, il vécut avec son ami Max et les parents de ce dernier, dans un petit appartement du quartier *Swiss Cottage*, c'est là qu'il écrivit l'essentiel du manuscrit qui servirait plus tard de base à son livre consacré à sa détention à Merksplas. En février 1940, il reçut son visa américain et il débarqua aux Etats-Unis le 3 mars de la même année.

Conclusion

Joseph Epstein apprit l'invasion de la Belgique par l'armée Allemande en mai 1940. Il n'eut la possibilité de communiquer avec la Belgique qu'après la guerre. Il du donc attendre 1945 pour écrire une lettre à la direction du centre de Merksplas et ne reçut que plusieurs mois plus tard, une note du ministère de la Justice, disant que tous les détenus des camps de détention belges avaient été libérés et envoyés à la frontière française, avant que la Belgique ne capitule. Cependant la réponse ne le rassura pas pour autant, il savait que l'armée allemande avait très vite envahis la France, et il se demanda combien de ses anciens camarades avaient été attrapés et envoyés dans des camps en Allemagne.

L'histoire devait malheureusement lui donner raison. Dès les hostilités avec l'Allemagne, déclenchées le 10 mai 1940, les autorités politiques belges regroupèrent et procédèrent à l'arrestation administratives de tous les ressortissants allemands et apatrides d'origine allemande et les évacuèrent vers la France. Les réfugiés internés dans les camps furent également évacués et une bonne partie d'entre eux se retrouva interné dans les camps français, notamment ceux de Saint-Cyprien, d'Argelès-sur-mer, de Gurs, de Rivesaltes et de Milles. Les ressortissants « aryens » détenus dans ces camps furent vite libérés par les autorités allemandes, mais les réfugiés juifs y furent maintenus souvent dans des conditions de détention, de santé et d'hygiène tout à fait déplorables. La plupart y restèrent jusqu'à l'été 1942, ils furent ensuite, après un passage par Drancy, envoyés au camp d'extermination d'Auschwitz.

42 J.FABRY, *op. cit.*, pp. 100-101.



« (...) *Emmaillotez-le dans de la soie précieuse...* »¹

LA COLLECTION DE MANTELETS DE TORAH DU MUSÉE JUIF DE BELGIQUE : INVENTAIRE ÉPIGRAPHIQUE

Philippe Pierret
Conservateur

Le מַעַל – *meil* ou mantelet de la Torah

Protection et embellissement du sefer Torah - objet le plus sacré de la synagogue - cette pièce de tissu est déjà citée dans le traité talmudique (*Shabbat*, 133b). Les mantelets les plus anciens sont confectionnés dans la soie, plus tard de velours et de nos jours nombre d'entre eux sont réalisés à partir de fibres synthétiques. Simple voile déposé sur les rouleaux, ils prennent ensuite la forme d'une gaine, fendue au centre et ajourée de deux formes cylindriques pour laisser passer les parties sommitales des *etz hayim* - arbres de vie, ou batôns de la Torah sur lesquels est enroulé le rouleau de la Torah.

Le rôle de ce mantelet est de protéger la Torah et de l'embellir. Les soins avec lesquels les rouleaux doivent être confectionnés sont stipulés dans le Talmud au traité cité *supra*. Durant les fêtes austères, on a coutume d'habiller les rouleaux d'un mantelet blanc, symbole de pureté de la pensée et aussi de deuil pour se conformer au ton du linceul. Pour les autres célébrations tout au long de l'année liturgique des couleurs vives sont le plus souvent utilisées.

Il est à noter que ce textile religieux ressemble à s'y méprendre au *parohet* - rideaux d'arche de synagogue

dans son ornementation² comme dans son épigraphie³. Par moment on croirait voir une reproduction conforme du *parohet*, hormis la taille du mantelet n'excédant pas les 100 cm de hauteur. On y retrouve au point de vue décoratif la représentation schématique du Temple, figurée par une paire de pilastres surmontée d'un fronton, signe de stabilité. « Jakhin et Boaz » sont les noms des deux piliers du couloir d'entrée, face au sanctuaire, mentionnés dans (1Rois 7,21) et 2 Chroniques (3,17). Les lions rampants⁴, les couronnes, les ustensiles du Temple, les végétaux et les fruits, dont la grenade et la vigne sont légions. Il est à noter que l'on retrouve aussi cette symbolique sur les sépultures juives du XVII^e au XIX^e siècles comme nous l'explique Vlastimila Hamackova. On trouve ainsi mentionné dans les épitaphes que le défunt ou la défunte fit le don d'un

² Couronne de la Torah, lions affrontés ou rampants, magen-David, guirlande florale, ces symboles ont été abordés dans notre article sur les rideaux d'arche de la Torah. Nous ne mentionnerons donc ici que les nouveaux symboles présents sur les mantelets de la Torah.

³ Ph. PIERRET, « Tu feras ensuite un voile en étoffe d'azur, de pourpre et de lin retors », *MuséOn* 5, 2013, pp. 80-117.

⁴ Pour les animaux dans le judaïsme, cf. Ph. PIERRET, « Entre le cerf, la poule et l'oie... Petit bestiaire des Juifs d'Arlon », in A. NEUBERG (Dir.) *Bestiaire d'Ardenne*, Bastogne, 2006, pp. 47-50.

¹ « Confectionnez un beau sefer Torah avec de l'encre raffinée et un calame bien taillé ; et emmaillotez-le dans de la soie précieuse... » (*Shabbat* 133b).



mantelet, d'un rouleau de Torah ou de pièce d'orfèvrerie pour l'embellissement de la Torah⁵.

Dans la tradition ashkénaze, le mantelet s'appelle aussi *malbush* – vêtement, en hébreu. Les *mappoth*, langes de circoncision, après avoir été décorés et enrichis d'une phrase de vœux exprimée en hébreu, étaient utilisés, pour confectionner un mantelet de Torah. Plus tard ces *mappoth* seront enroulées comme protection autour des rouleaux de Torah.

Les coffres de la Torah (*tiks*) utilisés dans les pays islamiques et en Inde témoignent d'un artisanat de grande finesse. Certains sont sculptés ou incrusté de pierres précieuses. D'autres, plus anciens, étaient munis de clochettes similaires à celles couronnes et des *rimonim*-embouts décoratifs de la Torah.

Le *gartel* est la ceinture qui entoure le rouleau de la Torah et qui se place en dessous du mantelet de protection. Cette ceinture se place au-dessus du rouleau lorsqu'il s'agit d'une Torah non cachère. On utilise parfois les étoffes des *mappoth* - langes de circoncision pour confectionner un *gartel*.

Comme le rappelle très bien Jirna Sedinova⁶, les dons d'objets qui servent à célébrer le culte en public sont toujours le reflet de la piété et de la générosité des membres de la communauté envers leur synagogue.

⁵ V. HAMACKOVA, « The Donation of synagogues textiles as reflected in epitaphs at the old Jewish cemetery in Prague », in L. KYBALOVA, E. KOSAKOVA, A. PUTIK (dir.), *Textiles from Bohemian and Moravian synagogues from the collections of the Jewish Museum in Prague*, pp. 109-1116.

⁶ L. KYBALOVA, E. KOSAKOVA, A. PUTIK (dir.), *op. cit.*, Prague, 2003, p. 93.

La collection de mantelets de Torah du Musée Juif de Belgique : inventaire épigraphique

- (MJB-00216) Mantelet de Torah de la famille Frankel, Bruxelles, 1950

Matériau : velours bleu nuit et fil de coton jaune /
Dimensions : 70,5 x 44,5 cm / Don de la synagogue Beth
Israël à Bruxelles.

בְּתִ
נֵּה
הָאֲשָׁה אַסְתָּר נָעָכָע
אַשְׁתָּה רְאֵלִיָּהוּ פִּיעַטְרוֹשָׁקָעַ נֵי
לְמַזְכֶּרֶת נְשָׁמַת אַמָּה
שְׁרָה פְּרַעַנְקָעַל עִיָּה
בְּרִיסְלַהְתְּשִׁי

Traduction : Ceci est un don / de la femme Esther Necा
/ épouse de M(onsieur) Elie Pietrouchka qu'elle vive
longtemps / en souvenir de l'âme de sa mère / Sarah Frankel
– elle repose en Eden - / Bruxelles 5710

Remarque : Necा est la forme hypocoristique de Nehama signifiant « comfort », « consolation ». cf. A.
BEIDER, *A dictionary of Ashkenazic given names. Their origins, structure, pronunciation, and migrations*, Bergenfield,
pp. 549-550.



- (MJB-00217) Mantelet de Torah de la famille Guzig, sans date,

Matériau : velours brun et fil de coton jaune, galon de couleur blanche / Dimensions : 76,5 x 45 cm / Don de la synagogue Beth Israël, Bruxelles.

גָּאַלְדָּע. שִׁפְרָה
גּוֹזִיק
בְּתִ
לְאַה . גּוֹזִיק

Traduction : Golda. Shifra / Guzig / Couronne de la Torah.
Léa Guzig

Remarque : Shifra, prénom biblique (cf. Exode, 1,15)
faisant référence à une des deux sages-femmes juives
chargées par Pharaon de faire exécuter les nouveaux nés
mâles Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 569.



- (MJB-00218) Mantelet de Torah,
non identifié, sans date

Matériau : velours vert, fil de coton jaune / Dimensions : 82,7 x 52,5 cm / Don de la synagogue Beth Israël à Bruxelles.

**זאת נדב
לכבוד התורה**



- (MJB-00772) Mantelet de Torah de la famille Fishel

Matériau : satin de coton bleu outre-mer, fils de coton blanc et jaune / Dimensions : 58 x 39 cm / Don de M. Richard Dahan

**ב ת
תְּרִיצָה
נדבך ר' שמואל בר אפרים פישל זיל
וְאַשְׁתָו בֵילָא יוֹטָא
ריינדארף**

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / 695 / don de M(onsieur) Samuel fils de rabbin Ephraïm Fishel - la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) - et son épouse Beila Yuta / Reindorf



- (MJB-00856) Mantelet de Torah de la famille, Weissfeiler (sic), 1913

Matériau : velours bleu pétrole, fils d'or et d'argent / Dimensions : 81 x 45 cm / Don de M. Richard Dahan

**ב ת
זֶנֶג
ר' שמואל ווייספֿילַעַר ני
ען מ אַסְתָּרְתִּי
תרען ל.**

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / ceci est un don de M(onsieur) Samuel Weissweiler – qu'il vive longtemps - / en mémoire de Madame Esther - qu'elle vive - / 673 du p(etit comput)



- (MJB-00857) Mantelet de Torah de la famille Apoteker, 1937

Matériaux : velours vert foncé, fils de coton jaune, brun, rouge et vert / Dimensions : 65 x 33 cm / Don de M. Richard Dahan

ת ר צ ז
ב ת
לְזֹן הָאֲשָׁה מִרְתָּ
רַבְקָה בַּת רֵצֶב
וְלִמְאת בְּעֵלָה דָּוָד
בֶּר שְׁמוֹאֵל וְלִ
אַפְטָאָקָעָר בָּנֵי
וּבְנוֹתָה

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) 697 / en souvenir de l'âme de la femme Madame / Rébecca fille de M(onsieur) Tsvi / - la mémoire d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) – de la part de son époux David / fils de Samuel - la mémoire d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - / Apoteker son fils et ses filles



- (MJB-00858) Mantelet de Torah, non identifié, non daté

Matériaux : velours brun, galon doré, frange au fil d'or / Dimensions : 80 x 37 cm Don de M. Richard Dahan

ב ת

Traduction : C(ouronne) de la T(orah)

Remarque : on notera le galon doré en dent de scie situé au dessus des lettres Caf et Tav indiquant le fait qu'il s'agit de l'abréviation des mots couronne de la Torah en deux lettres initiales. Ce détail n'est pas sans rappeler la présence divine symbolisée par des ailes déployées comme on le voit sur les pierres sépulcrales.



- (MJB-00909) Mantelet de Torah de la famille Perle, Lodz, 1922

Matériaux : satin de coton bleu ciel, fils de coton jaune, bleu et rose / Dimensions : 62 x 36 cm

ת ב ע
עֲזָרִיאָל מֵעִ
פָּעָרְלָעַ
לְאָדוֹ שָׁנָתָ
תִּרְפָּבָ

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / Azriel Méir / Perle / Lodz l'an / 682



- (MJB-00925) Mantelet de Torah de la famille Fisher, 1903

Matériau : velours bordeaux, fil d'or, coton noir, frange au fil d'or et galon doré / Dimensions : 95 x 50 cm / Don de la Communauté Israélite de Bruxelles

ב ת
לעדרת ישורון ברוסטעל
נדבת ר' יהודה בן
יעקב ישראאל פישר ווונגהו
לזברון רפואת אבינו ני
ר' יעקב ישראאל
בן בנימין יוסף פישער
יג אירן טרגן לפק

Traduction : Couronne de la Torah / pour la communauté Yeshurun de Bruxelles / don de M(onsieur) Judas fils de / Jacob Israël Fisher et son épouse / en souvenir de la guérison de son père – qu'il vive de longues années – M(onsieur) Jacob Israël / filsde Benjamin Joseph Fisher / 13 Yiar 663 du petit comput.



- (MJB-01169) Mantelet de Torah de la famille Grosberg, 1926

Matériaux : satin de coton blanc et fil de coton jaune / Dimensions : 63 x 38 cm

ואת נדר ר' יצחק צבי נראסבערג ני
לזברון נשמת בנו הב דאד ול שנפט
ביום ח' מנהם אב שנות הרפפו

Traduction : Ceci est un don de M(onsieur) Isaac Tsvi Grosberg qu'il vive longtemps / en souvenir de l'âme de son fils le jeune homme David - la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) - qui est décédé le 4 du mois de Menahem Av l'an 5686 / 19 juillet 1926

Remarque : la personne qui a brodé le texte a commis quelques erreurs de graphie dans le mot Sbdn ainsi que dans le mot *menahem* en brodant un *teth* au lieu d'un *mem*.



- (MJB-01170) Mantelet de Torah de la famille Mentlik

Matériau : velours brun, fil de coton jaune / frange au fil d'or / Dimensions : 65 x 40 cm

בָּת
לְזִינָה
רַמְשָׁה דָּוֹד בֶּן
צְבֵי דָוֹב מַעֲנְטְּלִיק זַיִל

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / en souvenir de l'âme de / M(onsieur) Moïse David fils de / Tsvi Dov Mentlik – la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) –



- (MJB-01178) Mantelet de Torah de la famille Grinfeld, 1959

Matériau : satin de coton, nylon bleu, coton coloré et fil de coton jaune / Dimensions : 56 x 40 cm / Don de M. Richard Dahan

בָּת
זִגְהָאָשָׁה מִרְתָּה גִּיטֵּל גְּרִינְפְּעָלֶד תְּחִיָּה
לוּבְּרוֹן עֲוָלָק בְּעַבְּרוֹ נִשְׁמַת אֲחֵיה רָ
יְקוֹב בֶּן אֱלִיאָזֶר קָאַלְמוֹס וְלְבַעֲבָרָ
נִשְׁמַת אֲחֹתֵיה הָאָשָׁה מִרְתָּה מִרְיָם וְלְ
וְהָאָשָׁה מִרְתָּה רְבָּכָה וְלְהַתְּשִׁיטָ.

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / ceci est un don de la femme Madame Gitel Grinfeld – qu'elle revienne à la vie – / en mémoire éternelle de l'âme de son frère M(onsieur) / Jacob fils d'Eliézer Kolmos – que sa mémoire soit bénie – et pour l'âme de ses sœurs la femme Madame Myriam – la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) – et la femme Madame Myriam – que sa mémoire soit bénie – 5719



- (MJB-01180) Mantelet de Torah de la famille Shidlaw, 1963

Matériau : velours bleu, coton coloré, fils de coton colorés / Dimensions : 59 x 41 cm / Don de M. Richard Dahan

תשביג
נדבת ר' אשר זליג ני שידלאו
לזכר נשמת אמו
מרת חוה ע'יה בת ר' מאיר זאב זיל
שנפטרת בבריסל בח תשרי תשיד'

Traduction : 723 / Don de M(onsieur) Asher Zelig - qu'il vive longtemps – Chidlaw / en souvenir de l'âme de sa mère / Madame Eve – la paix soit avec elle – fille de M(onsieur) Méir Zev – la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) – qui est décédée à Bruxelles le 28 Tishri 714 / 7 octobre 1953.



- (MJB-01203) Mantelet de Torah de la famille Grinfeld, 1959

Matériau : satin de coton bleu roi / Dimensions : 56 x 40 cm / Don de M. Richard Dahan

בְּתִין מֶרֶד יִשְׂרָאֵל אֲדוֹרִיה גַּרְנְפָעַלְד נִי לְזָבָרָן
עוֹלָם בְּעֶכֶור נִשְׁמַת אַבְיוֹ ר' שְׁמַרְיָה בֶּר'
שְׁלָמָה וְלַי. וּבְעֶכֶור נִשְׁמַת בֶּן אַחַתוּ מֶרֶד
דוֹב בֶּר הָעַנִּיך וְלַהֲתָשִׁים

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / don de Monsieur Israël Ariéh Grinfeld – qu'il vive longtemps- en mémoire / éternelle à l'attention de l'âme de son père M(onsieur) Shemariah fils de / Salomon – la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) - et à l'attention de l'âme de son neveu Monsieur / Dov fils de Henoch – sa mémoire est une bénédiction – 5719.



- (MJB-01276) Mantelet de la famille Engel, 1928

Matériau : satin de coton blanc, galon argenté / Dimensions : 62 x 41 cm

תְּשִׁירְתָּן
הָאֲשָׁה בְּרָבָה בִּילָה
בַּת ר' גֶּרְשׁוֹן וְלַעֲגָלִי

Traduction : A(nnée) 688 du pe(tit comput) / ceci est un don / de la femme Braha Beila / fille de M(onsieur) Gerson – que sa mémoire soit bénie – Engel.



- (MJB-01278) Mantelet de Torah de la famille Helman

Matériau : velours lie de vin, fil de coton jaune /
Dimensions : 68 x 39 cm

רעליה העלמאן

Traduction : Rela Helman



- (MJB-01279) Mantelet de Torah de la famille Tchizowski (?), 1937

Matériau : velours bleu gris / Dimensions : 60 x 36 cm
/ Don de M. Richard Dahan

בְּתִרְצָה
זֶה
האשה הצנוועה מרת טאהה גיטיל
טשיעוועסקי תהי' בער נשמת בתה
החשובה ליבא חנה עהש

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / 697 / ceci est
un don de l'aimable femme Madame Toybe Gitel /
Tchizowski – qu'elle vive – en souvenir de l'âme de sa
fille / l'estimée Leyba Hannah – la paix soit avec elle.



- (MJB-01307) Mantelet de Torah de la famille Zilberbrand, 1928

Matériau : velours violet, coton colorés et fils de coton
jaune / Dimensions : 71 x 40 cm

כתר תורה
לזכרון נשמת אמי
דבורה נחמה בת ר'
חיים ולאשת דוד ני
וילברבראנד שנפטרה
לגביעומך שנה בת ר'תראפה

Traduction : Couronne de la Torah / en souvenir
de l'âme de ma mère / Déborah Nehama fill de
Monsieur / Hayim – la mémoire du juste est une
bénédiction (Prov. 10,7) – épouse de David – qu'il
vive longtemps – Zilberbrand qui est décédée / à Lag
Baomer de l'an 5688.



- (MJB-01308) Mantelet de Torah de la famille Karmozin, 1950

Matériau : velours brun orangé / Dimensions : 68 x 43 cm

בָת
צָנָה
ר' יַעֲקֹב קַלְמָן קַרְמוֹזִין
וּאַשְׁתָּא חָנָה נֵי
בְּרִיסֶל. הִתְשִׁיבָה

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / don de M(onsieur) Jacob Kalman Karmozin / et son épouse Hanah –qu'ils vivent longtemps / Bruxelles 5710.



- (MJB-01353) Mantelet de Torah de la famille Helman, Bruxelles, 1948

Matériau : velours acajou foncé, fil de coton jaune, galon de tissu doré / Dimensions : 55 x 38 cm

בָת
תְּשִׁיחָה
צָנָה
הַאֲשָׁא בַּיִלָּא רְדוֹיוֹא תְּחִי
הַעַלְמָאָן לְזִכְרָן נְשָׂמָת בָּעֵלָה
שְׁלָמָה זָאָב וּבָנָי אַבִּיגִידָוָר
וּטְבוֹבִי וּאַשְׁתָּו שְׁרָה עַזְּחָה
בָתָ אלְתָא חַי בְּרוּסְסָעָל

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / 708 (1948) / ceci est un don de la femme Beila Rosa – qu'elle vive longtemps – / Helman en mémoire de l'âme de son mari / Salomon Zev et ses enfants Avigdor et Tobie et son épouse Sarah – la paix soit avec elle – (...) Bruxelles.



- (MJB-01354) Mantelet de Torah de la famille Engel, 1938

Matériau : satin de coton blanc, fil de coton jaune et galon doré / Dimensions : 84 x 51 cm / Don de M. Richard Dahan

בָתָה
צָנָה
הַאֲשָׁא הַחֲשׁוּבָה מִרְתָּה
בְּרַבָּה בַּיִלָּא בָתָה רַבְּגָזָן
עַנְגָּעָל זִיל שָׁנָת תְּרִצָּה

Traduction : Ceci est un don / pour une femme estimée Madame / Braha Beila fille de M(onsieur) Gerson/ Engel - la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7) - l'année 698.



- (MJB-01355) Mantelet de Torah de la famille Wurtzel, 1938

Matériau : satin de coton blanc, fil de coton jaune, galon / Dimensions : 83 x 52 cm

**ז'ב
האשה החשובה מרת ברכה בילא
בת ר' גרשון זיל בעד נשמת בעליה
ר' שימחה בן ר' יצחק ואורצעל זיל
שנת תרצ'ה**

Traduction : don de / la femme estimée Madame Beila / fille de M(onsieur) Gerson – la mémoire du juste est une bénédiction (Prov. 10,7) pour l'âme de son mari / M(onsieur) Simha fils de (Monsieur) Isaac Wurtzel – la mémoire du juste est une bénédiction (Prov. 10,7) / l'an 698



- (MJB-01356) Mantelet de Torah de la famille Grinberg

Matériau : velours rouge, fil de coton et fil d'argent / Dimensions : 67 x 37 cm / Don de M. Richard Dahan

**בת
נדבתה חייה רוזיז
ובעללה ר' אברהם
גנינבערג ובנם דו
אליעזר בעדר נשמת אמה
מלבה ולאטה סאלומון**

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / don de l'honorabile Hayia Rosa / et son mari M(onsieur) Abraham / Grinberg et ses fils David / Eliézer en faveur de l'âme de leur mère / Malca Zlata Salomon.

Remarque : Zlata est un prénom qui provient du Tchèque et qui correspond en yiddish à Golden dorée. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 606-607.



- (MJB-01650) Mantelet de Torah de la famille Zusman (?)

Matériau : velours bleu, fil d'or, coton, décosrations métalliques / Dimensions : 65 x 41 cm / Don de la Communauté israélite d'Ostende

**ברת תורה
נדבר ברכה זוסמאן**

Traduction : Couronne de la Torah / Bracha Zusman (?)



- (MJB-01683) Mantelet de Torah de la famille Jacobson

Matériau : velours mauve foncé / Dimensions : 93 x 45 cm / Don de la Communauté Israélite de Bruxelles

בָּת
נְדָבָת
רַ. יְהוֹשֻׁעַ בֶּן חָבָב
רַ. אַרְיָה הַלּוֹן
יַקְאַבְסָאָן לִזְבְּרוֹן
אַשְׁתּוֹ מִרְתָּה
לִיבְעַט בָּת
רַ. אַבְרָהָם עַמְרָם
וַיֵּסֶרֶעֲוָן
נְדָבָת
לְקִיקָּן
בְּרוּסְסָעָל
שָׁנָת
תְּרִסְטָלְפָךְ



Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / Don de M(onsieur) Josué fils du lettré dans la Torah / M(onsieur) Arie Halévi / Jacobson en souvenir / de sa femme Madame / Leibet fille de / M(onsieur) Abraham Amram – VERSO – Don pour la sainte communauté de Bruxelles l'an 669 du petit comput.

- (MJB-01684) Mantelet de la famille Arouete, 1949

Matériau : velours bleu nuit, galon de tissu doré, fil d'or / Dimensions : 77 x 35 cm / Don de Communauté séfarade d'Anvers

בָּת
מִרְיָם וַרְבָּכָה אַרְוּעָט
EN SOUVENIR DE MES CHERS ENFANTS
CLAIRES ET NELLY AROUETE
תְּשִׁיט



Traduction: C(ouronne) de la T(orah) / Myriam et Rébecca Arouete / 709

- (MJB-01685) Mantelet de Torah, non identifié, 1910

Matériau : velours bleu, fils de coton, fil d'or / Dimensions : 79 x 41 cm / Don de M. Richard Dahan

בָּת
תְּרָעָם

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / 670



- (MJB-07801) Mantelet de la famille Lewkovitz, 1958 (?)

Matériau : velour bleu nuit, nylon, fil d'or / Dimensions : 65 x 32 cm

Don de la communauté Beth Israël de Molenbeek

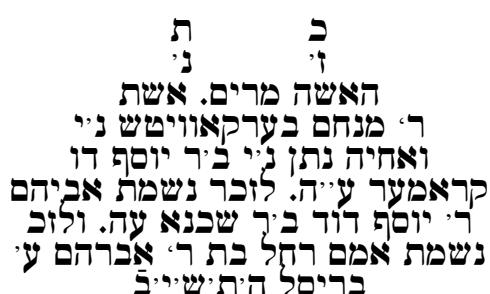


Traduction : Car de Sion sort la Torah et la parole de Jérusalem (cf. Isaïe 2,3) / C(ouronne) de la T(orah) / Don de / Jacob fils de Judas – sa lumière brille - / et son épouse Madame Perl / fille de Henoh – qu'elle vive longtemps (718 ?) – Lewkovitz.



- (MJB-08071) Mantelet de la famille Berkowitch, 1952

Matériau : velours bordeaux, fil de coton juane, galon de fil d'argent / Dimensions : 56 x 40 cm



Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / c(eci est un) d(on de) / la femme Myriam épouse de / M(onsieur) Menahem Berkowitch – sa lumière brille – et de son frère Nathan – qu'il vive longtemps – fils de Joseph David / Kramer – il repose en paix – en mémoire de l'âme de leur père / M(onsieur) Joseph David fils de Shahne (Sholem) – il repose en paix – et en mémoire de l'âme de leur mère Rachel fille de M(onsieur) Abraham – il repose en paix – / Bruxelles 5712 .



- (MJB-08161) Mantelet de la famille Tchernin, velours brun et galon doré

Matériau : velour mauve foncé, galon de tissur doré, fil de coton orangé / Dimensions : 55 x 40 cm / Don de la communauté Beth Israël de Molenbeek,

תְּמִשְׁעָרַנִּין
יְוֹסֵף בֶּן מֵאִיר

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / Joseph fils de Méir / Tchernin



- (MJB-09336) Mantelet de Torah non identifié, 1862

Matériau : velours orangé, coton, fil d'argent et fil d'or / Dimensions : 85 x 44 cm / Don de Mme Irena Malcorps, 1862

תְּמִשְׁעָרַנִּין
אליעזר בר נתנאָל
וְאֲשֶׁר
שֵׁינָא בָּת אֶלְיאָקוּם
תְּדִכְבָּב לְפָק

Traduction : C(ouronne) de la T(orah) / Don de / Eliézer fils de Nathanaël / et son épouse / Sheyne fille d'Eliakoum / 622 du petit comput



MANTELETS SANS TEXTES DÉDICATOIRES

- (MJB-00849) Mantelet non identifié, d'origine séfarade, Afrique du nord (?), milieu du XX^e siècle

Matériau : satin de coton, galon de tissu doré /
Dimensions : 80 x 28 cm / Don de M. Richard Dahan



- (MJB-00853) Mantelet non identifié, comportant un magen-David en son centre

Matériau : coton et laine écrue / Dimensions : 61 x 37 cm



- (MJB-10376) Mantelet non identifié, en coton, fil d'argent et verre coloré, comportant en son centre une menorah

Matériau : coton, fil d'or, décoration en verre coloré /
Dimensions : 75 x 32,5 cm



- (MJB-01167) Mantelet non identifié,

Matériau : velours mauve, galon de tissu doré et fil de coton, comportant une couronne de la Torah, à sept branches, et un magen-David

- (MJB-01166) Mantelet non identifié

Matériau : coton, fil d'argent Dimensions : 70 x 40 cm



- (MJB-01196) Mantelet non identifié, en satin de coton, comportant un magen-David en son centre

Matériau : satin de coton blanc, coton / Dimensions : 65 x 40 cm



- (MJB-01347) Mantelet non identifié, comportant en son centre un magen-David brodé au fil d'argent

Matériau : velours brun et coton bordeaux, fil d'or / Dimensions : 64 x 38,5 cm



Réflexions généalogiques sur une famille Jones de Londres venue s'installer à Bruxelles au début du XIX^e siècle¹

Etienne Jones

L'éénigme du patronyme Jones

Pratiquement depuis l'âge de raison, soit depuis le début des années 1950 pour la plupart d'entre nous (les naissances dans notre génération s'étant échelonnées en gros de 1925 à 1960²) la consonance anglaise de notre nom de famille nous a intrigués, mais sans que nous nous posions vraiment la question de notre origine lointaine. Au-delà de nos grands-parents, paternels et maternels, rares étaient les descendants plus lointains évoqués lors des réunions de famille, et certainement pas ceux au patronyme de Jones, puisque nous ne savions rien d'eux. Notre nom de famille était prononcé à la française : Jonèse, Jonèze, Jeunesse... ou encore à la flamande : Joones, Djoons, Dschoons, Schons.... Ceci ne nous plaisait guère car nous étions attachés à ce nom à consonance anglophone porté par pas mal de monde dont des personnes célèbres : l'amiral Paul Jones, l'écrivain James Jones, le « photographe » Armstrong-Jones (premier mari de la princesse Margaret d'Angleterre), le chanteur pop Paul Jones, etc.

Notre père cependant devait, être bien intrigué depuis quelques années déjà par les raisons profondes de ce nom de famille anglophone, bien qu'il ne le laissa initialement pas paraître. Nous ne pensons pas que ses parents l'avaient initié d'une quelconque façon au « mystère ». Connaissaient-ils eux-mêmes la clé de l'éénigme ? Et dès la fin des années 1950, notre père, fonctionnaire à la Cour des Comptes à Bruxelles, s'était mis à faire, les samedis matins, quelques recherches dans les archives belges.

1 Registres de Population de la Ville de Bruxelles de 1816, 2e Sec, Vol. A, Domicile No 178, pg G et D : Jonathan avec sa fille Rachel et sa petite-fille Catherine arrivent en 1815 (**Illustr. 3**) ;

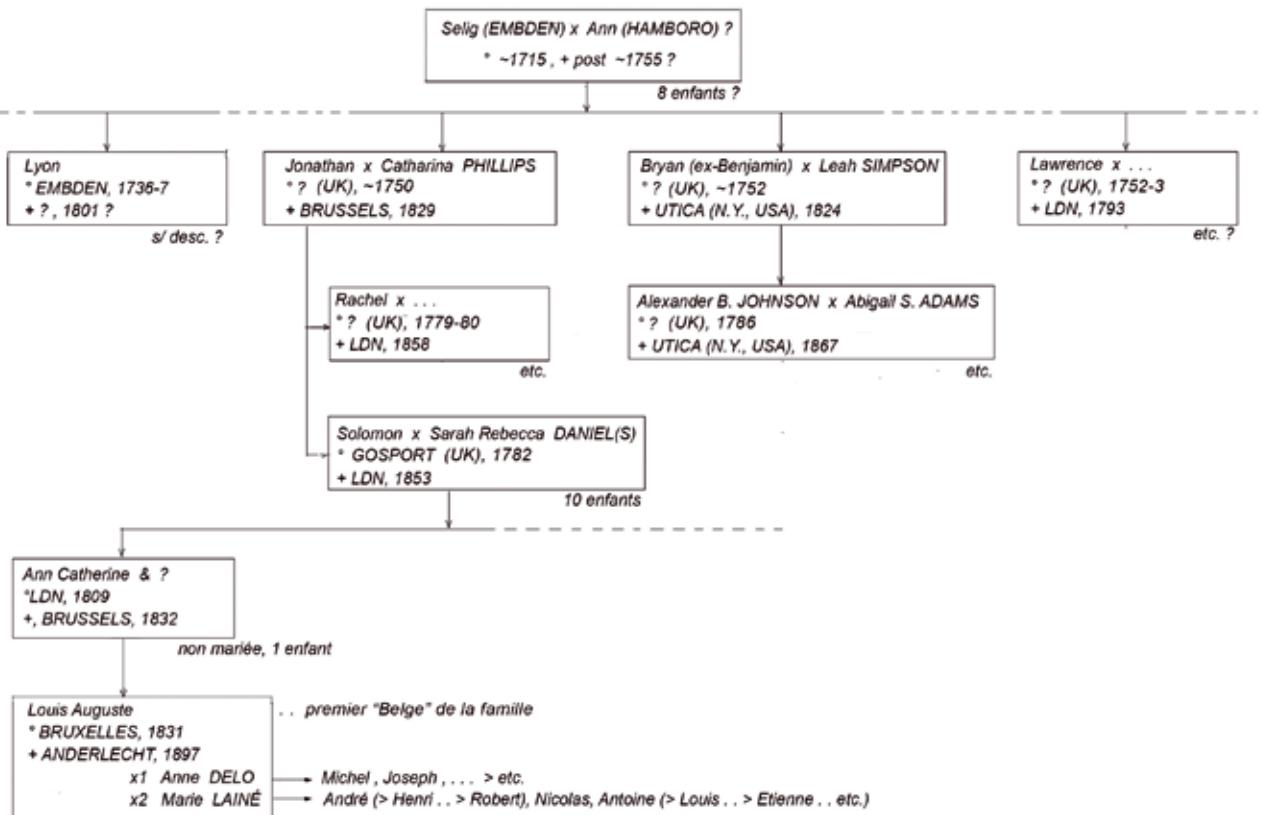
2 Il n'est pas tenu compte ici des parents de notre génération issus d'un premier mariage de notre arrière-grand-père, lesquels n'ont pas influencé le début des recherches car ils ont tous dû être « retrouvés », - pour les deux mariages confondus les naissances de notre génération s'étaient entre 1905 et 1960.

Pour les généalogistes amateurs, les années 1950-1960 c'était un peu l'époque « héroïque » en comparaison avec ce que nous connaissons aujourd'hui, car rien n'était organisé pour la consultation des archives par le grand public. Il fallait adresser les questions au préposé ad hoc (État-Civil, Population, etc.) afin d'obtenir des extraits recopiés des registres ; la possibilité de consulter les originaux était quasi inexistante, la prise de photocopies - de mauvaise qualité - rarement possible étant donné la technique d'alors, et la jeunesse de l'informatique.

Les recherches de notre père débouchèrent sur l'établissement de tableaux de type SOSA³ pour nos ascendances paternelle et maternelle, ne remontant que quelques années au-delà de l'introduction de l'État-Civil lors de l'occupation française de 1792, soit environ à la 6^e génération nous précédant (**Illustr. 1**). Notre père eut ainsi la satisfaction de se voir remettre à sa demande par l'Administration de la Ville de Bruxelles un feuillet indiquant la présence de notre ancêtre Salomon Jones et famille dans la ville précitée lors du recensement de 1829, qu'il quitta « pour la Hollande » en octobre 1834⁴ (**Illustr. 2**). Mais ceci sans avoir accès aux registres mêmes et obligeant à faire confiance au travail de transcription du préposé. De même notre père arriva à compléter seul ou en collaboration avec d'autres membres de la famille les branches collatérales auxquelles on ne s'était jamais beaucoup intéressé.

3 Les tableaux de type « SOSA » reprennent pour un individu ses descendants directs, tant paternels que maternels en mentionnant nom de famille, prénoms, lieux et dates de naissance, mariage, décès. Ils s'opposent à ceux dits de type « parentèle » qui eux donnent toute la descendance d'un individu, avec les mêmes renseignements ;

4 Il apparaîtra plus tard qu'il s'agissait d'un extrait du Registre de Population de la Ville de Bruxelles de 1829, Sec 5, Vol I, pp. 112-113 (**Illustr. 4**) ;



Il découvrit également indirectement la présence à Bruxelles d'un certain Jonathan⁵, père de Salomon (**Illustr. 5**), mais sans avoir l'attention attirée par certains détails figurant sur les actes qui allaient plus tard prendre toute leur importance. Et il constata que c'était un peu par hasard ou par chance ? que nous portions le nom de famille Jones, celui-ci nous ayant été transmis par la fille aînée de Salomon, Ann Catherine, qui ne fut jamais mariée et dont l'enfant ne fut pas reconnu par son compagnon⁶ resté inconnu à ce jour malgré toutes nos recherches : cet enfant était notre arrière-grand-père, Louis Auguste Jones (**Illustr. 6 & 7**). Mais notre père garda l'information pour lui durant plusieurs années avant de la confier à l'aînée d'entre nous et sous la promesse explicite de ne rien dire aux autres. Après un certain temps, il se résolut cependant à diffuser la chose à toutes et à tous, mi-contrit mi-amusé, s'étant sans doute laissé dire par un vieil ami de collège devenu,

lui, généalogiste professionnel, et à qui il s'était ouvert, que de tels « événements » arrivaient, selon la formule consacrée, dans presque toutes les « bonnes familles » à un moment ou à un autre de leur histoire.

Notre père n'entreprit semble-t-il pas d'autres recherches. Il n'était pas grand voyageur et ne se rendit jamais aux Pays-Bas⁷ ni à Londres. Il était satisfait d'avoir trouvé confirmation du fait que la consonance anglaise de notre nom avait bien comme explication une origine britannique pour cette ligne paternelle, nous venions bien de Londres. Les recherches furent de ce fait mises en veilleuse. Et lorsque notre père décéda en 1995, nous conservâmes tout ce qu'il avait laissé comme documents ou notes prises dans les diverses archives visitées, et avec l'assentiment immédiat de nos sœurs et frère nous décidâmes de mettre un peu d'ordre dans tout cela dès étant donné notre proche mise à la retraite (1999).

5 État-Civil de la Ville de Bruxelles de 1829, acte de décès 2638, déclaration par son fils Salomon ;

6 État-Civil de la Ville de Bruxelles de 1831, acte de naissance 1330, le « petit » Louis Auguste reçoit le nom de famille de sa mère, Jones. Il est à noter que c'est cet « incident de parcours » qui a donné tout son sens à la recherche, car si le père biologique avait reconnu l'enfant issu de cette union de fait, nous n'aurions jamais porté le nom Jones et ne nous serions jamais posé la question de l'origine britannique de notre famille.

7 Le Registre de Population de la Ville de Bruxelles de 1829 (voir note 4) ne précise pas quelle était la destination de la famille. L'indépendance de la Belgique ne fut formellement reconnue par le Gouvernement Hollandais qu'en 1839, et il n'y eut donc vraisemblablement pas de formalités de frontière entre l'actuelle Belgique et les actuels Pays-Bas, lesquelles formalités auraient pu donner des indications sur l'itinéraire suivi par la famille; nous faisons l'hypothèse que celle-ci se rendit en Hollande vraisemblablement aux seuls fins de s'embarquer pour l'Angleterre.

Une nouvelle campagne de recherches tous azimuts fut donc bientôt entreprise, et dès 2002, nous fîmes l'acquisition d'un ordinateur, procurant une sauvegarde des données, une facilité de conception de tableaux, abondance de courriels échangés avec les administrations et avec d'autres généalogistes, sans compter les recherches proprement dites grâce au réseau Internet.

État d'avancement de la recherche

Il reste à présent à déterminer qui de nos nombreux parents pourrait aussi avoir mené des recherches semblables sur le côté Jones, et avec quels résultats ? Dans les années antérieures à 2000, l'intérêt pour la généalogie n'était certes pas celui qui règne aujourd'hui. Il fallait faire preuve de ténacité pour parvenir à ses fins car rien n'était organisé comme aujourd'hui pour les visites aux archives, quelles soient gratuites ou facturées.

Très vite il appert que mon grand-père Antoine Jones (1885-1948) n'avait effectué aucune recherche, ou à tout le moins n'avait rien laissé comme document et n'avait jamais parlé de ses origines à ses enfants. Nous ignorons s'il était au courant de quelque chose. Il n'avait que 12 ans quand son père, Louis Auguste Jones (1831-1897) décèda⁸. Et précisément ce Louis, savait-il qu'il n'avait pas été reconnu à sa naissance par son père biologique, et que sa maman, Ann Catherine Jones, était décédée alors qu'il n'avait pas encore 2 ans⁹. Et tant Antoine que son père Louis ont-ils jamais eu vent de leur origine plus lointaine, soit britannique, voire judéo-britannique ? Concernant Louis, il n'est pas impossible qu'une certaine tradition orale ait joué, au travers de voisins, de gens ou institutions l'ayant recueilli, voire via son père biologique lui-même qui aurait gardé un certain contact avec « son » fils. C'est encore actuellement toujours le « trou noir » entre le décès de sa mère (1832) et le jour de son premier mariage (1851). Pourtant les commerçants, bien belges eux, du quartier de la Porte d'Anderlecht à Bruxelles devaient avoir bien connu le grand-père Salomon du « petit » Louis, un anglais fabricant de cha-

⁸ Des années durant notre arrière-grand-père fut dénommé par tous « Louis-Auguste », jusqu'à ce que plusieurs documents officiels soient examinés de plus près : l'absence de tiret entre les deux prénoms semble indiquer qu'il faille dire « Louis » tout simplement, ce qui correspond peut-être mieux avec le climat social devant régner dans la famille d'alors.

⁹ Le père biologique de Louis n'est pas connu. Les quelques soupçons que nous avons quant à son identité sont insuffisamment étayés pour être rapportés dans le présent récit. Il nous faudrait pratiquer une analyse ADN de l'un des descendants actuels éventuels d'un ami de la famille pour confirmer ou infirmer nos soupçons, ce qui demeure une démarche très délicate.



peaux hauts-de-forme « en soie naturelle et rendus imperméables par un procédé anglais, nouveau » (brevet demandé et reçu), cela ne passe pas inaperçu (**Illustr. 8 & 9**). Car c'est parmi ces commerçants que le nécessaire conseil de famille fut choisi lorsque Louis, non encore majeur (âgé de 20 ans), se maria, avec du reste une fille de son tuteur. Notons que Louis habitait, à son mariage, dans l'ancien quartier de la fabrique de chapeaux de son grand-père¹⁰.

De même ne peut-on prétendre qu'Antoine Jones ait tout ignoré sachant qu'il entretenait des relations assez suivies avec son frère aîné André (1880-1947), lequel a peut-être bien laissé quelque trace : un document manuscrit du genre « parentèle » et qui semble être de sa main, avait été retrouvé dans les papiers de notre père, mais nous nous en étions désaisi au profit d'un proche. Ce papier fait aujourd'hui l'objet d'une recherche active. Par ailleurs, Henri (1903-1988), fils aîné d'André, a laissé d'étranges allusions au passé britannique de la

¹⁰ Louis était domicilié à ce moment rue de la Clé, N° 2, et Salomon avait eu sa fabrique de chapeaux à la chaussée d'Anderlecht, Section 3, Domicile N°6.

famille dans le curriculum vitae qu'il fait insérer dans le journal *Who's Who in Europe* peu après 1963. Rien de bien détaillé mais il y mentionne son arrière-grand-père paternel comme étant « d'origine anglaise, *situation dans la marine britannique* »¹¹.

Un fils d'Henri précité, Robert Jones (né en 1927) fit effectuer des recherches à son profit dans le même but que notre père : en savoir plus sur notre éventuelle origine britannique. Mais il n'alla pas plus loin non plus. C'est à partir de 2006 que nos relations ont permis d'échanger pas mal de données. Robert Jones a pu notamment me procurer des informations non négligeables sur certaines branches belges collatérales, mais rien à propos de nos ancêtres plus lointains, à l'exception du curriculum vitae de son père Henri. Dans cette même descendance issue du second mariage de Louis (sa première épouse étant décédée assez jeune), il faut citer Henri Jones (1913-2002), frère cadet de notre père, qui fit exécuter quelques recherches dans les archives de la Ville de Bruxelles mais se limitant à obtenir copie de l'acte de naissance de Louis (1831), où il apparaît bien que l'enfant ne fut pas reconnu par son père et reçut le nom de famille Jones de sa mère.

11 Diverses sources britanniques découvertes ensuite indiqueront que Salomon (le trisaïeul dudit Henri, soit une génération plus tôt que cité dans le curriculum vitae) fut notamment *Navy Agent* et à ce titre figurait sur une liste agréée de fournisseur de biens et services à la marine et à ses membres.

Par contre, parmi la descendance issue du premier mariage de Louis en 1851, dont nous n'avons pas vraiment pu identifier tout le monde à ce jour¹², certainement pas au-delà des données d'État-Civil, seul Roger Adam (1925-1989), petit-fils de Michel Jones (1854-1953) et donc arrière-petit-fils de Louis, appartenant à la branche devenue française de la famille, s'est à notre connaissance intéressé à la recherche de notre origine britannique. Ce cousin entretenait des relations très suivies avec la famille restée en Belgique, et s'étant pris de passion pour Bruxelles, il aurait ainsi exploité, de son côté, les documents d'État-Civil, remontant jusqu'à Jonathan et avait découvert dans un ouvrage sur l'histoire de Bruxelles que Salomon avait demandé et obtenu en 1824 du Roi Wilhelm de Hollande un brevet sur l'imperméabilisation des chapeaux qu'il fabriquait à ce moment¹³. De fructueux échanges ont également eu lieu dès 2008 avec le docteur en médecine Richard Jones (1930-2009). Ces contacts, poursuivis avec son épouse depuis le décès de ce dernier, avaient principale-

12 De par ses deux mariages, mon bisaïeu Louis a eu au total pas moins de huit enfants, presque tous avec descendance. Les descendances issues de son premier mariage nous étaient jusque là pratiquement inconnues.

¹³ L.VERNIERS, *Un millénaire d'histoire de Bruxelles, depuis les origines jusqu'en 1830*, Bruxelles, 1965, p. 540 ; l'existence du dossier de brevet fut retrouvée au SPF / Affaires Economiques, Bruxelles, et le dossier complet à la Nationaal Archief, Den Haag, Nederland, mais il y manquait le « chapeau échantillon », sic dans le texte de la demande de brevet.

Illustration 3: Population Register (1816)

NOMBRÉ des Ménages ou personnes Domiciliées.	Catégories	Profession	Circonscription d'habitation	Résidence	Préposition	ÉPOQUE à leur établissement dans la ville.	DOMICILE	Numéro de DOMICILE	Observation.						
									Naissances	Mortes	Naissances	Mortes	Naissances	Mortes	
38	39	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43

Illustration 4: Population Register (1829)

NOMBRÉ des Ménages ou personnes Domiciliées.	Catégories	Profession	Circonscription d'habitation	Résidence	Préposition	ÉPOQUE à leur établissement dans la ville.	DOMICILE	Numéro de DOMICILE	Observation.	
									Naissances	Mortes
1	1	1	1	1	1	1815	173	178	Recensement Robinson.	
1	1	1	1	1	1	1815	173	178		
1	1	1	1	1	1	1815	173	178		
1	1	1	1	1	1	1815	173	178		

ment trait à la descendance de leur ancêtre belge, Joseph (1857-1922), troisième enfant du premier mariage de Louis.

Recherches propres

Dès notre mise à la retraite en juillet 1999 nous pûmes nous atteler à scuter les papiers laissés par notre père, enrichissant considérablement notre connaissance de la famille. Ayant fait le constat que tout cela restait lacunaire, nous décidâmes d'adhérer à un cercle de généalogie organisé par la Commune de Brasschaat afin de nous initier aux méthodes de recherche et aux principales sources existantes. Mais les résultats engrangés ne concernèrent que notre ascendance directe jusqu'à mes arrières-grands-parents tant du côté paternel que maternel ainsi que la plupart des collatéraux.

Ne sachant toujours pas comment nous y prendre pour remonter au-delà, essentiellement du côté britannique – notre objectif principal –, nous prîmes la décision de recueillir prioritairement toutes les informations possibles sur les parents belges ayant laissé suffisamment de traces et nous nous mêmes à écrire plusieurs ébauches de « petites biographies ». Ce qui nous occupa un certain temps, et quel ne fut pas notre étonnement de voir le volume d'informations que représentaient certains dossiers personnels de ministères pour ceux qui avaient choisi de devenir fonctionnaire

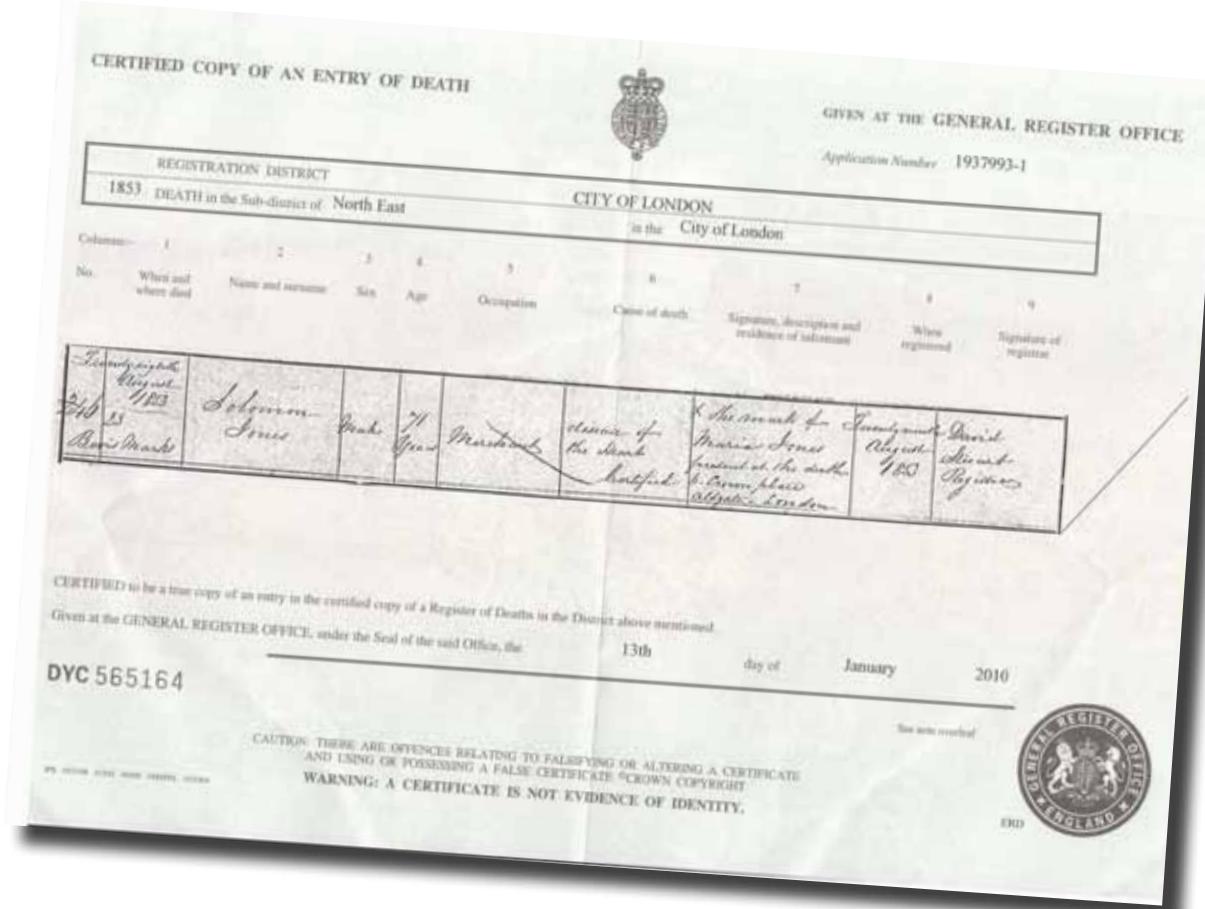
à l'État ou embrasser une carrière militaire. La plupart de ces « petites histoires » personnelles sont restées à ce jour sous forme de notes à peine structurées, tout en respectant la chronologie des données.

Ayant épuisé ledit sujet, nous reprîmes systématiquement — si possible dans les sources belges originales auxquelles nous avions à présent accès¹⁴ —, la recherche de tout ce qui concernait nos descendants britanniques venus s'installer à Bruxelles, sachant que lorsque notre père s'était adonné à cette tâche, durant les années 1960, il n'avait pas eu accès aux documents originaux .

Notre démarche s'avéra efficace puisque nous devions découvrir certaines données ou événements dont notre père n'avait pas eu connaissance, dont et pas des moindres l'obédience religieuse de nos ancêtres venus de Londres en 1815 Jonathan avec sa fille Rachel et sa petite fille Catherine, et en 1824 son fils Salomon avec sa femme et ses enfants. Ils étaient tous renseignés comme étant de confession israélite. La religion était en effet notée dans une colonne ad hoc des Registres de Population d'époque (1816, 1829)¹⁵ (Illustr. 3 & 4). Notre père avait parfois émis l'hypothèse, au vu de plusieurs

14 Les Archives de la Ville de Bruxelles sont, à ce titre, très précieuses.

15 Les deux Registres de Population suivants, de 1835 et 1842, présentaient encore ce type de renseignement, mais mes ancêtres judéo-britanniques étaient à ce moment-là ou décédés ou avaient déjà quitté la Belgique ; par après une loi interdit de présenter le renseignement, jugé d'ordre privé ;



d'entre les prénoms trouvés (Jonathan, Salomon, Sarah Rebecca, Daniel, Samuel) que nos ancêtres auraient peut-être bien pu être Juifs, mais il s'en dissuadait aussitôt en notant les autres prénoms (Johanna, Jessie, Alexander, Georges), arguant du fait que les anglicans donnent encore assez facilement des prénoms bibliques également. Jonathan Jones dans le Registre de Population de 1816 avait même été noté comme « juif portugais », soit « sépharade » (**Illustr. 3**), mais aucune explication pour cette qualification n'a pu être trouvée à ce jour. Le Registre de Population de 1829 ne prévoyait plus ce genre de nuance et se contentait d'indiquer « israélite ».

Nous relavâmes également aux Archives à la Ville de Bruxelles quelques données sur les activités professionnelles ou encore les domiciles successifs de ces ancêtres, l'un ou l'autre rapport de police relatif à des événements pour lesquels ils avaient été impliqués¹⁶. Notons que ceci

fut possible étant donné que nos ancêtres ont toujours bien habité Bruxelles-ville et que les archives y sont relativement bien fournies. S'ils avaient à un moment ou l'autre déménagé pour l'une des communes de l'Agglomération Bruxelloise actuelle, sans doute n'aurions-nous pas retrouvé autant d'informations.

Étant ainsi arrivé au bout des possibilités de recherches et sachant à présent que nos ancêtres britanniques étaient de confession juive, nous prîmes contact avec des institutions juives ou liées au judaïsme à Bruxelles, dans l'espoir d'avoir accès à d'autres archives, spécifiques et complémentaires, qui devaient peut-être bien exister. C'est pourquoi nous nous fîmes membre du Cercle de Généalogie Juive de Belgique dès juillet 2006. Et lors de la réunion de juin 2008, le Président du cercle, Daniel Dratwa, conservateur au Musée Juif de Belgique, nous suggéra de rendre visite à l'un de ses collègues, Philippe Pierret, autre conservateur, spécialisé dans les anciennes sépultures juives et notamment celles des vieux cimetières de Bruxelles. En janvier 2010, Daniel Dratwa me signalait la présence sur Internet d'un site britannique s'intéressant

¹⁶ J. DUBROEUCQ, *Bruxelles 1000 une Histoire Capitale*, Bruxelles, 1997, vol. 8, pp. 43 -74. Pas moins de 13 citations, souvent sous forme de petites annonces empruntées au « Journal de Bruxelles », quotidien d'époque ; Archives de la Ville de Bruxelles, « Archives anciennes », ensemble de boîtes aux contenus très divers, classées par sujet et en principe chronologiquement, mais non indexées, ce qui nécessite de parcourir TOUS les documents de chaque boîte. Archives de la Ville de Bruxelles, « Registres des Patentés », 1824

à 1834, où Salomon Jones figure en tant que commerçant, avec nombre de personnes employées et estimation du chiffre d'affaire ; Almanach Administratif et Industriel de Bruxelles, pour l'année 1834, pg 193 ;

à l'inventaire des tombes dans les cimetières juifs de Grande-Bretagne.

Dans le premier cas, ce fut la grande surprise car la tombe de Jonathan à Bruxelles était connue de Philippe Pierret. Bien sûr elle n'existait plus, mais un croquis en avait été levé vers 1885 par Emile Ouverleaux, conservateur à la Bibliothèque Royale de Belgique passionné de recherches sur le monde israélite de l'époque, et dont les notes jamais publiées avaient été retrouvées. Un livre venait même d'être publié reprenant notamment ledit croquis avec commentaires¹⁷ (**Illustr. 10**), lequel confirmait que Jonathan avait bien été de confession juive. Sur la stèle apparaissent son ascendance cohanique (présence des mains bénissantes du prêtre-cohen), soit sa descendance en ligne directe d'Aaron, frère de Moïse, selon une tradition juive. Ce point se révéla finalement d'une importance tout à fait intéressante car il allait permettre de mieux filtrer les résultats de recherche concernant d'autres personnes de patronyme Jones et de confession juive sur base de leur qualité ou non de cohanique.

Dans le second cas, la consultation dudit site nous faisait découvrir la stèle d'un certain Solomon Jones (**Illustr. 18**) décédé à Londres en 1853, âgé de 70 ans (**Illustr. 11**) et inhumé dans le cimetière, aujourd'hui désaffecté, de Lauriston Road, district de Hackney dans l'actuel Grand Londres¹⁸. À priori d'une coïncidence notable, ce fait justifiait pleinement la tentative d'une identification formelle de la tombe par décryptage de l'épitaphe. Cette nouvelle recherche devait nous mettre en relation avec l'un des auteurs du site Mme Gaby Laws, laquelle allait donner une nouvelle impulsion à nos recherches en Grande-Bretagne. Très accueillante et passionnée de recherches généalogiques, Gaby Laws nous aida à résoudre l'identification et nous initia également à la recherche dans les archives britanniques, organisées de façon sensiblement différente que celles d'Europe occidentale, héritières de l'esprit du code napoléonien. Et cette aide, devenue aujourd'hui plus exactement un « accompagnement », continue encore aujourd'hui, avec de temps à autre implication d'autres spécialistes d'Outre-Manche.

Revenant sur le problème de l'identification de la tombe, il est à noter qu'avec les moyens informatiques et l'usage d'un logiciel de traitement d'images le décryptage d'épitaphes peu lisibles suite à l'érosion de la pierre fut grandement facilité. (**Illustr. 12**) Nous

¹⁷J.-Ph.SCHREIBER et Ph. PIERRET, *Orientalisme et études juives à la fin du XIX^e siècle, Le Manuscrit d'Emile Ouverleaux*, Bruxelles 2004, p. 163 ;

¹⁸G. LAWS et A. HIRE, « Headstones », www.CemeteryScribes.com/, 2006-14 ;

pûmes dès lors déduire du texte hébreu que ledit Salomon était bien fils d'un certain Jonathan et également de lignée cohanique. Cependant, il fallut près de deux ans et l'efficace collaboration de Gaby Laws et de Henry Roche, hébraïsant confirmés, pour établir avec certitude qu'il s'agissait bien de « notre » Salomon ayant quitté Bruxelles en octobre 1834 pour la Hollande, et qui avait rejoint sans doute assez rapidement Londres.

Gaby Laws, née Cohen, se montra particulièrement coopérante, très sensible à notre histoire familiale et à nos problèmes de recherche car elle-même avait vu sa famille résider à Bruxelles de 1855 jusque dans les années 1920-30¹⁹. Henry Roche, connaissance de Gaby Laws et spécialiste des vieux registres de synagogue du Sud de l'Angleterre, put ensuite retrouver les lieu et date de circoncision de Salomon²⁰. Plus tard vinrent s'y ajouter d'autres résultats concernant d'autres parents, qui restent encore parfois à valider ou interpréter.

Dans la foulée, Gaby Laws retrouvait dans le recensement de 1841 à Londres (le premier recensement civil officiel en Grande-Bretagne) trace indubitable de plusieurs enfants Jones revenus de Bruxelles avec leur père Salomon en 1834. Mis en possession de ce nouveau point de départ, nous pûmes nous y retrouver dans les sites britanniques disponibles²¹ afin d'ébaucher toute une descendance, parfois jusqu'à ce jour, avec cependant de fréquentes incertitudes et de nombreuses lacunes, comportant pour l'instant pas moins de 10 feuilles de format A4. Mais l'accent n'a à ce jour pas vraiment été mis sur cette recherche de type plus facile quoique de longue haleine, laquelle pourra être menée ultérieurement par d'autres amateurs si le temps m'en manquait.

Peu après, Gaby Laws, devait découvrir fortuitement sur Internet l'existence d'un ouvrage biographique concernant un certain Alexander Bryan Johnson (1786-1867)²², qui allait se révéler immédiatement être un

¹⁹ Il nous revient ici de la remercier vivement pour son aide et son amitié, et c'est avec grand plaisir que depuis nous lui procurons certains éléments qui lui manquent, illustrant ainsi un cas d'école d'échange d'informations, loin d'être clôturé aujourd'hui.

²⁰ H. ROCHE, « The Portsmouth Circumcision Register », *Jewish Historical Society of England*, 2011, et « PSEM listing 1765-1843 », www.CemeteryScribes.com/, 2012 (Portsmouth Synagogue Early Membership).

²¹ www.freebmd.org.uk/cgi/search.pl (Births-Marriages-Deaths), sorte d'index de l'État-Civil (pour rappel, l'État-Civil en Grande Bretagne n'a vu le jour qu'en septembre 1837), qui en cas de recherche probante fournit les références pour pouvoir « acheter » les copies d'actes proprement dits, avec données détaillées, auprès du Home Office, General Register Office ;

²² Ch. L. TODD et R. SON, *Alexander Bryan Johnson : philosophical banker*, Syracuse (N.Y., USA), 1977, biographie et autobiographie, 362 pages (**Illustr. 13**).



cousin germain de Salomon : un neveu de Jonathan qui avait émigré avec ses parents vers les jeunes États-Unis de l'époque en 1797-1801. (**Illustr. 1**) Cet Alexander Johnson (car son père avait changé son nom de Benjamin Jones en Bryan Johnson en arrivant aux Etats-Unis (**Illustr. 1 & 14**) allait, très jeune, acquérir une certaine notoriété pour ne pas dire célébrité. Il épousa ainsi en 1814, dans des circonstances assez étonnantes, une petite-fille de John Adams, qui avait succédé à George B. Washington comme second président des États-Unis²³. (**Illustr. 15**) C'est cet Alexander qui garda pratiquement toute la correspondance qu'il recevait, notamment de sa famille d'Europe : une source indirecte inestimable de données sur notre famille du temps qu'elle vivait à Londres. La machine « s'emballa » quelque peu lorsque nous découvrîmes l'existence d'un site Internet concernant les archives conservées aux États-Unis relatives à la famille Johnson, procurant toutes sortes de données et informations notables²⁴. À ce jour, nous avons pu établir le contact avec au moins deux descendants directs, l'un vivant aux États-Unis, l'autre au Canada, cette dernière - une dame - étant très intéressée par sa généalogie familiale mais ignorant tout, jusqu'à notre rencontre sur Internet, de la famille d'Europe et de l'origine juive des Johnson ex-Jones.

Entretemps, grâce à notre inscription sur un site généalogique britannique²⁵, le contact avait également été établi avec un nouveau « cousin » d'Outre-Manche, descendant d'un certain Alexander (1816-1888 ?), frère d'Ann Catherine, et nous fîmes plus ample connaissance d'abord à Bruxelles (avril 2011), ensuite à Londres lors de l'identification de la tombe de Solomon (octobre 2011). Les dernières nouvelles sont relatives à l'exploitation plus avant des informations contenues dans le livre consacré à Alexander B. Johnson, d'une part, à l'examen systématique d'un site britannique assez récemment créé et relatif à l'histoire judiciaire de l'Angleterre (une très utile suggestion reçue de Gaby Laws)²⁶, d'autre part, qui reproduit in extenso toutes sortes de minutes judiciaires,

²³ John Adams (1735-1826), avocat de formation, homme politique, un des « fer de lance » du processus d'indépendance des États-Unis, co-signataire de la Déclaration d'Indépendance, ambassadeur à Paris puis à La Haye, ensuite à Londres, vice-Président de George B. Washington (1789-1797), puis lui-même second Président (1797-1801) ;

²⁴ rmc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM04928.html, « Guide to the Johnson Family Papers, 1776 -1937 », *Collection No 4928, Division of Rare and Manuscript Collections*, Cornell University Library, Ithaca, N.Y. ;

²⁵ www.genesreunited.co.uk/home/index, consultations à titre onéreux ;

²⁶ www.londonlives.org/, doté d'un excellent moteur de recherche notamment sur base des patronymes ; les pièces originales ont été scannées mais aussi redactygraphiées permettant ainsi une lecture aisée ;

dont celles de procès complets. À titre d'exemple on trouve repris le texte d'un courrier adressé par William Jones (? - > 1825), un autre frère de Jonathan, qui alla s'installer à Copenhagen vers 1790 : cette correspondance se présente comme une reprise de contact avec son frère Bryan (ex-Benjamin) d'Utica (N.Y., USA), en avril 1815, et William y expose brièvement son passé récent et sa situation familiale. Ces éléments furent suffisants pour retrouver la trace de cette famille aux Registres de Population d'époque de Copenhagen grâce à l'amabilité de Mme Elsbeth Paikin, vice-présidente de la Société d'Histoire Judéo-Danoise. Et dans la foulée, nous fîmes connaissance avec une nouvelle lointaine « cousine », née Hansen et descendante directe du précité William mais dont un ancêtre intermédiaire avait émigré pour les États-Unis vers 1785, et qui réside actuellement dans la banlieue de Los Angeles (Ca., USA). Avec l'aide de sa mère, elle publiait en 2006 un livre sur l'histoire de leurs ascendance danoise, où apparaît bien la filière collatérale judéo-britannique des Jones²⁷. Quant au site britannique traitant de matières judiciaires, plus spécialement relatives à la région de Londres, il constitue une véritable mine d'or pour divers renseignements concernant plusieurs membres de la famille Jones de l'époque (1775-1795), l'un des frères ayant défrayé la chronique judiciaire de l'époque (Lawrence, 1752/53 - 1793)²⁸. (**Illustr. 16**) et d'autres parents ayant été témoins dans plusieurs affaires. Il s'agit là d'un travail de lecture détaillée et attentive, de l'assemblage de pièces apparemment disparates d'un grand puzzle, où nombre de pièces retent manquantes. Tout ceci, avec en plus quelques autres sources ponctuelles (testaments, annonces de journaux d'époque, etc.) nous a permis d'esquisser une composition probable de la famille nombreuse qui a vu grandir notre ancêtre Jonathan (6 frères et 2 soeurs ?)²⁹ (**Illustr. 1**), et aussi - fait notable et fortuit - de confirmer une émigration préalable au départ de l'Allemagne du Nord : un autre frère de Jonathan, Lion³⁰ (**Illustr.**

²⁷ A. LESTER & L. COOK, « William Jones and Caroline Kietz », *The Hansen Family 1850-2006*, Garden Grove (Ca., USA), 2006, cinq pg concernées, numérotation non communiquée ;

²⁸ W. JACKSON, « A full and particular Account of the Life, Trial, Condemnation, and Suicide of the notorious Swindler, Lawrence Jones », *New and Complete Newgate Calender*, 1824-26, en 6 Vol., Vol. VI, pp. 134 à 139 ; www.londonlives.org/, entr'autres « Accounts of Criminal Trials, 30th October 1793 », *Old Bailey Proceedings*, case 741 ;

²⁹ Dans l'ordre alphabétique car années de naissance exactes généralement inconnues : Bryan (-1752-1824, ex-Benjamin, Leah Simpson's spouse), Elizabeth (? - ~1835, Nathaniel Barlin's spouse), Jonathan (-1752-1829, Catherine Phillips' spouse), Lawrence (1752/53-1793, ex-Lazarus, married), Lion (1736/37-1801, probably unmarried), Mindela (?), Moses (?), Simon (1754/55- ?), William (? - >1825, married twice), (- Illustr. 1) ;

³⁰ www.londonlives.org/, « HO / CR, 1st September 1793 », *Home Office : Criminal Registers of Prisoners in Middlesex and the City* ;

134 NEW NEWGATE CALENDAR.

A full and particular Account of the Life, Trial, Condemnation, and Suicide of the notorious Swindler, LAWRENCE JONES, who was to have been executed December 8, 1793.

LAWRENCE JONES, the unfortunate subject of these pages, was born in London, of respectable parents, whose too great indulgence towards him in his early years probably led to his unhappy end. He received a genteel education, and possessing a good address, he introduced himself into the first company, which unfortunately led him into habits of extravagance his income was not equal to; though he enjoyed a lucrative employment in one of the public offices, where, being detected in some mal-practices, he was discharged. His means of subsistence being now entirely gone, and his character also, he found himself under the necessity of doing something in order to support both himself and a lady of easy virtue with whom he cohabited, to whose extravagance there was no end. He therefore determined to commence swindler, which he continued for some time with success, till being suspected, he was apprehended about seven years ago, and committed

17), témoignant dans un procès, se déclare en effet né à Emden en Prusse en 1736-37.

Que reste-t-il à faire ?

Reste à considérer le XVIII^e siècle, voire le XVII^e siècle, sans grange assurance de trouver quelque indice. À cette fin, diverses sources, sortant du domaine classique des archives officielles ou religieuses, doivent certainement encore être consultées. De même qu'il y a encore à faire pour « redescendre » jusqu'à notre époque contemporaine dans toutes les branches dont nous avons connaissance, ce qui devrait être relativement aisément fait en se faisant membre de l'une ou l'autre de ces associations qui mettent pas mal de données à disposition à titre non gracieux. En parallèle, l'on peut aussi tenter d'avoir une meilleure connaissance des parents retrouvés et dûment identifiés, par consultation de sources très diverses, en ce compris par exemple les journaux d'époque s'ils existent.

À titre d'exemple, il y aurait lieu de poursuivre des recherches en Allemagne pour tenter de retrouver trace de Selig et Ann, les parents de Lion, Jonathan, Benjamin, Lawrence, William et des autres, ce sont eux qui sont venus s'installer les premiers en Angleterre, à Fulham selon une tradition orale mais non confirmée au sein de la famille Johnson³¹ (Illustr. 18). Des contacts ont été établis avec la ville d'Emden en Allemagne (actuelle Basse-Saxe), Service des Archives, et les coordonnées d'une spécialiste de l'histoire des Communautés Juives locales anciennes ont pu être obtenues à qui nous soumettrons nos questions prochainement. Il conviendrait aussi d'obtenir la confirmation du nombre des enfants de Selig et Ann ainsi que leur noms. Tâche qui devrait se faire principalement au travers des rares registres d'époque existant encore pour les synagogues du Sud de l'Angleterre, Londres compris, ou d'autres sources qui ne nous sont pas encore connues si toutefois elles existent.

Enfin, une attention toute particulière devrait être consacrée aux archives personnelles laissées par Alexander B. Johnson aux États-Unis³². Autodidacte qui, pour toute instruction officielle n'avait fréquenté qu'une école hébraïque de Londres de niveau primaire, Johnson, adolescent se mit à lire intensément lui procurant une culture impressionnante. Une fois marié (1814), il entretenait des relations privilégiées avec le grand-père de son épouse, John Adams, qui le parraina dans l'approfondissement de ses connaissances, mettant à sa disposition sa vaste bibliothèque personnelle. Ce bienveillant et célèbre grand-père par alliance l'encouragea même à entamer des études supérieures, et Alexander fit son droit alors qu'il avait déjà la trentaine. Mais il s'était depuis un certain temps déjà mis à donner des leçons et des conférences, et à écrire lui-même des publications de natures économique, linguistique, philosophique ou politique.

Ses archives personnelles contiennent un nombre important de lettres reçues, relatives à la vie de famille

31 Abigail J. SEYMOUR (1855-1915), *Semitic Notes*, 1905, notes manuscrites, consultables sur Internet sous rubrique « Guide to the Johnson Family Papers, 1776-1937 », collection Nr 4928, Division of Rare Manuscripts, Cornell Univ. (Ithaca, N.Y., USA), Box 4, 14 pg, pg 102, rédigées à l'Attn de son cousin Montgomery H. Johnson (1872-1952).

32 Principalement ses mémoires écrites trois ans avant son décès, 1200 pages manuscrites, jamais publiées, dactylographiées en 1930 par Eliza S. Morton, et de très nombreuses lettres reçues surtout de sa cousine Rachel Robinson-Jones (1779/80-1858) de Londres, soeur ainée de Salomon (1782-1853);



des Jones de Londres de l'époque. Et fort heureusement sa descendance prit grand soin de cette documentation unique. Une grande partie est actuellement conservée dans diverses bibliothèques universitaires des États-Unis.

Idéalement, il conviendrait donc de pouvoir consulter l'ensemble de cette correspondance, sachant que l'ouvrage biographique concernant Alexander B. Johnson fut écrit sur base de ses archives personnelles et de ses mémoires, mettant principalement l'accent sur la « vie américaine » d'Alexander. Il n'est donc pas impensable qu'il y ait encore pas mal de matériel à découvrir concernant Jonathan, Salomon, sa sœur Rachel et consorts. Etant donné les déplacements et la durée de séjour nécessaire aux Etats-Unis, en différents lieux³³, il s'agit là d'une entreprise d'envergure pour ne pas dire longue et fastidieuse, contingentée par les systèmes de classification des sources archivistiques (indexation insuffisante...). Une procédure de consultation à distance des divers fonds « Alexander B. Johnson » existants est à l'étude. Arrivé à ce stade de notre recherche, nous tenons à remercier

les différentes intitutions et les personnes concernées par notre projet, en Belgique et à l'étranger pour leur franche collaboration. Il nous est agréable de remercier le Musée Juif de Belgique qui a bien voulu publier le résumé de nos investigations dans sa revue annuelle d'art et d'histoire.

³³ Quatre endroits ont déjà pu être identifiés : Cornell Univ. (Ithaca, N.Y.), Hamilton College (Clinton, N.Y.), Yale Univ. (New Haven, Ct.), Drake Collection - Toronto Univ. (Toronto, On., Canada). Et de temps à autre, paraît-il, des pièces d'archives inédites resurgiraient au hasard de ventes entre particuliers collectionneurs ou bouquinistes.



« Le cimetière de la communauté juive de Vantoux au XVIII^e siècle : inventaire d'une nécropole israélite après restauration »

Pascal Faustini

Historien

Philippe Pierret

Conservateur

Introduction historique : Vantoux, un village lorrain proche de Metz¹

Nous sommes en 1736, une année charnière pour la Lorraine qui, à l'époque, – et pour quelques décennies encore – ne fait pas partie du royaume de France.

François III, fils de Léopold Ier duc de Lorraine et Barrois, et petit-neveu du roi de France Louis XIV, a succédé à son père en 1729 ; il ne réside presque jamais dans ses états et préfère parcourir l'Europe des cours ; il a d'ailleurs été nommé vice-roi de Hongrie en 1731. François épouse le 12 février 1736 l'archiduchesse Marie-Thérèse de Habsbourg, héritière du Saint-Empire Germanique.

A la clé de ce mariage, un arrangement diplomatique conclu avec beaucoup de difficultés : François renonce à son duché de Lorraine au profit de Stanislas Leszczynski, rival malheureux d'Auguste II et Auguste III de Saxe au trône de Pologne ; Stanislas, en exil à Wissembourg depuis quelques années, n'est autre que le beau-père du roi de France Louis XV qui a épousé le 5 septembre 1725 sa fille Marie.

¹ Cette introduction est de Pascal Faustini et s'inspire de P. FAUSTINI et J.-P. BERNARD *Vantoux, Vallières, Méy et Grimont, une communauté juive aux portes de Metz du 17^e au 20^e siècle*, éd. du Cercle de Généalogie Juive, Paris 2005 ; et P. FAUSTINI, *La communauté juive de Metz et ses familles (1565-1665)*, Thionville, 2001, 282 p.

C'est ainsi que ce prince polonais prend possession de la Lorraine au terme du traité de Vienne signé le 28 août 1736 ; secondé par l'intendant Chaumont de la Galaizière, il règne jusqu'à sa mort en 1766, année où la Lorraine est annexée au royaume de France.

Son règne est synonyme de paix en Lorraine et s'accompagne de réalisations architecturales et culturelles. Stanislas, profondément catholique, passe pour être tolérant, notamment à l'égard des Juifs : il élargit le nombre de familles autorisées à résider dans ses états de 51 à 180 (en 1753), il autorise la communauté de Boulay à édifier une synagogue et recrute un rabbin (1737), tandis que la communauté de Nancy voit le jour en 1754.

Cette tendance à la tolérance se fait aussi ressentir dans le pays messin, une petite partie de la Lorraine qui appartient à la couronne de France depuis 1552 et qui est dirigée par des intendants placés directement sous le contrôle du roi. La ville de Metz compte plus de 2000 juifs au courant du XVIII^e siècle, et elle est en relation étroite avec les autres communautés du duché de Lorraine, mais aussi avec celles des provinces voisines,



françaises ou non : Alsace, Sarre, Palatinat et des villes telles que Trèves, Worms ou Francfort.

Les autorités administratives limitent l'installation de nouvelles familles ; le ghetto est en effet surpeuplé : 66 % du sol y est bâti contre 15 % dans le reste de la ville, et la densité y est de 900 habitants au km² contre 82 ailleurs¹.

Aussi, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Metz, s'est lentement constitué depuis la fin de la Guerre de Trente Ans – c'est-à-dire après la moitié du XVII^e siècle – un réseau de communautés juives rurales : Ennery, Luttange, Kédange, Metzervisse, Courcelles-Chaussé, Boulay, Bionville, Augny, Louvigny, et la plus proche de toutes : Vantoux, située à quatre kilomètres des remparts de la ville.

Les Juifs qui résident à Vantoux sont en général des bouchers ambulants ou des marchands de bestiaux ; leur marché principal est la ville toute proche et leurs coreligionnaires. La communauté, qui comportait neuf chefs de famille en 1702 (soit quelque trente-deux personnes), est passée à vingt-six familles en 1736, établies au village même ou dans les proches environs : Vallières, Méy et la ferme-château de Grimont. Jusqu'à cette date, la communauté enterrer ses morts au cimetière de Metz-Chambière, mais devant l'augmentation du nombre des familles, il faut trouver une solution plus pratique ...

Le 31 octobre 1736, Claude Pagel, avocat au Parlement de Metz, seigneur de Vantoux, accepte d'abandonner à titre de cens perpétuel aux vingt-six familles juives de Vantoux, Vallières et Méy et à leurs descendants « un terrain carré, fermé de murailles, situé au ban de Vantoux, lieu-dit au Préfond de Saulcy, au-dessus du jardin du pâtre », terrain que le dit Pagel fait

entourer d'un mur à ses frais, à la demande des Juifs. Ce terrain devra leur servir de cimetière, moyennant quoi les Juifs s'engagent à entretenir le mur d'enceinte et à payer annuellement entre les mains du mainbourg (représentant) de la communauté des habitants de Vantoux 26 sols tournois, lequel mainbourg reversera 18 sols au seigneur de Méy et 8 sols à la communauté des habitants de Vallières ; à cela s'ajoute le versement annuel de 60 livres tournois de cens seigneurial à délivrer au sieur Pagel et à ses successeurs seigneurs de Vantoux².

Ce document notarié, conservé aux Archives Départementales de la Moselle (liasse 3^E 5423), est signé des parties en présence et notamment des vingt-six chefs de famille juifs, lesquels, avec leurs épouses, leurs enfants et petits-enfants, composent l'essentiel du corpus de stèles étudiées dans le présent article et ayant fait l'objet du chantier de restauration de 2008.

À la veille de la Révolution, la communauté de Vantoux compte, à part celle de Metz, parmi les plus importantes de Lorraine, aux côtés de Hellimer, Boulay ou Frauenberg, avec plus de 200 individus.

Nous pouvons appréhender le tissu des relations reliant Vantoux aux autres communautés du département avec un instrument bien connu des généalogistes : le répertoire des contrats de mariage juifs en Moselle compilé par Jean Fleury³. Sur quelque 2021 contrats recensés entre 1700 et 1792, une centaine intéressent Vantoux, Vallières, Méy et Grimont.

Voici comment se décompose cette centaine de contrats, classés suivant l'origine du conjoint. Nous avons rattaché à ceux de Metz trois contrats particuliers : une conjointe originaire d'Illingen en Sarre, une de Czernowitz en Ukraine et une de Nikolsburg en



Moravie, ces trois jeunes filles étant domiciliées à Metz quand elles se sont mariées.

- conjoint originaire de la communauté de Vantoux : 6

- conjoint originaire de Metz et alentours immédiats : 35
(Metz 23, Augny 9, Louvigny 2, Pange 1)

- conjoint originaire du nord de Metz, vers Thionville et la frontière : 17
(Ennery 6, Rurange 1, Haute-Yutz 3, Thionville 1, Koenigsmacker 1, Sierck 2, Metzervisse 1, Kédange 1 et Bouzonville 1)

- conjoint originaire de l'est de Metz, en direction de Sarrebrück : 10
(Bionville 2, Boulay 1, Niedervisse 1, Denting 2, Pontpierre 2, Forbach 1 et Rouhling 1)

- conjoint originaire du sud-est de Metz, zone s'étendant jusqu'à l'Alsace : 22
(Dieuze 1, Vigny 2, Liocourt 1, Hellering 1, Saily 1, Bourgaltroff 2, Baudrecourt 2, Tragny 1, Erstroff 1, Hellimer 2, Rening 1, Gelucourt 1, Morhange 1, Langatte 1, Chambrey 1, Nelling 1 et Delme 2)

- conjoint d'origine alsacienne : 2
(Diemeringen - alors en terre de Nassau-Sarrewerden -, et Bergheim)

- conjoint d'origine allemande : 6
(Hilbringen 1, Saarburg 1, Saarbrücken 1, Hanau 1 et Lahnstein 2)

Partant de ce riche échantillon, un constat s'impose : nous observons des attaches familiales dans presque quarante communautés disséminées sur une aire qui correspond à l'actuel département de la Moselle. Peut-être est-ce la proximité du marché messin vers lequel convergeaient de nombreux marchands et prêteurs ... ? Ou la position relativement centrale de Vantoux, car Metz est au croisement des routes vers le nord, l'est, le sud et le sud-est ... ? Sans doute ces deux paramètres jouent-ils un rôle primordial.

Mais une autre donnée renforce notre impression que les bouchers ambulants de Vantoux sont des marchands très mobiles : ces contrats ne concernent pas que des filles de l'extérieur qui viennent se marier dans la communauté ; de nombreux fils et filles partent à l'extérieur, tissant des réseaux de cousinages sur plusieurs générations, lesquels entretiennent cette dissémination géographique. Nous citerons simplement ces trois exemples

- chez les FRANCFORT : Jacob (1735-1806), fils de Gabriel, s'établit à Delme en épousant Eve VORMUS, fille de Jacob VORMUS et de Taupied CERF, elle-même fille de Samuel CERF, décédé à Metz en 1732 mais qui résidait à Vantoux dans les années 1720 !... Leur fils David FRANCFORT (1764-1844) vit à Delme ; il marie sa fille Catherine (1792-1862) à Olry-Salomon BERNARD, originaire de ... Vantoux. Avec cet exemple, nous débordons du 18^e siècle puisque ce sont cinq générations qui sont concernées.

- chez les CAHEN et les STRASBOURG : suivons deux filles de Lajeunesse CAHEN et Jeanne WITTLICH : Rachel, l'aînée, et Anne, la cadette.



Rachel épouse en 1722 Isaac STRASBOURG ; leur fils Goudchaux STRASBOURG se marie en 1755 et vit à Vantoux ; il marie en 1775 sa fille Rachel avec un marchand de Hellimer : Bernard LEVY ... qui se trouve être le fils de Manassé LEVY et d'Anne CAHEN, celle-ci native de Vantoux, sœur cadette de Rachel et fille de Lajeunesse CAHEN.

- le frère de Goudchaux STRASBOURG, Isaac (1731-1808), se marie en 1758 avec Fauguel, fille d'Olry MAY de Bourgaltroff, un village éloigné de Vantoux, mais où réside depuis 1729 l'oncle de la dite Fauguel : Raphaël MAY, lequel a grandi à Vallières et dont le père Daniel MAY résidait à Vallières entre 1710 et 1740 ...

L'étude des stèles du cimetière de Vantoux confirme complètement cette réalité car nous y rencontrons des défunt venus d'horizons très divers. Sur un corpus de 49 stèles analysées, nous avons identifié 17 défunt provenant des régions suivantes :

- pays messin (hors Vantoux et Metz) et Moselle : 5 (Hagondange, Augny, Louvigny et Réning)
- Alsace : 1 (lieu précis non connu)
- Sarre : 1 (Sarrebrück)
- Rhénanie (vallée de la Moselle de Trêves à Coblenze) : 5 (Trêves, Wittlich, Ernst über Cochem et Lahnstein)
- autres régions d'Allemagne : 4 (Bingen, Hanau, Derenburg près d'Halberstadt, Fürth près de Nuremberg)
- autre : 1 (Nikolsburg en Moravie)

L'essentiel de ces défunt sont des « fondateurs » au sens où, homme ou femme, ils constituent bien souvent

la première génération de leur famille sur place ; le constat est le même pour les autres communautés du nord de la Moselle : elles résultent majoritairement de migrants venus d'Allemagne.

Une part est issue des régions frontalières (pays de Trêves, Sarre, Palatinat) avec lesquels le pays messin entretient des relations économiques régulières : nombreux sont en effet les Juifs qui se rendent sur les marchés allemands à Trêves, Homburg, Kusel, Birkenfeld, etc.

D'autres viennent de plus loin, pour des raisons classiques d'ordre historique (guerres, expulsions) ou économique, mais aussi pour des motifs religieux semble-t-il. Ainsi « l'honorable lettré dans la Torah » Isaac Lipman venu de Hanau (d. 1778) ou le Sofer Peretz dit Bernard Cerf de Bingen (d. 1757) avaient-ils peut-être étudié sous la direction des rabbins messins avant de se marier et de s'établir à Vantoux.

L'étude de nombreuses sources archivistiques (notariales, judiciaires, etc) nous avait permis de retracer l'histoire de cette communauté et la généalogie des familles qui l'ont composée dans un ouvrage paru en 2005² ; le chantier de restauration du cimetière de Vantoux, le travail de transcription et de traduction des stèles ont permis des apports nouveaux, tels que :

- la détermination précise de dates de décès jusque là connues à quelques années près
- l'identification d'individus qui nous étaient inconnus ; citons notamment les épouses, rarement mentionnées dans les sources, ou des adultes morts jeunes, parfois pas encore mariés, ou des femmes décédées de suites de couches

Le fait de retrouver une série régulière de stèles allant de 1737 au fond du cimetière à 1800 au milieu du cimetière permet d'être désormais certain que des défunt ne furent pas enterrés sur deux couches mais sur une seule, de façon classique, l'écart de dénivellation entre la partie XVIII^e siècle en hauteur et la partie XIX^e siècle en contrebas résultant simplement de la configuration du terrain à cet endroit.

Notes

1 – MEYER Pierre-André, *La communauté juive de Metz au XVIII^e siècle*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy et éditions Serpenoise, 1993.

2 – FAUSTINI Pascal et BERNARD Jean-Pierre, *Vantoux, Vallières, Méy et Grimont, une communauté juive aux portes de Metz du 17^e au 20^e siècle*, éd. du Cercle de Généalogie Juive, Paris 2005.

3 – FLEURY Jean, *Contrats de mariage juifs en Moselle avant 1792*, Plappeville 1989, réédition par le Cercle de Généalogie Juive, Paris 1999.

Le chantier de restauration du cimetière de Vantoux (2007) : une collaboration entre le Consistoire israélite de la Moselle, le Musée Juif de Belgique (MJB) et l'*Aktion Sühnezeichen Friedensdienste* (ASF)

L'organisation d'un chantier ne peut se concevoir sans la prise de contacts préalables, en général durant l'hiver précédent le chantier, avec les différents partenaires concernés : les mairies, les consistoires israélites, les associations cultuelles, les services de la direction régionale des affaires culturelles - autorité de tutelle pour tous travaux d'aménagement du patrimoine monumental².

Tout a commencé par une visite préliminaire des lieux, en février 2007, grâce au dévouement de M. Pascal Faustini, historien originaire de Thionville, spécialiste des communautés de Metz et de sa région. Daniel Kiowsky, jeune volontaire de l'ASF, en résidence au MJB, Olivier Hottois, conseiller scientifique au MJB pour un an et Philippe Pierret, conservateur au MJB avons rejoint notre guide à Thionville. Ce dernier nous a permis de visiter et découvrir plusieurs villages parmi lesquels Vantoux, Crêhange, Boulay, Sierck-les-Bains. Après mûre réflexion et une seconde rencontre avec les responsables du Consistoire de la Moselle, le village de Vantoux (Moselle) fut retenu pour y effectuer un sondage du terrain et une restauration des stèles.

En août 2007, ce sont 13 jeunes volontaires de l'ASF, réunis par Daniel Kiowski, volontaire en résidence au Musée Juif de Belgique, qui sont venus travailler sur le cimetière de Vantoux. L'accueil exceptionnel de la part du Consistoire Israélite de la Moselle, en particulier de MM. Raymond Lévi et Daniel Rosenfeld, a permis, cette année au groupe d'exhumer à Vantoux une cinquantaine de stèles datant du XVIII^e siècle, et de restaurer un total de soixante-douze pierres sépulcrales³. Les jeunes

² La prise en compte des aspects techniques, artistiques, économiques et juridiques du patrimoine classé constituant un aspect primordial du travail effectué par deux membres scientifiques issus du monde muséal, ces derniers ont de ce fait participé à plusieurs réunions officielles des autorités de tutelle en matière de patrimoine. Olivier Hottois et Philippe Pierret ont été mis en contact avec les services de la DRAC de Lorraine (2006-2008) pour les sites situés en Moselle, et la DRAC d'Aquitaine (2009-2012) pour le cimetière séfarade de Bayonne.

³ Notons que quelques descendants de ces personnes inhumées au XVIII^e siècle à Vantoux et dans la région se retrouvent mentionnés

volontaires ont pu aborder les techniques de sondage et de restauration des monuments mais aussi être initiés à la lecture des noms et des dates du calendrier biblique gravés en hébreu dans le minéral⁴. Logés sous tentes au camping de Metz, le groupe, venu d'Allemagne de Pologne et de Tchèquie s'est rapidement soudé autour des lourdes tâches d'exhumation et de redressements des monuments parfois très pesants.

Sous la forme de séminaires, *in situ*, dispensés en anglais (langue de fusion pour ce groupe de jeunes européens), l'équipe participe à l'échange de savoirs, à la rencontre de milieux sociaux et culturels divers. Rappelons que les connaissances dispensées par les organisateurs⁵ sont à leur tour enrichies par l'expérience personnelle apportée par chaque participant issu de différents pays de langues, de cultures et de religions.

Les *team leaders* de l'ASF, présents et actifs sur les chantiers, dispensent une série de séminaires propres à l'association et à leur formation acquises en Allemagne. En l'occurrence, trois thématiques traitant de différents aspects tant sociologiques (judaïsme et culture environnante; réconciliation et reconstruction des relations humaines) que psychologiques (rencontre des communautés juives locales, échange des cultures et des savoirs).

Enfin, l'apport de la dimension culturelle est mis en exergue dans ces chantiers d'été sous la forme

dans les archives à Bruxelles au début du XIX^e siècle. Ainsi Marguerite Crêhange (Vantoux, 1795 – Anderlecht-lez-Bruxelles, 1882) épouse de Michel CAÏN.

⁴ Les jeunes volontaires apportent, en échange, non seulement leur main d'œuvre (seule la force d'un groupe peut parvenir à ce travail de terrassement, dégagement des terres sur le site) mais aussi leurs expériences et savoirs en tant qu'étudiants (étudiants en architecture, en expert géomètre, en art plastique, informatique, ingénierie et dans bien d'autres domaines des sciences humaines); les étudiants en médecine partagent leur savoir sur les premiers secours à apporter en cas d'accident sur un site !

⁵ Nous travaillons en synergie constante avec nos partenaires locaux, en transmettant à ces jeunes volontaires nos connaissances en matière d'inventaire scientifique (numérisation, catalogage, traduction et déchiffrement des épitaphes hébraïques).



de conférences et visites guidées professionnelles de la ville de résidence et de ses alentours. M. Pascal Faustini, à ce propos nous a entretenu lors de conférences de la présence et du rôle des familles juives dans la région.

Au nom du past-président du Musée Juif de Belgique, le baron Schnek (שְׁנֶק), il nous est agréable de saluer et de remercier ici toutes les personnes et institutions qui ont permis à ce beau projet d'aboutir, en particulier, M. Pascal Faustini, M. Raymond Lévy, président de la *hevra kadisha* de la communauté juive de Metz, M. Daniel Rosenfeld, Secrétaire général du Consistoire israélite de la Moselle, Mme Altendorf, MM. Noyer, Adjoint au Maire et son fils Vincent nous ont apporté une aide précieuse ; et, last but not least, bien entendu tous les volontaires de l'ASF : Sophie Borman (Bad Klosterlausnitz), Katarzyna Dabkowska (Lodz), Daniel Kiowski (Untereisesheim), Klaas Eller

(Cologne), Anna Höhne (Leipzig), Judith Kuld (Erbach) Lukas Neumeier (Munich), Matteo Schüerenberg (Freiburg), Kira Saleske (Bielefeld), Christine Schroth (Konstanz) Jakub Skorpil (Prague).

Inventaire épigraphique et numérique

La prise de notes des épitaphes, les traductions et les remarques ont été réalisées par Philippe Pierret. Les commentaires généalogiques et historiques sont de Pascal Faustini. Nous remercions vivement Gérard Nahon, Joseph Rothschild et Zahava Seewald pour l'aide apportée aux traductions.

Stèle n°1, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 64 x 36 x 7,5 cm
Gnendelé CAHEN dit LOUVIGNY,
décédée le 18 novembre 1793

פִּינְתָּה
האשה
היקrah מרת
גַּנְעַנְדֵּלה נֶפֶשׁ יוֹן
בָּן זְנוּכְרָת יוֹן גַּן
טַיְוָן כְּסָלוֹן

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée Madame / Gnendelé dé(cédée) le / lundi et inhumée le mardi / 15 Kislev

VERSO - Gnendelé fille de / Feis Loubni / 554 du (petit comput).

verso
גַּנְעַנְדֵּלה בָּת
פִּינְתָּה לְוָבְנִי
תְּקִנְיֵד לְ

Remarque : Gnendelé, forme féminine et hypocoristique de Gnendl, est un prénom chrétien médiéval originaire d'Allemagne et qui semble inconnu en dehors de la Bavière. Il proviendrait de Genana, se disant de quelqu'un qui porte le même nom, un(e) camarade. Cf. A. BEIDER, *A dictionary of Ashkenazic given names. Their origins, structure, pronunciation, and migrations*, Bergenfield, 2001, pp. 321.

Le prénom de Feis - Fays provient du latin *vivus* / vivant, à rapprocher des prénoms hébreu Hayim et Yehiel. On trouvera les variantes de Fayvush en yiddish et Phébus en français. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 308-312.

Commentaire : Elle est la fille de Feis Loubni, ou Olry de Louvigny alias Olry Cahen (fils de Nathan de Louvigny) recensé en 1747, 1750, 1752 et disparu avant 1762. Olry est l'époux de Catherine Cahen, mariés en 1747. Le couple a eu deux autres enfants Nathan et Sara





Stèle n°2, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 78 x 50 x 12 cm
Zissché DEUTSCH, épouse CAHEN,
décédée le 26 décembre 1737

פִּתְּחָה
אַשְׁנָה חַיְלָדֶת
וַיִּסְכַּה בְּ מִיחָׂרֵר
מִשּׁוֹלָם זַצְ'ילָןֶפֶּר
טְרָאָת וַנְכָבָרָת יֵיָהָר
גְּ טַבָּת תַּצְ'חָה לְפִיכָּךְ
תַּנְצָבֵיהָ

Traduction : Ici est inhumée / la parturiante / Ziskha la fille de l'honorabile notre est maître le rabbin /M(onsieur) Meshoulam - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) déc / -édee et inhumée le jeudi / 3 Teveth 498 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSO - Ziskha (Zisl) épouse de Gabrie(l) Katz (Cohen Tsedek) prêtre de justice - Qu'il vive de longs jours de bonheur –

verso
וַיִּסְכַּה אֲנָזְנָבְרִיא
בְּנֵי שְׁלִיטָה

Remarque : Ziskha dérive soit du prénom Zisl – Zuse formé sur l'adjectif *süsse* / doux et serait apparu comme forme féminine du prénom Zusman, soit du prénom hébreu Shoshana – Suzanne mais cette dernière est remise en cause par les linguistes actuels. Cf. A. Beider, *op. cit.*, pp. 605-606.

Commentaire : Zissché Deutsch épouse Cahen. La défunte est Sisié / Suzanne, fille de Salomon Deutsch de Nikolsburg (Moravie), épouse le 7 septembre 1729 Gabriel Cahen de Metz ; ce dernier se remarie le 28 août 1738 avec rosette Halphen de Metz. Cf. P. Faustini, p. 86)

Stèle n°3, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 90 x 50 x 9 cm
Eve De LOUVIGNY, décédée le 5 mai 1791

פִּיטָה
אַשְׁהָ הַיּוֹלֶדֶת (...)
מִרְתָּה הַעֲבָרֶת (...)
בְּמִירְנָטֶעֶת (...)
נְטָפָרָת בֵּיּוֹם אֶתְנָא
דָּרְיָח אַיִיר וְנִקְבָּרָת
בְּיוֹם בֵּי דָרְיָח תְּקִנְיָה
לְפִיכָּק תְּנִצְבֵּיהָ

Traduction : Ici est inhumée / la parturiente / Madame petite Eve – (fille de) / l'honorable notre maître Nathan / décédée le premier jour /de la néoménie d'Iyar et inhumée le deuxième en 551 / du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSO - Hovevái épouse de / l'(honorable) Nathan Loubni / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)

verso
הַעֲבָרֶת אַשְׁתָּה
בְּנָטֶעֶת לוֹבָנִי
תְּנִצְבֵּיהָ

Remarque: le prénom Hovevái, forme hypocoristique d'Eve, devrait s'écrire avec un double vav plutôt qu'avec un double beth. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 524.

Commentaire: néant





Stèle n°4, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 58 x 48 x 10,5 cm
Haya Milka DEUTSCH (?), décédée le 1er avril 1748

פִּתְּ
אִשָּׂה הַנֹּוֹנֶה
רֵיחָה מַלְכָה בָּתְּ
מַהוּרְרֵךְ מְשׁוּלָם
נָצָל נֶפֶשׁ וְנֶקֶן יְהִי בְּ
גַּם נִיסְן תְּקַח לְ
הַנְצָבָה

Traduction : Ici est inhumée / une femme respectable / Hayia Milka fille de / notre maître le rabbin M(onsieur) Meshoulam / - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) décédée et inhumée le lundi / 3 Nissan 508 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSOS - (Hay)ia Milka fille de / notre maître le rabbin Monsieur Meshoulam / - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7)

verso
(...)
רַבְּיִהְ מַלְכָה בָּתְּ
מַהוּרְרֵךְ מְשׁוּלָם
נָצָל

Remarque : Milka – Milke possède deux origines possibles : soit il s'agit du prénom biblique (Genèse 11, 29), celui de la femme de Nachor, frère d'Abraham, soit il s'agit d'un prénom chrétien originaire de Bohême-Moravie dont la racine « Mil » signifie agréable, à laquelle est ajoutée le suffixe diminutif « ka ». Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 542.

Commentaire : Pas de Meshoulam à cette génération dans la communauté de Vantoux. Par contre une autre défunte de ce lieu, stèle n°2 se prénomme « Ziska fille de l'honorable rabbi Meshulam », décédée en couches le 26 décembre 1737. Elle était l'épouse de Gabriel Cahen, fille du rabbin Shlomo Deutsch de Nikolsburg. Cette défunte est-elle une autre fille du rabbin Deutsch ?

Stèle n°5, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 69 x 40 x 10 cm
Séphora CAHEN, décédée le 5 mars 1750

(...)
 אֲשֶׁר מֵאַשְׁר
 צָפֹרָה יוּטֶלֶה בָּנִי
 יוֹנָה בֶּן־שְׁלִיטָם
 נָוִיגָן בַּיּוֹם ה' בְּזִיוּן
 אֲדָר רָאשׁוֹן תְּקִיבָּה
 לְקִיקְתְּנִצְבָּה

Traduction : (...) / une femme (...) M(adame) /
 Séphora Yutelé f(ille) de / Yonah Kats - Qu'il vive de
 longs jours de bonheur - / décédée et inhumée le jeudi
 27 / du premier Adar 510 / du petit comput - Que son
 âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSO - Yutelé f(ille) de Yona K(a)tz (Cohen Tsedek)
 prêtre de justice - Qu'il vive de longs jours de bonheur

verso
 יְוֻטֶּלֶה בָּנִי יוֹנָה
 בֶּן־שְׁלִיטָם

Remarque : Jonah - Yoyne en yiddish, qui signifie colombe en hébreu, est le nom du prophète Jonas, cité dans 2 Rois (14,25) et dans le livre éponyme (1,1), cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 454. Le second prénom de la défunte Sephora Cahen est Yutelé qui n'est autre que la forme hypocoristique de Judith, l'épouse d'Esaü (cf. Genèse 26,34), cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 601-603.

Commentaire : La défunte est l'une des filles de Jonas dit Lajeunesse Cahen, encore vivant à l'époque de ce décès. Cette Sephora Yutelé ne semble pas avoir été mariée.





פִּתְּמָה
אִישׁ יְשָׁרֵךְ
וּבָשָׂר שְׁלָמָה
בֶּן מֹשֶׁה נְפָטָן
וַיָּקְבַּר יוֹם אֲרִיגָה
נִיסְן תְּקִיעָה
תִּנְצִיבָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit / et pur Salomon
/ fils de Moïse décédé / et inhumé le dimanche 13 / Nissan 530
/ Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



Remarque : Zalman est la transcription yiddish du prénom allemand Salman, soit Salomon, le roi d'Israël (cf. 2 Samuel 12,24). Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 414-417.

Commentaire : Le défunt ne figure pas sur les listes fiscales parvenues jusqu'à nous. Comme il n'est pas fait mention dans l'inscription que son père soit décédé, celui-ci est peut-être encore en vie en 1770. Cette remarque, ainsi que la présence courante des prénoms Zalman et Moshe dans la famille Créhange de Vantoux nous permettent d'avancer le raisonnement suivant : le défunt serait issu du premier mariage en 1738 de Moïse Créhange né vers 1710 décédé le 30 mars 1783 stèle n° 16 avec Anne Polac de Hellingen. Le père de Moïse Créhange se nommant Salomon le Jeune, dit Zalman, et étant décédé peu après 1742, on peut concevoir que le défunt soit un jeune homme à peine majeur, âgé de 25 à 27 ans, nommé Salomon Créhange comme son grand-père.

Stèle n°7, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 60 x 42 x 10 cm
David FRANCFT, décédé le 7 août 1744

פִּיטָן
אִישׁ יִשְׂרָאֵל
דוֹד בֶּן לַיְזֶר זַיְלָן
נִפְטָר יוֹם ה' וּנְקַבֵּר
(...). וּמָעִירִיכָה אַלְוָן
תְּקִיד לְתִינְצִיבָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit l'(honorable) / David fils de Leizer - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) / décédé le jeudi et inhumé / le vendredi veille de la néoménie d'Elloul (29 Av) / 504 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSO - David fils de Leizer

דָוִד בֶּן לַיְזֶר ^{verso}

Remarque : Leizer est la forme hypocoristique d'Eliézer, le serviteur d'Abraham (cf. Genèse 15,2), don nom signifie en hébreu « mon Dieu m'est venu en aide ». Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 299.

Commentaire : Le défunt est David Francfort le jeune, recensé en 1736 et 1742 mais plus en 1747. Il était l'époux d'Anne, fille d'Alexandre David de Lahnstein près de Coblenze.





Stèle n°8, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 70 x 40 x 10 cm
David FRANCFORT, décédé le 20 septembre 1744

פִּתְּמָה
אִישׁ יִשְׂרָאֵל וְקֹן
יֹשֶׁבַע הַחֲדִיד דָוָה
בְּהַר שְׁמוֹאֵל
וְלֹנְפָטְרַבְּזָמֵשׁ
יִנְהַבְּרֵל מִירָהָבוֹן
וְנִכְבֵּר לְמִתְרָתוֹ
יּוֹם אֶת־יָד תְּשִׁירָה
תְּקִיחָה לְתִינְצִיבָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit, âgé et rassasié de jours (Cf. Genèse 35,29) le *haver*, bachelier en théologie, Monsieur David / fils du *haver*, bachelier en théologie Samuel / la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) décédé le jour du Shabbat de sainteté / et inhumé le lendemain / le dimanche 14 Tishri / 505 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSOS - M(onsieur) David Vanto (sic)

verso
ר' דוד וואנטו

Commentaire : Le défunt est David Francfort l'aîné, fils de Samuel venu de Francfort et établi à Vantoux en 1666. Le grand-père Gamliel était ministre officiant à Francfort. La belle et longue signature de David, au bas de l'acte d'achat du cimetière, le 31 octobre 1736, témoigne de la culture de ce dernier (cf. P. Faustini, p. 125-126). Son épouse est vraisemblablement Esther fille d'Isaac décédée le 9 février 1762 comme l'indique la stèle n°32.

Stèle n°9, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 65 x 42,5 x 12 cm
Judas CAHEN, décédé le 7 février 1753



פֶּתַח אִישׁ (...)
בָּנֵי יְהוָדָא בֶן (...)
כִּיּוֹם זִיל נְפָטָר וּנְ
קָבֵר יוֹם דִ' גִ' אָדָר
רָאשׁוֹן תְּקִינָה לְ
תִּנְצִיבָה

Traduction : Ici est inhumé un homme (...) / M(onsieur) Judas fils de (...) / Katz (Cohen Tsedek) prêtre de justice - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) - décédé et in -humé le mercredi 3 du premier Adar 513 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Leib K(a)tz

^{verso}
ליַּב בְּצַיִן

Remarque : Leib, dérive du moyen allemand lëwe, löwe, lebe et leb se réfèrent au lion, emblème de la tribu de Judas (cf. Genèse 49,9) ; ce dernier, fils de Jacob, étant comparé à un jeune lion. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 358-359.

Commentaire : Âgé de 40 ans au moment de son décès, Judas est le fils cadet de Jonas dit Lajeunesse Cahen de Vantoux. Son épouse Alsienne Israël de Rouhling (Moselle) se remarie le 24 août 1757 avec Lazard Francfort de Vantoux.





פִּיטָן
אִישׁ יְשָׁרֵךְ וּבְשָׁרֶךְ
הַלְּקָנָה בְּ פָרִץ בְּ
נְפָתָלִי זְוִיל נְוִינִי
הַבִּיה אֲדָר
תְּקִיעִז לְפָקִיךְ
תְּנִצְבֵּה

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit et pur / l'estimé M(onsieur) Peretz f(ils) de / Neftali - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) d(écédé) et i(nhumé) le / jeudi 25 Adar 517 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Stèle n°11, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 76 x 37 x 11 cm
Mayer CREHANGE, décédé le 1^{er} juillet 1764

פִּיטָן
אִישׁ יִשְׂרָאֵל
וּבָשָׂר הַיְקָרָה
כִּי מְאִיר מְשָׁה
בֶּן יִשְׂרָאֵל זְלִיק
נוֹן יוֹאָן רִיחָן
תְּמוּזָה תְּקִבָּה
לִתְּנִצְּבָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit / et pur, l'estimé / M(onsieur) Méïr Moïse / fils d'Israël - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) / décédé et inhumé le premier jour de la néoménie de / Tamouz 524 / du petit (comput) Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



VERSO - Meïr Vanti (sic)

verso
מְאִיר וּוֹאָנְטִי

Remarque : Méïr, prénom que l'on trouve dans le Talmud (Eruvin 13) signifie, en hébreu, l'« illuminé ». C'est le surnom d'un savant du second siècle de notre ère, élève de Rabbi Akiva, célèbre docteur de la Mishna. Meyer et Mayer sont des dérivés courants de ce prénom dans cette région de langue germanique. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 377-379.

Commentaire : Mayer est le fils d'Israël Créhange, décédé en 1753 (stèle n°18) et de Bunlé, fille de Neftali, de Trèves, décédé en 1753, stèle n°18). Son fils Baruch, né en 1753 sera ministre officiant à Vantoux (1785) puis à Etain (1791-1798) et à Dijon où il est recensé en 1808. (Cf. P. Faustini, p. 101 et arbre généalogique, p. 97)





Stèle n°12, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 85 x 46 x 10 cm
Léah CREHANGE, décédée le 1^{er} octobre 1786

פִּתְּחָה
אֲשֶׁר זָקִינָה אֵיכָה
עַבְמַיִּם לְאַהֲרֹן
מְאִיר וּוְאַנְטִי
נוֹגִיָּה אֵעַרְבִּי
בְּפִזְוֹר תְּקִמְיוֹן לְ
תִּנְצִיבָה

Traduction : Ici est inhumée / une femme âgée épouse vertueuse / couronne de son mari et joyau de sa famille (cf. Prov. 12,4) Léah é(pouse) / Méir Vanti (sic) / décédée et inhumée le dimanche veille du jour de Kippour 547 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Léah é(pouse) de Méir - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

לְאַהֲרֹן מְאִיר זִיל
תִּנְצִיבָה

Commentaire : Méir Vantoux, qui fut l'époux de la défunte, correspond à Mayer fils d'Israël de Créhange, décédé le 1 juillet 1764, inhumé dans ce cimetière (stèle n°11), voisine de celle-ci. Cf. P. Faustini, p. 101.

Stèle n°13, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 68 x 39 x 10 cm
Issachar Bernard ERTZ, décédé le 13 octobre 1767

פָּט
אִישׁ צַדְקָה (...)
קֹבֵעַ עַתִּים
לְתוֹרָה חַחִיר
יְשַׁבֵּר בַּיָּר
יְחָאֵן נוֹן יוֹנָן בָּר
תְּשִׁירִי תִּקְבִּיחָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme juste (...) / qui consacra du temps à la Torah le lettré dans la Torah / M(onsieur) / Issachar fils de / Yehiel décédé et inhumé le mardi 20 / Tishri 528



VERSO - le lettré dans la Torah M(onsieur) Ber Ertz /
- le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7)
- Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

verso
הַחֲרֵב עַד עַרְיוֹן
וְצַל תִּנְצַבָּה

Remarque : Ber est un prénom fréquent chez les Chrétiens et les Juifs de culture germanique. Cette appellation provient pour les Juifs du personnage d'Issachar, un des fils de Jacob dont l'emblème messianique est un âne (Genèse 49,14). En Europe, cet animal a pris, dès le haut Moyen Âge, un caractère péjoratif chez les Chrétiens et a de ce fait été remplacé chez les Juifs par un ours, animal qui comporte les mêmes qualités de force et d'endurance. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 287

Commentaire : Dans le contrat de mariage de son fils Moïse en 1781, le défunt est nommé Bernard Ertz. Nous connaissons deux sœurs de ce Bernard : « Jéresse Ertz mariée en 1741 à Salomon Fould, de Metz, et « Gidel Ertz » mariée vers 1758 à Salomon Worms de Bionville ; la fille de cette dernière, Gotton, épouse Bénédic Lazard de Vantoux. Le notaire écrit en 1741 que Jéresse est la fille de Michel Ertz et Elquet Deitz habitant Ertz sur Moselle, localité qui correspond peut-être à Ernst über Cochem. Cela étant, le défunt ne doit pas être confondu avec Bernard Cerf dit Peretz le sofer (décédé en 1757) cf. stèle n°10 : établi vers 1745 à Vantoux, il est recensé sous le nom de Bernard Ertz en 1747, le rabbin Ber Ertz (vers 1750/1752)





Stèle n°14, en pierre de Jaumont;
dimensions: 88 x 47 x 11 cm
Aaron Isaë WORMS, décédé le 2 novembre 1792

פִּתְחָת יִקְרָב
רוֹחַ נָאָמֵן אֲיַשׁ
מִיּוֹמָן שֶׁם לְלִילָה
עַל יָמִים וְהַוָּנָה
בְּתֻרְבָּת בּוֹרָא
הַשְׁמִינִית הַצְּדִיק
מַעֲשֵׂיו בְּצִדְיקָה
תָּמִימִים יְיָ וְעַשְׂיָה יְיָ
מְרַחְשָׁוֹן תְּקִנָּה

Traduction : Ici est inhumé un homme cher / esprit fidèle homme / droit, il met les nuits sur les jours (il ajoute les nuits aux jours pour étudier) et il médite /dans la Torah du Créateur / Des cieux, le juste / Ses actes sont comme (ceux d'un) juste, sincères et (il mourut) la veille du sabbat de Sainteté le 17 / Marheshvan (5)553



VERSOS - le savant dans la Torah Aharon / fils de l'honorable maître le rabbin M(onsieur) Isaë Worms le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7)

verso
הַתּוֹרָנוּ חֲרִידָר אַהֲרֹן
בֶּן מָהוֹרָר יִשְׁעָיָה
וּוֹידְמִישָׁא זַיְלָה

Commentaire : Le défunt dut occuper peu de temps les fonctions de ministre officiant à la synagogue de Vantoux car Baruch Créhange occupe encore cette charge en 1788. Son prénom et celui de son père nous permettent de la rattacher à l'une des familles Worms de Metz fondée par un certain Aaron (1640-1722). Ce dernier fut rabbin de Haute et Basse Alsace de 1681 à 1684, puis rabbin à Manheim de 1685 à 1692, ville qu'il dut quitter car détruite comme beaucoup d'autres lors de la guerre du Palatinat menée par Louis XIV. De retour à Metz, il fut grand rabbin intérimaire (1712-1716) après le départ du grand-rabbin Abraham Broda. Les fils d'Aaron s'investirent dans les métiers de la banque et du prêt d'argent tandis que sa fille Merlé épousa Josué Lwow (1693-1771) rabbin à Metz, Trèves puis Schwabach et rabbin provincial, *Ländesrabbiner* d'Ansbach, un de leur arrière-arrière-petit-fils est le célèbre Karl Marx. Isaïe (1670/1675, Bingen-Metz, 4 novembre 1745), troisième fils du grand-rabbin Aaron, épousa en second mariage (4 juillet 1740) Léa, fille d'Elias Ezechiel de Darmstadt. De ce mariage est issu Aaron dont il est question ici, né le 13 mai 1741 à Metz, qui épousa le 10 janvier 1788 dans cette même ville Nanette Lazard Franck.

Stèle n°15 en pierre de Jaumont ;
dimensions : 86 x 42 x 8 cm
Samuel CREHANGE, décédé le 8 septembre 1786

פִּיטָן
אִישׁ תָּם וַיֵּשֶׁר
וּבְשָׂר הַיִּקְרָר
כִּי שְׁמוֹאֵה בֶּן
שְׁמוֹאֵה זְיַלְל
נָנָן יְיָ אַטְיָן
אַלְול תְּקִמְיוֹן לְ

Traduction : Ici est inhumé / un homme intègre et droit (cf. Job 1,1) / pur et estimé / l'honorabile Shmoeh (sic) filsde / Shmoeh (sic) - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - décédé et inhumé le dimanche 15 / Elloul 546 du petit comput

VERSO - Zanwil fils de / Zalman Vanti (sic)

verso
זָנוּיֵל בֶּן
זַלְמָן וּוְאֲנָתִי

Remarque: 1. La date est erronée. Le 15 Eloul 5546 ne correspond pas au premier jour de la semaine (dimanche) comme l'hébreu l'indique. 2. Shmoeh est une variante peu commune de Samuel, avec cette graphie terminée par un "h", à rapprocher du prénom Shmoye que l'on trouve déjà au XIV^e siècle à Mayence et à Nuremberg. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 422. Zanvil est une dérivation de Samuel présent à Francfort et à Prague dès le XVI^e siècle. Zalman est la version yiddish de Salomon et peut être aussi le *kinnui* - surnom séculier des prénoms bibliques de Salomon ou Shmaria et bien d'autres. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, 414-415. Il est à remarquer que le graveur s'est peut-être trompé puis que dans le texte du verso de la stèle il s'agit d'un fils qui porte le prénom de son père, soit Samuel fils de Samuel, alors que dans le verso de la stèle on trouve un Samuel fils de Salomon.

Commentaire : Le défunt est Samuel Créhange, fils de Salomon le Jeune, dit Zalman, né vers 1725, il épouse le 5 mars 1754, par contrat passé devant notaire messin une jeune fille originaire de Hilbringen près de Merzig en Sarre. Colombe / Taube, fille de Josué Moyse et Marguerite Halphen, cette dernière étant d'ascendance messine. Sa veuve décède à Vantoux le 21 mars 1794 : leurs enfants et descendants portent les patronymes Samuel, Salomon ou Créhange ; parmi ces derniers, nous signalerons le petit-fils Moïse Créhange, qui s'établit vers 1825 à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) comme marchand d'indiennes en épousant une fille de ce lieu. Cf. P. Faustini, p. 121.





Stèle n°16 en pierre de Jaumont ;
dimensions : 76 x 43 x 11 cm
Moïse CREHANGE, décédé le 30 mars 1783

פִּתְּחָה
אִישׁ תָּם וַיֵּשׁ
וּבְשָׂר הַיְקָרְבָּן
מַשָּׁה בָּן זָלְמָן
זָיל נָוִינְיוֹן אַמְּבָדָה
תְּקִמְגַּלְפָּה

Traduction : Ici est inhumé / un homme intègre et droit (cf. Job 1,1) pur et estimé l'honorable Moïse fils de Zalman / - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - décédé et inhumé le dimanche 26 Véadar / 543 du petit comput



VERSOS - Moïse Vanto (sic) / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

verso
משה ווֹאנְטוֹ
תְּנַצְּבֵה

Commentaire :

Ce Moïse, fils de Zalman correspond à Moïse Crêhange l'Aîné, né vers 1710, fils de Salomon (Zalman) de Crêhange le Jeune. Il avait épousé en 1738 Anne fille de Daniel Polac de Hellering (Moselle), puis vers 1750/1755, une certaine Gutlé Salomon décédée en 1793 à Vantoux. Cf. P. Faustini, p. 116.

Stèle n°17 en pierre de Jaumont ;
dimensions : 90 x 50 x 10 cm
Fogel LOUVIGNY, décédée le 27 avril 1788

פִּתְּחָה
אַשֶּׁה חִשּׁוֹבָה
הַגָּנוֹתָה חִילְדָתָה מֵי
שְׁתָה בְּאֶנְגָּל בָּת
מְשָׁה לֹובְנִי נִיּוֹם
שְׂיִקְחִיה פֶּסַח נִיקְרָה
וְאַבְנִים תְּקִמְיָה לְ

Traduction : Ici repose / une femme estimable / la respectable parturiente M(adame) Sareta Fogel fille de / Moïse Loubni (Louvigny) décédée le / jour du shabbat de sainteté *hol-ha moed* de Pessah et inhumé le dimanche 20 Nissan 548 du petit comput



VERSO - (une femme) Fogel fille de l'honorable Moïse Louvigny / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

verso
הַפְּאָגָל בָּת
בְּמְשָׁה לֹובְנִי
תְּנִצְבֵּה

Remarque : Erreur dans la graphie du prénom Sarah qui est gravé avec un Tav et non n resh Satah. Nous n'avons trouvé aucun diminutif de Sarah en Satah à moins qu'il ne s'agisse d'une contraction des deux lettres et donne alors la lecture de Saretah, petite Sarah.

Commentaire : Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle vivent deux Moïse à Louvigny et tous deux sont encore en vie au décès de cette Fogel : Moïse dit Uckange ou Israël décédé en 1797, marié en 1750, dont un fils épouse une femme de Vallières ; Moïse ben Aron Lévy dit Moïse Aron ou Moïse Louvigny, décédé en 1811, marié vers 1760/17656, dont l'épouse nommée Nanette « Louis » est peut-être originaire de Vallières. Comme la stèle n'évoque pas l'éventuel époux de Fogel, on peut penser qu'elle était en service dans une famille de Vantoux comme c'était bien souvent le cas pour les jeunes filles avant leur mariage. En conclusion il s'agit d'une jeune femme, sans doute pas encore mariée, et fille de l'un ou l'autre des deux Moïse évoqués ci-dessus.





Stèle n°18 en pierre de Jaumont ;

dimensions : 84 x 48,5 x 9 cm.

Israël CREHANGE, décédé le 8 novembre 1753 et
TREVES, Bunlé, décédée le 9 février 1753.

פִּימֶת	(...)
אִישׁ יְשָׁרֵךְ	הַיּוֹקֵן (...)
וּבְשָׂר וּכְנֻן	הַיְקָרָה מְמִין
בְּוּנְלָה בְּתַחַת	הַיְקָרָב בְּמִדְבָּר
יְשָׁרָאֵל בְּ	נְפָתָלִי זְלִי
מְשָׁה וְיְלִי	נְפָטָרָת יְוִי
הַמְּנוּקָרָת נְקָבָרָת	הַמְּנוּקָרָת נְקָבָרָת
בְּיוֹם וּבְיוֹם הַיּוֹם	בְּיוֹם הַיּוֹם
אֲדָר תְּקִינָה חֶשְׁבָּן	אֲדָר תְּקִינָה חֶשְׁבָּן
לִי (...)	לִי (...)
תִּנְצַבָּה	

Traduction :

Ici est inhumé/ un homme droit / pur et âgé; l'estimé l'honorabile
notre maître / Israël fils de / Moïse - le souvenir d'un juste est
une bénédiction (Prov. 10,7) / décédé et inhumé / le jeudi 11
Heshvan 514 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau
des vivants (1 Samuel 25,29)

Ici est inhumée / (une femme) âgée estimée M(adame) / Bunlé
fille de / Neftali - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov.
10,7) / décédée le jeudi et inhumée le jour de la le vendredi 5
Adar 513



VERSOS - Zislé / Vanti / 11 Heshvan

- Bunlé / épouse de / Zislé - le souvenir d'un juste est
une bénédiction (Prov. 10,7)

זִיסְלֶה	בּוּנְלָה	verso
וּוְאַגְּטִי	אַשְׁתָּה	
וִיסְלָה זְלִי	זְלִי	
יִיָּה חֶשְׁבָּן	יִיָּה חֶשְׁבָּן	

Remarque : il est assez rare de voir des époux partager une même stèle à cette époque. Les textes du verso de la stèle ont été inversés, côté gauche pour côté droit.

Bunlé qui provient de Bune / Bona / Bonne est un prénom chrétien d'origine romane signifiant “bon-bonne” qui fut adopté par les communautés askénazes de la région du Rhin, faisant frontière avec la France mais se retrouve aussi parmi les communautés séphardades. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 487-488.

Commentaire : Israël Créhange, fils aîné de Moïse établi à Vantoux en 1666, décède largement octogénaire en 1753. Il avait épousé en 1701 à Metz Catherine de Trèves qui correspond à cette femme inhumée à ses côtés ; l'un des fils du couple porte le prénom de Cerf / Neftali.

Stèle n°19 en pierre de Jaumont ;
dimensions : 70 x 42 x 9,5 cm
Sarah LEVI, épouse FRANCFORTE, décédée le 27 avril 1756

פִּיטָה
אֲשֶׁר חַשְׁוֹבָה,
וּזְקִינָה מֵסָעָרְלִי,
בַת שְׁמוֹאֵל
הַלוֹוי וְיַל נְפִטָרָת
וּנְקַבָּרָת בַיּוֹם גַּם
בֵין נִימָן תְּקִמְיוֹן
לְפָיקָדָנָצְבָה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée / et âgée M(adame) Sareléi / fille de Samuel / Ha-Lévi - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - décédée / et inhumée le mardi / 27 Nissan 516 / du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29) /



VERSO - Sa(...) épouse / Leizer Vanto (sic).

verso
אֶשֶׁת(...)
סָעָרְלִי(...)
לִזְרָ(...)
אַנְטוֹ

Remarque : Sarelei apparaît comme une forme hypocoristique de Sarah mais s'écrit avec un *samekh* et non un *shin*. Les formes jires / Sarela ou lires / Sarelén sont en réalité plus courantes. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 574-575. Rare aussi est la présence de l'adjectif זְקִינָה – « âgée » dans une épitaphe féminine même si cette mention signifie comme pour l'homme que la personne défunte était aimée de Dieu, ce qui lui a donc permis de vivre de longues années.

Commentaire : Un seul Leizer réside à Vantoux en 1750. Il s'agit de Lazare Benedic mais âgé d'environ vingt-cinq ans, et ne correspond pas à celui qui est cité ici. Il soit s'agir de son grand-père paternel, Lazard Francfort, décédé entre 1720 et 1726. Ce Lazard Francfort de Vantoux avait épousé vers 1694 Sara Lévy d'Alsace qui est recensée comme « veuve Lazard » en 1742. La défunte est donc bien Sara fille d'un Samuel Lévy d'Alsace, décédée largement octogénaire. Plusieurs familles dites « d'Alsace » s'établissent à Metz à la fin du XVII^e siècle. Sara est sans doute parente de l'une d'entre elles. Elle est la mère de David, Elisabeth et Gabriel Francfort. Le prénom de Samuel apparaît de façon logique parmi les descendants Francfort et Benedic de ce couple. (cf. P. Faustini, p. 125 (arbre généalogique) et p. 133.)





Stèle n°20, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 75 x 38 x 11cm
Joseph Abraham CREHANGE, décédé le 6 mai 1764

פִּתְּחָן
שְׁמַשׁ וּנְאָמֵן
הַיְקָרֶב יְסֻף
אַבְרָהָם בֶּן
פִּנְחָס נְפָטָן
דָּבָר וְנִקְבָּד יוֹם דָּבָר אַיִיר
תְּקַבְּדָל
תִּנְצְּבָה

Traduction : Ici est inhumé / un bedeau et un syndic / l'estimé M(onsieur) Joseph / Abraham fils de / Pinhas décédé et inhumé le / dimanche 4 Yiar / 524 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29) /



VERSOS - Joseph Bedeau / de Vantoux

verso
יְסֻף שְׁמָן (...)
מִוּאָמֵן

Remarque : Pinhas, personnage biblique (Exode 6,25) est le petit-fils d'Aaron et fils d'Eléazar qui exerce la fonction de grand-prêtre. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 402.

Commentaire : Joseph fils de Pinhas correspond à Joseph Créhange, fils de Salomon l'Aîné dit Pinhas ou Seligman. Né vers 1705, Joseph figure en 1736 parmi les signataires de l'acte d'achat du terrain où seront inhumés les Juifs de Vantoux, Vallières, Mey et Grimont. P. Faustini (p. 103 ; arbre généalogique p. 97)

Stèle n°21, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 60 x 44 x 9 cm
FRIBOURG, Abraham, décédé le 28 juin 1741

פִּיטָן
הַרְשִׁישָׁ בֶּן אַבְרָהָם
בֶּן עֲזַרְיָאֵל זִיְּלָן
נִפְטָר וּנִקְבֵּר יוֹם
דִּי יַיד תָּמוֹז תַּקָּאַל
תִּנְצִיבֵּה.

Traduction : Ici est inhumé / l'âgé aux cheveux blancs (cf. 2 Chroniques 36,17) Abraha(m) / fils d'Azriël - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - / décédé et inhumé le / mercredi 14 Tamouz 501 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Abraham Vanto (sic)

verso
אַבְרָהָם וּוֹאָנָטוֹ

Remarques : Azriël est un prénom biblique signifiant « Dieu est mon aide », (1 Chroniques 5,24 et 27,19) et qui se réfère à un des sept chefs de famille issus de la tribu de Manassé. Peu porté en pays de langue germanique, il est courant en Europe de l'Est. Les surnoms séculiers d'Azriël sont Lemlin, Zelikman et Zusman. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 283.

Commentaire : Abraham Fribourg, né vers 1670, a épousé en 1700 une fille de Moïse Crêhange. Le défunt aux cheveux blancs est septuagénaire ce qui est assez rare à l'époque, d'où l'expression biblique de (2 Chroniques 36,17)





(...)
אִישׁ יְשָׁרֵךְ וּבָרַךְ(...)
בֶּן־בְּנִימָן בֶּן־
שְׁמָרִיאָזֶל נְפָטָר
יּוֹם ח' בִּתְהָבָת
תְּקִמָּח לְפִיכָּךְ
תָּנַצְבֵּיהָ

Traduction : (...) /un homme droit et pur / l'honorable Benjamin fils de / Shemariah - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - décédé / le jeudi 2 Teveth / 548 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Remarque: Shemariah, amputé dans la gravure de la dernière lettre "he", signifie "Dieu (est) ma protection". Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 417-418. C'est le nom biblique d'un des trois fils du roi Roboam et de Mahalat, sa première épouse (2 Chroniques 11,19).

Commentaire : Selon les documents consultés, le défunt est nommé Louis ou Wolf Créhange en français et « Benyamin » en hébreu. De même, son père désigné en hébreu comme « Shemariah » est couramment mentionné comme Zalman ou Salomon Créhange le Jeune. A quelques mètres de cette stèle se trouvent celles de sa première épouse Sara fille d'Alexandre David de Lahnstein, décédée le 8 décembre 1775, stèle n°27 et de son fils Samuel Aron, décédé le 21 novembre 1770, stèle n°28. Wolf s'était remarié sur ses vieux jours, le 25 mai 1777 avec Jaket (ou Agathe) fille du messin Mayer d'Alsace. Cf. P. Faustini, pp.117-118.

Stèle n°23, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 69 x 42 x 11 cm
Judas Lion OCHAMBOURG,
décédé le 19 juillet 1753

קַיִט
אִישׁ יִשְׁרָאֵל
וּבֶן הַיִקְרָא
כִּי יְהוָה בָּר
מַשָּׁה זִיל נְפָטָה
בְּיוֹם הַנְּגָזֵל לְמַחֲרָה
בְּיוֹם וְחִי תִּמְוֹז
תָּקִיגָּל תִּנְצַבָּה

Traduction : ici est inhumé / un homme droit / et pur l'estimé / M(onsieur) Judas Fils de / Moïse - le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) - décédé/ le jeudi et inhumé le lendemain / le vendredi 18 Tamouz / 513 du petit comput / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Leib fils de Peiseh / (de) Mey, la paix soit avec lui.

verso
לֵיב בָּן פֵּסָה
מִיאָעָה

Remarque : créé à partir du mot « pessah », la pâque juive, ce prénom est souvent donné aux enfants nés durant la période de cette fête. On le trouve dans l'Europe médiévale dès le XIII^e siècle, mais sa présence aux XVII^e et XVIII^e siècle en Allemagne et Bohême est peu fréquente. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 401-402.

Commentaire : le défunt correspond à Lion, fils de Moïse Ochambourg du village de Méy, à côté de Vantoux. Dans ce village de l'ancienne province des Trois évêchés situé dans la plaine Sainte Barbe résident quatre familles juives vers 1750 (cf. P. Faustini, pp. 174-175). Le grand-père du défunt, Salomon, originaire du bailliage de Schombourg au nord de la Sarre était l'un des tous premiers juifs de celieu. Il résidait à la ferme du château de Grimont où naquit Lion Ochambourg. La stèle n°43 pourrait être celle d'une troisième épouse, Blimché fille d'Ephraïm décédée le 16 janvier 1774 et la stèle n° 69, celle d'une fille née de leur union, Itka décédée le 11 avril 1769. Le fils né du premier mariage, Salomon, et décédé el 18 février 1779 se trouve être enterré à quelques mètres de la stèle n° 29. Un autre fils, Jacob, décédé le 22 octobre 1781, plutôt issu du troisième mariage est inhumé un peu plus loin, stèle n°36.





Stèle n°24, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 96 x 53 x 13 cm
Arieh NORDON, décédé le 18 février 1793

פִּיטָּרָאָרֶן
שְׁבַחֲמוֹרָה לְנֵגֶר
וּסְכָדְבְּתֻרוֹת
בְּסִבְרָא יִשְׁרָה
הַלְּרָבְּדָרְבִּי
תְּמִימָה וּמְהַנּוּ
פִּיזָּרְלָאַבְּזָנִי
עַמּוֹ נָנוֹצָבְּנֵי
אַדְרָתָקְנִיגְוָלְקָ

Traduction : Ici est enfoui Arié – (le) lion / de la confrérie; il enseignait / et expliquait dans la Torah / avec logique droite / il marchait par les sentiers / de justesse et de son capital / il prodiguait aux pauvres / de son peuple, décédé et inhumé le lundi 6 Adar 553 du comput

VERSO - Notre maître et rav rabbi Arié Loeb / Fils de défunt le rabbin rabbi / Abraham Ruben / Nordon - la mémoire du juste est une bénédiction (cf. Prov. 10,7)

verso
מַהְוִירִיר אַרְיֵלְיב
בֶּן חַמְנוֹה הַרְדֵּךְ
אַבְרָהָם רָאוּבָן
נוֹדָרְיוֹ זָצָל

Remarque : Nous remercions Gérard Nahon qui nous a suggéré de lire les lettres *nun, vav, daled, resh, yud, zayin* de la dernière ligne comme le nom de famille Nordon, ce qui a permis à Pascal Faustini d'identifier clairement cet Arié Loeb.

Commentaire : Arié Leib fils d'Abraham Ruben Nordon fait référence à Lion, né 15 mai 1724 à Metz, fils d'Abraham Nordon (1685-1762) et de Breinlé Zay (décédée en 1750) ; le père d'Abraham étant Salomon / Shlomo (1655-1737) et le grand-père Mayer / Meir Abraham Aaron (1625 à Norden, 1689 à Metz), péritomiste à Metz pendant plus de 30 ans, fils lui-même du *haver* Naphtali Menahem Salomon (qui vivait à Norden). Le frère de Salomon, Mardochée (décédé en 1719), fut ministre-officiant à Metz, et le frère de Mayer, Seligman, fut sofer et péritomiste (décédé en 1709 à Altona). Lion épouse le 20 octobre 1744 Dina Halphen de Metz ; on leur trouve un fils Lazard né 29 novembre 1747 à Metz et puis plus aucun autre ; ce Lazard marié le 21 août 1765 à Fromette Brisac dont 9 enfants nés à Metz.

Lion Nordon n'est pas noté décédé à Metz avant 1792 par Pierre-André Meyer (cf. Tables du registre d'état civil des juifs de Metz 1717-1792); Dina Halphen décède le 22 novembre 1789 et son mari est encore vivant à cette date. Pierre-André Meyer confirme dans ses notes la date de décès du 18 février 1793.



Stèle n°25, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 107 x 53 x 10 cm
Gabriel, CAHEN, décédé le 26 mars 1785

פִּתְּ
אִישׁ יָשֵׁר וּבָשָׂר
וְקֹן וּשְׁבָה יָמִים פִּי
וּשְׁתַּרְלָוּ הַרְּיָד גַּבְּרִיאָל
בֶּרְ יוֹנָה בֵּץ וְיַל נְטָטָר
בִּיּוֹ שְׁיָק יוֹ אִ דְּפָסָה
וְגַק לְמַחְרַתּו יוֹ בֵּית
לְפָסָח שָׁנָתּוּ תְּקַמָּה לְ

Traduction : Ici est inhumé un homme droit et pur / âgé et rassasié de jours (Cf. Genèse 35,29) syndic, dirigeant et *Shtadlan* de la communauté l'honorables rabbin Gabriel / fils de Jonas Katz (Cohen Tsedek) prêtre de justice - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) - décédé / le jour du Sabbat de Sainteté 1er jour de Pessah / et inhumé le lendemain le deuxième jour de Pessah de l'an 545 du petit comput



VERSO - Ici est inhumé / Le syndic, dirigeant M(onsieur) Gabriel K(a)Tz (cohen tsedek) / de Vanto (sic) - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) -

verso
פִּתְּ
פּוֹ רִי גַּבְּרִיאָל בֵּץ
מוֹנוֹנָטוֹ זַיְל

Commentaire : Gabriel Cahen, largement octogénaire à son décès, était le fils de Jonas dit Lajeunesse Cahen, établi à la ferme du château de Grimont puis au village de Vantoux. La mère de Gabriel, elle aussi décédée très âgée, repose également dans ce cimetière « Sheinlé bat Michel » décédée le 7 septembre 1762 (stèle n°40). Les deux épouses de Gabriel sont inhumées dans ce même lieu : Sisié, fille de Salomon Deutsch, décédée le 26 décembre 1737, (stèle n°2) et Rosette, fille de Mardochée Halphen, décédée le 23 septembre 1786, (stèle n°45). Cf. P. Faustini, p. 86.





פה טמון
איש חשוב וישר חי
gomel chesed b'li yamim
עם כל בפרט לעוב
רים ושבטים ולאורה
היקר פום כ' מאיר
נפטר ונכבר יומן ג'
ב'יח מראחון תקמג
לפק תנצבה

Traduction : Ici est inhumé / un homme estimé et droit / prodigue en bonté (cf. Prov. 3,3) tous les jours de sa vie / en particulier avec ceux de passage et les invités / le juste syndic et dirigeant de la communauté l'honorable Méir / décédé et inhumé le mardi / 28 Marheshvan 543 /du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Commentaire : Le défunt est couramment recensé comme Mayer Salomon de Vallières. Sa première épouse, Rébecca Myriam fille de Yehiel, décédée en 1746, repose dans ce cimetière (stèle n°68). Il s'était remarié avec Rachel Lazard de Hellimer. Certains de ses enfants portent le patronyme Mayer, les autres, le patronyme Salomon. Cf. P. Faustini, p. 167

Stèle n°27, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 78 x 42 x 11 cm
Sara, fille d'Alexandre David de Lahnstein,
décédée le 8 décembre 1775,
épouse de Louis Benjamin CREHANGE,

פִּתְּאַשְׁרָכְתָּא
אֲשֶׁר בְּשֶׁרֶת
נִשְׁמַתָּה עַלְתָּה
לְמִרוּמָה עַטְרָתָה
לְבָעֵלה חִקְרָתָה מִ
שְׁרָלָה בְּ הַ מְרָדָבִי
נִפְטָרָת וְנִקְבָּרָת יוֹ
וְעַשְׂיָק טְיוֹן בְּלוֹ
תְּקֵלָיו תְּגַצְּבָה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée et pure / une âme qui s'élevait / vers le sommet couronne de son mari l'estimée M(adame) / Sarelah f(ille) de l'(honorable) Mardochée / décédée et inhumée le / vendredi veille du Sabbat de sainteté 15 Kislev / 536 Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

VERSO - Sarelah épouse / Wolf Vanti (sic)

verso
שְׁרָלָה אֲשֶׁת
וּוֹאַלְף וּוֹאַנְטִי

Commentaire : Wolf Vantoux qui figure au verso de la stèle correspond à Louis Benjamin Créhange, fils de Salomon / Zalman Créhange le Jeune. La défunte est sa première épouse, que le notaire nomme Sara fille d'Alexandre Süsskind de Lahnstein, près de Coblenze, (acte notarié du 8 octobre 1745 à Metz). Wolf se remarie le 25 mai 1777 avec Jaket ou Agathe, fille de Mayer d'Alsace. La tombe voisine (n°28) est celle de son fils Samuel Aron Créhange, jeune homme, décédé le 21 novembre 1770 alors qu'il étudiait encore à la yeshivah (académie talmudique). Quant à son époux Wolf, décédé le 13 décembre 1787, il repose sous la stèle n°22. Cf. P. Faustini, pp.117-118.





פִּיטָן
הנער הבהיר
היקד ב' מיד
שמעאל אהרון
משה בר בנימן
נפת ונקב' בשפט
יוי ד' ר' ח' פסליו
תקל ל' תנצבה

Traduction : Ici est inhumé / le jeune garçon étudiant de l'académie talmudique / l'estimé, l'honorale notre maître Monsieur / Samuel Aharon / Moïse fils de Benjamin / décédé et inhumé en bon renom / le 4 ème jour de la néoménie de Kislev / 530 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Stèle n°29, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 80 x 48 x 11 cm
Isaac Seligman dit Salomon OCHAMBOURG,
décédé le 18 février 1779

פִּיט
אִישׁ תָּמִימָן יִשְׂרָאֵל (...)
נוֹמֶל חַסְדָּם עַמּוֹ בְּלִי
אָדָם חֹזֶה תְּפִילָתוֹ
בְּכֻוּנוֹת הַיקָּר בָּבָשָׂר
בָּרְךָ יְהוָה נָוֶן יוֹנָה דָּבָר
הִיא אֲדָר תְּקִלִּית
לְפִיכָּךְ תִּנְצַבָּה

Traduction : Ici est inhumé un homme droit et juste (Job 1,1) / pratiquait la charité (cf. Prov 3,3) avec tous / les hommes présents, il priait / avec recueillement l'estimé M(onsieur) Isaac / fils de Judas décédé et inhumé le mercredi / deux Adar 539 / du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Seligman fils de Leib Mey La paix soit avec lui

וְלִינְגָמָן בָּרְךָ לִיב
מִיָּא עַ"ה
verso

Remarque: erreur du graveur qui a utilisé: Hé au lieu de Beth pour le mot *beit* - deux.

Commentaire : Le défunt correspond à Salomon, fils de Lion Ochambourg, dont la famille demeurait depuis le début du XVIII^e siècle à Mey, village jouxtant celui de Vantoux. Le père du défunt, décédé le 19 juillet 1753, se trouve être enterré à quelques mètres de là (stèle n°23). Cf. P. Faustini, pp. 174-175.





Stèle n°30, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 76 x 39 x 10 cm
Joseph FÜRTH - HAYEM, décédé le 18 février 1792

פִּיט
אִישׁ יָשֵׁר וּבָשֶׁר
הוּה מֶת פְּלַל
תִּפְלִיתוֹ בְּכוּנוֹן
הַיִּקְרָבָה חַיִּים
בָּה יוֹסֵף נְפָטָר
יְוִי שָׁקָן קְבָרָיו
אֲכִינְשְׁבָּתָהּ
נְבָל

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit et cher / il était le maître de la prière / priaient avec recueillement / l'estimé l'honorables Haïm fils de l'honorables Joseph décédé / le jour du Sabbat de sainteté et inhumée le dimanche 26 Shevath 552 du petit comput



verso
הַהֲרָה חַיִּים בֶּן
הַיּוֹסֵף פָּרוּד
מוֹואָלִיעָר

Remarque : Yospa, forme hypocoristique de Joseph le prénom biblique du premier fils de Jacob (Genèse 30,24) apparaît sous cette forme dès 1602 à Francfort. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, p. 458. Ce prénom est devenu un patronyme répandu en Bessarabie au début du XIX^e siècle.

Commentaire : Le défunt, connu selon les sources sous les noms « Hayem Joseph » ou « Hayem Vallières » est natif de Fürth, ville de Franconie, aujourd’hui située en Bavière. Né vers 1695, il se marie une première fois vers 1724 ; son épouse Rose décède à Metz le 17 août 1725. Il épouse alors, par contrat passé devant notaire messin le 12 décembre 1726, Marguerite fille de Lazard Halphen, issue d'une vieille famille juive du lieu. Celle-ci repose dans ce cimetière sous le nom Jutelé bat Eliézer, décédée le 3 février 1777 (stèle n°48). Leurs nombreux descendants portent le patronyme Hayem sauf la postérité de Marc, né vers 1740, qui connu à Metz et Toul au XIX^e siècle sous le nom Vallières. Cf. P. Faustini, p. 138 et arbre généalogique p. 142.

Stèle n°31, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 80 x 45 x 9 cm
Zalman dit Salomon CREHANGE,
décédé le 8 novembre 1775

פִּתְּמָה
אִישׁ יְשָׁרֵךְ וּבָשָׂר
בָּן זֶלְמָן וּעַלְגָּמָן
וּוְאַנְטִי וְיָלָן נֶפֶשׁ בַּיּוֹן
וְעַשְׂקָמָן מְרַחַשָּׁה
תְּקַלּוּ לְפֵיכֶךָ
תִּנְצַבְּהָ

Traduction : Ici est inhumé / un homme droit et pur / l'honorable Zalman fils de Zeligman / Vanti (sic) - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) - décédé le vendredi veille de Sabbat de Sainteté 15 Marheshvan / 536 du petit comput/ que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - L'honorable notre maître Zalman / fils de Zeligman
Vantoux

^{verso}
בָּן זֶלְמָן וּוְאַנְטִי

Remarque : Zelikman / Zeligman / Seligman a été forgé par les juifs de la région rhénane d'après l'expression judéo-allemande « homme béni ». Il est le surnom séculier du prénom hébreïque Baruch et apparaît, au Moyen Âge, chez les juifs de Cologne. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 461-463

Commentaire : Zalman fils de Zeligman correspond indiscutablement à Salomon de Créhange, né vers 1710, fils de Salomon de Créhange l'Aîné, dit Pinhas ou Zelikman. Il était l'époux de Deborah fille de Jonas ou La jeunesse Franck d'Essey les Nancy. Dans ce même cimetière la stèle de Joseph, bedeau et frère du défunt, décédé le 6 mai 1764, stèle n°20 et celle de leur mère Eve, fille d'Ascher, décédée le 11 décembre 1761 (stèle n°41).





פִּתְּה
אָשָׁה בָּשָׁר
הַיְקָרָה מֶלֶךְ
אֲסֻתָּר בֶּן יִצְחָק
וַיְיָלְנוּן יוֹנָתָן טַיְזָן
שְׁבַת תְּקֵבָה
לְפָקָד הַנִּצְבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme pure / l'estimée M(adame) / Esther fille d'Isaac / - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) - décédée et inhumée le mardi 16 Shevath 522 / du petit comput que son âme soit liée au faisceau des vivants (1Samuel 25,29)



Stèle n°33, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 78 x 46 x 10 cm
Isaac LIPMAN, décédé le 12 février 1778

פִּתְּ
אִישׁ תָּם וַיֵּשֶׁר וּבָשָׂר
וּנְאָמֵן הִיה קֹבֵעַ עֲתִיִּ
לְתُורָת הַחֲדִיד יִצְחָק
בָּן אֱלִיעֶזֶר נֶפֶטֶר
וּנְקַבֵּר יָמֵן טַיֵּן שְׁבַט
תְּקִלְיָח לְפֶקַד תְּנַצְּבָה

Traduction : Ici est inhumé / un homme intègre et droit (cf. Job 1,1) à l'âme pure / syndic paré de / la Torah l'honorabile lettré Isaac / fils d'Eliézer décédé / et inhumé le 15 Shevath / 538 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - l'honorabile lettré dans la Torah (Monsieur) Isaac bedeau / de Vantoux - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7)

verso
הַחֲדִיד יִצְחָק שְׁמָ(...)
מַיוֹאָנָתָה זְלִיל

Commentaire : Sur la liste des Juifs de Vantoux rédigée en hébreu en 1777, le défunt figure sous l'appellation « rabbi Yitzhac Hena (?) shamash – bedeau », sur les listes précédentes (1772), il est nommé « R. Yitzac gendre de Yonah », « R. Itzic ben Lipman » (1750 / 1752), « Isaac Lippman » (1747) et simplement « Isac » en 1742. Mais sa signature au bas de l'acte d'achat du terrain pour servir de cimetière (1736) nous dévoile clairement son identité « Yitzhaq bar Eliézer Lipman z'l mi Hena », à savoir Isaac fils du défunt Lazard de Hanau (Allemagne). Cet Isaac avait épousé à Metz, le 20 octobre 1735, Marguerite fille de Jonas dit Lajeunesse Cahen, jeune veuve d'Isaac Strasbourg de Vantoux. Leurs descendants portent le patronyme Isaac. Isaac avait exercé les fonctions de bedeau de la communauté de Vantoux, ainsi que le rappelle l'inscription au verso de la stèle. (cf. P. Faustini p. 164)





Stèle n°34, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 85 x 50 x 14 cm
Salomon CAHEN, décédé le 27 février 1780



(...) ונמאן העוסק
במציאות ונומל חסד
אימ באל אדם וגמ איז
עובדים ושבבים זם
וחנigkeit עורך ולמן
משולם יוסף ב. ברה.
פוי משה גבריאל ב. צ
נון יי א. בא. אדר רא
תקים לפק תונצבה

Traduction : Ici est inhumé / un homme (...) fidèle s'employant aux bonnes actions et (cf. Prov. 3,3) avec tous et offrant avec générosité l'hospitalité / aux hôtes de passage Zalman / Meshulam Joseph fils de l'honorable rabbin Monsieur le président et syndic de la communauté Moïse / Gabriel (cohen tsedek) - prêtre de justice décédé et inhumé le dimanche 21 Adar richon / 540 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

VERSO - Zalman Meshulam Joseph / fils de l'honorable rabbin Monsieur le président et syndic de la communauté Moïse / Gabriel Catz (cohen tsedek) prêtre de justice Vanti (sic)

verso
ולמן משולם יוסוף
בן הרך פוי משה
גבריאל ב. צ וואטני



Commentaire : Le défunt, pourtant presque quinquagénaire, précède dans la tombe son père Gabriel Cahen, dirigeant de la communauté de Vantoux. Il avait épousé le 21 mai 1755 Rachel fille de Hayem Cahen d'Augny, laquelle décède la même année que son mari, le 1 novembre 1780 (stèle voisine n°35). Cf. P. Faustini pp. 86-87.

Remarque : plusieurs erreurs de gravure rendent la lecture difficile. Nous sommes redevables à Gérard Nahon de ces corrections. Mij au lieu de Me; Sinxcmu au lieu de sincmu ; Mibuwu au lieu de Mibwu ; icrue au lieu de Mixrue ; משולם au lieu de משלום

Stèle n°35, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 78 x 41 x 10 cm
Rachel CAHEN, décédée le 1er novembre 1780

פִּתְּ
אֲשֶׁר בָּשָׂרָה הִיא
אַקְרָת הַבֵּית מִרְתָּ
רָחֵל בְּחִים אֹנוֹן
נִפְטָרָת יוֹדֵד וּנְקַבֵּר
יְוָהָה חִשּׁוֹן תְּקִבָּת
אֱלֹפֶק תְּנִצְבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme pure était / trônée par sa famille (cf. Psaume 113, 9) Madame Rachel fille de Haïm Augny / décédée le mercredi et inhumée / le jeudi 4 Heshvan 541 du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Rachel épouse de Zalman Vanto (sic) Catz (cohen tsedek) prêtre de justice - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7)

verso
רָחֵל אֲשֶׁת זָלְמָן
וּוְאַנְטוֹ בָּן זִילְלָן

Commentaire : Rachel fille de Hayem Cahen d'Augny, un village situé au sud de Metz, avait épousé en 1755 Salomon, fils de Gabriel Cahen de Vantoux. Son époux, enterré à ses côtés (stèle n°34), était décédé quelques mois avant elle, le 27 février 1780. Cf. P. Faustini, pp. 86-87.





Stèle n°36, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 70 x 30 x 10 cm
Jacob OCHAMBOURG décédé le 22 octobre 1781

פִּתְּחָה
הַבָּנֵי חֶסֶד בָּנֵי
לֵיב זַיְל נִפְשָׁר
וְנִקְבָּה יוֹם בֵּין
חַשְׁוֹן תְּקִים
בְּלֵב קְהִנָּצָה
בְּיַהֲה

Traduction : Ici est inhumé / le jeune homme l'honorable estimé Jacob fils de / Leib - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) décédé / et inhumé le lundi 3 Heshvan 54/2 d petit comput que son âme soit liée / au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSOS - (Jaco)b fils de Leib Meye(r) - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7)

verso
(בָּנֵי חֶסֶד (...))
(מִיעָן זַיְל (...))

Commentaire : Le défunt, qui n'était pas (ou pas encore) marié, était le fils de Lion Ochambourg du village de Mey, décédé le 19 juillet 1753 (stèle n°23). Ce Lion (ou Leib) avait été marié plusieurs fois, et nous supposons que Jacob est issu du troisième mariage de son père avec Blinché, fille d'Ephraïm, décédée le 16 janvier 1774, également inhumée dans ce cimetière (stèle n°43). Cf P. Faustini, pp. 174-175.

Stèle n°38, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 72 x 43 x 10 cm
Judith de Sarrebruck, épouse de Bernard CERF,
décédée le 4 décembre 1754

פִּיטָן
אֲשֶׁר יִקְרָה
וַיֵּשֶׁרֶת יָרָאת
בַּת הַחַיִּר מֵאִיר
זַיְל נֶפֶטֶר וַנְקָבֶר
יוֹדֵבֶן כְּסָלוֹן
תְּקִתְיָוּתְנִצְבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée et juste Yeres / fille de l'honorble notre maître Monsieur Méir / le souvenir d'un juste est une bénédiction (Prov. 10,7) décédée et inhumée / le mercredi 20 Kislev / 515 que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - la femme Yeres fille de / M(onsieur- Méir Sarbrig / (Sarbrick)

verso
הָאֲשֶׁר יִקְרָה בַּת
רֵ. מֵאִיר וְאַרְבָּרִיג

Remarque: Yeres dérive du prénom biblique Sueiri - Jerioth (1 Chroniques 2, 18) porté par une des épouses de Caleb. Peu courant en Allemagne, Autriche et Bohême. On trouve ce prénom dès le XVII^e siècle à Francfort-sur-le-Main. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 597-598

Commentaire : La défunte correspond très certainement à Marguerite de Sarrebrück, épouse de Bernard Cerf, stèle n°10 que nous avons trouvé citée une seule fois : dans le contrat de mariage de leur fille Catherine avec Lajeunesse Crêhange en 1771. (Cf. P. Faustini, p. 93)





Stèle n°39, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 81 x 43 x 10 cm
Louis CAHEN, décédé le 16 juin 1788

פִּתְּחָן
אִישׁ רַיִשִׁים
בְּמִרְנוֹן אֶלְקָוָן
סָאַבְנָתָן נָפָע
יּוֹם ב' יְיַיָּא סִיוֹן
תְּקִמְיָה לְפָלָק

Traduction : Ici est inhumé / un homme rassasié de jours / l'honorable notre maître Wolf / Sansonnet décédé le / lundi 11 Sivan / 548 du petit comput

VERSO - Ici est inhumé Oulif Sanson(et) / Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

verso
פִּתְּחָן
וְאֶלְקָוָן סָאַבְנָתָן,
תְּנִצְבָּה



Remarque : Wolf, que l'on trouve comme composé des prénoms allemands Wolfgang, Wolfrat, Wolpert, Wolfram. Cf. A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 437-440. Erreur de gravure ou variante phonétique régionale, le lapicide a gravé un double vav à l'initiale du prénom et ensuite un *vav* plutôt qu'un *yud* ce qui donne comme lecture Woulof, plutôt que Woulif ou Oulif, que l'on retrouve comme nom de famille à Metz à la fin du XVIII^e siècle.

Commentaire : Le Sansonnet était un ensemble de fermes au nord de Metz, sur l'autre rive de la Moselle par rapport à Vantoux ; ce lieu-dit est aujourd'hui englobé dans le quartier de Metz-devant-les Ponts. Louis ou Wolf Cahen est recensé au Sansonnet depuis les années 1740 : son épouse repose dans ce même cimetière à quelques mètres de lui ; Rachel fille de Lion de Trèves, décédée le 16 mars 1755 (stèle n°42). Le contrat de mariage de Louis, passé devant un notaire messin le 25 octobre 1735, nous apprend qu'il est originaire de Derenbourg près d'Halberstadt en Allemagne.

Stèle n°40, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 80 x 43 x 12 cm
Sheinlé WITTLICH, épouse de Jonas CAHEN,
décédée le 7 septembre 1762

פִּיטָן
אֲשֶׁה חַשׂוֹבָה
וְחַסִּידָה הַיְקָרָה
מֵ שִׁינְלָה בָּתָּה
בְּ מִיכָּאֵל וְיַעֲלָה
נִפְטָר וְנִכְבָּר בַּיּוֹם
וְיִיְּטָאֵל תְּקַבְּבָב
לְפִיקָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée et pieuse
la chère / M(adame) Sheinlé fille de / l'honorable Michel - la
mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) / décédée et
inhumée le / samedi 19 Eloul 522



VERSO - Sheinlé épouse de Jonas / Grimont la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7)

verso
שִׁינְלָה אֲשֶׁת יוֹנָה
גְּרִימָאָהוּ וְיַעֲלָה

Remarque : Netter note en 1906 que *Sheynele* diminutif yiddish de *Sheyme* est présent en Lorraine au XVIII^e siècle. Il s'agit de la forme hypocoristique de l'adjectif « beau-belle ». A. BEIDER, *op. cit.*, pp. 567-569.

Commentaire : La défunte est Jeanne, fille de Michel Wittlich de Volmerange-les-Boulay, qui avait épousé vers 1703 Jonas dit Lajeunesse Cahen, de Grimont, avant de s'installer à quelques centaines de mètres de là, au village de Vantoux. Cf. P. Faustini p. 86)





Stèle n°41, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 60 x 45 x 10 cm
Eve, épouse de Salomon CREHANGE
décédée le 11 décembre 1761

פִּיטָם
אִשָּׂה חִיקָּה
מֵחֹה בֶת אַשְׁר
נָפַט וְנִקְבֵּד יְהוָה
טְיֵין בְּסָלוֹן תְּקַבְּבָה
לְפָקָדָה תְּגַזְבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée / M(adame)
Eve fille de Asher / décédée et inhumée le vendredi /15 Kislev
522 / du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des
vivants (1 Samuel 25,29) /

VERSO - Eve épouse de l'honorable Zelig Vanti(sic)



verso
זהה אשָׁה בָּן
זֶלִיגָן וּוְאנְטִי

Commentaire : Le seul Seligman recensé à Vantoux dans la première moitié du XVIII^e siècle et décédé peu après 1750 se nomme Salomon de Créhange l'Aîné et signe effectivement en hébreu « Zeligman ben Moshe ». Cette défunte doit être considérée comme son épouse. Nous ignorons de quelle famille est issue cette Eve, mais le prénom de son père, très rare dans la région à l'époque est caractéristique des familles suivantes : les Lambert-Willstadt de Metz, que nous ne retenons pas car ils font partie des notables de la communauté messine. Nous écartons de même les Cahen descendant d'Olry : Asher fils d'Olry, décédé en 1693) ; les Dennery de Metz dont le fondateur Asher Anshel Ennery (vers 1600-1636) et son petit-fils Anchel fils de Menahem (vers 1655/1660-1716) pourrait être le père d'Eve ; les Faulquemont de Metz, mais Asher fils de Raphaël (décédé 1683/1689) ne semble pas avoir laissé de postérité et nous ne retrouvons pas le prénom Raphaël parmi les Créhange de Vantoux. Les May, également à Metz, où le prénom Asher est porté par quatre individus au XVII^e siècle ; mais le prénom d'Eve n'est porté par aucune femme de cette famille. Nous préférons voir en Eve fille d'Asher une petite-cousine de son épouse, car les deux prénoms existent parmi les ancêtres et la parenté des Créhange à Créhange ainsi qu'au village voisin de Pontpierre. Cf . P. Faustini, p. 103 et arbre généalogique p. 97)

Stèle n°42, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 58 x 42 x 8 cm
Rachel, fille de Lion de Trèves, épouse de Louis CAHEN,
décédée le 16 mars 1755

פָּנָם
אֲשֶׁר חִנּוֹנָה
מֶרֶת רְחֵל בַּת
הַרְּבִיר יְהוֹדָא זְיַל
נְפָטָרָת וּנְקַבְּרָת
יּוֹם א' ד' נִיסְן תִּקְּ
טִיזָּוּ לְפָקָד תִּצְבָּה

Traduction : Ici repose / une femme respectable / Madame Rachel fille de / l'honorble M(onsieur) Juda - la mémoire du juste est une bénédiction - (Prov. 10,7) / décédée et inhumée / le dimanche 4 Nissan 515 du petit comput

VERSO - Rachel épouse de / Wolff Sansone(t)

verso
רְחֵל אֲשֶׁת
וּוֹאַלְף זָאוֹסְנוּ

Commentaire : Rachel épouse Cahen, fille de Lion de Trèves née vers 1710-1715.

Le Sansonnet était une ferme sur le territoire de Devant-les-Ponts, arrondissement et premier canton de Metz située au nord sur l'autre rive de la Moselle par rapport au village de Vantoux⁶. Selon les listes fiscales conservées aux Archives départementales de la Moselle, les deux ou trois familles juives qui y demeuraient relevaient du collecteur taxes en charge de Vantoux et Vallières ; c'est peut-être pourquoi certains juifs du Sansonnet sont enterrés au cimetière de Vantoux. Wolf Sansonnet est recensé dès les années 1740 comme Louis Joseph, puis comme Wolf Packträger (colporteur en allemand) et enfin Louis Cahen jusqu'en 1785. Son fils David apparaît pour la première fois sur la liste de 1772. Il s'est marié en 1768 son contrat de mariage nous le présente comme fils de Louis Joseph et Rachel Lion ce qui nous permet d'identifier de façon sûre la défunte mentionnée sur cette stèle et son époux grâce au contrat de mariage conservé dans le même dépôt. « Louis fils de Joseph Cahen et de feue Catherine Levy de « Berimberg », près de Halberstadt, soit la ville de Derembourg, aujourd'hui en Saxe-Anhalt (Allemagne) épouse par contrat le 25 octobre 1735 à Metz, Rachel fille de Lion David et Sprinz de Trèves. À noter que Louis / Wolf Cahen décédé le 16 juin 1788 repose dans le même cimetière, stèle n°39.



⁶ Cl.-Ph de VIVILLE, *Dictionnaire du département de la Moselle*, tome 2, Metz, 1817, p. 362.



פִּינְתָּא
אֲשֶׁר חַשְׁבָּה
זֹקֵנָה הַיָּקְרָה מִ
כָּל יִמְכָּה בְּתָכְןָ
אַפְרִים נִפְטָרָ
וְנִכְבָּרָ יוֹם אֶחָד
שְׁבָט תְּקִלְיָה לִ
תְּנִצְבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme estimée / et âgée
la chère M(adame) / Blimhé fille de l'(honorable) / Ephraïm
décédée le dimanche 4 / Shevath 534 du petit comput / que son
âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Stèle n°44, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 50 x 45 x 9 cm.
Bernard LEVY, décédé le 5 juin 1791

(...)
(...)
הוֹכֵן בָּבֶשׁ (...)
בָּמְנַחָּם סְגָל נֶפֶשׁ
יוֹעַשְׁיָק וּנוּכָר
יוֹאָגָן סִינְזָן תְּקִנְיָא
לְתִגְצָבָ'ה

Traduction : (...) L'estimé l'honorables Issachar / fils de Menahem Segal décédé / la veille du Sabbat de sainteté et inhumée le dimanche 3 Sivan 541 /du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

Remarque : Segal (segan ha levyiah – responsable des Lévites) est un acronyme devenu nom de famille et synonyme de Lévi / Levy.

Commentaire : Ce défunt Issachar fils de Menahem correspond à Bernard fils de Manassé Levy, né à Rening (Moselle) vers 1746, qui épouse par contrat passé à Metz le 8 novembre 1775 : Rachel (1756-1835), fille de Goudchaux Strasbourg et Jeanne Bonn de Vantoux. Rachel se remarier le 11 février 1794 à Vantoux avec Moïse Bernheim, un veuf de Bionville. Notons que le père du défunt, Manassé Levy, établi à Rening puis à Hellimer, avait épousé en 1745 Anne fille de Jonas dit Lajeunesse Cahen de Vantoux ; Jonas Lévy, fils de Bernard et Rachel, né vers 1778 à Erstroff, près d'Hellimer, émigre au début du XIX^e siècle à Saint Mihiel dans la Meuse, comme plusieurs autres juifs de Vantoux. Rachel Strasbourg était par son père Goudchaux et sa grand-mère Rachel, une petite fille de Jonas dit Lajeunesse Cahen de Vantoux. Le défunt et son épouse étaient donc des petits-cousins.





פִּיטָה
אשֶׁה חַיְקָה כֹּל יָמֵי (...)
הַלְבָחָה בְּדַרְךָ יִשְׂרָאֵל
גַּמְלָתָה חֻטּוֹב כֹּל יָמֵי
חַיִּים עַם כֹּל אָדָם מִרְאֵל
רָחֵל רַיְזָלָה בָּתָ בְּמִיר
מַרְדָּכַי חַלְפָּוֹן וִילָּנוּ
נִבְשָׁטָם יְהִוָּה תְּנַצֵּב
תְּקִמְיוֹ לְתָנְצָבָה

Traduction : Ici est inhumée / l'estimée tous (les jours) / allait sur les chemins de droiture / faisant le bien tous les jours de / sa vie avec tous les hommes Madame / Rachel Rézelé fille de l'honorable M(onsieur) / Mardochée Halphon - son souvenir est une bénédiction / décédée / et inhumée en bon renom le dimanche 2 de Rosh ha Shanah /546 du (petit comput) que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



Stèle n°48, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 63 x 42 x 10 cm.
HALPHEN Jutelé, épouse Hayem JOSEPH,
décédée le 3 février 1777

פִּתְּ
אֲשֶׁר בָּשָׂרָה מְלָא
מֵצֹוֹת בַּרְיָמוֹנָה
שְׁבָחָת מִימָנָה עַטְרָה
לְבָעֵלה הַיְקָרָה מִ
יָוְטָלָה בֶּן אַלְיָזָר
נִפְטָרָת וְנִקְבָּרָת יוֹם
בְּבֵין שְׁבָט תְּקָלִיּוֹן

Traduction : Ici est inhumée / une femme pure remplie / de mitsvoth comme une grenade / louange sur elle / couronne de son mari la chère M(adame) / Jutelé f(ille) Eliézer / décédée et inhumée le / lundi 26 Shevath 537 /



VERSO - Jutelé épouse du lettré dans la Torah / Haïm (...) Eliad (sic).

verso
יָוְטָלָה אֲשֶׁת הַחֲרֵב
חַיִּים (...) אַלְיָזָר

Remarque : Le zayin d'Eliézer est manquant.

Commentaire : La défunte Jutelé fille d'Eliézer correspond à Marguerite fille de Lazard Halphen de Metz, laquelle épouse le 12 décembre 1726 Hayem Joseph originaire de Fürht en Bavière. Ce dernier, décédé le 19 février 1792 et repose en ce lieu même, sous la stèle n°30. Leurs descendants portent le patronyme Hayem. Cf. P. Faustini p. 142. (Cf. Texte de S. Schwarzfuchs, stèle S-07 de la liste de J.-P. Bernard)





Stèle n°58, en pierre de Jaumont ;
dimensions : (53 x 37 x 12 cm)
Cerf BERNARD, décédé ... (sans date)

נְפָתֵלִי הַרְצֶן
בֶּן פְּרִץ סֹופֶר
מִוְוָאנְטִיו נָגֵן יְהוָה
אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ עָלָה

Traduction : Ici est inhumé/ Neftali Hirtz / fils de Perets Sofer / de Vantio (sic) décédé et inhumé / le dimanche 11 Nisan (...) /



VERSOS - Ici est inhumé / Neftali Hirtz / (L)éovillé

verso
נְפָתֵלִי הַרְצֶן
יְהוָה אֱלֹהֵינוּ

Commentaire : Il s'agit ici de Birte b Berman (1750/1754) dit ensuite Cerf Bernard (1762) ou Hirtz ben Perts (1772) sur les listes fiscales de Léovillé, hameau à proximité de Courcelles-Chaussé ; né vers 1725, il ne figure sur aucune liste en 1777 ou après : nous supposons donc qu'il est décédé entre 1772 et 1777. Son père Bernard Cerf, originaire de Bingen sur le Rhin, est établi à Vantoux dès avant 1736, année où il est l'un des signataires de l'acte d'achat du terrain qui sera le cimetière juif du lieu (« Perts Sofer mi Bing »). Cf. P. Faustini, p. 93. Léovillé est un hameau de la commune de Vantoux. Pierre-André Meyer relève sur la liste fiscale de 1772 rédigée en hébreu, conservée au *Jewish Theological Seminary* à New York le nom de Léovillé (ou Léoviller) qui s'écrit : *lamed-yod-aleph-noun-vav-vav-yod-lamed-ayine*.

Stèle n°63, en pierre de Jaumont ;
dimensions : (41 x 40 x 7 cm)

(... חַשׁ (...)
דְּבָרָה בָתָ
כִּיּוֹנָה נָוֶן יוֹ
עֲשֵׂק יְחִי
(...)
(...)

Traduction : (...) esti(mée) / Déborah fille de / l'honorble Jonas
décédé et inhumé la / veille du sabbat de sainteté 18 (...) / (...)

Commentaire : Cette Déborah fille de Yonah est dite Déborah « Lajeunesse » car elle est la fille de Lajeunesse Franck de Nancy ; localement le prénom hébreu Yonah a pour équivalent « Lajeunesse » (également en d'autres endroits de Moselle, comme à Delme). Née vers 1715 / 1720 à Nancy, décédée le 5 décembre 1800 à Vantoux (cf. état civil) ce qui correspond au vendredi 18 Kislev 5561, ce qui est compatible avec la mention veille de shabbat sur la stèle. Elle épouse Salomon de Créhange vers 1740. Cf. P. Faustini, p. 105)





Stèle n°64, en pierre de Jaumont ;
dimensions : (54 x 45 x 13 cm)
Itélé MAY, épouse de Samuel FRANCFORT,
décédée le 18 mai 1774

פִּיטָם
אֲשֶׁר הַגּוֹנֵן
הַיּוֹלֶדֶת מִרְתָּה
יְטַלָּה בַת פִּיטָם
נְפִיטָר וּנוֹקֵבָן
בְּיוֹם דְּחִירָה סִוִּין תָּה
קָלְדָּלְלָה תְּנַצְּבָן

Traduction : Ici est inhumée une femme parturiante / Madame Itélé fille de Feis - Fays / décédée et inhumée / le 4 du mois de Sivan 5 / 36 du petit comput que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - Ici est inhumée

verso

Commentaire : La défunte est Itlé (ou Hitlé dans les actes) fille d'Oury May de Bourgaltroff (Moselle). Née vers 1745 / 1750, elle épouse par contrat du 14 novembre 1769 Samuel Francfort (1738-1820), boucher à Vantoux. Cf. P. Faustini, p. 133.

Remarque : la date peut se lire soit le 4^e jour de la semaine, le 8 du mois de Sivan 534 qui correspond au mercredi 18 mai 1774, soit le 4^e jour du mois de Sivan 534, qui correspond alors au samedi 14 mai 1774. Nous optons pour la première version.

Stèle n°68, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 66 x 48 x 10,5 cm
Rébecca de Hagondange, épouse SALOMON, Méir,
décédée le 7 octobre 1746

פִּתְּהָן
אֲשֶׁר הַגּוֹנָה
הַיּוֹלֶדֶת מִרְבָּה
מִירֵימָה בָּתִּי יְחִיאֵל
וְלֹא נִטְרָתָה וְנִקְבְּרָתָה
בַּיּוֹם הַיּוֹם תְּשִׁירִי תְּקִיעָה
לְפִיכְךָ תְּנִצְּבֵה

Traduction : Ici est inhumée / une femme décédée / en couches
M(ademoiselle) Rébecca / Myriam fille de Yehiel / que sa
mémoire soit bénie décédée et inhumée / le jeudi 23 Tishri 507
/ du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants
(1 Samuel 25,29)



VERSO - Myriam épouse de l'(honorable) / Méir Valliè (sic).

verso
מִרְיָם אֲשֶׁת בָּבָר
מֵאִיר וּוּאַלְיָעָן

Commentaire : La défunte est bien Miriam fille de Yéhiel c'est-à-dire Daniel de Hagondange (alors un hameau à 10 km au nord de Vantoux, face à Ennery). Elle épouse vers 1730 Mayer Salomon dit Meir Vallières et meurt assez jeune, en couches ; son époux se remarie par contrat du 13 janvier 1747 avec Rachel dite Rosette Lazard de Hellimer. La date de décès de Miriam lire sur la stèle me pose donc un double problème : a) dix ans de veuvage pour le mari me paraît long (à moins d'une autre épouse dans l'intervalle ?), b) à la date de décès du 28 septembre 1736, le terrain pour le cimetière n'était pas encore acheté par les Juifs de Vantoux, l'acte étant signé le 31 octobre 1736, les défunts étant antérieurement inhumés à Metz (cf. Faustini, p. 167). Meir, décédé le 5 novembre 1782, repose également dans ce cimetière, stèle n°26.





Stèle n°69, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 78 x 49,5 x 18 cm
Ithka (?), décédée le 11 avril 1769

פִּיטָה
אֲשֶׁר הַגֹּנֶת
הַיְלָדָת מִרְתָּה
יִתְבָּחַת בַּת יְהוּדִי
נִכְתָּרָת וְנִקְבָּרָת
בֵּין אֶדְן נִיסְן תְּקַבְּיָת
לְקַק חַנְצָבִיָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme décédée / en couches
Madame / Itkha fille de Judas / décédée et inhumée / le mardi
4 Nissan 529 / du petit comput Que son âme soit liée au
faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)

VERSO - Ici est inhumée / Itkha fille de Judas



verso

פִּיטָה

יִתְבָּחַת בַּת יְהוּדִי

Commentaire : La défunte Itché bat Yehuda meurt le 11 avril 1769, c'est une jeune fille ou jeune femme mais non mariée, disons qu'elle est née vers 1750 ; selon l'inscription, son père paraît vivant en 1769 puisqu'il n'y a pas de mention « לֵי » après le prénom Yehuda, ce qui pose problème. Quels sont les Yehuda qui figurent sur les listes de Vantoux-Vallières-Mey ? Soit, Yehuda Zelig b Haim Reinbach (cf P. Faustini, p 177) qui correspond à Salomon Rambach, mais celui-ci meurt à Vantoux entre 1736 et 1742. Soit, Yuda b Meir à La Wade (1750/1754), recensé sous Louis Mayer en 1742 et 1747 ; mais nous perdons sa trace après la liste de 1750/1754. Soit, Leib Mey, qui appartient à la famille Ochambourg (cf livre pp. 174-175) ; il est recensé en 1747 et encore en 1750 / 1754, mais on sait qu'il est décédé avant le 04 août 1754 (mariage de son fils Salomon). Soit, Leib Lévy « Schneider » de Vallières (cf. P. Faustini p. 162) ; mais ce Lion Lévy meurt en 1758 / 1759. Soit, Leib b Yuda de Vallières, qui correspond à Lion Salomon, recensé à partir de 1772 et né vers 1742 : trop tardif pour être le père la défunte. En conclusion : pas d'identification possible pour l'instant ; il convient de rappeler que le cimetière comprend aussi des défunts venus des environs, pour lesquels nous disposons rarement de relevés (listes fiscales ou autres) dans la première moitié du XVIII^e siècle

Stèle n°70, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 58 x 42,5 x 11 cm
Rachel FRANK, épouse CREHANGE,
décédée le 29 janvier 1754

פִּינְתָּה
הַאֲשֶׁה רַעֲבָלָה
בָּת אַבְרָהָם
סֹופֶר נְקֻטָּה
יְוָנִי וָנוּ לְמַחְרָתוֹ
יְוָדֵי שְׁבָט תְּקִיד
לְפִיכָּתְנָצְבָה

Traduction : Ici est inhumée / la femme Ruchla / fille de Abraham / Sofer décédée / le mardi et inhumée le lendemain / le mercredi 7 Shevath 514 / du petit comput que son âme soit liée au faisceau des vivants (1 Samuel 25,29)



VERSO - la femme Ruchla / Fille de M(onsieur) Abraham Sofer

verso
הַאֲשֶׁה רַעֲבָלָה
בָּת רָהָם סֹופֶר

Remarque : sofer, qui désigne la fonction de scribe, la personne qui écrit un rouleau de la Torah, est devenu un nom de famille au XIX^e siècle. Dans l'épitaphe, il manque donc l'article « ha » devant le substantif pour qu'on ne le prenne pas pour le nom de famille qui est ici celui de FRANCK.

Commentaire : Cette défunte « Rechelé bat Abraham Sofer » est facilement identifiable ; son père Abraham Frank réside à Metz quand il épouse par contrat du 17 septembre 1731 Olick Hertz, fille de Samuel Cerf et Guélet Halphen ; le couple va ensuite habiter à Liocourt où il est recensé régulièrement de 1750 à 1770. Abraham meurt à Liocourt entre 1772 et 1777. La défunte épouse par contrat du 08 mars 1753 Bernard fils de Salomon Créhange de Vantoux (1723-1800) ; elle meurt dans la première année de son mariage, et son époux se remarie peu après avec sa sœur cadette, Thérèse Frank. Les défunts de Liocourt sont inhumés à Vantoux.





Stèle n°73, en pierre de Jaumont ;
dimensions : 75 x 43 x 11 cm
Séphora (?) VALLIERE, décédée le 13 octobre 1739

פִּיטָה
אִישָׁה הַגֹּנֶה
מֶרְתָּה צְפִרְכִּי בָּתְהָ
שְׁמוֹאֵל נֶפֶשׁ וְנֶקֶבָּה
יּוֹם גִּיְעָן תְּשִׁירִי
תָּקְלִיפָּה
תַּנְצַבָּה

Traduction : Ici est inhumée / une femme respectable / Madame Sephora fille de Samuel décédée et inhumée le mardi 11 Tishri 500 du petit comput

VERSO - Petite Séphora fille de / Shmu(el) Vallières



VERSO manque!

verso
צְפִרְכִּי בָּתְהָ
שְׁמוֹאֵל וְוָאלִיעָר

Remarque : cette stèle a été déplacée du fond du cimetière où se trouvent les stèles du XVIII^e siècle, et reposée à droite de la porte d'entrée dans une section XIX^e-XX^e siècles.

Commentaire : La stèle de cette Tsiporah / Séphora paraît être la plus ancienne découverte au cimetière de Vantoux ; elle a dû être déplacée car elle n'est pas située au fond du cimetière, proche du mur comme ses contemporaines, mais dans la partie plus proche de l'entrée actuelle, au milieu des stèles du XIX^e siècle. Le seul « Shmuel Vallière » correspond à Samuel Mayer, recensé de 1736 à 1750 / 1754 et décédé entre cette date et 1772. La défunte est donc la fille de ce Samuel Mayer. cf. P. Faustini, pp. 167-168.



Morceau de stèle du XVIII^e siècle, déposé le long du mur d'enceinte.

N° VI, pied de stèle en pierre de Jaumont, d'un homme non identifié, décédé le 24 avril 1749

(...)
נפטר בשטן
יוי'ה ו' אייר תקצט
לפקת הנצבה

Traduction : (...) / décédé en bon renom / le jeudi 6 Iyar 509 / du petit comput Que son âme soit liée au faisceau des vivants que protège l'Eternel (cf. 1 Samuel 25,29).



JOZEF CANTRÉ, portrait d'André Biély, crayon noir, 1923. © J.A.

Les Sépharades et la nationalité espagnole

Marthe Bilmans

Juriste

Introduction

Le 22 novembre 2012, au Centre Sefarad-Israël de Madrid (*Centro Sefarad-Israel*, anciennement *Casa Sefarad-Israel*), les ministres de la Justice et des Affaires étrangères espagnols, respectivement Alberto Ruiz Gallardón¹ et José Manuel García Margallo, annoncent que leur gouvernement envisage une modification législative pour faciliter l'accès à la nationalité espagnole aux Sépharades², les descendants des Juifs expulsés d'Espagne en 1492.

Le 7 février 2014, le conseil des ministres approuve un avant-projet de loi.

Le 6 juin, le projet de loi³ est approuvé et ensuite publié dans le journal officiel (*Boletín Oficial de las Cortes Generales*, en abrégé *BOCG*)⁴. Le délai pour le dépôt des amendements est prolongé plusieurs fois. Le 20 novembre 2014, la Chambre des Députés (*Congreso de los Diputados*), en séance plénière (*Pleno de los Diputados*), a approuvé les principes du projet. La commission de la Justice va procéder à l'examen article par article. S'il n'y a pas de modification, le projet sera transmis au Sénat (*Senado*). Après approbation par ce dernier, la loi entrera en vigueur six mois après la publication au journal officiel.

1 Qui a démissionné suite à l'abandon du controversé projet de modification de la loi relative à l'avortement.

2 Le terme « Sefarad » (סְפָרָד), utilisé dans la Bible, livre du prophète Abdias (verset 20), est une localité où demeurent des exilés de Jérusalem. Pour certains commentateurs, il aurait désigné la péninsule ibérique. Pour d'autres savants, il s'appliquerait à Sardes en Lydie.

3 *Proyecto de Ley en materia de concesión de la nacionalidad española a los sefardíes originarios de España que justifiquen tal condición y su especial vinculación con España, por la que se modifica el artículo 23 del Código Civil y se establece una tasa para determinados procedimientos de adquisición de la nacionalidad española.*

4 BOCG. Congreso de los Diputados, serie A, núm. 99-1, de 23/06/2014.

Cette initiative législative, de l'aveu même des autorités espagnoles, vise à réparer une des « erreurs les plus importantes » de l'histoire de l'Espagne et une injustice, termes bien légers pour la barbarie de l'expulsion. Pour comprendre la portée symbolique du « geste » envisagé par les autorités espagnoles, il convient de revenir brièvement sur l'expulsion de 1492, décidée par les « Rois Catholiques », Isabelle I de Castille et Ferdinand II d'Aragon, et sur les antécédents de l'actuel projet⁵.

Le « décret » ou « édit »⁶ d'expulsion des Juifs et son contexte

En 1478, la bulle (*Exigit sincerae devotionis*) du pape Sixte IV sanctionne la création d'une Inquisition⁷ pour les royaumes de Castille et d'Aragon. En 1480, l'édit de Tolède impose aux Juifs de résider dans des quartiers séparés, *juderías* ou *aljamas* pour éviter la « contagion » de leur religion sur les chrétiens. C'est cette même

5 Ce bref rappel ne prétend pas être exhaustif, ni œuvre d'historien. Il se base principalement sur l'exposé des motifs du projet de loi, la lecture du texte de l'édit d'expulsion signé par Ferdinand et Isabelle, et l'ouvrage de Joseph Pérez, *Los judíos en España*, Marcial Pons, Ediciones de Historia, Madrid, 2005. A propos de cet auteur, voir plus loin note 14.

6 Les deux termes sont actuellement utilisés tant en français qu'en espagnol (*decreto, edicto*) pour évoquer ce texte qui, dans la forme juridique de l'époque, est une mesure (*provisión*) royale.

7 L'Inquisition ne sera abolie en Espagne qu'en 1834 et, dans son sillage, se développera la politique de *limpieza de sangre*, la pureté du sang, visant à écarter des charges publiques ceux qui ne sont pas de sang chrétien. Si l'Inquisition est abolie, la Constitution de 1837, celle de 1845 ... maintient que le catholicisme est la religion de la Nation. C'est seulement avec le retour de la démocratie et la Constitution de 1978 (article 16) que la liberté religieuse sera garantie.

année que l’Inquisition commence à fonctionner dans les royaumes précités.

Pour éviter la ségrégation, certains Juifs se sont convertis (*conversos ou cristianos nuevos*).

En 1492, l’expulsion des Juifs des royaumes de Castille et d’Aragon a été décrétée.

Il y a trois versions de cette mesure :

- Le décret de Torquemada, daté du 20 mars 1492 ;
- Le décret du 31 mars 1492, signé à Grenade par Ferdinand et Isabelle et valable pour la couronne de Castille ;
- Le décret du 31 mars 1492, signé à Grenade par le seul Ferdinand pour la couronne d’Aragon.

Quels sont les **motifs évoqués expressément** dans le texte⁸ pour justifier cette mesure ?

L’édit s’en prend d’abord aux *conversos*, il accuse certains d’entre eux d’être de « mauvais chrétiens », car ils « judaïsent » et « apostasient »⁹, surveillés qu’ils sont par les inquisiteurs, les ecclésiastiques et les « bons » chrétiens.

L’édit accuse par ailleurs l’ensemble des Juifs d’avoir une influence néfaste sur les chrétiens¹⁰, de les pervertir en les attirant vers leurs fausses croyance et opinion : « en leur enseignant les cérémonies et les observances de leur loi, en organisant des réunions où ils lisent et enseignent ce qu’ils doivent croire et respecter selon leur loi, en essayant de les circoncire ainsi que leurs fils, en leur donnant des livres pour qu’ils récitent leurs prières, en leur indiquant les jeûnes à respecter, en se réunissant avec eux pour lire et enseigner les histoires de la loi, en leur notifiant les pâques avant qu’elles ne viennent, en les avertissant de ce qu’ils doivent respecter et faire à cette occasion, en leur donnant et en leur apportant de leur demeure le pain sans levain et les viandes d’abattage rituel, en leur apprenant les choses dont ils doivent se tenir à l’écart, nourritures et autres, par observance de la loi, et en les persuadant autant que possible de prendre et garder la loi de Moïse, en leur faisant comprendre

⁸ C'est de l'édit signé par Ferdinand et Isabelle qu'est reprise la citation figurant dans le présent texte. Cette version de l'édit évoque uniquement des motifs religieux, au contraire de l'édit signé par le seul Ferdinand qui, plus injurieux, fait aussi allusion à l'accusation d'usure.

⁹ Apostasie : « Abandon volontaire et public d'une religion, en particulier de la foi chrétienne ».

¹⁰ Surtout sur les « nouveaux » chrétiens plus influençables de par leurs origines.

qu'il n'y a pas d'autre loi ni de vérité que celle-là ».¹¹

Pareil texte est sidérant aux yeux de démocrates du XXI^e siècle, pour qui la liberté religieuse et le droit à la différence font partie des droits de l’homme. Mais même aujourd’hui, on sait trop bien que le fanatisme d’État sous bannière religieuse n'a pas disparu.

L’édit ordonne à tous les Juifs de quitter l’Espagne dans un délai de quatre mois (fin juillet)¹² et de ne pas y revenir sous peine de mort. L’alternative non citée dans le texte est évidemment la conversion et le baptême¹³. Quiconque cacherait un Juif se verrait confisquer tous ses biens et retirer ses charges et priviléges.

Les motifs déclarés sont des motifs religieux, non raciaux.

Les causes réelles de l’édit d’expulsion et ses conséquences

Les motifs religieux sont un prétexte. Pour Joseph Pérez¹⁴, le vrai motif est un motif politique, c'est la « raison d’État »¹⁵. Après l’unification territoriale, le pouvoir absolu de l’époque exige une homogénéisation sociale, politique, religieuse, incompatible avec l’existence d’une communauté juive qui, pendant le moyen-âge disposait d’une certaine autonomie, avait ses propres tribunaux, ... L’État « moderne » de l’époque n’admet pas de divergences et la foi du souverain doit s’imposer à tous.¹⁶ Il s’agit d’une question d’identité nationale « une foi, une loi, un roi ». Pérez souligne que, à cet égard, l’Espagne a anticipé la règle qui allait prévaloir en Europe jusqu’à la fin de l’Ancien Régime.

Pérez évoque toutefois les autres hypothèses qui ont circulé et les conteste ou les relativise.

¹¹ Traduction du rédacteur. On peut trouver le texte complet en espagnol ancien et moderne à l’adresse suivante : www.columbia.edu/cu/spanish/courses/.../edict.pdf

¹² Le délai de l’édit de Torquemada sera prolongé de 9 jours pour compenser le temps écoulé (un mois) entre la promulgation et la publication du décret. Etrange compensation!

¹³ Environ 50.000 personnes auraient opté pour cette solution.

¹⁴ Joseph Pérez, Français d’origine espagnole, né en 1931 à Laroque d’Olmes (Ariège), professeur émérite de l’Université de Bordeaux, considéré comme un des meilleurs historiens français spécialistes de l’Espagne. Il a reçu le Prix Prince d’Asturies 2014 de Sciences Sociales dont la cérémonie de remise a eu lieu le 24 octobre 2014.

¹⁵ En 1492, Machiavel a 23 ans.

¹⁶ À ce moment toutefois, les musulmans, plus nombreux mais d'un niveau social moins élevé et donc moins influents, ne seront pas inquiétés. C'est seulement en 1609 qu'il sera décidé d'expulser les « moriscos », après la révolte de la fin du 16^e siècle.

La reine n'avait pas de préjugés raciaux. Elle a gardé dans son proche entourage les Juifs qui se sont convertis¹⁷. Si elle était pieuse, rien ne prouve qu'elle eût été intolérante au dernier degré.

Certains historiens ont prétendu que les souverains avaient voulu complaire au peuple qui était très défavorable aux Juifs et l'avait manifesté de façon violente. À l'époque, le peuple n'avait pas la moindre représentation organisée et même les corps constitués comme la noblesse et le clergé étaient mis au pas. D'autres ont attribué le rôle moteur à la bourgeoisie des villes. Pas plus que le peuple, elle ne pouvait imposer sa loi à des souverains autoritaires. De plus, les *conversos* avaient remplacé les Juifs dans les fonctions où il aurait pu y avoir compétition.

Enfin, certains ont estimé que les souverains voulaient s'emparer de la fortune des Juifs. Pérez estime que ce sont surtout des particuliers qui se sont enrichis¹⁸. Les souverains perdaient des contributeurs et les taxes qu'ils pouvaient payer. On ne peut pas passer sous silence que les autorités ecclésiastiques catholiques se sont aussi enrichies : les condamnés de l'Inquisition se voyaient confisquer leurs biens.

En 1492, pour certains historiens, il y aurait eu environ 200.000 Juifs en Espagne (Castille et Aragon). A la même époque, il y aurait eu de 250.000 à 300.000 *conversos*.

Les Juifs étaient autorisés à vendre leurs biens meubles et immeubles, mais ceci dans un délai très court et, comme ils ne pouvaient sortir d'Espagne or, argent, monnaie, pierres précieuses¹⁹, armes et chevaux, il ne leur restait qu'à accepter des lettres de change que des banquiers étrangers négocieraient âprement. Et ils s'en allaient ruinés. Certains tentèrent de revenir en se convertissant dans l'espoir de retrouver leurs biens.

Ils s'enfuirent majoritairement dans l'Empire ottoman (+/- 90.000) et notamment en Grèce²⁰, aux Pays-Bas (+/- 25.000), au Maroc (+/- 20.000), en France

¹⁷ Dont notamment Abraham Seneor (ou Senior), grand rabbin de Castille, devenu par baptême Fernán Núñez Coronel ; son beau-fils Mayr Melamed, devenu Fernán Pérez Coronel, tous deux portant le nom de baptême (prénom) du roi, leur parrain.

¹⁸ En ne payant pas leurs dettes, en achetant à vil prix les maisons et autres biens que les Juifs tentaient de réaliser dans un délai très court. L'enrichissement par l'achat d'immeubles à vil prix avait déjà commencé quand les Juifs avaient dû quitter les quartiers chrétiens.

¹⁹ Isaac Abravanel (Abrabanel ou Abarbanel), ancien « fermier des impôts » (concessionnaire de la perception des impôts) reçut toutefois pour services rendus la licence de sortir or, monnaie et pierres précieuses pour une valeur de mille ducados.

²⁰ Voir litterata à propos de « Salonique ville juive, ville ottomane, ville grecque ».

(+/- 10.000), en Italie (10.000), en Amérique (+/- 5.000), principalement en Argentine où l'Inquisition n'a pas sévi.

La nostalgie de Sefarad²¹

On dit que les descendants des Sépharades ont gardé la clé de leur maison d'Espagne, depuis longtemps détruite. Le judéo-espagnol, cet espagnol médiéval²² complété de termes hébreux, araméens, arabes, turcs, italiens, français, ... n'a pas disparu.

Selon certains, il y aurait de 3.000.000 à 3.500.000 personnes d'origine sépharade de par le monde. La majorité vit en Israël (+/- 500.000), en France et aux Etats-Unis. En Argentine, elles sont estimées entre 38.000 et 60.000. Toutefois, selon Eliezer Papo²³, le nombre de Sépharades qui ont vraiment conservé la langue, la cuisine et la culture sépharades est beaucoup plus réduit. Il l'estime à 500.000 dont 150.000 en Israël.

Dans les jours qui ont suivi l'annonce de l'avant-projet de loi mentionné au point I, les consulats espagnols ont été submergés de demandes de renseignements. Depuis ce moment, de nombreux bureaux d'avocats proposent leurs services sur internet.

L'accès à la nationalité espagnole des Juifs sépharades et le projet actuel

À la charnière des XIX^e et XX^e siècles, est étudiée la possibilité d'octroyer de manière générale la nationalité espagnole aux Juifs sépharades du Maroc. Ce projet n'aboutit pas.

Après le Traité de Lausanne mettant fin aux capitulations et au statut de protection des non-musulmans, le gouvernement de Primo de Rivera²⁴ fait approuver le décret royal du 20 décembre 1924 dont l'application s'étend jusqu'au 31 décembre 1930. Ce texte permet à 3.000 Sépharades d'obtenir la nationalité espagnole et à d'autres d'obtenir une protection consulaire, sans avoir été nécessairement naturalisés. Certains consuls espagnols se baseront sur ce texte pour protéger des Juifs pendant la 2^e Guerre mondiale.

²¹ Selon la graphie espagnole et judéo-espagnole (« Centro Sefarad-Israel », « Sefarad.org », ...).

²² Castillan mêlé à d'autres langues ibéro-romanes selon le lieu de provenance des expulsés de 1492.

²³ Professeur à l'Université Ben Gurion et expert en culture sépharade.

²⁴ Au pouvoir de 1923 à 1930 sous le règne d'Alphonse XIII.

Actuellement, les Sépharades peuvent obtenir la nationalité espagnole :

- soit sur la base de leur résidence légale en Espagne (deux années comme les ibéro-américains) et de leur intégration dans la société espagnole (article 22 du Code civil) ;
- soit par décision de naturalisation (*carta de naturaleza*) octroyée discrétionnairement quand l'intéressé justifie de « circonstances exceptionnelles » (article 21 du Code civil)²⁵.

Le projet de loi qui modifierait quelques articles du Code civil vise à préciser que, pour les Sépharades, les circonstances exceptionnelles sont établies s'ils prouvent leur condition de Sépharades et leur lien particulier (*especial vinculación*) avec l'Espagne, même s'ils n'ont pas de résidence légale dans ce pays.

Les moyens de preuve suivants sont énumérés dans le projet :

- certificat émanant du président ou équivalent de la communauté juive de la résidence ou du lieu de naissance de l'intéressé ;
- certificat de l'autorité rabbinique compétente, légalement reconnue dans le pays de résidence habituelle ;
- langue parlée, ladino ou haketía²⁶, acte de naissance ou ketubah (célébration selon le rite de Castille) ;
- inclusion du demandeur ou de ses ascendants dans les listes de Sépharades protégés (décret royal du 20.12.1924 ou décret-loi du 29.12.1948) ;
- lien de parenté avec une personne citée au point précédent ;
- accomplissement d'études d'histoire et de cultures espagnoles ;
- activités bénévoles en faveur de personnes ou d'institutions espagnoles, autres que ponctuelles ou sporadiques ;
- autre circonstance qui démontre de façon évidente la condition de Sépharade originaire d'Espagne et le lien particulier.

De même, le demandeur pourra apporter un certificat du Secrétariat général de la Fédération des Communautés juives d'Espagne.

Pour prouver son lien particulier avec l'Espagne, le demandeur devra réussir une épreuve d'évaluation de sa connaissance de la langue et de la culture espagnoles

²⁵ De 2006 à 2013, 746 Sépharades ont obtenu la nationalité espagnole par « *carta de naturaleza* ».

²⁶ Ce sont les termes utilisés dans le projet espagnol. On n'entrera pas dans le débat sur le terme qu'il convient d'utiliser pour désigner le judéo-espagnol tel qu'il est parlé.

(organisé par l'Institut Cervantes). Les ressortissants de pays où la langue officielle est l'espagnol en sont dispensés.

Le nom du demandeur sera un élément supplémentaire²⁷.

L'article 23 du Code civil, tel qu'il devrait être modifié par le projet, mentionne enfin que les Sépharades ne devront pas renoncer à leur nationalité pour acquérir la nationalité espagnole.

La demande devrait être introduite dans les trois ans de l'entrée en vigueur de la loi.

Les critiques du projet de loi

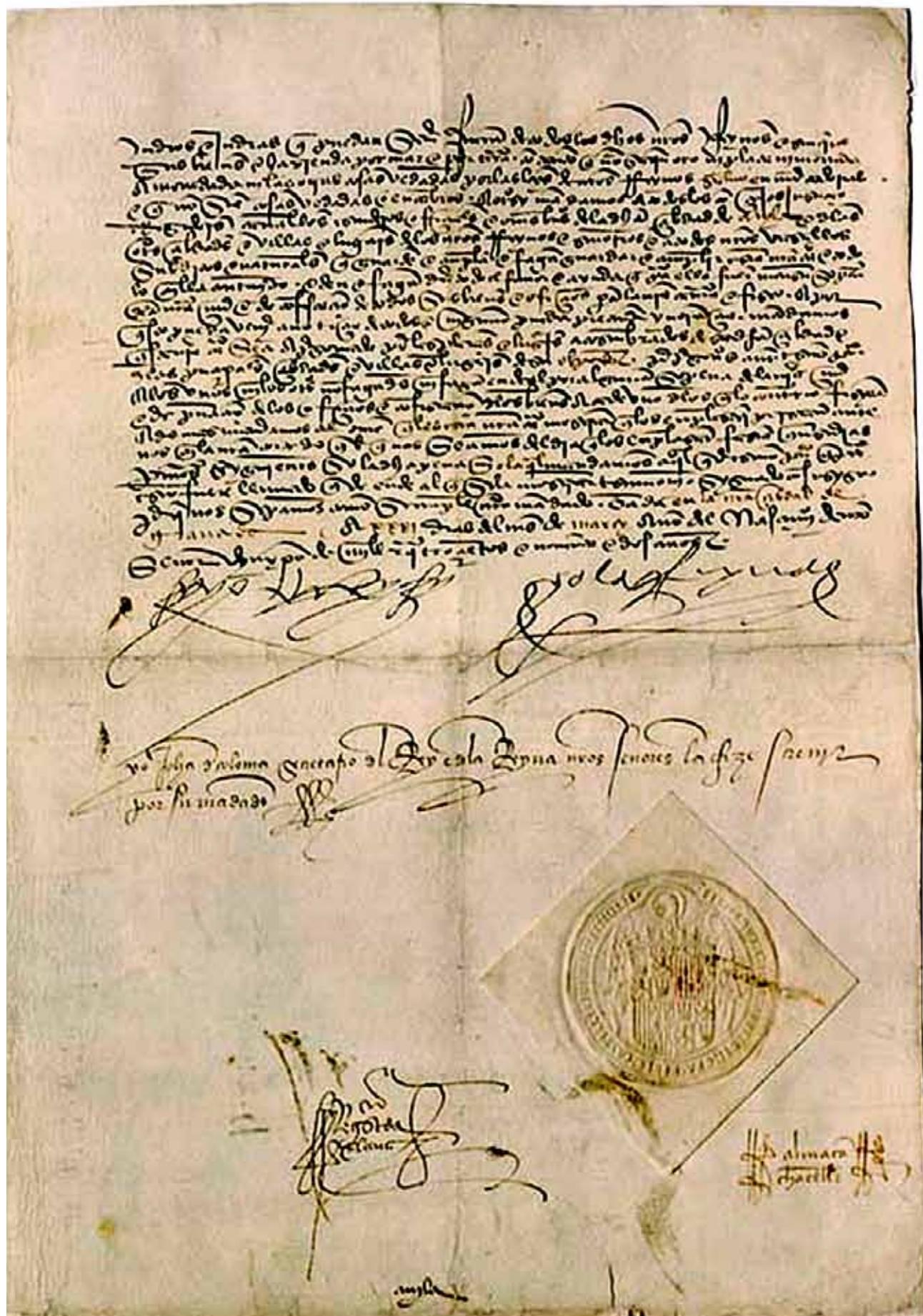
Après l'annonce de fin 2012, rappelée au point I, l'Espagne appuya la reconnaissance de la Palestine à l'ONU. Certains virent donc dans l'annonce en faveur des Sépharades une opération de « relations publiques » pour contrebalancer la position prise à l'ONU.

D'autres ont avancé que cette mesure était projetée pour des motifs statistiques, afin de compenser l'émigration des jeunes Espagnols partis à la recherche d'un emploi.

En ce qui concerne le contenu du projet et sa formulation, des juristes considèrent qu'une législation traitant de la nationalité en faveur des Sépharades devrait faire l'objet d'une loi spéciale de droit public, considérant que cette matière ne relève pas du droit privé. Un tel projet aurait aussi dû être examiné par la Commission Générale de Codification (*Comisión General de Codificación*). Ils reprochent le peu de cohérence du projet quant aux personnes visées : l'article 22 du Code civil concerne à la fois des groupes nationaux comme ceux des pays d'Amérique du Sud, des Philippines, du Portugal, ... et un groupe d'appartenance culturelle comme celui des Sépharades.

D'autres critiquent le fait que la nouvelle procédure fera l'objet, dès l'introduction de la demande, d'une taxe de 75 € et que ce seront les notaires qui exercent le rôle auparavant exercé par les registres civils consulaires, relevant de l'Administration de la Justice. Le projet ne dit pas si et combien les notaires percevront pour les diverses formalités exigées. Le projet est aussi muet quant aux recours (tant la demande de révision

²⁷ Des listes de noms ont circulé sur internet, mais aucune n'a été validée par les autorités espagnoles.



que le recours contentieux administratif) au cas où la condition de Sépharade n'est pas reconnue.

Le projet ne retient que le rite « de Castille », alors que certains Sépharades pratiquent d'autres rites, notamment le rite d'Aragon, ce qui était surtout le cas dans l'Empire ottoman.

D'autres critiques émanent des descendants des *moriscos* qui se sentent discriminés puisqu'il n'existe pas de projet de loi équivalent en ce qui les concerne. Il en va de même de certains Sahraouis²⁸.

Si les annonces entourant le projet de loi soulignent que celui qui fait preuve de sa qualité de Sépharade peut revendiquer le droit à la nationalité espagnole (alors que l'octroi de la *carta de naturaleza* est une compétence discrétionnaire), la liste des preuves à apporter est bien longue²⁹. Et s'il s'agit de réparer une erreur historique, pourquoi est-il nécessaire de justifier de la connaissance de la « culture espagnole » ? Exiger un lien spécial avec l'Espagne paraît superfétatoire si des preuves de la qualité de Sépharade sont exigées et apportées.

Du côté de l'opposition, on estime qu'il y aurait aussi lieu d'envisager le retour à la nationalité espagnole des descendants des exilés du XX^e s. qui n'ont pas pu bénéficier de la loi de Mémoire historique 52/2007³⁰. La meilleure solution, selon cette opinion, serait une loi spécifique sur la nationalité, sortie du Code civil, et bien articulée³¹.

Les avantages

Les Sépharades qui obtiendraient la nationalité espagnole pourraient se déplacer librement dans l'Union européenne, venir y travailler ou étudier. Ceux qui ne souhaitent pas a priori venir s'établir en Espagne garderaient aussi la possibilité de le faire si la situation politique dans leur pays de résidence actuelle venait à se dégrader.

Aujourd'hui, il est probable que peu de Sépharades voudront s'établir en Espagne où la situation économique est difficile et le chômage élevé.

En conclusion

Dans les entretiens qu'il a eus avec divers journalistes, Eliezer Papo³² considère qu'obtenir la nationalité espagnole sera un acte symbolique, que les Sépharades auront la satisfaction de se voir restituer leur honneur, mais il ne croit pas qu'ils seront nombreux à quitter le pays où ils vivent confortablement pour venir s'établir en Espagne.

En ce qui le concerne, il compte bien introduire la demande et, s'il l'obtient, il ira à Grenade, dans la cathédrale, et exhibera son passeport devant la tombe d'Isabelle la Catholique³³, toutefois, il précise que, s'il porte l'Espagne dans le cœur, il ne souhaite pas y vivre.

L'octroi de la nationalité espagnole aux Sépharades qui le souhaitent démontrera que, après cinq siècles d'exil, les Juifs peuvent rentrer en Espagne en toute légalité et que l'édit de 1492 est bel et bien abrogé.

Mais quelle que soit l'issue de ce projet de loi, la société espagnole a renoué des liens avec son passé juif et son héritage culturel, notamment par le biais des organismes qui sont brièvement présentés ci-après.

Le Centre Sefarad-Israël (*Centro Sefarad-Israel, CSI*), autrefois appelé *Casa Sefarad-Israel*³⁴, est un organisme public, doté de la personnalité juridique, constitué entre le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, l'Agence espagnole de coopération internationale et de développement, la Communauté de Madrid et la Municipalité de Madrid. Il a notamment pour objectif de développer des événements et des projets qui améliorent la connaissance de la Communauté juive en Espagne et en Europe, et de favoriser les relations entre l'Espagne et la Communauté et les organisations juives dans les domaines culturel, social et scientifique.

La *Red de juderías de España* est une association publique sans but lucratif qui a comme objectif la défense du patrimoine urbanistique, architectural, historique, artistique et culturel de l'héritage sépharade en Espagne³⁵. Font partie de son assemblée générale les maires des municipalités où une *judería* a existé et dont

28 L'Espagne a quitté le Sahara dit « espagnol » en 1976.

29 À cet égard, il convient de souligner que le projet de loi paraît plus exigeant que l'avant-projet.

30 Loi qui a reconnu des droits et pris des mesures en faveur des personnes qui ont été victimes de la guerre civile et de la dictature.

31 Avant le vote du 20 novembre dont question dans l'introduction, l'opposition a retiré les amendements visant à élargir le champ d'application de la modification législative.

32 Voir plus haut, note 23.

33 « Yo lo que pienso hacer si me dan la nacionalidad es ir a Granada y bailar con el pasaporte frente a la tumba de Isabel la Católica ».

34 Ses statuts ont été approuvés le 31.10.2006 et publiés au journal officiel (*Boletín Oficial, BO*) le 07.12.2006. Le site internet a gardé le nom (www.casasefarad-israel.es).

35 Ce réseau a commencé à se développer à partir de 1994.

le dossier de reconnaissance a été accepté³⁶.

Elle est devenue membre du Centre Sefarad-Israël. En 2005, elle est membre fondateur de l'AEPJ (Association Européenne pour la Préservation et la Valorisation de la Culture et du Patrimoine Juif) sous les auspices de qui est organisé annuellement la Journée Européenne de la Culture Juive.

Elle participe aussi à « L'itinéraire européen du Patrimoine Juif », incorporé au programme « Les itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ». Elle est à l'initiative de RASGO, un programme de certification de qualité touristique pour la découverte du patrimoine juif, en commençant par celui de l'Espagne.

Enfin, elle développe une application *Caminos de Sefarad* qui permet de découvrir par internet les différentes *juderías*³⁷. Ces chemins valent le détour !

Puisse 2015 voir le projet de loi être transformé en loi et entrer en vigueur. Les lecteurs en seront informés lors de la prochaine édition de la présente revue.

Marthe Bilmans

³⁶ Ce réseau comprend actuellement 24 villes : Ávila, Barcelona, Besalú, Cáceres, Calahorra, Empuries, Córdoba, Estella-Lizarra, Girona, Hervás, Jaén, León, Lucena, Monforte de Lemos, Oviedo, Palma, Plasencia, Ribadavia, Segovia, Sevilla, Tarazona, Toledo, Tortosa, Tudela.

³⁷ À l'adresse suivante (www.redjuderias.org).

Litterata

Esther Benbassa (dir.), *Salonique Ville juive, ville ottomane, ville grecque*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 194 pages, format 19,1 x 13,6 cm.

Cet ouvrage est constitué des actes d'un colloque international éponyme, organisé par Esther Benbassa et Aron Rodrigue, qui s'est tenu à Paris au Centre Alberto Benveniste, le 21 janvier 2013. Il est le premier de la collection « Les Cahiers Alberto-Benveniste » paru aux éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS Editions).

Esther Benbassa est directrice d'études à L'École pratique des hautes études (EPHE, Sorbonne), titulaire de la chaire d'histoire du judaïsme moderne. Aron Rodrigue est titulaire de la chaire Charles Michaël en histoire et cultures juives au département d'histoire de l'université de Stanford (USA).

La préface (pp. 9-17) d'Aron Rodrigue évoquant Salonique après la Shoah se termine par ces mots terribles « ce qui en était arrivé à être perçu comme la cité juive par excellence devenait essentiellement une cité sans Juifs. La totale éradication de ces derniers, leur assourdissante absence ont sacré Salonique pour en faire le lieu de mémoire sépharade le plus important de notre temps. »

L'ouvrage débute avec la contribution de Dilek Akyalçin Kaya sous l'intitulé « Les conditions économiques et les caractéristiques démographiques des Juifs saloniens au milieu du XIX^e siècle » (pp. 19-48). Il se base sur des renseignements fournis à l'occasion du recensement qui eut lieu en 1843-1844.

Dans l'intervention suivante, Hélène Guillon évoque « La vie mondaine dans les pages du Journal de Salonique, miroir d'une société rêvée dans la Salonique

juive fin de siècle » (pp. 49-70). La publication analysée est publiée en français. Si les mondanités peuvent avoir un côté futile, elles témoignent aussi de l'aspiration à la modernité et d'une volonté évidente d'une nouvelle image de la femme.

Esther Benbassa évoque « Le sionisme à Salonique avant et après 1912 »¹ (pp. 71-94). Discret pendant la période ottomane, le nationalisme juif devient sionisme militant quand les Grecs reprennent Salonique. Il y a des incidents antisémites et par ailleurs les Grecs favorisent le nationalisme juif dans l'espoir de voir les Juifs quitter la Grèce. Face aux Grecs, le sionisme opère à visage découvert et il est notamment un outil de résistance à l'hégémonie grecque. La contribution parcourt les différentes phases et tendances du mouvement sioniste, socialiste, religieux ou révisionniste et les titres de presse des différents courants. Elle souligne enfin la particularité du mouvement sioniste à Salonique, plus soucieux d'intérêts locaux que d'émigration, et qui se trouve presque éteint avant la Seconde Guerre mondiale.

Méropi Anastasiadou poursuit avec le sujet « Salonique après 1912 La construction d'une ville néohellénique » (pp. 95-116). Elles s'intéresse d'abord aux bouleversements de population : départ des musulmans, arrivée des réfugiés chrétiens et enfin, en 1943, disparition de la

¹ 1912 est la date d'intégration de Salonique à la Grèce, dans le sillage des guerres balkaniques. En effet de 1912 à 1913 d'incessants conflits surgissent du fait que les populations chrétiennes de l'Empire ottoman qui s'étaient émancipées de la tutelle turque aspiraient à élargir leurs États en regroupant les populations de même langue vivant encore dans ce qu'on a appelé la « Turquie d'Europe »

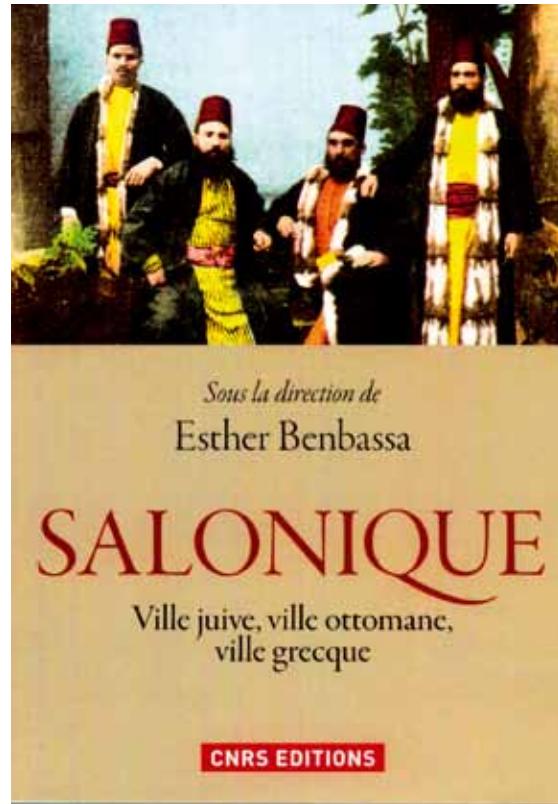
presque totalité des habitants juifs. L'évolution de l'urbanisme retient ensuite son attention: l'incendie de 1917 a détruit la vieille ville, l'immense cimetière juif a disparu en 1942 et entre ces deux dates, les autorités ont procédé à la « déconstruction » de la ville ottomane. Enfin elle s'interroge sur la place de la mémoire dans le paysage urbain.

Renée Molho traite de « La reconstruction de la communauté juive de Salonique après la Shoah » (pp. 117-138). Elle constate que, vu les difficultés rencontrées par les (très) peu nombreux survivants², la moitié de ceux-ci est partie pour Israël. Le déni vis-à-vis des victimes n'a pas été seulement le fait des autorités politiques, mais aussi des autorités académiques. Depuis le début des années 90, il y a toutefois des chercheurs « intéressés par un nouvel examen de l'histoire grecque, sans filtre nationaliste ». Le texte évoque aussi sa propre recherche identitaire et son nécessaire retour en Grèce³.

Dans la dernière contribution, Devin E. Naar traite de « L'écriture de l'histoire de la « Jérusalem des Balkans » » (pp. 139-159), avant que la communauté de Salonique ne soit détruite. Tant que dura l'empire ottoman, les historiens juifs ne s'intéressaient pas au passé juif de la ville (comme s'ils appliquaient l'adage « les gens heureux n'ont pas d'histoire »). Mais « plus la position des Juifs saloniens se fragilise, plus leur production discursive sur la grandeur de la Jérusalem des Balkans s'accroît. » Après l'incendie de 1917, le seul monument juif subsistant était le cimetière. Un relevé précis des inscriptions va être effectué et ainsi en préserver la mémoire, puisque, sous l'occupation nazie, les autorités locales ont entièrement détruit ce cimetière.

Une « bibliographie sélective », comprenant une centaine de titres d'articles et d'ouvrages, complète l'ouvrage.

Marthe Bilmans



² En Grèce, seuls 13 % de la population juive initiale a survécu à la Shoah et, à Salonique, 3,5 % !

³ Sa nostalgie, au sens premier, est à comparer à la nostalgie éprouvée pour l'Espagne, « Sefarad », par les descendants des expulsés de 1492.

Litterata

6-13 SEPTEMBRE 1914 - MORT POUR LA FRANCE

Monument funéraire du fantassin Sylvain Israël tombé au champ d'honneur à l'âge de 32 ans lors de l'offensive allemande sur la Marne entre le 6 et le 13 septembre 1914. De nombreux visiteurs se sont recueillis sur sa tombe dans le cimetière de Verdun comme en témoignent les pierres qui ont marqué leur passage. La tradition juive demande en effet à ceux qui visitent les sépultures d'y laisser chaque fois un caillou et non une fleur, contrairement aux chrétiens. Deux hypothèses, entre autres, sont avancées pour expliquer cette coutume. L'une, symbolique, la pierre représentant la permanence en opposition à la flétrissure et à la nature éphémère de la fleur. La seconde, historique ; dans l'antiquité, les tombes juives étant situées à l'extérieur des villes étaient à la merci des charognards et des bêtes sauvages, les sépultures n'étant pas protégées alors par une pierre tombale. Aussi lorsqu'un voyageur passait à proximité d'une tombe, le fait d'y déposer une pierre contribuait à la renforcer et pouvait servir le cas échéant à la repérer.

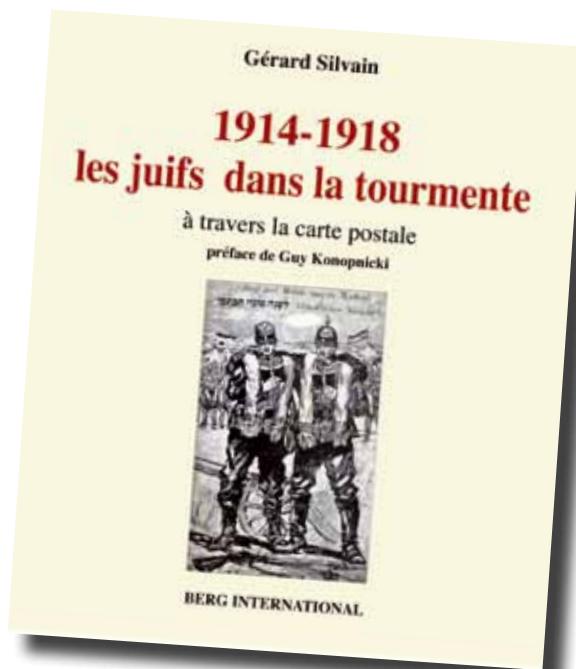
Les juifs dans la tragédie de l'Europe

Guy Konopnicki¹

Lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, la carte postale est installée dans la société, à la place occupée aujourd'hui par internet et ses réseaux sociaux. Elle porte un message personnel, associé à un lieu et à un événement. Les mots sont comptés, tant pour la légende de la photo ou du dessin que pour le message écrit au verso. En 1914, la carte postale porte rarement un souvenir associé aux vacances et autres voyages d'agrément, qui sont encore réservés aux gens aisés. Elle accompagne d'autres déplacements, provoqués par les événements de la vie, mariages, enterrements ou service militaire. Il y a toujours une carte postale du régiment pour annoncer que l'on a passé avec succès le conseil de révision. L'Europe vient de vivre un siècle de migrations dues aux exodes provoqués par l'industrialisation. On se déplace pour fuir la misère et, s'agissant des minorités, et singulièrement des juifs, les persécutions. Les cartes jalonnent ces parcours à travers l'Europe et au-delà. En un siècle, de la fin des guerres napoléoniennes à la guerre de 1914, plus de cent millions d'Européens quittent leurs terres d'origine pour gagner une autre région d'Europe ou pour s'embarquer vers un Eldorado, les colonies et surtout l'Amérique. La carte postale relie ces populations aux familles restées au pays. Elle suit aussi les jeunes conscrits qui découvrent des horizons nouveaux, elle accompagne les grands événements et sert parfois la propagande. La guerre se lira donc, aussi, dans les cartes postales.

Le travail de Gérard Silvain nous a déjà permis de visualiser le monde juif de l'Europe centrale et orientale, avant les deux catastrophes qui menèrent à sa destruction.

¹ Nous remercions vivement l'auteur de cette belle préface du livre de Gérard Silvain *1914-1918 Les Juifs dans la tourmente à travers la carte postale*, Berg Int., Paris, 2014, ainsi que l'éditeur Georges Nataf, qui nous autorisent à la reproduire dans ce numéro.



GÉRARD SILVAIN, *1914 - 1918 les juifs dans la tourmente à travers la carte postale*,
Prologue de Guy Konopnicki, Berg Int., Paris, 2014, 19400 pages,
format 20000 x 20000 cm,

Il nous mène, cette fois, dans ce terrible engrenage qui plonge l'Europe dans la guerre de 1914. Cette guerre qui, pour Stefan Zweig, marque la fin d'une Europe qui pouvait croire au progrès prolongé par le progrès social. L'assassinat de l'archiduc Ferdinand de Habsbourg ruine brutalement toute espérance d'harmonie entre les peuples d'Europe.

En 1914, tous les rêves universalistes se figent et chaque nation proclame l'Union Sacrée. Partout, la nation devient une valeur supérieure aux classes sociales comme aux religions. Partout, le curé, le pasteur, le rabbin et l'imam des colonies bénissent ensemble

Litterata

29 AOUT 1914 - UN HEROS FRANCAIS

À la date du 29 aout 1914, le Journal des Marches et opérations du service de santé en campagne du 14ème corps d'armée note brièvement : « Anozel. Le Rabbin Abraham Bloch. Le 29 aout vers midi. Le Rabbin est tué par un obus qui lui a emporté la cuisse gauche et par une balle dans la poitrine. Inhumé à Taintrux. » Le 24 septembre, un aumônier catholique, le père Chauvin, envoie à la veuve du rabbin le récit de la mort de son mari relaté par le père Jamin : « Avant de quitter le hameau, un blessé, le prenant pour un prêtre catholique, lui a demandé de baisser un crucifix. C'est après avoir accompli cet acte de charité que l'obus l'a atteint quelques mètres en avant de la voiture où le blessé venait de monter... » Le récit, largement diffusé, est repris par la presse régionale, nationale et internationale et se trouve à l'origine du mythe de la mort d'Abraham Bloch, mythe qui s'est imposé au fil des temps quelle qu'ait été la réalité des faits. En 1917, le peintre Lévy-Dhurmer, qui dès 1915 s'était fait remarquer pour sa ferveur patriotique, réalise en 1917 un tableau qui reproduit une version de l'événement différente de celle du père Jamin.

les troupes mobilisées. Tant et si bien que la guerre va opposer les juifs des deux camps. Ils ont, presque toujours, de bonnes raisons de soutenir le pays dont ils sont ressortissants. Leur vie n'est pas toujours dorée dans le East End de Londres, mais quarante ans plus tôt, Victoria, reine d'Angleterre et impératrice des Indes a confié le gouvernement de la première puissance du monde à Benjamin Disraeli. Eduqué dans un collège anglican, Disraeli est, certes fort éloigné des juifs traditionnels de Brody ou de Vilno. Mais il atteste de l'émancipation des juifs, dans le pays du libéralisme. Comment ne pas embrasser, dans ces conditions, la cause de l'Angleterre ?

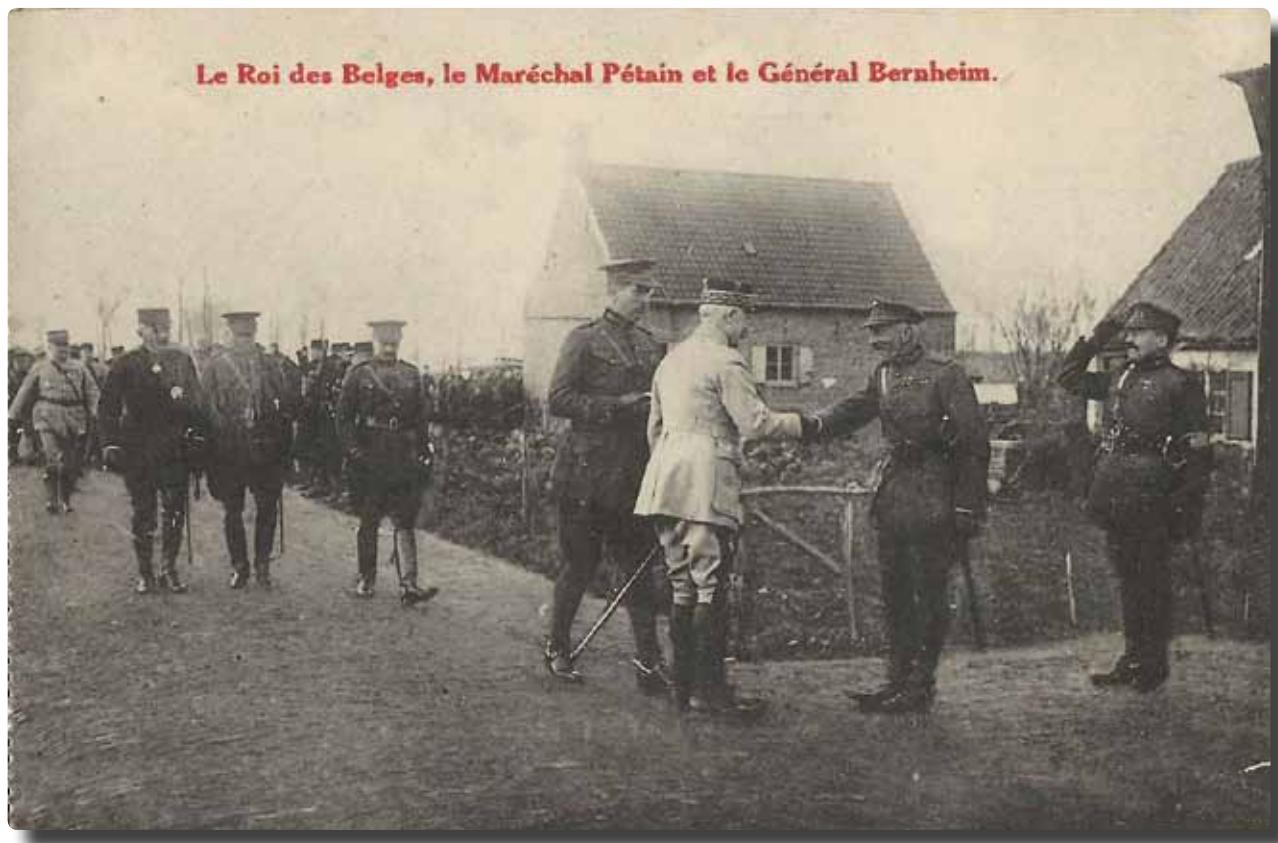
En France, la relation des juifs à la patrie est devenue passionnelle. Aucun régime n'est revenu sur le décret de la Convention reconnaissant la citoyenneté pleine et entière des juifs. L'extension de cette citoyenneté aux juifs d'Algérie, a été une des toutes premières décisions de la nouvelle République : proclamée par Gambetta le 4 septembre 1870, elle adopte le décret Crémieux à Tours le 24 octobre. Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Affaire Dreyfus a renforcé les liens entre les juifs et la France. Non seulement Dreyfus triomphe définitivement en 1905, mais les anciens Dreyfusard dominent la Chambre des députés de 1914. A l'autre bout de l'Europe, l'écrivain yiddish Sholem Aleichem fait dire au héros de son roman *Menahem Mendl, le rêveur* : « un pays où un juif peut-être capitaine, et où il n'a que la moitié du peuple contre lui, je veux y aller tout de suite ». Comme les cartes postales retrouvées par Gérard Silvain, les noms gravés sur les murs de la grande synagogue de Paris, rue de la Victoire,



LE GRAND RABBIN AUMÔNIER ABRAHAM BLOCH
Dans une ambulance bombardée par les Allemands, il apporte à un catholique agonisant le crucifix que celui-ci réclame ; un instant après, le Rabbin est tué par un obus.
Aout 1914.

attestent de l'amour que les juifs vouaient à la France. Ils partaient, enthousiastes, à l'appel de la République. Parmi, eux le soldat Silvain, père de Gérard Silvain répond sans hésiter à l'appel de la patrie. Et nombre de juifs étaient d'autant plus ardents patriotes que leurs parents avaient quitté l'Alsace et la Moselle, refusant de devenir allemands en 1870. La propagande de guerre jouera de cette adhésion, on le verra ici, en accusant le « Boche » d'avoir détruit la synagogue de Lunéville. Une synagogue hautement symbolique, car elle avait été inaugurée, en 1791, en présence du vicaire de la paroisse voisine d'Emberménil, rien moins que l'abbé Grégoire, député à la Constituante et à la Convention, initiateur de la loi reconnaissant les juifs comme citoyens français.

L'Allemagne impériale, ennemie de la République Française, n'en était pas à détruire les synagogues, contrairement à ce que soutenait la



10 DECEMBRE 1917 - PÉTAIN ET BERNHEIM

Le général belge Louis Bernheim s'illustre dans les batailles de la Marne et du siège d'Anvers en 1914 et d'Ypres en 1915, où il est grièvement blessé au dos par un shrapnel allemand. Le 10 décembre 1917, il passe en revue les troupes alliées au grand quartier général des forces armées belges à Hontem, au côté du roi Albert Ier de Belgique et du maréchal Philippe Pétain. Il finit la guerre comme inspecteur général de l'infanterie.

propagande française. Mais les juifs de France partaient au combat, eux que Charles Maurras et Léon Daudet avaient tant accusés, dans l'Action française, d'être des agents allemands, eux que l'on représentait parlant un sabir germanique ! Elle revenait bien vite, cette accusation, quand Jean Longuet, seul député socialiste hostile à la mobilisation de 1914, se voyait affublé, sous la plume de Léon Daudet du sobriquet « Quart de Boche ». Longuet, qui avait jadis rompu avec Jules Guesde pour rejoindre Jean Jaurès dans la défense du capitaine Dreyfus, n'avait pourtant qu'une vague origine juive par son grand-père, Karl Marx ! Cependant, dans l'Action Française, l'antisémitisme se confondait avec la germanophobie. Les juifs étaient pressés de combattre pour se laver du soupçon infâmant. Allemands, eux ? Celui qui souffrit au bagne de cette accusation, le capitaine Dreyfus, devenu lieutenant-colonel, n'eût alors d'autre exigence que l'honneur de combattre en première ligne !

Cependant, de l'autre côté de la ligne bleue des Vosges, les juifs n'étaient pas moins patriotes. Ils avaient, au long de l'histoire, connu des fortunes diverses dans les multiples états allemands, mais l'unité allemande réalisée sous la férule de la Prusse leur donnait des droits égaux. Si, au début du XIX^e siècle, le père de Karl Marx avait dû abjurer le judaïsme et se convertir au protestantisme pour être admis au barreau de Trèves, toutes les restrictions locales aux libertés des juifs avaient été levées par les nouveaux Kaisers à la faveur de l'unification du Reich. Les juifs avaient accès à l'Université et Bismarck avait confié l'enseignement primaire et secondaire aux trois cultes. La religion israélite était ainsi devenue l'égale du catholicisme et du protestantisme luthérien. La volonté d'intégration des juifs allemands ne s'était-elle pas affirmée dès le XVIII^e siècle, à Berlin, sous les Hohenzollern, par la naissance d'un judaïsme des Lumières, fondé par Moses Mendelssohn ? Le fait est que les juifs s'intégrèrent à

Litterata



30 SEPTEMBRE 1914 - KIPPOUR 5675 SUR LE FRONT RUSSE

Les 28 et 29 septembre 1914, un ordre émanant de Guillaume II autorise tous les militaires de confession juive à célébrer la fête de kippour sur l'ensemble du front. C'est l'aumônier de la 8^e armée allemande du général Hermann von Eichhorn, le rabbin Jakob Sonderling, philosophe spécialiste de Kant, qui officie ce jour là dans la région polonaise des lacs Mazures. Depuis le début du conflit, 96.000 juifs, dont 10.000 volontaires, sont mobilisés dans l'armée du Kaiser.



18 AVRIL 1916 - PESSAH 5676 EN GALICIE

Carte de vœux de Pessah envoyée le 9 avril 1916 d'un hôpital de campagne en Galicie par un soldat de l'armée allemande qui signe Moïse à un certain Samuel Levy à Hochfelden en Alsace. La carte qu'a choisie l'expéditeur est intéressante par les symboles qu'elle représente. L'illustrateur a placé au dessus des participants au repas familial du Seder, dont deux militaires de l'armée austro-hongroise, non pas le traditionnel tableau religieux mais les portraits de l'empereur d'Autriche François-Joseph et de l'empereur d'Allemagne Guillaume II. Témoignage significatif du patriotisme des juifs de l'empire.

l'Allemagne de la révolution industrielle. La ville de Hambourg a récemment reconnu le rôle fondamental du financier Salomon Heine, oncle du poète Henri Heine, qui, en fondaient le crédit maritime permit à l'Allemagne de développer son commerce maritime, en s'appuyant sur un port capable de concurrencer les voisins hollandais.

À la veille de 1914, l'Allemagne avec sa bourgeoisie juive fort bien intégrée, faisait rêver les ghettos d'Europe centrale. Un pays où tant de juifs étaient salués d'un respectueux *Herr Doktor*, où le suffrage universel leur avait permis d'entrer en politique, et pas seulement dans les rangs de la social-démocratie de Bernstein, Kautsky ou Rosa Luxembourg. Les juifs allemands portaient donc fièrement le casque à pointe et ils marchaient sous l'aigle impérial, avec autant d'enthousiasme que leurs coreligionnaires français ! Les cartes postales nous montrent des offices religieux, des fêtes juives célébrées dans l'armée allemande et dans les camps de prisonniers. La propagande en rajoute parfois, offrant l'image de soldats allemands portant secours, sur le front russe, à des réfugiés juifs. Le principe sera repris cyniquement plus tard : « Populations abandonnées faites confiance au soldat allemand ». Cependant, au long de la Grande Guerre, beaucoup de juifs de l'empire russe, prisonniers de guerre ou civils astreints au travail, découvrent la liberté du culte de l'autre côté des lignes allemandes.

En tout état de cause, les populations juives de l'empire austro-hongrois fuyaient l'avancée des troupes russes, redoutant les pogroms dont elles étaient coutumières. Et les juifs de cet empire partaient volontiers pour défendre l'empereur François-Joseph. Mon grand-père, Abraham Hoffnung combattit ainsi dans les rangs autrichiens. Issu d'un village essentiellement juif, Rozniatow, où l'on élevait les chevaux blancs des Carpates, il n'était pas peu fier de servir la cavalerie



FIN AOUT 1915 - L'ENFANT JUIF ET L'OFFICIER ALLEMAND

Après la bataille de Varsovie qui voit la retraite des armées russes, les troupes allemandes réoccupent une partie du territoire polonais. À Biala, à la fin du mois d'août 1915, les juifs respirent à nouveau. Dans la rue, les enfants du ghetto se comportent sans crainte avec la puissance occupante. Des affiches de propagande en yiddish sont placardées dans de nombreux shtetl : « Les armées héroïques des grandes puissances, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, sont en Pologne et elles vont, avec l'aide de Dieu, régler les comptes à vos oppresseurs bourreaux ».

impériale. François-Joseph ne partageait certes pas le philosémitisme de son épouse, l'impératrice Elisabeth, la légendaire Sissi. Mais le *Kaiser und Koenig* protégeait les juifs contre les populations antisémites de l'Empire. Il avait encouragé les communautés agraires juives de Galicie et accordé à tous ses sujets, dans distinction, le suffrage universel. Les partis juifs, et notamment le Bund de Pologne étaient représentés au Parlement de Vienne. Pour les juifs de Pologne, persécutés dans l'empire russe, les provinces autrichiennes de Cracovie et de Lemberg étaient des refuges, où l'on publiait librement des livres et des journaux juifs, en allemand et en yiddish. Lorsque la population de Vienne porta à l'Hôtel de Ville le politicien populiste et antisémite, Karl Lueger, François Joseph refusa de ratifier l'élection, provoquant un nouveau scrutin. Lueger fut tout de même élu mais ne fut jamais reçu par l'empereur.

Le temps de la double monarchie, du *Kaiser und Koenig* François Joseph, était celui d'une formidable vie culturelle, à Vienne, Prague et Budapest. Le portrait

d'une femme juive, Adèle Bloch Bauer, par Gustav Klimt demeure le symbole de cette époque.

Jamais les talents juifs ne s'étaient épanouis d'une manière si éblouissante que dans la Vienne de Joseph Roth, d'Egon Schiele et de Gustav Mahler ! La Vienne de Sigmund Freud et de Stefan Zweig, brillante et moderne.

L'idée de voir cet empire s'effondrer plonge Franz Kafka dans le désarroi. Certes, l'auteur de la Métamorphose n'aime guère les défilés militaires qui se succèdent à Prague comme à Vienne et, dans son journal, il reproche aux commerçants juifs de les financer. Cependant, dans le même journal, Kafka écrira, au tournant de la guerre : « la tristesse provoquée en moi par les défaites de l'Autriche m'empêche d'écrire ». Kafka fait alors un rêve prémonitoire : l'Autriche défaite est sauvée par la Prusse, qui bientôt l'absorbe... Le premier journal de Kafka se termine en 1917 quand le sort de l'Autriche est scellé. C'est, pour lui, un cataclysme. Des réfugiés juifs affluent à Prague, la déstabilisation des plus anciennes communautés d'Europe centrale a déjà

Litterata

DECEMBRE 1914 - NAISSANCE D'UNE FORCE JUIVE

Dès le mois de décembre 1914, le simple soldat de l'armée britannique Zeev Vladimir Jabotinski rejoint à Alexandrie l'ancien officier de l'armée du tsar Yosef Trumpeldor. Les deux leaders sionistes rêvent de créer une force juive qui prendrait part à la conquête par les Anglais de la Palestine ottomane. Ils commencent alors à recruter des volontaires juifs en vue de constituer une unité combattante autonome. Dans le même temps, ils tentent de persuader les Anglais du bien fondé de leur entreprise.

commencé. Patriotes en chacun des pays belligérants, les juifs n'expriment pas de pensée propre sur la guerre. Ils ne se distinguent que dans les pays où ils subissent les persécutions. L'idée d'une nation juive se gouvernant elle-même est certes née en Autriche, où elle a été exprimée en allemand par un journaliste viennois né à Budapest, Theodor Herzl. Mais c'est dans l'empire russe qu'elle rencontre le plus fort écho. Certes, en Russie comme ailleurs, on voit des juifs partir au front en patriotes. À la Douma, le parlement du Tsar, une partie des députés de gauche, souvent d'origine juive, votent en 1914 la mobilisation et les crédits de guerre. Mais les juifs s'identifient difficilement à ce régime qui a répondu à la vague révolutionnaire de 1905 par une série de pogroms et qui organise l'antisémitisme en répandant un faux fabriqué par ses services, « Les Protocoles des Sages de Sion ».

Les mouvements révolutionnaires, clandestins, se répandent dans les villes juives de l'empire russe, qui comprend une partie de la Pologne, les pays baltes et, désormais, la Crimée. L'idée de nation juive s'exprime de deux manières. Le Bund, socialiste, revendique la reconnaissance d'une nation juive, autogouvernée au sein d'une future fédération des peuples émancipés. Le principal dirigeant du Bund, Vladimir Medem défend cette idée devant les instances du POSDR (parti ouvrier social démocrate de Russie). Il voit se dresser contre lui une majorité unifiant, pour la circonstance, les mencheviks, les bolcheviks et les unitaires. Presque tous sont juifs : les mencheviks Axelrod et Martov (Julius Tsedenbaum), les chefs bolcheviks à l'exception de Lénine, et le leader de la troisième tendance « unitaire », Trotski, Lev Davidovitch Bronstein. Mais à Vilno ou à Varsovie, le Bund domine. Ses principaux rivaux ne sont pas les socialistes universalistes des autres tendances mais bien le mouvement sioniste. Un rapport de l'OKRANA, police politique de l'époque tsariste et, de fait, ancêtre de





SEPTEMBRE 1918 - LA BRIGADE JUIVE ET LE MANIEMENT D'ARMES

Septembre 1918. Volontaires de la Brigade juive présentant les armes. Après maints atermoiements, le Haut-commandement britannique finit par céder aux demandes pressantes et réitérées de diverses personnalités du monde juif. La Brigade est enfin dotée d'armes et va pouvoir combattre sous les couleurs du drapeau juif. Le Corps des Muletiers de Sion fait place aux 38^e, 39^e et 40^e bataillons de fusiliers royaux plus connus sous le nom de Brigade juive.

la Tchéka et du KGB, affirme, en 1913, que le sionisme domine politiquement les populations juives de l'empire. Il est certes difficile de faire la part de la vérité et celle du zèle des fonctionnaires, pressés de montrer à Nicolas II que le péril vient des juifs qui préparent en secret l'avènement de leur propre nation. Le fait est que les principaux dirigeants sionistes viendront de l'ancien empire russe. Chaïm Weitzmann, David Ben Gourion, Ben Yehuda, Golda Meir, Menahem Begin comme Zeev Jabotinsky, Joseph Trumpeldor et tant d'autres.

Dans un premier temps, la guerre mondiale submerge, en Russie comme ailleurs la conscience juive. Mais l'explosion des empires va transformer les destins. Les Jeunes Turcs qui tentent de sauver l'empire Ottoman jettent le soupçon sur toutes les minorités de l'empire. Ils vont perpétrer le premier génocide du XX^e siècle contre les Arméniens, en avril 1915. Ils surveillent de près les juifs installés en Palestine. Le gouverneur ottoman de Jaffa a fait construire une mosquée face à la mer pour limiter l'expansion de Tel-Aviv, il obligera même les juifs à quitter la ville. Les Turcs expulsent une

partie des sionistes de Palestine qui sont internés en Egypte. En 1915, l'inquiétude gagne la communauté de Salonique, quand le front se rapproche à la suite du débarquement franco-britannique aux Dardanelles. Né en Ukraine, membre du mouvement sioniste, Zeev Jabotinsky conçoit alors le projet d'aider les Britanniques à s'emparer de la Palestine. Il s'associe avec un autre militant sioniste originaire de Russie, Joseph Trumpeldor, émigré en Palestine en 1912 et expulsé par les Ottomans. Ensemble, Jabotinsky et Trumpeldor créent la Légion Juive de l'armée britannique.

Les juifs que l'on croyait dénués de toute capacité militaire n'ont pas fini de surprendre. On verra bientôt Trotski, à la tête d'une armée de trois millions d'hommes, menant victorieusement une guerre civile de quatre ans. Même s'il sait que ses origines lui interdisent de devenir le premier dirigeant de la Russie soviétique, Trotski ignore que sa chère Révolution russe conduira à l'anéantissement des espoirs universalistes. Et les juifs qui, avec lui, s'étaient jetés avec tant d'enthousiasme dans la Révolution seront impitoyablement éliminés,

Litterata

déportés et assassinés à l'heure du triomphe de Staline. Au passage, le Père des Peuples reconnaît, avec son exceptionnel cynisme, le fait national juif. Il crée même la première république juive, au Birobidjan, territoire fort peu hospitalier, à l'est de la Sibérie, sur le fleuve Amour.

Il reste que l'idée d'une nation juive s'impose jusque dans la Constitution de l'URSS. Ce n'est pas le moindre des effets de cette guerre qui aggrave la condition des juifs au centre du Vieux Continent.

La Première Guerre mondiale donne une impulsion décisive au sionisme, parce qu'elle déstabilise des communautés établies depuis près d'un millénaire en Europe centrale. La guerre elle-même, les révoltes qui suivent et le démantèlement de l'empire austro-hongrois provoquent un exode massif de populations juives vers l'Europe occidentale et les États-Unis. Le retour à Sion n'est plus une utopie lointaine, pour beaucoup, c'est une nécessité. Les Anglais chassent les Ottomans du Proche-Orient et, par la « déclaration Balfour », s'engagent à créer un foyer national juif. L'antisémitisme que les unions sacrées avaient relégué au second plan revient massivement. En Russie et surtout en Ukraine, la guerre civile s'accompagne de pogroms. Dans l'empire austro-hongrois, démantelé par les traités de Sèvres et du Trianon, les juifs se retrouvent en tête à tête avec les nouvelles nations. A la notable exception de la République de Tchécoslovaquie, où les juifs intègrent naturellement le gouvernement de Masaryk, ils ne sont pas les bienvenus dans les nouveaux états nations. Ils connaîtront des persécutions et, en bien des cas, l'humiliation par les lois antisémites.

En Allemagne et dans la petite Autriche réduite à elle-même, la défaite et les convulsions qui en découlent préparent directement le nazisme. Les Hohenzollern et les Habsbourg ont abdiqué. Le Parlement allemand réuni à Weimar proclame la République et celui de Vienne fait le même choix. Dans les deux nations germaniques, les juifs placent leurs espoirs en ces nouveaux régimes fondés sur la démocratie. En nombre dans les rangs sociaux démocrates, mais aussi dans les partis libéraux et modérés ils accèdent à des responsabilités politiques. Il s'en trouve, aussi, à la tête des mouvements révolutionnaires qui tentent d'établir une jonction entre la Révolution Russe, la Révolution allemande et les insurrections qui éclatent dans l'empire austro-hongrois. Les conséquences seront tragiques.

Radicalisés par la défaite, des officiers et sous officiers forment des corps francs. Ils enlèvent et assassinent Rosa Luxembourg à Berlin et se chargent à Munich de liquider Kurt Eisner, président d'une éphémère République des Soviets de Bavière. Ces Corps Francs, tolérés, par force, par les dirigeants sociaux démocrates et libéraux de la République de Weimar préfigurent l'avenir. On y trouve, déjà, le capitaine Röhm, fondateur du parti nazi, Rudolf Hess, Reinhard Heydrich, et Martin Bormann.

Nul ne peut imaginer, en 1918, que ces hommes seront bientôt hissés au sommet de l'État allemand, qu'ils déclencheront une nouvelle guerre plus terrible encore et commettront le plus grand crime de toute l'histoire de l'humanité. Mais la guerre de 1914 a créé toutes les conditions du triomphe de la barbarie, en détruisant les équilibres fragiles de la vieille Europe et en habituant les hommes à mépriser la vie humaine. Les cartes postales nous mènent de l'insouciance des premiers jours à l'effroi des lendemains. Retrouvant leur fonction, elles nous transmettent le message des premières générations sacrifiées.

Traces et reflets de la Shoah dans quelques fictions de langue allemande (1960/1990)

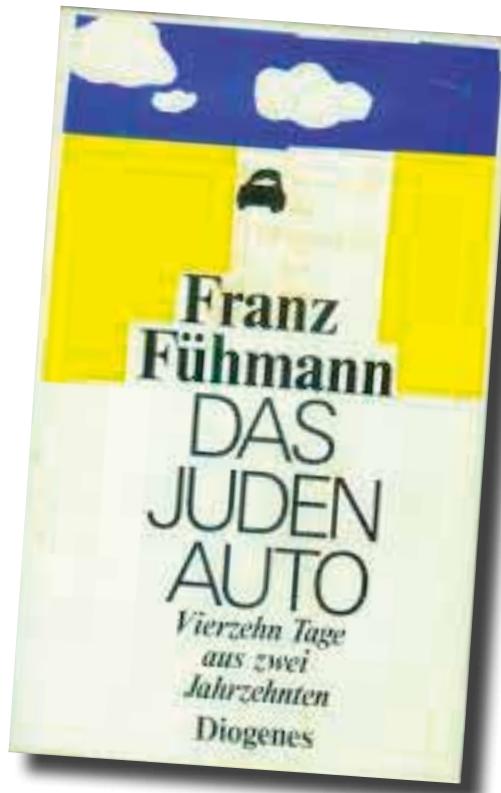
Les romanciers allemands ont été naturellement amenés à traiter, peu ou prou, de la Shoah. Voici quelques illustrations significatives et contrastées de cette problématique, réparties sur un quart de siècle.

Le premier d'entre eux, **Franz Fühmann** (1922/1984) originaire de la région des Sudètes tchécoslovaque prend part à la seconde guerre mondiale comme volontaire de la Wehrmacht.

Fait prisonnier par les Soviétiques et « rééduqué », il choisit de vivre dans la DDR où il s'investit dans le monde culturel. C'est là qu'il revient sur Auschwitz, remettant progressivement en question son passé nazi. D'où l'intérêt, m'a-t-il semblé, d'une œuvre comme *Das Judenauto*, *Vierzehn Tage aus zwei Jahrzehnten* (1962)¹ dans laquelle il décrit avec lucidité les origines de son égarement national-socialiste, authentique « Hinterland » d'un certain nombre de thèmes et de motifs qui seront évoqués ici.

En effet, *Das Judenauto* – premier récit des quatorze qui composent le recueil auquel il donne d'ailleurs son titre se réfère à 1931, l'année au cours de laquelle le narrateur, alors âgé de neuf ans, remet en scène à travers les propos d'une petite fille, Gudrun, « das Klatschmaul der Klasse » (pp. 9, le lieu-commun antisémite du crime rituel : « Ein Judenauto sei, so sprudelte sie heraus, in den Bergen aufgetaucht und fahre abends die wenig begangenen Wege ab, um Mädchen einzufangen und zu schlachten und aus ihrem Blute ein Zauberbrot zu backen ; es sei ein gelbes, ganz gelbes Auto, so redete sie, und Munde und Augen waren vor Entsetzen verzerrt : ein gelbes, ganz gelbes Auto mit vier Juden drin, vier schwarzen mörderischen Juden mit langen Messern, und alle Messer seien blutig gewesen, und vom Trittbrett habe auch Blut getropft, das hätten die Leute deutlich gesehen » (pp. 10)

¹ Aufbau, Berlin, 1962



L'auto des Juifs, quinze jours de deux décennies (1962)

(Gudrun) « La commère de la classe »

(rituel) « Une auto des Juifs, ainsi s'exclamait-elle, était apparue dans la montagne et roulait le soir sur les routes peu fréquentées pour attraper des petites filles, pour les tuer et faire du pain sacré avec leur sang ; c'était une auto jaune, toute jaune, ainsi disait-elle, la bouche et les yeux déformés d'effroi : une auto jaune, toute jaune avec quatre Juifs dedans, quatre Juifs noirs et assassins avec de longs couteaux et tous les couteaux étaient tout sanglants et le sang dégoulinait du marchepied, cela les gens l'avaient vu très clairement. »

Litterata

C'est l'occasion pour lui de reprendre l'accusation de son père selon laquelle les Juifs « *ließen den Bauern das Vieh und das Korn wegholen und kauften von überallher Getreide zusammen, gossen Brennspiritus darüber und schütteten es dann ins Meer, damit die Deutschen verhungern sollten, denn sie hassten uns Deutsche über alle Massen und wollten uns alle vernichten.* »

Rentrant chez lui après la classe et croisant une auto brune, il la transforme en l'auto jaune des Juifs devant laquelle il s'enfuit. Le lendemain à l'école, il présente cet incident sur le mode homérique mais contredit et humilié par une de ses condisciples qui se trouvait dans la voiture, il ne lui reste plus qu'à se réfugier dans les toilettes où il s'époumonne à crier le nom excré : « *wie das nur klang : « Juden, Juden ! », und ich stand heulend in der Klozelle und schrie, und dann erbrach ich mich. Juden. Sie waren schuld. Juden. Ich würgte und ballte die Fäuste. Juden. Judenjudenjuden. Sie waren dran schuld. Ich hasste sie »* (p.18). Conséquence immédiate, la nouvelle suivante, *Gebete zu Sankt Michael* (p. 19), qui le voit lycéen dans une institution catholique, montre son père l'en faisant sortir à la fin de l'année : « *denn die Weltgeschichte habe, so sagte er, und seine Augen strahlten, ehenen Schritts zu maschieren begonnen, und es sei ganz klar, dass nicht der reaktionäre Klerus die Zukunft für sich haben werde, sondern das Deutschland Adolf Hitlers, zu de meines Tages auch das Sudetengebiet gehören werde* » (p. 34-35). Enrôlé alors dans les Jeunesses hitlériennes des Sudètes, il reçoit « *eine Keule aus schwerem braunen Eichenholz, eine lange gezogene Keule mit griffigem Kopf und wuchtigem Rumpf* » (p.40), s'entraîne avec ses compagnons mais n'aura finalement pas à combattre puisque « *Wenige Tage später beschlossen in München die Regierungschefs Englands, Frankreichs, Italiens und Deutschlands die Zerstückelung der Tschechoslowakei* » (p.49). Après cela, c'est l'inévitable occupation du pays et l'épisode suivant, *Die Berge herunter* (p. 50), dépeint comment, exemple symbolique, les enseignes publiques sont privées des lettres tchèques : « *Die Buchstaben flogen auf die Straße, das Wirtshaus hieß endlich, endlich, nicht mehr Wirtshaus / Hostinec, sondern nur noch Wirtshaus und das Restaurant nicht mehr Restaurant / Restaurace, es hieß jetzt nur deutsch, nur Restaurant : Das war die Freiheit, das bestimmten jetzt wir ! Ich kloppte den Buchstaben los und warf ihn auf die Strasse* » (pp. 53-54).

Dès lors, « *Jeder gab das letzte Geld aus, denn jetzt würden ja herrliche Zeiten kommen: Keine Schulden, keine Sorgen, keine Juden, keine Notzeit mehr* » (p. 59). Mais une telle

(des Juifs) « prenaient aux paysans leur bétail et leur grain, achetaient des céréales de partout, versaient dessus de l'alcool à brûler et jetaient le tout à la mer afin de faire mourir de faim les allemands, car ils nous haïssaient nous les allemands par-dessus tout et voulaient nous exterminer tous. »

(exécré) « Comme cela résonnait : « Juifs, Juifs ! » et je restais à pleurer dans le cabinet et je criais et je vomissais. Juifs. Ils étaient responsables. Juifs. J'étranglais et serrais les poings. Juifs. Juifsjuifsjuifs. Ils étaient responsables de cela. Je les haïssais. »

(la nouvelle suivante) Prières à Saint-Michel

(fin de l'année) « Car, disait-il et ses yeux brillaient, l'histoire du monde a commencé à marcher d'un pas d'airain et il était tout à fait clair que l'avenir n'appartiendrait pas au clergé réactionnaire, mais à l'Allemagne d'Adolph Hitler et qu'un jour aussi appartiendrait le territoire des Sudètes. »

(il reçoit) « Une lourde massue en bois brun de chêne, une longue massue étirée à tête maniable et au tronc imposant. »

(puisque) « Quelques jours plus tard, à Munich, les chefs de gouvernement d'Angleterre, de France, d'Italie et d'Allemagne décidaient de la mise en morceaux de la Tchécoslovaquie. »

Au bas des montagnes

(lettres tchèques) « Les lettres volaient dans la rue, l'auberge s'appelait enfin, enfin non plus auberge/Hostinec, mais seulement auberge et le restaurant non plus Restaurant/Restaurace, il était désigné maintenant uniquement en allemand, uniquement Restaurant. »

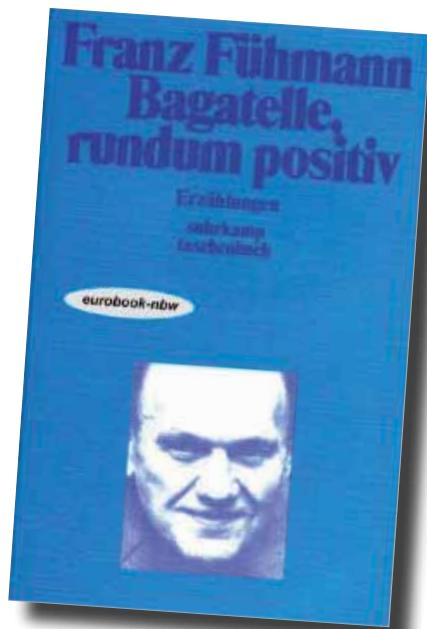
« C'était cela la liberté, nous le déterminions maintenant ! Je martelai la lettre N et je la jetai sur la rue. »

(dès lors) « Chacun dépensait son dernier argent, des temps magnifiques arrivaient : plus de dettes, plus de soucis, plus de Juifs, plus de périodes critiques. »

situation peut durer et finalement, *Ein Weltkrieg bricht aus* (p. 65). A l'issue de celle-ci, le destin de notre héros peut embrasser celui de la DDR naissante dans la mesure où : « *Ein altes Kampfziel der deutschen Arbeiterklasse ist Wirklichkeit geworden, in der sowjetischen Besatzungszone haben sich KPD und SPD zur Sozialistischen Einheitspartei zusammengeschlossen !* » (p.189).

Une guerre mondiale éclate

(où) « Un ancien objectif de lutte de la classe ouvrière allemande est devenu réalité, dans la zone d'occupation soviétique : le parti communiste et le parti social démocrate se sont fondus dans un parti d'unité socialiste. »



Christa Wolf (née en 1929), citoyenne de la DDR comme F. Fühmann, entend également revenir, dans *Kindheitsmuster* (1976)³, sur les étapes qui l'y ont conduite à partir du et après le 3^e Reich. Et c'est vers cette époque et ces lieux que remonte la narratrice en quête d'identité car, ainsi qu'elle l'affirme d'emblée, « *Das Vergangene ist nicht tot ; es ist nicht einmal mehr vergangen. Wir trennen es von uns ab und stellen uns fremd* » (p. 11). Refusant donc toute dissimulation, elle entreprend de s'apostropher à la deuxième personne, de parler de la petite Nelly, qu'elle fut à la troisième : « *Allmählich, über Monate hin, stellte sich das Dilemma heraus : sprachlos bleiben oder in der dritten Person leben, das scheint zur Wahl zu stehen. Das eine unmöglich, unheimlich das andere. Und wie gewöhnlich wird sich ergeben, was dir weniger unerträglich ist, durch das was du machst. Was du heute an diesem trüben 3. November 1972 beginnst* » avant d'espérer les faire se fondre in

Seize ans après, il publiera *Bagatelle rundum positiv, Erzählungen*¹, récits dans lesquels, au-delà de l'engagement est-allemand, il se révèle capable d'examiner d'un œil sévère sa première idéologie : le fascisme nazi...

1 Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1978

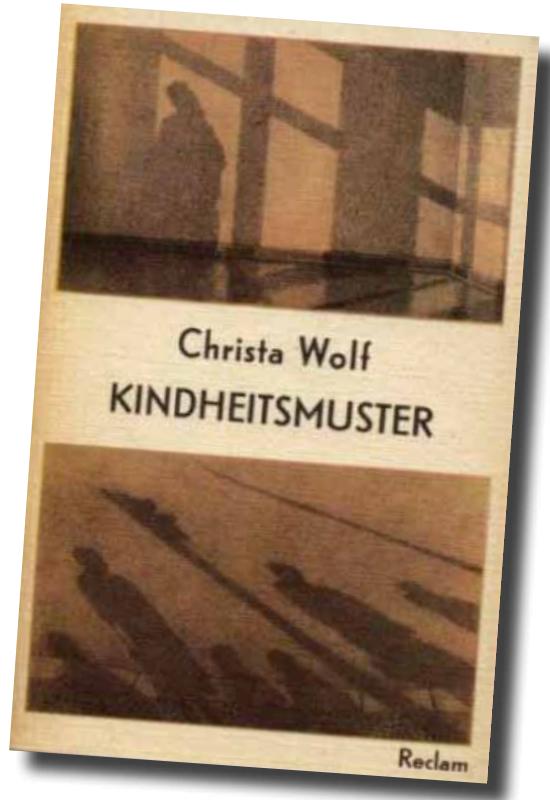
Trame d'enfance (1976) (traduction « officielle »)

(d'emblée) « Le passé n'est pas mort ; il n'est même pas passé. Nous le coupons de nous et nous nous situons comme étrangers. »

(troisième) « Progressivement, tout au long des mois, le dilemme s'est posé : rester muet ou vivre à la troisième personne, cela semble être le choix. Un terme est impossible, l'autre est inquiétant. Et comme habituellement, ce qui en résultera sera ce qui t'est le moins insupportable à travers ce que tu fais. De ce que, aujourd'hui, trouble 3 novembre 1972, tu entreprends. »

2 Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1978

3 Luchterhand Verlag, Darmstadt, 1977

Litterata

extremis en un « je » unificateur : « Je näher uns jemand steht, umso schwieriger scheint es zu sein. Abschließendes über ihn zu sagen, das ist bekannt. Das Kind, das in mir verkrochen war – ist es hervorgekommen? Oder hat es sich, aufgescheucht, ein tieferes, unzugänglicheres Versteck gesucht? Hat das Gedächtnis seine Schuldigkeit getan? Oder hat es sich dazu hergegeben, durch Irreführung zu beweisen, dass es unmöglich ist, der Todsünde dieser Zeit zu entgehen, die da heißt: sich nicht kennenzulernen wollen? Und die Vergangenheit, die noch Sprachregelungen verfügen, die erste Person in eine zweite und dritte Spalten konnte – ist ihre Vollmacht gebrochen? Werden die Stimmen sich beruhigen? Ich weiß es nicht » (p. 549).

Formulation hybride donc qui permet de fédérer — fût-ce difficilement et imparfaitement — les résultats de reconstitutions conscientes et de souvenirs non sollicités directement : « Es war wohl zu erwarten, dass die Schreibarbeit das Unterste nach oben bringen würde » (p. 231).

Entre ces considérations initiales et finales s’observent un certain nombre de notations relatives à l’élimination des Juifs et à la Shoah.

Après avoir pris soin de définir la spécificité de son témoignage : « Nelly hat im Jahr 1935 lesen gelernt und sich frühestens seit 39/40 für Zeitungen interessiert. Im vorigen Jahr, 1971, im kühlen Sonderleseraum der Staatsbibliothek in Berlin, sind Annoncen wie die

(unificateur) « Plus quelqu'un est proche de nous, plus il semble difficile de terminer de parler de toi, c'est connu. L'enfant qui se terrait en moi est-il apaisé ? Ou effrayé, a-t-il cherché une cachette plus profonde, plus inaccessible ? La mémoire a-t-elle pris ses responsabilités ? Ou se vouant à induire en erreur, a-t-elle prouvée qu'il est impossible d'échapper au péché mortel de ce temps, ce qui signifie : ne pas vouloir apprendre à se connaître ! Et le passé qui a pu encore fixer les règles de la langue et dissocier la première personne en une deuxième et troisième → sa toute-puissance est-elle brisée ? Les voix se calmeront-elles ? Je ne le sais pas. »

(directement) « Il fallait donc bien s'attendre à ce que le travail d'écriture fasse remonter les choses les plus basses. »

(témoignage) « Nelly a appris à lire en 1935 et s'est intéressée aux journaux au plus tôt depuis 39/40. C'est l'année dernière, en 1971, que, dans la fraîcheur de la salle spéciale de lecture de la Bibliothèque d'État de Berlin, des annonces comme celles qui suivent te sont pour la première fois

folgenden dir zum ersten Mal unter die Augen gekommen. Auf diese Feststellung wird Wert gelegt, ehe hier Texte erscheinen, die sich niemand ausdenken würde » (p. 65).

C. Wolf enchaîne et énumère, à partir d'une situation de sa prime enfance: « *Vetter Manfreds Taufe fiel in den Frühherbst des Jahres 35. Es war der allerletzte Monat, in dem Otto Bohnsack (Getreide und Futtermittel) es sich, nach einigem Zögern, nach Beratung mit seiner Frau, leisten konnte, sich mit einem Juden an einen Tisch zu setzen (Du wirst doch vermerkt haben, dass Doktor Leitner Jude war?)* », des scènes d'apprentissage de la haine: « *Wie, weiß man also nicht. Doch es geschah, dass sie, Nelly, durch eine Vermischung und Verquickung scheinbar entlegener Bestandteile das Wort « unrein » nicht mehr hören konnte, ohne gleichzeitig an Ungeziefer, die weiße Schlange und das Gesicht jenes Judenjungen zu sehen. Wir wissen wenig, solange wir nicht wissen, wie dergleichen geschieht; solange man sich nur wundern kann, dass in Nelly mit jenen Bildern nicht Hass und Abscheu aufkam, sondern Scheuein Gefühl, sehr nahe den Vorstufen der Angst. Jedenfalls mied sie das Unreine, auch in Gedanken, und stimmte laut, vielleicht überlaut, in ein Lied ein, das sie kannte wie jedermann; man musste es nicht lernen, es lag in der Luft* » (« *Maikäfer, flieg* » braucht auch kein deutsches Kind zu lernen oder « *Ri-ra-rutsch, wir fahren in der Kutsch* » oder « *Ein Jäger aus Kurpfalz, der reitet durch das Gänseeschmalz* »)

« *Judenköpfe rollen, Judenköpfe rollen / Judenköpfe rollen übern Bürgersteig, / Blut, Blut, Bluhuhut, Blut muss fließen knüppelhackedick, / wir pfeifen auf die Freiheit/ der Sowjetrepublik* » (pp.187-188). Elle reviendra d'ailleurs sur cette chanson révélatrice lorsqu'aura lieu de la Kristallnacht (9/10 novembre 1938) : « *Blut, Blut, Bluhuhut, Blut muss fließen knüppelhackedick...). Die Juden sind anders als wir. Sie sind unheimlich. Vor den Juden muss man Angst haben, wenn man sie nicht schon hassen kann. Wenn die Juden jetzt stark wären, müssten sie uns alle umbringen. Um ein Haar wäre Nelly eine unpassende Empfindung unterlaufen: Mitgefühl. Aber der gesunde deutsche Menschenverstand baute seine Barriere dagegen, als Angst* » (p. 219).

D'autres éléments d'information apparaissent progressivement, par exemple: « *Endlösung. Es ist nicht mehr festzustellen wann du dieses Wort zum ersten Mal gehört hast. Wann du, als du es hörtest, ihm den Sinn gabst, der ihm zukommt; Jahre nach dem Krieg wird es gewesen sein. Noch später aber- bis heute- hast du bei stark qualmendem Schornstein « Auschwitz » denken müssen. Der Schatten, den dieses Wort warf, wuchs und wuchs. Sich ohne Rückhalt in diesen Schatten stellen, gelingt bis heute nicht; denn die Vorstellungskraft, sonst nicht faul,*

tombées sous les yeux. Cette constatation est très importante avant que n'apparaissent ici des textes dont personne ne pourrait avoir idée. »

(enfance) « Le baptême du cousin Manfred tomba au début de l'automne de 1935. C'était le tout dernier mois où Otto Bohnsack (Céréales et aliments pour bétail) après quelques hésitations et délibération avec sa femme pouvait se permettre de s'asseoir à table avec un Juif (ru as certainement remarqué que le docteur Leitner était juif ?). »

(haine) « On ne sait pas vraiment comment, mais cela arriva pourtant que Nelly, par le mélange et l'assemblage d'éléments apparemment assez éloignés, ne put plus entendre le mot « impur » sans voir en même temps une vermine, le serpent blanc et le visage de ce jeune garçon juif ? » Nous savons peu de choses ; aussi longtemps que nous ne pouvons qu'être surpris de ce qu'en Nelly, avec de telles images, ne surgissent ni haine ni dégoût, mais seulement de la crainte, un sentiment très proche des premiers échelons de la peur. En tout cas elle évitait l'impur, y compris en pensée, et accordait fort sa voix, peut-être trop fort dans une chanson qu'elle connaissait comme tout le monde, qu'il ne fallait pas apprendre, qui était dans l'air (« Vole henneton » qu'un enfant allemand n'avait pas non plus besoin d'apprendre ou encore « Ri-ra-rutsch, nous roulons en calèche » ou encore « Un chasseur Palatinat qui parcourt du foie d'oie »).

Têtes de Juifs roulez, Têtes de Juifs roulez, Têtes de Juifs roulez sur les trottoirs./ Le sang, le sang, le san-an-ang, le sang doit couler, grêle épaisse / nous nous fichons de la liberté / de la république des Soviets. »

(novembre 1938) « Le sang, le sang, le san-an-ang, le sang doit couler, grêle épaisse / Les juifs sont différents de nous. Ils sont effrayants. Il faut au moins les craindre si pas les détester. Si les juifs étaient forts, ils nous tuerait tous. Il s'en aurait fallu de peux que Nelly ait un sentiment inapproprié : la compassion. Mais le bon sens allemand se barricada derrière la peur. »

(par exemple) « La solution finale. Il n'est plus possible de déterminer quand tu as entendu ce mot pour la première fois. Quand, lorsque tu l'entendis, tu lui donnas le sens qui lui revient ; cela a dû être des années après la guerre. Mais depuis lors, jusqu'à aujourd'hui, tu ne peux que penser « Auschwitz » face à une cheminée fumant fort. L'ombre que jeta ce mot a grandi et grandi. Et tu n'as pas réussi, sans soutien, à te tenir jusqu'à ce jour dans cette ombre car la force de représentation, non affaiblie, tremble devant l'exigence d'endosse le rôle des victimes. »

Litterata

schreckt vor dem Ansinnen zurück, die Rolle der Opfer zu übernehmen » (p. 315).

Ou encore, lisant les mémoires du commandant d'Auschwitz, elle lui associe l'un de ses compatriotes, Emil Dunst : « *Judengesindel, Russenschweine. Er passte an jeden Platz der Vernichtungsmaschinerie, die jener Höss beschrieb. Er passte an die Rampe. Unter die Begleitmannschaft. Unter die Selektionierer. Unter die, die die Gashähne aufdrehn. Als Aufseher an die Verbrennungsofen. Er passte unter die Mannschaften, die abends in ihren Quartieren zusammenhocken und ihr Selbstmitleid in Schnaps ersäufen. Dass du es nicht vergisst: Auch vom inneren « Schweinehund » hat er oft gesprochen, der Rudolf Höss so erfolgreich in sich überwand*

 » (p. 327).

Jetées sur les routes, avec sa famille, au début de 1945, en raison de la progression de l'Armée rouge, elle rencontre un détenu communiste rescapé des Marches de la mort qui se trouve invité à manger avec eux : « *Er ass, dass Nelly dachte, jetzt erst wisse sie, was essen ist. Er hatte sein rundes gestreiftes Kappi abgenommen. Die Ohren standen von seinem eckigen geschorenen Schädel ab. Die Nase war ein mächtiger Knochen in dem fleischlosen Gesicht. Sich sein wirkliches Gesicht vorzustellen war unmöglich, besonders dann, wenn er die Augen schloss, was er aus Erschöpfung manchmal tat. Dann schwankte er im Sitzen, das hatte Nelly noch nie gesehen. Eine Nickelbrille mit den scharfen Gläsern war mit einer schmutzigen Schnur hinter seinen Ohren befestigt. Wenn er die Augen hinter den dicken Brillengläsern öffnete, ahnte man sein Gesicht, sein früheres oder sein künftiges, das wusste man nicht. Nelly sah, dass er nicht lachen konnte. Das war der erste winzige Berührungspunkt zwischen ihnen*

 » (pp. 444-445).

D'où la resolution succédant à la prise de conscience provoquée par ce contact : « *Man müsste, denkst du, auch das Schaudern lehren vor den Erfolgen des Menschenhasses; es steigerte nur die Bewunderung vor denen, die ihm widerstanden*

 » (p. 454)

Le roman de **Siegfried Lenz** (né en 1926), *Deutschstunde*⁴, permet de rappeler la conception nazie de la peinture telle qu'elle se manifeste à travers l'interdiction de travailler signifiée à l'artiste Max Ludwig Nansen, littéralement traqué dans ce contexte. L'extrait du récit auquel je me limiterai souligne, au cœur même du quotidien, dans le cadre d'un repas familial raconté par le jeune fils de la maison, l'exigence essentielle du respect absolu de l'aryanité par ceux qui souhaitent pouvoir se réclamer de la seule esthétique reconnue : « *Meine Mutter hörte zu essen auf. Sie stützte die Ellenbogen auf den Tisch. Sie*

(Dunst) « Racaille de Juifs, Cochons de Russes. Il aurait eu sa place dans la machinerie de l'extermination que Höss décrivait. Il aurait eu sa place à la rampe. Parmi les accompagnateurs. Parmi les sélectionneurs. Parmi ceux qui ouvriraient les robinets de gaz. Comme surveillant des fours crématoires. Il aurait eu sa place parmi les hommes de troupe qui, le soir, s'accroupissaient dans leurs quartiers pour noyer leur pitié d'eux-mêmes dans le schnaps. Et ce que tu n'as pas oublié : le fait qu'il parlait souvent de son sale cochon intérieur, celui que Rudolf Höss avait su maîtriser en lui avec succès. »

(avec eux) « Il mangea et Nelly pensa que maintenant, pour la première fois, elle savait ce que c'était manger. Il avait ôté sa toque ronde rayée. Ses oreilles ressortaient de son crâne anguleux et tondu. Son nez était un os puissant dans son visage décharné. Se représenter son vrai visage était impossible, surtout quand il fermait les yeux, ce qu'il faisait souvent étant donné son épuisement. Et il titubait, même assis, ce que Nelly n'avait encore jamais vu. Des lunettes à monture de nickel et aux verres coupants étaient fixées avec une ficelle sale derrière ses oreilles. Quand il ouvrait les yeux derrière ses verres épais, on pouvait présumer de son visage, de celui d'avant ou de celui à venir, on ne savait pas. Nelly vit qu'il ne pouvait pas rire. Ce fut le premier et minuscule point de contact entre eux. »

(contact) « On devrait, pense-tu, apprendre aussi l'horreur de la réussite de la haine pour l'homme ; cela augmenterait l'admiration pour ceux qui lui résistèrent. »

La leçon d'allemand

(reconnue) « Une mère cessa de manger. Elle appuya ses coudes sur la table. Elle regarda la raie nette de mon père et dit comme devant faire un fait accompli : parfois je pense



blickte auf den scharfen Scheitel meines Vaters und sagte tatsächlich: Manchmal denke ich, Max soll sich freuen über das Verbot. Wenn man sich so ansieht welche Leute er malt: die grünen Gesichter, die mongolischen Augen, diese verwachsenen Körper, all dieses Fremde: da malt doch die Krankheit mit. Ein deutsches Gesicht, das kommt bei ihm nicht vor. Früher- ja. Aber heute? Fieber, du musst denken, alles ist im Fieber gemacht. (...). Sieh dir nur mal die Münder seiner Leute an, schief und Schwarz sind sie, entweder schreien sie, oder sie lallen, ein besonnenes Wort kommt aus diesen Mündern nicht heraus, zumindest kein deutsches Wort. Ich frag mich manchmal welche Sprache diese Leute wohl sprechen mögen. Deutsch jedenfalls nicht, sagte mein Vater, da hast du recht. - Es wird Busbeck sein, sagte meine Mutter, der hat Max so weit gebracht: Um dem Ausland zu gefallen, hat er ihn dazu überredet, all das Fremde und Kranke darzustellen, die grünen Gesichter, die klappenden Münder, diese seltsamen Körper. Max sollte froh sein über dies Verbot, weil es ihn zu sich selbst zurückbringt. Zu unserer Art. Mein Vater schob den Teller fort und wischte sich den Mund » (pp. 218-219).

On aura noté au passage le contraste entre les œuvres commentées et le comportement net et tranché du père. Toujours contemporain de la seconde guerre, voici à présent l'histoire que narre **Marcel Beyer** (né en 1965), dans *Flughunde* (1995)⁵. Elle met en scène un personnage historique, Hermann Karnau, acousticien passionné, désireux de faire profiter le régime nazi de ses talents de manipulateur et de conservateur du son.

5 Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main, 1995

que Max devrait se réjouir de cette interdiction. Quand on voit quelle sorte de gent il peint : ces visages verts, ces yeux mongols, ces corps déformés, tout ce qui vient d'ailleurs : cela ressortit à la mélancolie. Un visage allemand, cela n'arrive pas chez lui. Autrefois – oui. Mais aujourd'hui ! La fièvre, tu dois le croire, tout est dans la fièvre. (...) Considère un peu les bouches des gens, de travers et noires, soit qu'elles crient soit qu'elle balbutient, un mot raisonnable ne sort pas de ces bouches, du moins aucun mot allemand. Je me demande parfois quelle langue peuvent bien parler ces gens. En tout cas par un mot d'allemand, dit mon père, là tu as raison. Cela a dû être Busbeck, dit ma mère, qui a conduit Max si loin : pour plaire à l'étranger, il a dû le persuader de représenter toutes ces choses étrangères et malades, ces visages verts, ces bouches béantes, ces corps bizarres. Max devrait être content de cette interdiction parce qu'elle le reconduit à lui-même. À notre propre nature. Mon père repoussa l'assiette et s'essuya la bouche. »

Voix de la nuit (traduction « officielle »)

Litterata

Il prépare ainsi, dans un stade berlinois, la tenue du discours d'un dignitaire dudit régime. Voici ce qui attend ceux qui viendront écouter : « *Wenn sie nicht den Sinn der Töne auffassen können, so wollen ihnen die Eingeweide durchwühlen. Wir steuern die Anlage aus: Die hohen Frequenzen für die Schädelknochen, die niedrigen für den Unterleib. Tief in die Dunkelheit des Bauches sollen die Geräusche reichen* » (p.14).

D'où les ultimes dispositions : « *Es folgt ein Probbedurchlauf mit Anlage, am Rednerpult spricht der Scharführer ein paar Worte. Und wie er brüllt, wie er im Ton seinem Führer nacheifert, indem er die Beschallungsanlage bis an die äußersten Grenzen belastet. Und seine Stimme ebenfalls* » (ibid.).

Parallèlement à l'activité de Karnaú s'élève la voix d'Helga Goebbels, l'aînée de six enfants, auditrice à la fois fidèle et critique de son père, ministre de la propagande et dont les interventions scandent jusqu'au bout la narration, entrelacées à celles du technicien. Ainsi, confiée à ce dernier avec ses frères et sœurs lorsque naît précisément le petit sixième, elle guette des bruits derrière une porte close : « *Ich will schnell wieder in mein Bett, aber ich kann mich nicht bewegen, ich muss weiter lauschen : Nein das sind auf keinen Fall Wörter, da wird jemandem wehgetan, aber vielleicht ist es kein Mensch, sondern ein Tier, ich höre unterdrücktes Jaulen. Mein Herz klopft laut* » (p.64).

On la voit aussi assistant à un meeting de son père : « *Papa brüllt : Es muss wie ein Strom durch das deutsche Volk gehen. Sein Hals ist jetzt von dicken Adern durchzogen, als würde er bald platzen. (...). Papa erwähnt den Führer, und alle klatschen, rufen, stehen von den Stühlen auf. Das nimmt kein Ende mehr, und als es wieder ruhiger wird, liegt das wohl nur daran, dass die Menschen nichtmehr können, sogar Papa ist völlig entkräftet, muss eine Atempause machen* » (p.165); et observant la débâcle sous l'angle sonore si j'ose dire : « *Sobald der Junge mit dem Akkordeon einsetzt, fangen alle an zu singen, die Leute singen furchtbar laut, die Einschläge dröhnen von allen Seiten, sogar von unten, obwohl sie doch von dort nicht kommen können, das Bomendröhnen nimmt kein Ende, die Leute hören nicht auf mit dem Singen, der Bombenlärm ist nicht mehr auszuhalten, aber die Leute singen trotzdem weiter, man hört nichts mehr, nur ihre Münder gehen auf und zu* » (p. 273).

La perte confirmée, Karnaú enregistre les enfants dans le bunker berlinois où Goebbels a décidé de son suicide et de leur empoisonnement dans la chambre à coucher. Paradoxe ultime, Karnaú qui a quitté les lieux ne peut plus qu'évoquer les derniers sons émis par les enfants et

(écouter) « S'ils ne peuvent saisir le sens des sons, nous voulons fouiller leurs entrailles. Nous pilotons l'installation : les hautes fréquences pour les os du crâne, les basses pour le bas-ventre. Les bruits doivent descendre profondément dans l'obscurité du ventre. »

(dispositions) « Il s'ensuit un essai de l'installation, au pupitre de l'auteur, le Scharführer dit quelques mots. Et comme il hurle, comme il suit, dans le ton, l'exemple de son Führer pendant qu'il pousse à ses limites extrêmes le système de sonorisation. Et sa voix également. »

(close) « Je veux vite regagner mon lit, mais je ne peux pas bouger, je dois tendre l'oreille davantage : Ce ne sont en aucun cas des mots, on doit faire du mal à quelqu'un, mais peut-être n'est-ce pas un être humain, mais un animal, j'entends un hurlement réprimé. Mon cœur bat très fort. »

(père) « Papa hurle : il doit y avoir un courant qui traverse le peuple allemand. Son cou est maintenant parcouru de grosses veines comme s'il allait bientôt éclater. (...) Papa mentionne le Führer et tous applaudissent, crient, montent sur leurs chaises. Cela n'en finit plus, et si le calme revient, cela tient seulement à ce que les gens n'en peuvent plus et que même Papa est complètement à bout de forces et qu'il doit retrouver son souffle. »

(dire) « Dès que le garçon commence à jouer de l'accordéon, tous commencent à chanter, les chantent terriblement fort, les détonations résonnent de tous côtés, même d'en bas et même si elles ne peuvent pas venir de là ; le retentissement des bombes ne finit pas, les gens n'arrêtent pas de chanter, le bruit des bombes n'est plus supportable, mais les gens continuent quand même à chanter, on n'entend plus rien, ce sont seulement leurs bouches qui s'ouvrent et qui se ferment. »

recueillis secrètement au moment de leur mort : « *Ein Schlürfen nur, das sich insgesamt sechsmal wiederholt. War da ein Schrei? Ein kurzes Weinen? Dann bleibt nur das Atmen. Das Atmen von sechs Kinderlungen in versetztem Rhythmus. Es lässt an Intensität und Lautstärke nach. Schließlich ist gar nichts mehr zu hören. Es herrscht absolute Stille, obwohl die Nadel immer noch in der Rille liegt*

Tissée conjointement, l'exploitation des sons au bénéfice de l'idéologie est généralisée. Dans une démarche analogue à celle observée dans *Das Judenauto*, voici comment se comportent les vainqueurs : « *Es wird gemeisselt. Die Denkmalsinschriften, die Grabsteine mit sicherem Hammerschlag. Die Totensprüche werden ausgekratzt. Selbst das fremdsprachige GEBOREN, das GESTORBEN. (...). Alle erhalten jetzt neue Namen. Im Zuge der Eindeutschung wird Welsches aus dem Mund und aus dem Pass radiert. Es wird geäzzt. (...). Eingeprägte Worte, Sinsprüche und Tischgebete werden jedem ausgetrieben*Die Stossseufzer in ganz verschiedenen Tonfärbungen, das Ächzen, Gurgeln, das Erbrechen in Dreck und Finsternis. Klangfarben, in denen sich Dunkelheit in mehreren Schichten abgelagert hat und die aus dem Dunkel ihrer Umgebung heraus entstanden sind. Jetzt kehren sie zurück an ihren Ursprung, die Sterbenden, da sie die Stimme nicht mehr halten können und sich die Schreie einen Weg bahnen nach draussen. Nur noch animalische Töne, sie werden jetzt nicht mehr geformt im Kehlkopf, und werden nicht gedämpft im Hals, sie erfüllen den gesamten Rachenraum. Und Lippen, Zunge, Zähne können diese ungewollten Laute auch nicht mehr im Zaum halten, aufhalten und zum Verstummen bringen noch im Mund. Welch ein Geschehen. Welch ein Panoramaad libitum « *Bin zu einem Stimmstehler geworden, habe die Menschen an der Front stummlos zurückgelassen und verfüge fortan nach eigenem Ermessen über ihre letzten Laute, zeichne auf, nehme von jeder beliebigen Stimme einen Teil fort und kann sie ohne Kenntnis des Sprechers einsetzen, auch über dessen Tod hinaus*

La composante linguistique de l'individu devient littéralement raciale « *Und meinten Sie nicht, dass die deutsche Zunge gewissermaßen in Blut liege von Geburt an, ohne dass man sie hinterher erlernen kann durch bloße Aneignung von Grammatik Vokabular, Ausspracheregeln? Dass die Sprache den menschlichen Körper also durchfließt als ein Bestandteil seines Blutes? So dass sie jede einzelne Zelle erreicht? Dass demnach Sprachveränderung folgerichtig beim Blut ansetzen müsse? Dass man in den*

(mort) « Un bruit d'avalement seul, qui se trouve répété six fois. Est-ce que c'était un cri ? Un court sanglot ? Reste seulement maintenant la respiration. La respiration de six enfants dans le rythme mêlé de leurs poumons. L'intimité et la force des sons diminuent. Finalement plus rien n'est audible. Il règne un silence absolu si ce n'est que l'aiguille est toujours dans le sillon. »

(vainqueur) « On travaille au burin et à coup de marteau assuré. Les inscriptions sur les monuments, les pierres tombales. Les épithèses sont grattées. Même le mot Né, le mot mort écrit en langue étrangère. (...) Tous reçoivent maintenant de nouveaux noms. Dans le cadre de la germanisation, la langue welsche est effacée dans la bouche et sur les passeports. On utilise l'acide. (...) Les mots gardés en mémoire, les maximes et les prières avant les repas sont tous chassés. »

(bataille) « De profonds soupirs dans des colorations tout à fait diverses, des gémissements, des gargouillements, des vomissements dans la boue et l'obscurité. Des couleurs dans lesquelles cette obscurité s'est déposée en plusieurs couches et qui sont nées dans les environs noirs. Maintenant elles retournent à leur origine, les mourants, car ils ne peuvent plus retenir leur voix car leurs cris se fraient un passage vers l'extérieur. Sons animaux, ils ne se forment plus dans le larynx, ne s'amortissent pas dans la gorge et remplissent tout le pharynx. Et les lèvres, la langue, les dents ne peuvent plus nous plus arrêter, retenir ces sons involontaires et les rendre muets dans la bouche. Quel événement. Quel panorama. »

(ad libitum) « Je suis devenu un voleur de voix, j'ai abandonné sans voix les hommes du front et leurs derniers sons sont à mon entière disposition ; j'enregistre, je prends n'importe quel morceau de voix et je peux m'en servir sans que le locuteur en ait connaissance et aussi au-delà de sa mort. »

(raciale) « Et ne pensez-vous pas que l'origine « langue » allemand gît dans une certaine mesure dans le sang depuis la naissance sans que l'on puisse l'apprendre après, à travers une simple assimilation de la grammaire, du vocabulaire et des règles de prononciation ? Que la langue parlée coule aussi à travers le corps humain comme élément constitutif de son sang ? Qu'elle atteint ainsi chaque cellule ? Et que dès lors, en conséquence, il faut introduire les changements linguistiques dans le sang ? Et qu'on doit intervenir dans le

Litterata

Kreislauf eingreifen muss, um den Menschen da zu greifen, wo er zum Menschen wird, durch seine Sprache? » (p. 142-143).

De là le changement de nature des expériences menées dans « l'univers concentrationnaire » et néanmoins leur fiasco : « *Hatte man die Fehlschläge seiner Arbeit (celui d'un certain Stumpfecker) an Knochenverpfanzungen in Hohenlychen noch gebilligt, wo er Späne von Insassinen des Lagers Ravensbrück auf Patienten des SS-Lazarets zu übertragen versuchte, was jedoch nur zu Eiterungen, zur Wucherung wilden Fleisches und schließlich zum Tod führte, so sah man sich unter den Bedingungen des fortgeschrittenen Krieges nicht mehr in der Lage, unsere Versuche noch länger zu unterstützen: Da waren wir mit dem Ziel angetreten, die Grundlagen einer radikalen Sprachbehandlung zu erkunden, und hatten schließlich nur noch stumme Kreaturen vor uns »* (p. 198).

La défaite annoncée renverse la perspective et transforme les vainqueurs en vaincus obligés de métamorphoser leurs voix : « *Vordringlichste Aufgabe ist es nun, wie ein Opfer sprechen zu lernen. Erinnern Sie sich genau an die Worte, den Satzbau, den Tonfall Ihrer eigenen Versuchperson, rufen Sie sich das alles ins Gedächtnis. Imitieren Sie, sprechen Sie nach, erst langsam und im Geiste, dann leise murmeln, sprechen Sie mit niedergeschlagenen Augen, lassen Sie Pausen im Sprachfluss, als sei Ihnen Grausames widerfahren, dessen Beschreibung Sie nicht über sich bringen (...). Sie müssen stottern, aussetzen, Worte verfehlten. Wir werden leider übergangsweise unter der Herrschaft gebrochener Stimmen stehen »* (pp. 214-215). Dans l'intervalle, c'est l'extinction vocale qui avait rendu compte des derniers moments du Führer lui-même : « *Diese Stimme, die doch früher so laut und klar gewesen ist, wird immer leiser »* et l'entourage de constater que : « *der Patient in den letzten Tagen manchmal gar keinen Laut mehr hervorbringen kann, und solche Vorfälle häufen sich: Er verabschiedet sich wortlos von einem Mitarbeiter, (...), so antwortet er nur mit geräuschlosen Lippenbewegungen »* (p. 195).

Notre parcours s'achèvera sur deux œuvres dont l'action se situe dans le contexte de l'après-guerre ; immédiat pour la première qui se déroule en Autriche, celui des années 60 pour la seconde qui se déroule en Allemagne. Nous commencerons donc par **Hans Lebert** (1919-1993) et *Der Feuerkreis*⁶. En 1947, Gottfried Jerschek, officier volontaire de l'armée britannique durant la guerre, revient au pays natal, la Styrie ; y retrouver sa

système circulatoire pour saisir l'homme là où il devient à travers sa langue ? »

(fiasco) « Si l'on avait encore fait fi des échecs de son travail de transplantation osseuse à Hohenlychen, où il avait tenté de greffer des prélèvements de détenus du camp de Ravensbrück sur des patients de l'hôpital SS, ce qui avait débouché sur des plaies et suppuration de chairs mauvaises et conduisit finalement à la mort, on avait constaté, compte-tenu des conditions de progression de la guerre, l'impossibilité de pousser plus loin nos recherches : là où nous avions commencé avec l'objectif d'examiner les fondements d'un traitement radical de la voix, nous n'avions devant nous pour terminer que des créatures muettes. »

(voix) « La tâche la plus pressante maintenant est d'apprendre à parler comme une victime. Souvenez-vous avec précision des mots, de la syntaxe, du ton de vos propres sujets d'expérience, remettez-vous tout cela en mémoire. Imitez, reprenez, d'abord lentement dans votre tête, ensuite murmurez, parlez les yeux baissés, faites des pauses dans votre débit comme si des choses horribles vous étaient arrivées dont la description serait insupportable (...). Vous devez bégayez, vous interrompre, rater des mots. Nous allons hélas rester provisoirement sous la domination de voix brisées. »

(lui-même) « Cette voix qui avait été auparavant si forte et si claire, devenait toujours plus basse »
« Le patient dans ces derniers jours ne pouvait parfois plus émettre le moindre son et que de tels incidents s'accumulaient : il prenait congé, sans mot dire, d'un collaborateur et ne répondait plus qu'avec des mouvements des lèvres silencieux. »

Le cercle de feu

demi-sœur, Hilde, laquelle fut enrôlée, adolescente, dans la *Bund deutscher Mädel*, ligue des jeunes filles allemandes correspondant aux Jeunesses hitlériennes masculines et ayant été, à ce titre, gardienne dans un camp de concentration. Ces retrouvailles sont placées sous le signe du *même* par les liens du sang et de l'ancienne proximité mais également sous le signe de *l'autre* par l'antinomie des engagements respectifs, situation que symbolise remarquablement le fascinant *Cercle de feu* du titre.

En effet le récit, tournant littéralement sur lui-même, matérialisera la relation passée des deux protagonistes principaux : « *Captain Jerschek liegt erstarrt auf seiner Schwester Hilde. Er hört das Schlagen ihres Herzens, hört sie atmen, hört sie flüstern. « Ich habe dein Blut getrunken, Bruder », flüstert sie. « Und ich das deine, Schwester », flüstert er zurück. Und sie « Wir haben Bruderschaft getrunken, Blutsbrüderschaft! Das ist schlimmer als Blutschande, Bruder. Das ist etwas Tödliches, Bruder! » Sie liegen atmend in der Finsternis, liegen Brust an Brust, und Hand an Hand, langsam gräbt sie ihm die Nägel ein, und auch er gräbt ihr die Nägel langsam ein. « Jetzt gibt es kein Zurück mehr, Bruder, » flüstert sie « Nein, jetzt gibt es kein Zurück mehr, Schwester »* (pp. 253-254)

Hilde sera cependant conduite à menacer son frère de mort : « *Ich habe einmal einen Eid geschworen. Und ich habe diesen Eid bis heute gehalten: Ich werde dich erschießen, Bruderherz, nicht mich. Denn du bist nach wie vor für mich ein Hochverräter. » Dann hört er sie die Eidesformel sprechen: « Ich schwöre dir, Adolf Hitler, Treue und Tapferkeit. Ich gelobe dir und den von dir bestimmten Vorgesetzten Gehorsam bis in den Tod, so wahr mir Gott helfe! »* (p. 281) avant de reconsidérer en deux temps son identité antérieure de manière radicale et d'abord : « *Ich weiß, ich bin schmutzig », stammelte sie. « Von der Asche und dem Staub aus den Verbrennungsöfen. Vom Kot der Lagerstraßen und der Baustellen. Und den ganzen Dreck habe ich auf mir wie eine zweite Haut. Und trotzdem: Der, der mich gezeichnet hat, hat mich auch ein bisschen ausgezeichnet. Er hat einen Kreis um mich gezogen, eine Flammenwand, durch die kein Feigling durchkommt. Denn für einen Helden bin ich aufgehoben, hörst du? Nur ein Held wird mir ein Kind machen. Denn nur ein Held kann mir die Dreckhaut abziehen- meine glänzende, schillernde, nässende, stinkende Dreckhaut!! »* (p. 315) tandis que, plus tard, interpellant un ancien affidé : « *Das ist mein Schlussgesang, und den sing ich dir noch (...). Erinnerst du dich an den Duschraum? Ja? Das war doch 'ne Sache! « Da drinnen werdet ihr euch duschen, weil ihr schmutzig seid und stinkt », so haben wir geschnauzt.*



(principaux) « Le capitaine Jerschek est couché, figé sur sa sœur. Il entend les battements de son cœur, il l'entend respirer, il l'entend chuchoter à son oreille : « J'ai bu ton sang, frère », « Et moi le tien, sœur », chuchote-t-il à son tour. Et elle « Nous avons bu notre union fraternelle, union fraternelle du sang ! C'est plus grave que l'inceste, frère. C'est quelque chose de mortel, frère ! » Ils sont couchés respirant dans l'obscurité, couchés poitrine contre poitrine, main dans la main ; lentement elle enfonce ces ongles dans sa main et lui aussi enfonce ses ongles dans la sienne. « Maintenant, il n'y a plus de retour, frère », chuchote-t-elle. » « Non, maintenant il n'y a plus de retour, sœur. »

(mort) « J'ai prêté un jour un serment. Et je l'ai tenu jusqu'à aujourd'hui : je vais te tuer, cher frère, pas moi. Car tu restes pour moi un traître. « Et il l'entend prononcer la formule du serment : « Je te jure, Adolf Hitler, fidélité et courage. Je te promets de t'obéir à toi et à tes représentants désignés jusqu'à la mort, ainsi m'aide Dieu ! »

(d'abord) « Je sais, je suis sale », murmura-t-elle. « De par la cendre et la poussière des fours crématoires. De par les excréments des routes et des chantiers des camps. Et j'ai sur moi toute cette crasse comme une seconde peau. Et cependant, celui qui m'a marqué m'a aussi quelque peu distingué. » « Il a tracé un cercle autour de moi, un mur de flammes à travers lequel aucun lâche ne passerait. Car je suis destinée à un héros, entends-tu ? Seul un héros me fera un enfant. Car seul un héros pourra m'enlever cette peau crasseuse – ma peau brillante, chatoyante, suintante, puante. »

(affidé) « C'est mon chant et je te le chante (...). Te souviens-tu du local de douches ? Oui ? C'était quand même une affaire ! « Vous allez maintenant prendre une douche parce que vous êtes sales et que vous sentez mauvais » ainsi gueulions-nous. Et on les poussait alors à l'intérieur, les corps

Litterata

Und dann haben wir sie da hineingestopft, die nackten Leiber, Brust an Brust; doch aus den Brausen da drinnen ist gar kein Wasser gekommen, das waren Attrappen. Dafür ist durch die Lüftungsschächte Zyklon-B herabgerieselt Kristalle von einer einzigartigen Farbe: blau wie das Nordmeer: blau wie die germanischen Augen! Erinnerst du dich? » (p. 382).

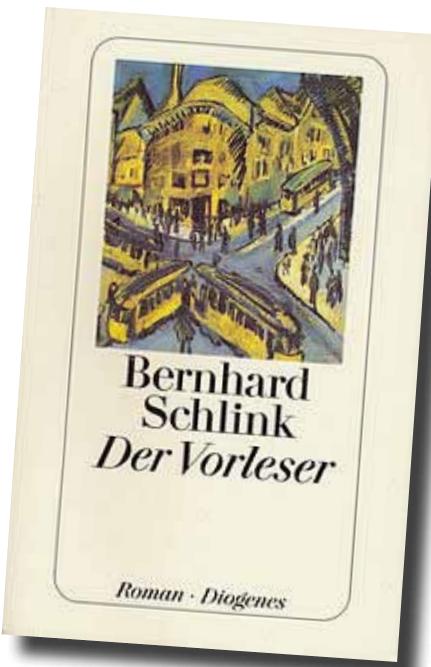
Elle demande alors à son frère de la tuer ; ce qu'il fait, mettant ensuite le feu à la maison... Mais tout ne pourrait-il pas recommencer tant sont interchangeables potentiellement le vainqueur et la criminelle, le frère et la sœur? : « *Ja, ich weine um meine mutige Schwester ! (...) Er jedoch, der Mann, der einmal Captain Jerschek war, ist auch sich selbst hinausgeschleudert worden, er hat sich lauschend aus sich selbst aufgerichtet, genau auf der Demarkationslinie zwischen Diesseits und Jenseits »* (pp. 393-394).

Je présenterai, pour finir, la version allemande de l'après-guerre que propose **Bernhard Schlink** (né en 1944) dans *Der Vorleser* (1995)⁷, titre désignant son héros-narrateur, amène à s'intéresser à la Shoah...

Michaël Berg, lycéen de 15 ans, fait son éducation sentimentale et l'apprentissage de l'amour physique grâce à Hanna Schmitz qui a vingt ans de plus que lui et qui lui demande, en retour, de lui faire la lecture des textes qu'il découvre en classe. Elle disparaît un jour sans crier gare et Michaël poursuit ses études de Droit. Il est conduit par hasard, en 1965, dans le cadre d'un séminaire portant sur les problèmes de la justice rétroactive, ou de son défaut, à revoir Hanna, inculpée à l'occasion du procès d'anciennes gardiennes de camps, puisqu'il se trouve qu'elle en faisait partie.

D'où l'énoncé d'un grand projet: « *Aufarbeitung! Aufarbeitung der Vergangenheit ! wir Studenten des Seminars sahen uns als Avantgarde der Aufarbeitung. (...). Die Generation, die sich der Wächter und Schergen bedient oder sie nicht gehindert oder sie nicht wenigstens ausgestoßen hatte, als sie nach 1945 hätte ausstoßen können, stand vor Gericht, und wir verurteilen sie in einem Verfahren der Aufarbeitung und Aufklärung zu Scham »* (p. 87); ainsi que le constat suivant: « *Ich merkte, dass ich Hannas Haft als natürlich und richtig empfunden hatte. »* (p. 93).

Mais au détour d'un interrogatoire, Michaël apprend qu'Hanna prenait sous sa protection des filles faibles et fragiles et découvre que : « *die Mädchen ihr vorgelesen haben, Abend um Abend um Abend. »* (p. 112). Et de se dire alors qu'elle agissait de la sorte « *weil sie die Arbeit*



nus, poitrine contre poitrine ; mais aucune eau ne sortait des douches, c'étaient des leurres. C'était du Zyklon-B qui ruisselait des bouches d'aération, des cristaux d'une couleur unique : bleu comme la mer du Nord, bleu comme les yeux des Germains ! Te souviens-tu ? »

(soeur) « Oui, je pleure pour ma courageuse soeur ! (...) Et l'homme qui était pourtant autrefois le capitaine Jerschek est projeté hors de lui-même et se redresse, écoutant hors de lui-même, juste sur la ligne de démarcation, entre ce côté-ci et ce côté-là. »

Le lecteur

(projet) « Rattrapage ! Rattrapage du passé ! Nous les étudiants du séminaire, nous nous voyions comme l'avant-garde du rattrapage. (...) La génération qui s'était servie de ces gardiens et de ces sbires, qui ne les avait pas empêchés ou qui ne les avait pas au moins rejetés comme elle aurait pu après 1945, se trouvait devant le tribunal et nous la condamnions, à travers une procédure de rattrapage et d'explication, à la honte. »

(suivant) « Je remarquai que j'avais trouvé la détention d'Homme naturelle et juste. »

(découvre que) « Ces filles lui faisaient la lecture soir après soir. »

(de la sorte) « Parce qu'elles n'auraient de toute façon pas supporté le travail sur le chantier, parce que, de toute façon, elles seraient du prochain transport pour Auschwitz et parce

auf dem Bau ohnehin nicht verkrafteten, weil sie ohnehin mit dem nächsten Transport nach Auschwitz kamen und weil sie ihnen den letzten Monat erträglich machen wollte. » (p. 113).

Poussant sa réflexion plus loin et revenant sur certains de ses comportements avec lui, il découvre et comprend enfin qu'« *Hanna konnte nicht lesen und schreiben. Deswegen hatte sie sich vorlesen lassen.* » (p. 126).

Cette information capitale restera inconnue de la Cour, d'où son verdict : « *Hanna bekam lebenslänglich. Die anderen bekamen zeitliche Freiheitsstrafen.* » (p.156).

Michaël lui envoie alors des cassettes de grandes œuvres littéraires et constate, recevant des remerciements quatre ans après, qu'elle a appris à lire et à écrire. Plus tard, elle est graciée et reçoit une promesse de libération. Au cours d'une visite qu'il lui rend, elle se laisse aller à quelques confidences sur son sort : « *Ich hatte immer das Gefühl, dass mich ohnehin keiner versteht, dass keiner weiß, wer ich bin und was mich hierzu und dazu gebracht hat. Und weißt du, wenn keiner dich versteht, dann kann auch keiner Rechenschaft von dir fordern. Aber die Toten können es. Sie verstehen. Dafür müssen sie gar nicht dabei gewesen sein, aber wenn sie es waren, verstehen sie besonders gut. Hier im Gefängnis waren sie viel bei mir. Sie kamen jede Nacht, ob ich sie haben wollte oder nicht. Vor dem Prozess habe ich sie, wenn sie kommen wollten, noch verscheuchen können.* » (p. 187).

Il lui parle encore la veille de sa sortie mais « *Am nächsten Morgen war Hanna tot. Sie hatte sich bei Tagesanbruch erhängt.* » (p.192).

Dans la cellule où elle s'est pendue se trouvent des livres relatifs aux camps de concentration et, plus spécifiquement selon la directrice, dévolus aux prisonnières et aux gardiennes. Ce cruel dénouement et son environnement particulier me semblent conférer au récit une nouvelle profondeur.

C'est Pascal qui parlait au XVII^e siècle, du *bon usage des maladies* : oserais-je suggérer que les livres ici présentés contribuent, en ce qui les concerne, au *bon usage de la mémoire* ? ...

qu'elles voulaient leur rendre supportable leur dernier mois. »

(enfinqu') « Hannah ne savait ni lire ni écrire. C'est pourquoi elle s'était fait faire la lecture. »

(verdict) « Hannah fut condamnée à perpétuité, les autres à des peines temporaires d'emprisonnement. »

(sort) « J'ai toujours eu le sentiment, que, de toute façon, nul ne me comprend, que nul ne sait qui je suis et ce qui m'a conduite à ceci ou à cela. Et crois-tu, quand nul ne te comprend, alors nul tribunal non plus ne peut te solliciter. Mais les morts le peuvent. Ils »

Comptent. Pour cela, ils ne doivent pas avoir été présents, mais quand ils l'ont été, ils comprennent particulièrement bien. Ici, dans la prison, ils ont été beaucoup avec moi. Ils venaient chaque nuit, que je les ai voulus ou pas. Avant le procès, j'ai pu encore les chasser quand ils voulaient venir. »

(mais) « Le lendemain matin, Hannah était morte. Elle s'était pendue à la levée du jour. »

Collaborations scientifiques

n° 6 - Décembre 2014



6, 63, 103, 133

{ **Philippe Pierret** : docteur en histoire des religions et des systèmes de pensée Judaïsme médiéval et moderne (École Pratique des Hautes Etudes, Paris). Conservateur. Responsable des collections textiles. Coordinateur des publications scientifiques. Chercheur associé au Centre National de la Recherche Scientifique, *Nouvelle Gallia Judaica*, (Montpellier) ; chercheur à l’Institut d’Études du Judaïsme (ULB).

8 { **Philippe Blondin** : président du Musée Juif de Belgique.
Ingénieur commercial (Solvay-Université Libre de Bruxelles).

11 { **Laurent Busine** : Laurent Busine (1951) est une figure internationale du monde des arts. Licencié en Histoire de l’Art et Archéologie (Université Libre de Bruxelles), chargé de recherche, auteur de nombreuses publications scientifiques et littéraires, de préfaces de catalogues, Maître de conférences à l’Université Libre de Bruxelles (1990 – 1995), membre de diverses commissions culturelles, il fut en outre Président de l’Association francophone des Musées de Belgique. Après avoir assuré la direction des expositions du Palais des Beaux-Arts de Charleroi de 1982 à 2001, il dirige le Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu depuis 2002.

17 { **Zahava Seewald** : licenciée en histoire de l’art et archéologie (Université Libre de Bruxelles). Conservatrice, responsable des collections « peinture, sculpture, photographie d’art » (1945 à nos jours). Coordinatrice de l’inventorisation et de la digitalisation des collections. Responsable du service éducatif.

31 { **Anne Cherton** : licenciée en Histoire (Université Catholique de Louvain). Conseiller scientifique. Responsable du département des archives.

43 { **Yasmina Zian** : licenciée en histoire contemporaine de l’Université Libre de Bruxelles (2011). Doctorante depuis 2012 au *Zentrum für Antisemitismusforschung - Technische Universität*, à Berlin, ses recherches se portent sur l’attitude de la Police des Étrangers envers les étrangers d’origine juive. Elle collabore à des publications scientifiques avec l’historienne Insa Meinen sur les immigrés juifs en Belgique depuis 1938 et participe à des projets théâtraux - mis en scène par Ilyas Mettioui - sur le thème des identités nationales et du racisme.

51 { **Jitka Chmelíková** : docteur en

79 { **Olivier Hottois** : licencié en histoire de l’art et archéologie (Université Libre de Bruxelles). Conseiller scientifique. Responsable de la photothèque et du domaine multi-média. Coordinateur informatique.

121 { **Etienne Jones** :

133 { **Pascal Faustini** enseignant puis bibliothécaire. Actuellement bibliothécaire-formateur à la Bibliothèque Universitaire de Metz, université de Lorraine (France). Membre correspondant de l’Académie nationale des sciences, arts et lettres de Metz. A publié de nombreux articles et plusieurs livres sur les familles et les communautés juives d’Alsace et de Lorraine.

193, 200 { **Marthe Bilmans** : docteur en droit (Université Libre de Bruxelles). Fonctionnaire retraité.
Bénévole au Musée Juif de Belgique.

203 { **Guy Konopnicki** :

211 { **Albert Mingelgrün** : docteur en Philosophie et Lettres. Professeur émérite à l’Université Libre de Bruxelles, section Langues et Littératures romanes. Président de la fondation de la Mémoire contemporaine. Professeur associé à l’Institut d’Études du Judaïsme Martin Buber (ULB). Membre du comité de rédaction de *Témoigner - Entre Histoire et Mémoire* (Revue de la Fondation Auschwitz).
Président du conseil scientifique du MJB

Les textes des articles figurant dans ce numéro n’engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Rédaction en chef

Philippe Pierret

Comité de relecture

Marthe Bilmans, Anne Cherton, Philippe Pierret

Crédits photographiques

AMSAB

Berg International, Paris

CNRS Éditions

Diogenes, Zurich

Hoffmann und Campe, Hambourg

Luchterhand Verlag

Residenz Verlag, Salzbourg

Suhrkamp Verlag, Francfort

Fondation de la Mémoire contemporaine, Bruxelles

Institut d'Études du Judaïsme, Bruxelles

Institut voor het Onderzoek van het Belgisch Jodendom

Régie publicitaire

Emile Adi

Remerciements

L'équipe scientifique souhaite remercier les personnes et institutions suivantes :

Marthe Bilmans	Pr Albert Mingelgrün
Laurent Busine	Pr Jean-Philippe Schreiber
Pascal Faustini	Dr Josef Rothschild
Etienne Jones	Souab
Jitka	Gérard Sylvain
	Yasmina Zian

Communauté Israélite de Bruxelles

Consistoire Central Israélite de Belgique

Fonds Jacob Salik

Institut d'Études du Judaïsme, Bruxelles

Fondation du Judaïsme de Belgique

Assurances Invicta

Commission Communautaire Française de Belgique

Fédération Wallonie-Bruxelles Belgique

Actiris

Région de Bruxelles - Capitale

Ville de Bruxelles



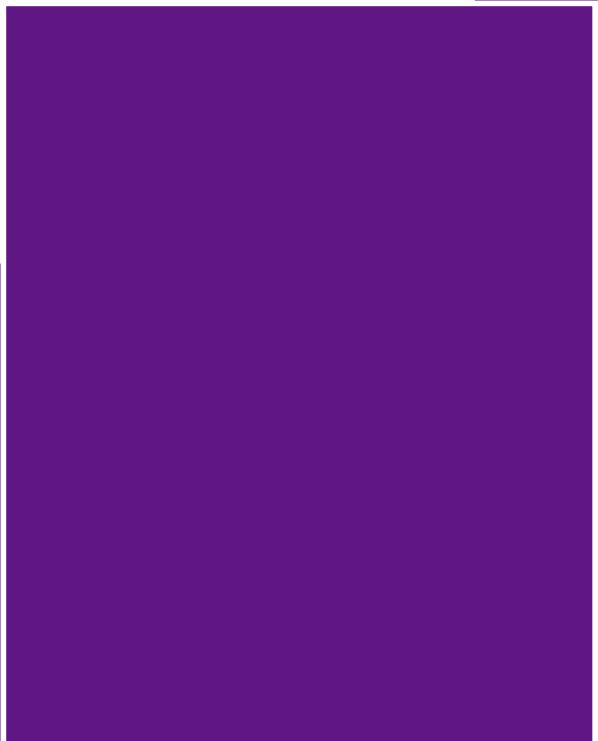
Fonds Jacob Salik



Régie publicitaire

WITH COMPLIMENTS

TACHÉ



PAR SYMPATHIE

**MAX ET BRIGITTE
KAHN**

PAR SYMPATHIE

**ISI ET MADELEINE
CHOCHRAD**

PAR SYMPATHIE

BELFIMAN S.A

**LA FAMILLE
G. GUTELMAN**



chemitex

yarns and fabrics since 1970

weaving the world

Avenue Louise 221/4 | 1050 Brussels | BELGIUM
T 32 2 649 21 18 | F 32 2 640 98 18
www.chemitex.com

PAR SYMPATHIE

La famille WAJS

PAR SYMPATHIE

ARTHUR ET NATACHA LANGERMAN

Par sympathie

FAMILLE

PATRICK LINKER

CHARLEROI (JUMET)

Comptamatique

s.p.r.l

SOCIETÉ CIVILE D'EXPERTS-COMPTABLES
ET DE CONSEILS-FISCAUX

Henri Ubfal

Rue Bodeghem 91-93 Bte 6
(coin Bld du Midi)
1000 Bruxelles
E-mail : comptama.hubfi@arcadis.be

T.02 511 12 50 - F.02 512 46 42



KNOKKE-ZOUTE • BRUXELLES • PARIS

•
KNOKKE - ZOUTE

Kustlaan, 163 - B-8300 Knokke - Tél. +32 (0)50 60 57 90
+32 (0)50 60 23 81 - Fax +32 (0)50 61 53 81

•
SHANGHAI

Bund18 Real Estate Management Ltd.
4/F,18 Zhongshan East Road (E1)
Shanghai, 200002
People's Republic of China
Tél. +8621(0)63 23 70 66 - Fax +8621(0)63 23 70 60

•
www.finepaintings.cn

Par sympathie

_melvin

PAR SYMPATHIE

LA FAMILLE
MARC WOLF

LIÈGE



VANDERKINDERE

A U C T I O N E E R



Importante corbeille à une anse de style Art Nouveau
en argent 800/1000ème au décor floral en relief.

Poinçons de Wolfers (1880 - 1942)

Epoque : vers 1900 - 1910. H. : 35 cm. Poids : +/- 2520 grs.

Résultat : 26840 euro (frais inclus)

DESSINS, TABLEAUX, MOBILIER, ARGENTERIE, HORLOGERIE, PORCELAINE, FAIENCE,
TAPIS, BIJOUX, OBJETS D'ART ET DE DÉCORATION ET DESIGN DU 20E SIÈCLE

VENTE CATALOGUÉE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Tout le catalogue se trouve sur internet

PARKING PRIVÉ AVEC VOITURIER

S.A. HOTEL DE VENTES VANDERKINDERE N.V.

CHAUSSEE D'ALSEMBERG 685-687 ALSEMBERGSESTEENWEG - BRUXELLES 1180 BRUSSEL

TÉL. (32-2) 344 54 46 • (32-2) 343 59 12 - FAX (32-2) 343 61 87

INTERNET : <http://www.vanderkindere.com> • E-MAIL : info@vanderkindere.com



SERGE GOLDBERG

CHANGE - DEVISES -
ORDRES DE BOURSE

PIÈCES D'OR ET LINGOTS

EXPERTISE GRATUITE
ET IMMÉDIATE
PAR SPÉCIALISTES

GESTION DE PATRIMOINE

RUE DE LA BOURSE 30 - 32
1000 BRUXELLES BELGIQUE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 17H30 NON STOP
TÉL.: 02 513 74 10 - FAX : 02 513 72 88
WWW.EUROGOLD.BE



Grossman
diamond manufacturing nv

NOLDY & LAURENT

PELIKAANSTRAAT 78 - B-2018 ANTWERP
TEL.: +32(0)3 231 56 68 - FAX: +32(0)3 232 79 60
E-MAIL: diamond@diamond.be

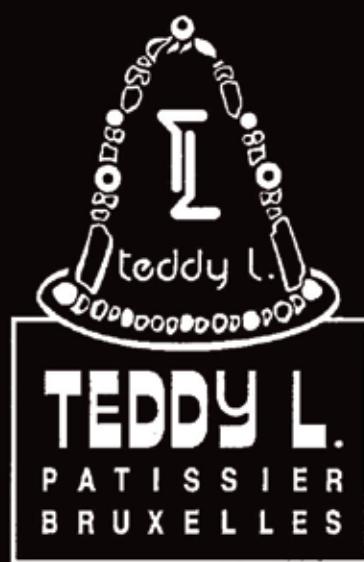


NETFLY

Softwares - Computers Internet

- professional softwares programming
- servers, workstations & notebooks
- internet services

info@netfly.be 02/8080378 0494/166091



Le coup de "pâte" du Maître

Par sympathie

La Famille
EREZ
DALEYOT

AU FIL DU TEMPS

S. BERKOWITCH



19^e et 20^e
ventes - achats -expertises
Expert Drouot Paris

36 Rue de la Régence
1000 Bruxelles
Tél. : 322 513 34 87 - 322 511 0018

au.fil.du.temps@skynet.be - www.brussels-antique.com

PAR SYMPATHIE

A.S. Distribution

PAR SYMPATHIE
**ELIE & SOLANGE
CAPELUTTO**

Krochmal & Lieber b.v.b.a.

Manufactures and Exporters of Polished Diamonds

Avec nos compliments

Pelikaanstraat 62
2018 Antwerpen
Tel. 03 233 21 69
Fax 03 233 92 12

SODIBEL

S.A. N.V.

*Importation d'Extrême-Orient de
GADGETS ELECTRONIQUES*

Chée de Ruisbroeck 261
1620 Drogenbos
Tél. : 331 31 40 - Fax 331 31 38

Par sympathie

**N.V. SPECIALTY
METALS COMPANY S.A.**

PAR SYMPATHIE

RUE TENBOSCH 42 A
B-1050 BRUSSELS
BELGIUM
TEL 02/645.76.11 - FAX 02/647.73.53

FUTUR ANTERIEUR

ART DU XX^e SIECLE

ALAIN CHUDERLAND

19 Place du Grand Sablon
1000 Bruxelles
Tél. 02 51272 65
Fax 02 512 72 65
GSM 0475 46 68 79

chuderland@futuranterieur-be.com

**CHAUSSURES
AWA**

**CHAUSSURES & SACS AU
PRIX D'USINE**

Rue Neuve, 62 - Charleroi - T. 071 70 08 28
Rue de la Montagne, 62 - Charleroi - T. 071 50 08 57
Rue Sylvain Guyaux, 18 - La Louvière

Davin

COPIER - FAX - PRINTER - SCANNER

DAVIN S.A.
Rue des Aises 5
6060 Gilly
tél. 0800-34040 - fax 0800-34041
e-mail d.davin@davin.be
site www.davin.be



EVITEZ LE GEL DE VOS TUYAUX
GRACE A NOS RUBANS
CHAUFFANTS ELECTRIQUES

A.G.E.M. SPRL

Rue Dodonée 75A - B 1180 Bruxelles
Tél. 02 344 22 71 - Fax 023448949

Kickers

TAKE OFF®
[Urban Fashion Shoes]



PAR SYMPATHIE

ETS. WAJCTEX

PAR SYMPATHIE
La famille
Philippe Szerer

Intérieur Nuit

Universal Bedding sprl
Rue de la Mutualité 79, 1180 Bruxelles (Uccle)
Tél & Fax 02 345 92 76, E-mail interieur nuit@skynet.be
TVA BE 0457.217.616, ING 310-1181154-71



Rue de Stalle 142
1180 Brussels - Belgium
Tél. : +32 2 541 89 30
Fax + 32 2 541 89 39
e-mail : info@globaltrade.be

PAR SYMPATHIE
LA FAMILLE
BERNARD
SKOWRONEK



10a, rue du Bosquet - 1400 Nivelles
Tel : 067 64 57 11

GECE
S.P.R.L. - B.V.B.A.
FOURNITURES DE BUREAU
PAPETERIE - BUREAUTIQUE
140, BOULEVARD ANSPACH
1000 BRUXELLES
T. 02 511 93 71 - F. 02 513 46 37

L'HEUREUX SEJOUR
ASBL

RUE DE LA GLACIÈRE, 35
1000 BRUXELLES

TÉL.: 02 537 46 99
FAX : 02 537 82 13

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans autorisation écrite des propriétaires des droits.

Graphisme : Christian Israel
christianernstisrael@gmail.com

Achevé d'imprimer en décembre 2014
par l'imprimerie Jelgavas tipogrāfija SIA, Lettonie

ISSN 2032-3735

ISBN 978-2-9601367-3-9

